Nº 444 — Tome CXVIII 16 Décembre 1916

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingt-septième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois



HENRI ALBERT, GUILLAUME APOLLINAIRE, R. DE BURY, HENRY-D. DAVRAY, DOSTOIEVSKI (J.-W. BIENSTOCK *trad.*), GUSTAVE KAHN, EMILE LALOY, GEORGES MAUREVERT, ALEXANDRE MAVROUDIS, CHARLES MERKI, M. MERLAY, PAUL MORISSE, ALFRED MORTIER, JUSTIN FRANTZ SIMON, AMBROISE VOLLARD.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 50 *net.* | Étranger : 1 fr. 75.

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

MCMXVI

SOMMAIRE

—

Nº 444. — 16 DÉCEMBRE 1916

REVUE DE LA QUINZAINE

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue, où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0,50 en timbre-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

LA GUERRE INTELLECTUELLE

UNE CONTRE-OFFENSIVE ALLEMANDE

—

Cantonnés en face du Germanisme, nos positions sont assez solides. Si les Allemands continuent à affirmer que, supérieurs aux autres peuples, ils détiennent toutes les vertus et défendent leur patrimoine moral contre les attaques injustifiées de leurs ennemis, ils ont cependant renoncé généralement aux manifestations collectives par quoi ils entendaient se justifier aux yeux de l'univers. L'échec des 93 intellectuels, succèdant à quelques semaines d'intervalle à la défaite de la Marne, semble leur avoir enseigné la prudence. Dès lors, terrés dans leurs retranchements, ils n'ont plus entrepris contre nous que des opérations de détail.

Les arguments ne nous manquent pas pour réfuter la thèse allemande. De tous les points de l'horizon, de bons esprits sont venus apporter leur concours à cette levée en masse de l'intellectualité française qui oppose une sûre barrière aux sophismes d'outre-Rhin. Qu'ont fait nos ennemis ? Ils n'ont répondu ni à Lavisse ni à Barrès ni à Maurras ni à Andler. Quand nous leur avons démontré, par des arguments irréfutables, que la guerre était la conséquence fatale de leur état d'esprit et qu'ils l'avaient longuement préméditée, ils ont pris un ton plaintif pour crier leur innocence. Mais, en même temps, ils s'étonnaient que leur supériorité évidente en toutes choses ne fût pas reconnue par le monde entier et qu'on osât douter de leur bonne foi, lorsqu'ils juraient de mettre leur génie vic-

torieux au service d'une organisation désintéressée de l'univers.

Pourtant, pour impressionner les neutres, pour remonter le moral dans le pays même, il était indispensable de ne pas demeurer inactif. Les brochures de propagande sur les origines et la conduite de la guerre, les écrits innombrables destinés à faire l'apologie de l'âme allemande sous ses aspects les plus multiples, cela n'a pas paru suffisant. La presse quotidienne, mal informée des choses françaises, un peu discréditée auprès d'un public rendu méfiant par la fréquence des mensonges officiels, ne remplissait plus tout à fait le rôle que les propagateurs de la « vérité allemande » lui avaient assigné. C'est alors qu'une occasion se présenta de frapper par un coup d'éclat l'imagination des foules. Discerner le point faible de l'ennemi et y amener toutes les forces disponibles, le procédé est classique et les états-majors allemands l'ont plusieurs fois appliqué sur le vaste champ de bataille. Dans le domaine de l'esprit, aussi bien que sur la ligne du front, l'attaque brusquée, si elle est habilement conduite, peut rapporter des gains appréciables. Il importe peu que les succès obtenus soient sans lendemain, si, au prix de sacrifices considérables, on a sauvé le prestige de l'empire. L'ouvrage important (1) qu'un groupe de savants allemands, entraînés à l'assaut par M. Pfeilschifter, professeur de théologie, a lancé contre un manifeste des catholiques français, a plus d'un point de ressemblance avec les « victoires décisives » que les états-majors allemands annoncent depuis deux ans. Ce vaste appareil de pesante érudition semble vouloir écraser l'adversaire, mal préparé à lutter sur un terrain qu'il a insuffisamment étudié.

Recueil honorable et probe, la *Guerre allemande et le catholicisme* (2), publiée au mois d'avril 1915, est le résultat d'un premier effort du « Comité catholique de propagande française à l'étranger ». Il s'agissait surtout de défendre au dehors la justice de notre cause et de montrer comment nos

(1) *La culture allemande, le catholicisme et la guerre*, réponse à l'ouvrage français *La guerre allemande et le catholicisme*, publié par Georg Pfeilschifter, professeur de théologie à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, avec la collaboration de MM. (suivent 20 noms) ; un vol, in-8, 490 pages, Amsterdam, C. L. van Langenhuysen, 1916, sans nom d'imprimeur.

(2) *La Guerre allemande et le Catholicisme*, ouvrage publié sous la direction de Mgr Alfred Baudrillard, sous le haut patronage du Comité catholique de propagande française à l'Etranger ; Paris, Bloud et Gay, 1915.

ennemis font la guerre. Entrepris avec des moyens insuffisants, ce travail sent l'improvisation. Les Allemands n'ont pas manqué de discerner que, dans l'organisation générale de notre défense intellectuelle, il représente un point faible. Ils se sont donc rués contre Mgr Baudrillard et ses collaborateurs, comme si le petit volume du Comité renfermait à lui seul toutes les ressources de l'argumentation française. Vingt études, dues à la plume de vingt spécialistes, prétendent répondre aux attaques des catholiques français et justifier l'attitude de l'Allemagne devant le monde civilisé, en élucidant du même coup tous les problèmes soulevés par la guerre. Les origines du conflit européen; la violation de la Belgique; le traitement infligé aux populations civiles dans les régions envahies; les accusations de pillage et de cruauté; la destruction systématique des monuments du culte, voilà quelques-uns des sujets que les savants allemands se sont appliqués à traiter. Mais ils ont joint à ces articles d'actualité plusieurs chapitres d'histoire religieuse, littéraire et philosophique, dans le seul dessein de soustraire la discussion au domaine de la polémique, pour l'élever dans les régions de l'idée pure. Les insinuations haineuses de nos adversaire, noyées au milieu des dissertations savantes, doivent atteindre ainsi plus sûrement leur but. Sous le masque redoutable de l'objectivité, la perfidie germanique déploie toutes ses ressources.

Il serait fastidieux de vouloir passer ici en revue les vingt chapitres dont se compose le factum des catholiques allemands. Aussi bien, le « Comité catholique de propagande française » ne manquera-t-il pas d'élargir les débats, en opposant de nouveaux arguments aux attaques dont il est l'objet. Un second volume (1) avait déjà succédé à *la Guerre allemande et le Catholicisme.* On y constatera, non sans plaisir, une argumentation plus solide, appuyée sur une connaissance moins imparfaite des ressources intellectuelles de l'ennemi. Le chapitre sur le « nouveau Centre », dû à la plume autorisée de M. Edmond Bloud, parmi plusieurs autres, est remarquable par la précision de ses vues. Attendons donc avec confiance une offensive générale qui ne saurait tarder. Mais, pendant que Mgr Baudrillard et ses collaborateurs préparent leur artillerie lourde,

(1) *L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne;* Paris, Bloud et Gay, 1916.

faisons avancer quelques mitrailleuses pour démolir les avants-postes de l'ennemi. Nous aurons du moins la satisfaction d'avoir déblayé le terrain.

§

Ecartons les chapitres qui touchent à des questions exclusivement religieuses. Sans entrer dans les polémiques au cours desquelles les représentants qualifiés de la catholicité germanique essayent de justifier leur adhésion absolue à la politique impérialiste, il faut cependant dire quelques mots du ton général de l'ouvrage. Nous n'avons sous les yeux qu'une traduction française des textes élaborés sous la surveillance du professeur de Fribourg, traduction terne et gauche, bien que le plus souvent grammaticalement correcte, mais sous laquelle nous reconstituons assez aisément l'onction prétentieuse de la phrase allemande. Les rédacteurs de la *Réponse* sont presque tous des professeurs, affublés de titres ronflants, chargés d'honneurs (en Allemagne l'honneur ne se rencontre qu'au pluriel) et installés dans des fonctions officielles. Le tour d'esprit de ces messieurs ne surprendra pas quiconque a assisté une fois ou l'autre aux congrès annuels du Centre allemand, aux assemblées générales de l'Union populaire. Habiles à s'assurer une part profitable dans le partage entre le temporel et le spirituel, ils sont passés maîtres dans l'art de tirer parti des circonstances et s'adaptent admirablement au milieu particulier où le catholicisme politique triomphe en Allemagne. Ne nous étonnons pas de leur manque de sincérité. Leur naïve outrecuidance tient aux succès sans précédent qu'ils ont remportés chez eux depuis vingt ans. Ayant l'habitude de parler à des foules dociles, ils n'ont pas vu qu'il était nécessaire de changer de ton devant un auditoire de neutres, déjà blasés par l'usage abusif des moyens de propagande que les empires centraux ont mis en œuvre.

Deux ans de guerre n'ont pas suffi à éclairer les catholiques allemands. Le manifeste des 93 intellectuels était « maladroit et inopportun ». Parmi les signataires il y en a quelques-uns qui en ont fait l'aveu ; mais les collaborateurs de M. Pfeilschifter conservent imperturbablement l'attitude arrogante qui avait produit si mauvais effet. Une longue étude (elle porte le n° 16 dans le Recueil) s'intitule : *l'Etat, la liberté politique et le militarisme en Allemagne*. Elle a pour auteur M. Goetz Briefs,

docteur en philosophie et privat-docent à l'université de Fribourg-en-Brisgau. Détachons-en un passage :

L'armée allemande, armée nationale d'un Etat capitaliste de culture élevée, n'est pas *un instrument de conquête, un moyen de domination entre les mains de politiciens ambitieux, d'aventuriers politiques, ou d'une ploutocratie* insatiable. Mais, dès qu'il s'agit d'une guerre *imposée,* cette armée la mène avec une résolution indomptable, avec la volonté d'assurer une victoire finale décisive...

L'armée nationale est *une école de morale plus élevée.* Elle a pour but la défense, son recrutement parmi toutes les sphères nationales lui garantit une large part de développement éthique, de culture moyenne élevée ; elle est l'école des vertus spécifiquement militaires : valeur chevaleresque, courage hardi, union de la force et de la noblesse des sentiments. Il va de soi que pour une pareille armée, la guerre ne signifie pas le meurtre et le pillage organisé comme chez une armée de mercenaires. Cette supériorité morale se manifeste même dans l'estime et dans le traitement des soldats...

... Au-dessus du résultat du dressage militaire et de la discipline, nos victoires sont dues à l'énergie vigoureuse de notre peuple et au courant vivifiant de notre culture allemande. C'est là le fait d'où ressort la fusion de notre système militaire avec l'ensemble total de notre culture.

Là aussi échoue la tentative de représenter l'Allemagne intellectuelle comme se trouvant en conflit avec l'Allemagne militaire... (1).

N'est-ce pas presque mot pour mot ce que disait au mois d'octobre 1914, dans leur « Appel aux nations civilisées », les 93 intellectuels?

Après avoir jugé du ton, voyons les procédés de polémique. Ils n'ont pas varié. Embrouiller les événements, confondre les dates, passer sous silence les témoignages les plus authentiques, telle fut toujours la méthode de discussion de nos adversaires. Quand il s'agit de répondre aux attaques des alliés, tout argument leur est bon qui fasse prévaloir la « vérité allemande ». « On fait ce que l'on peut », avait dit M. de Bethmann-Hollweg, et les plaidoyers successifs et contradictoires par quoi le chancelier impérial entendait justifier la thèse de la « guerre défensive », servent aujourd'hui encore de modèle aux polémistes d'outre-Rhin, quel que soit le milieu politique auquel ils appartiennent.

(1) Pages 410-411. Les passages reproduits en italique sont en italique dans le texte.

S'agit-il des origines de la guerre ? M. Heinrich Finke, lui aussi professeur à Fribourg-en-Brisgau, a lu « une série de publications françaises sans en retirer aucun avantage spécial ». Aussi, dans son étude *Du droit et des nécessités de la guerre mondiale* (n° 2 du Recueil), évite-t-il de discuter en détails les événements qui se sont déroulés pendant les quelques jours qui ont précédé la déclaration de la guerre. Pour lui, ce sont les puissances de l'Entente qui préparaient depuis de longues années une agression contre l'Allemagne. Et pour démontrer l'exactitude de ses assertions il cueille au hasard, dans la presse anglaise, française et russe, des fragments d'articles où la nécessité des armements est envisagée avec plus ou moins de netteté. En 1905, après la théâtrale manifestation de Tanger, l'opinion européenne avait commencé à s'émouvoir et à douter des intentions pacifiques de l'Allemagne. Au moment de s'embarquer pour son voyage, le 22 mars, Guillaume II avait prononcé à Bremerhaven un de ces énigmatiques discours où, tout en affirmant son désir de paix, il se plaisait à insister sur la nécessité des armements. « Je me suis juré solennellement, disait l'empereur, de laisser, pour ma part, reposer les baïonnettes et les canons, mais aussi de les maintenir toujours en bon état. » N'étions-nous pas en droit, nous aussi, de tenir nos armements « en bon état » ? L'Allemagne, habituée à nous voir céder depuis vingt ans, pouvait-elle s'en offusquer? Des esprits perspicaces signalèrent alors le danger que faisaient courir à l'Europe les provocations incessantes de la politique impériale. Le pays, profondément pacifique et qui tournait ses regards vers d'autres préoccupations, ne comprit que plus tard à quel point ces avertissements étaient fondés. De ce que nous appréhendions la guerre, M. Finke conclut à nos velléités belliqueuses. Dans un tableau poussé au noir, il présente la France comme une nation avide de conquête, impatiente de prendre les armes. Et pour donner à ses insinuations une apparence de vérité, il les appuie sur des commérages d'antichambre, recueillis par des diplomates de second ordre. La légende de l' « encerclement », dont l'Allemagne a si habilement joué, sert naturellement à donner de la consistance à l'édifice hasardeux du publiciste catholique :

Constatons un autre résultat flagrant de nos recherches, écrit M. Finke : dans les dernières années, depuis la mort du roi Edouard,

l'encerclement avait pris un caractère particulièrement dangereux. Les instincts belliqueux du panslavisme russe et du chauvinisme français animaient toutes les pensées, tous les actes politiques en Russie et en France. A l'arrière-plan, l'Angleterre officielle se chargeait d'attiser l'incendie. (page 41.)

Il serait inutile de s'arrêter plus longtemps aux fastidieux rabâchages de M. Finke, s'il ne touchait à la fin de son étude un point assez délicat, sur lequel l'Allemagne officielle ne s'est pas encore expliquée. Tous ceux qui ont étudié de près les documents relatifs aux responsabilités immédiates de la guerre ont été étonnés de n'y trouver aucune des pièces échangées entre l'Allemagne et l'Autriche depuis la proposition de lord Grey jusqu'à la déclaration de la guerre. L'auteur ne nie pas cette lacune et il se contente de citer une phrase empruntée aux *Aktenstücke* allemands : « Ce qui est incontestable, c'est que l'Allemagne s'est efforcée, autant ici qu'à Vienne, de trouver un moyen quelconque d'éviter un conflit général. » Et il ajoute : « Cette phrase donne le clef de toute l'action allemande. Les démarches de l'Allemagne ne pouvaient avoir pour objet le conflit austro-serbe. » Nous allons voir pourquoi. M. Finke complète son étrange thèse par une explication qui, à vrai dire, n'est pas nouvelle : « On ignore, dit-il, quelles négociations l'Autriche et l'Allemagne entretinrent jusqu'au 31 juillet ; quant à la collaboration de l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne, qui aurait même rédigé l'ultimatum, c'est là une affirmation vague, sans fondement précis. »

Or, voici comment le professeur allemand interprète la réserve de l'Allemagne :

L'Allemagne ignorait la teneur de la note; on peut croire pleinement en cela les déclarations des personnalités dirigeantes de l'Empire. Probablement celles-ci avaient-elles connaissance des traits principaux.

Et l'Allemagne a donné à la note son assentiment; elle a même fait savoir aux grandes Puissances qu'elle approuvait « de tout cœur » le but et les voies. Elle comprenait l'impossibilité d'exercer une pression quelconque sur l'Autriche en vue de la déterminer à céder, car un pareil accommodement (?) eût ébranlé la monarchie autrichienne jusque dans ses fondements. Une pression dans ce genre aurait jeté la monarchie — telle est du moins l'opinion d'un homme d'Etat connu (le comte Andrassy) — en pleines eaux slaves, dans les bras de la Russie, car elle se serait sentie abandonnée dans la détresse, au

moment du plus grand danger. « Un Etat comme l'Autriche, a dit Bismarck, devient hostile, si on le laisse dans l'embarras, et est tout disposé à tendre la main à l'adversaire de l'ami sur lequel on ne peut pas compter » (page 45).

C'est donc par délicatesse que le gouvernement allemand n'a fait aucune tentative pour amener l'Autriche à accepter le projet de médiation qui lui avait été soumis par le cabinet britannique! Un sentiment de pudeur, dicté par la connaissance profonde du caractère de son allié, lui a fait préférer l'universel massacre à une démarche amicale qui eût assuré la paix. Enregistrons cette nouvelle preuve de l'hypocrisie germanique et ne perdons plus une minute à discuter avec un adversaire qui se sert de pareils arguments.

S'agit-il de la violation de la Belgique? La qualité des raisonnements que tiennent les collaborateurs de M. Pfeilschifter n'est pas meilleure. Un seul exemple suffira à en fournir la preuve. C'est M. Godehard Joseph Ebers, docteur en droit et professeur à l'Université de Munster, qui a rédigé l'étude intitulée : *La neutralité belge et comment elle a pris fin* (n° 5 du Recueil). Ce savant ne s'est pas mis en frais d'imagination, car il a repris, point par point, l'argumentation du second *Livre Blanc* allemand qui aboutit à la conclusion que le gouvernement belge a violé sa propre neutralité (1). Mais les documents officiels ont été complétés par de nouvelles « révélations » de même accabit, enregistrées par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. M. Ebers les résume de la façon suivante :

Déjà avant l'entrée des Allemands, et même avant la remise de la première note allemande, le 2 août, un grand nombre d'automobiles transportant des officiers français et des aviateurs français franchirent par voie de terre et par voie aérienne la frontière belge. La Belgique ne fit absolument rien pour s'y opposer. Autre chose encore : des dépositions nombreuses, reçues officiellement sous la foi du serment, ont établi qu'avant la note allemande, des officiers français séjournèrent à Bruxelles, que dès le 31 juillet, plusieurs régiments de cavalerie française avec de l'artillerie entrèrent en Belgique, où ils furent amicalement accueillis par la population ; enfin que le

(1) Voir Fernand Passelecq : *Essai critique et Notes sur l'altération officielle des documents belges* (Berger-Levrault éditeur), excellente brochure dont nous avons rendu compte ici-même.

30 juillet (!) le 45e régiment d'infanterie française fut transporté à Namur par camions automobiles (page 111).

Sur quelles pièces l'auteur allemand appuie-t-il ces extravagantes affirmations ? Il parle de « dépositions nombreuses, reçues sous la foi du serment ». Ces dépositions ont été recueillies par des commissions officielles qui faisaient comparaître des citoyens allemands ayant séjourné dans le nord de la France ou en Belgique, au moment de la mobilisation. M. Ebers n'en cite aucun, mais elles ont été reproduites par les journaux allemands. Voici par exemple un employé de l'Usine à gaz d'Onnaing, près de Valencienne (entreprise allemande). Il a appris le 1er août par un « conseiller du département du Nord », dont il cite le nom, que 150.000 hommes étaient concentrés à Maubeuge et le même nombre à Givet, prêts à entrer en Allemagne par la Belgique (1). On voit d'ici la terreur de cet indésirable, inquiet de sa peau, au moment où tous les étrangers ennemis vont être dirigés sur des camps de concentration. Le conseiller de préfecture s'amuse de l'air déconfit du bonhomme et se moque de lui en lui racontant une histoire fabuleuse. Et voilà les témoignages qu'une grave commission de fonctionnaires tudesques s'est donné la peine de recueillir !

Les Allemands ont été contraints d'avouer que l'incursion des aviateurs français sur Nuremberg, prétexte de la déclaration de la guerre, était une fable. L'arrivée de nos régiments français en Belgique, avant la mobilisation, en est une autre. Si l'esprit critique des Allemands se nourrit de contes à dormir debout, laissons ces maniaques à leur singulière besogne, mais ne nous étonnons plus que leur propagande ait si peu de succès auprès des neutres.

S'agit-il enfin des excès commis par les soldats allemands en Belgique et dans les régions envahies ? Ici les procédés de l'érudition allemande, pour être plus subtils, n'en sont que plus odieux. Deux spécialistes se sont partagé la tâche d'innocenter complètement l'armée impériale des crimes innombrables dont elle porte le poids : M. Aloïs Meister, qui est docteur en philosophie et professeur à l'Université de Munster, intitule son plaidoyer *La guerre et le mensonge* (no 7 du Recueil) ; M. Wladislas Switalski, prêtre, également docteur en philo-

(1) *Gazette de Cologne*, no 1254, du 17 novembre 1914.

sophie et professeur à l'Académie royale de Braunsberg, prétend faire *la psychologie* des récits de cruauté (nº 8).

En aucun temps, écrit M. Aloïs Meister, le mensonge n'a été pratiqué sur une aussi vaste échelle que par nos adversaires du moment. A la question réciproque au sujet de la véracité du côté allemand, on peut répondre que dans les premiers jours de surexcitation du commencement de la guerre, nos journaux ont manifesté aussi une certaine crédulité à l'égard des récits d'horreurs et ont reproduit des nouvelles mensongères. Rappelons le prétendu sabotage de l'aubergiste de Kochem, les autos chargés d'or traversant l'Allemagne à destination de la Russie, le martyre de l'hôtelier Weber à Anvers, les yeux crevés par un grand nombre de Belges, les calomnies contre le clergé belge et une certaine généralisation (*sic*) des forfaits des francs-tireurs. L'excitation passionnée du moment ayant empêché d'examiner tout de suite à la loupe ces exagérations et ces contes, les fausses histoires se répandirent chez nous également au début et s'implantèrent même avec quelque ténacité, jusqu'au moment où, le calme et le sang-froid reprenant le dessus, elles disparurent complètement. (pages 135-36.)

« Elles disparurent complètement », ose affirmer M. Meister. Or n'avons-nous pas lu, encore ces jours-ci, dans les journaux allemands les plus répandus, des récits d' « atrocités roumaines » dans la Dobroudja et le gouvernement royal de Bucarest n'a-t-il pas été obligé de démentir l'odieuse affirmation que la population civile de Valachie combattait avec les troupes régulières ? Dès le début de la guerre la presse allemande a été remplie de récits mensongers ou tendancieux, et ce n'étaient pas là des inventions dues à la fantaisie de quelque rédacteur de l'arrière : c'est dans les états-majors mêmes que naissent les légendes et les calomnies ; elles sont communiquées aux journalistes accrédités auprès des armées en campagne qui répètent servilement ce que leur dictent les officiers.

Cette méthode poursuit un double but. En parlant de l'attitude hostile de la population civile, en décrivant d'imaginaires méfaits de francs-tireurs, on exaspère la brutalité naturelle du soldat allemand et on le pousse à commettre délibérément des actes de cruauté. Le soldat allemand est « si bon, si doux, si *gemüthlich*, tellement civilisé et honnête » que, si on ne le secouait pas un peu, il se laisserait aller à son bon naturel et ferait la guerre avec trop de modération. Une fois que les excitations ont produit les résultats qu'en attendaient les

grands chefs militaires, un démenti savamment rédigé vient témoigner devant le monde de la bonne foi allemande : « Les récits que nous avons publiés étaient exagérés... L'ennemi s'est mieux comporté qu'il nous a semblé aux débuts. » D'autre part, en mettant à la charge de l'adversaire tel méfait contraire au droit des gens, on justifie d'avance les crimes que l'on se propose de commettre. Que de fois n'avons-nous pas trouvé, dans la presse germanique, des récriminations contre des actes répréhensibles, faussement attribués aux alliés? Le « crime » était purement imaginaire. Cependant, quelques jours plus tard nous pouvions constater qu'il était effectivement commis, mais à notre détriment et par les armées ennemies. . . . .

Les aveux de M. Aloïs Meister sont extrêmement précieux. Ceux de M. Switalski ne le sont pas moins. Ce « psychologue » s'applique à démontrer que le « récit de cruauté » est l'accompagnement inévitable de tous les faits de guerre. « La constatation de cruautés est au fond une affaire d'*appréciation*. »

Le « Barbare allemand », écrit-il, ne saurait se livrer partout et toujours qu'à des atrocités. Pour la foule crédule et affolée, dans le pays ennemi, cette conviction existe déjà *a priori* ; elle est en outre systématiquement entretenue par la légèreté coupable des autorités officielles (*sic*). Donc chaque action des soldats allemands éveille au premier abord la méfiance pour le moins. Si cette action donne quelque prise à une interprétation défavorable, le fait le plus insignifiant, immédiatement défiguré, prend de monstrueuses proportions. Des mesures nécessitées par les dures obligations de la guerre ne sont pas distinguées d'abominations véritables ; et si par hasard des soldats se rendent réellement coupables de quelques exactions, comme il arrive forcément dans une armée de plusieurs millions d'hommes, même en dépit de la plus sévère discipline, alors la haine de l'adversaire aux aguets s'en empare avec transport, pourrai-je dire, car c'est la confirmation attendue d'une idée depuis longtemps nourrie. Avec de pareilles dispositions de la foule, comment résister à la tentation d'attribuer à l'adversaire des actes de cruauté, afin d'exciter les masses, par ce moyen regrettable, à des actes utiles aux yeux des calomniateurs ? Nous avons fait la même expérience à l'est de l'Allemagne. Là, les Russes étaient les envahisseurs méprisés, mais redoutés aussi. Des abominations ont bien eu lieu effectivement, et même — nous pouvons l'affirmer en toute tranquillité et sans forfanterie — dans une mesure absolument inimaginable chez nos soldats (*sic*). Pourtant, les récits sauvages dont notre province

frontière fut alors inondée portaient le masque d'une grande exagération. Le calme et la réflexion revenus, les enquêtes officielles constatèrent que les chefs de l'armée russe, surtout lors de la première invasion, s'étaient efforcés de maintenir une discipline rigoureuse, et que les meilleurs régiments russes avait eu à cœur de se conduire convenablement (pages 163-64).

Cet hommage inattendu à l'armée russe n'a naturellement d'autre but que d'obtenir les circonstances atténuantes au bénéfice des armées allemandes. Les Allemands ayant menti en accusant nos alliés de méfaits dont ceux-ci ne se sont pas rendus coupable, M. Switalski voudrait nous faire dire que nous aussi, nous avons exagéré quand nous avons dénoncé à l'indignation du monde les incendies de Louvain, les massacres de Gerberviller et de Sermaize. Le tôn humble et doucereux qu'il prend pour faire accepter ses hérésies enveloppées de réticences ne trompera personne sur le dessein que poursuit le « psychologue » : innocenter l'Allemagne des crimes dont elle portera la responsabilité jusqu'à la fin des jours.

§

Vaut-il la peine, après ce rapide aperçu, de poursuivre l'analyse de l'ouvrage publié par les catholiques allemands ? Nous avons dit qu'à côté des études qui se rattachent directement aux événements actuels, il contient des chapitres qui prétendent appartenir au domaine de l'histoire, de la littérature, de la philosophie. Il s'agit de présenter, sous un jour favorable, le rôle de l'Allemagne dans le monde et de montrer la part énorme qu'elle a prise dans l'élaboration de la civilisation générale de l'Europe. En faisant étalage de leur savoir, nos érudits veulent nous faire croire qu'ils ne sont pas des barbares et que la guerre ne leur a pas fait oublier les grands problèmes de l'humanité. Ne nous laissons pas démonter par tout ce galimatias. Pour y mettre de l'ordre, pour ramener chaque chose à sa valeur propre, un volume tout entier ne suffirait pas... Ce sera la tâche des cinquante années qui suivront la paix de ramener à sa juste valeur le formidable bluff du germanisme. Que l'Allemagne ne s'imagine pas que nous la laisserons exploiter avec quiétude la situation intellectuelle et morale que, grâce à nos défaillances, elle est parvenue à se créer depuis la fin du XVIIIe siècle. Avec son hégémonie politique

prendra fin également sa réputation de « peuple des penseurs et des poètes. »

Justement un des articles du recueil (n° 65) s'intitule *Hégémonie allemande ?* Le point d'interrogation a été ajouté par l'auteur, M. Hermann von Grauert, « docteur en philosophie, conseiller aulique intime, professeur à l'Université de Munich, docteur honoraire de l'Université de Louvain, membre titulaire de l'Académie de Munich et membre de l'Académie des Arcadiens de Rome ». Excusez du peu ! M. de Grauert ne veut pas permettre que l'on accuse l'Empire allemand de vouloir exercer l'hégémonie politique en Europe. Il s'applique à démontrer que les tentatives de domination universelle, depuis la fin du Saint Empire romain germanique, ont toujours été éphémères et que ce n'est pas de cela du tout que rêvait l'empire allemand. Mais il faudrait d'abord s'entendre sur le mot « hégémonie ». Les peuples de la Grèce se la disputaient, de même que la Prusse et l'Autriche se la sont disputée en Allemagne. De fait, le nouvel Empire, créé par Bismarck, l'a possédée pendant un quart de siècle. Le Congrès de Berlin, en 1878, a été l'affirmation la plus éclatante de cette situation qui n'a commencé à être entamée que quand l'Alliance franco-russe donna ses premiers résultats. C'est précisément au moment où l'Allemagne a senti qu'elle rencontrait des obstacles à sa volonté de domination (ce qu'elle appelle son « droit de respirer ») qu'elle s'est mise à intensifier sa préparation militaire, pour être à même de déchaîner la guerre lorsque les circonstances lui paraîtraient le plus favorables.

M. de Grauert nie l'influence des pangermanistes dans son pays. Il ignore tout ce qui a été écrit depuis un quart de siècle en faveur d'une expansion territoriale de l'Allemagne : à vrai dire, certains publicistes ont bien essayé de déterminer une communauté de race entre tous les peuples d'origine germanique, mais ces tentatives n'ont rien de politique. De même, quand Guillaume II proclame « l'union plus étroite entre les Allemands vivant hors de l'Empire lui-même », cette union « n'a pas le moindre caractère politique ; il s'agit là uniquement d'une active coopération intellectuelle et d'un échange occasionnel de biens économiques ». Nous nous trompons donc complètement quand nous prêtons à ces innocents passe-temps des mobiles qui pourraient mettre en danger notre sé-

curité nationale. Pour démontrer combien il est de bonne foi, M. de Grauert avoue qu'il ne connaît pas les écrits de Joseph Ludwig Reimer, cités par M. Eugène Griselle dans le *Bulletin de propagande à l'étranger* (nº 2 du 1er août 1915), d'après la brochure de M. Paul Verrier, *la Folie allemande*. M. Reimer est un vulgarisateur ; son ouvrage *Ein pangermanisches Deutschland*, publié en 1905, résume les visées des *Alldeutsche*, telles qu'on les trouve affirmées dans d'innombrables écrits qui tous tendent à donner à l'Allemagne une situation prédominante dans le monde. M. Verrier le mentionne dans un petit travail qui n'a nullemeut la prétention d'épuiser le sujet. Il aurait tout aussi bien pu se documenter dans les volumes de Paul Rohrbach, Fritz Bley, Ernst Hasse, Friedrich Lange ou Otto Richard Tannenberg. Mais M. de Grauert pousse un cri d'allégresse : Reimer lui est inconnu, donc le pangermanisme n'existe pas ! Il est pourtant professeur d'histoire et, s'il connaît mieux le passé que le présent, il se souvient peut-être de ce que Leibnitz écrivait à M. de Greiffencrantz au sujet des « anciens droit de l'Empire sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence et l'Italie (1) ». Voilà du pangermanisme qui ne date pas d'hier !

Les revendications territoriales de l'Allemagne sont permanentes. Chaque fois que l'Europe a la faiblesse de lui lâcher la bride, elle trouble, par ses ruades, le pacifique développement de ses voisins. M. Jacques Bainville, dans sa définitive *Histoire de deux Peuples*, a souligné la devise du roi Henri II : « Tenir sous mains les affaires d'Allemagne en aussi grande difficulté qu'il se pourra. » C'est pour nous une nécessité vitale que d'arrêter dans leur germe les ambitions allemandes, aussitôt qu'elles visent à s'affirmer au dehors. L'Allemagne n'est inoffensive que quand elle est repliée sur elle-même.

M. de Grauert prend un air modeste pour nous dire que l'Allemagne n'a jamais visé à l'hégémonie, mais il attend néanmoins le jour « où s'élèvera une Europe centrale puissante et dominante qui dictera au monde les bienfaits de l'esprit et de l'idée allemande ».

Est-il besoin d'ajouter qu'il ne s'agit point ici d'une domination despotique et arbitraire des Allemands ? Dans la Confédération de

(1) Leibnitz, *Werke*, éditition Onno Klopp, t. VI, p. 448.

l'Europe centrale à fonder, Allemands, non-Allemands, Magyares et Slaves jouiront pleinement de droits identiques. L'Autriche-Hongrie restera, comme toujours, un Empire constitué de peuples divers, mais l'Allemagne restera basée sur les fondements d'un Etat plutôt national.

Dans cette nouvelle Confédération politiques des Puissances centrales, il n'y aura jamais place pour une hégémonie mondiale allemande (p. 385).

La Belgique et la Pologne font actuellement l'expérience douloureuse des bienfaits de cette nouvelle organisation, fondée sur le droit du plus fort. La férule allemande se charge de leur inculquer les principes de ce *Mitteleuropa* qui veut s'arroger le droit de dicter la paix au monde et dont le triomphe équivaudrait à un abaissement général de la civilisation en Europe.

HENRI ALBERT.

UNE FIGURE DE « GRAND AMATEUR »

LE COMTE ISAAC DE CAMONDO

—

Au-dessus du fretin des « amateurs » de petite qualité dont les uns font concurrence aux marchands de tableaux, tandis que d'autres bornent modestement leur ambition à collaborer avec eux, — et sans parler non plus de certaines figures tout à fait exceptionnelles, comme ces Chocquet, ces de Bellio, ces Caillebotte, ces Doria et ces Rouart (pour ne citer que des morts), qui aiment vraiment pour leur compte les œuvres qu'ils achètent, — il existe ce qu'on pourrait appeler une « élite » d'acheteurs qui, malgré leur indifférence invincible pour les arts, se croient cependant tenus de les protéger, — ne serait-ce que pour affirmer leurs millions, ou pour se procurer une « réclame » posthume. A cette classe de « grands amateurs » appartenait, par exemple, le fameux Chauchard, qui, pour jouir de ses trésors le plus longtemps possible, avait suggéré à son légataire universel de faire porter (ou même, de préférence, de porter en personne) devant son cercueil, le jour de la fête splendide de ses obsèques, — et jusqu'à l'entrée de sa monumentale fosse,— le plus beau de ses tableaux, — c'est-à-dire, naturellement, celui qui lui avait coûté le plus cher. Et c'est encore à la même catégorie qu'appartenait un autre personnage « de marque » dont il m'a été donné d'entrevoir l'attachante figure : le comte Isaac de Camondo, qui a été lui aussi, après sa mort, comme l'on sait, l'un des bienfaiteurs du musée du Louvre.

Un jour, aux environs de l'année 1910, j'ai vu entrer chez moi le comte de Camondo. Je m'imaginais que le célèbre collectionneur avait été « raccroché » au passage, — si j'ose

m'exprimer ainsi, — par un *Nu* de Renoir qui se trouvait exposé à la vitrine de mon magasin. Mais non! c'était un dessin de Degas qui me valait sa visite. Il considéra donc longuement le Degas, d'un air ennuyé, et, entre deux bâillements, m'en demanda le prix. Pendant que j'enveloppais le dessin, — qu'il avait tout de même fini par acheter :

— Et mon Renoir? — hasardai-je timidement, car M. de Camondo m'en imposait fort avec son « auto ». (Qu'aurait-ce été si, au lieu de cette « modeste » voiture, réservée pour ses visites aux marchands de tableaux, j'avais vu s'arrêter devant chez moi la superbe Mercédès qui lui servait pour aller prendre le thé chez les premiers sujets de notre Académie Nationale de Musique?)

En même temps que je lui adressais ma question, j'avais retourné de son côté le chevalet qui supportait le *Nu* de Renoir. M. de Camondo recula de deux pas :

— Si votre Renoir était plus jeune, me répondit-il, peut-être pourrions-nous le guérir de son excès de couleur, et lui apprendre à dessiner; mais lorsqu'un peintre, à soixante ans bien sonnés, dessine un bras comme ça, une cuisse comme ceci... et regardez-moi la couleur de ces joues !....

Du bout de sa canne, il indiquait des parties de la toile.

— Et puis savez-vous ce qui manque encore à Renoir, en plus du dessin? La *tradition*! On sent bien que cet homme-là n'aime pas le Louvre! Ce n'est pas comme son homonyme, le dessinateur Renouard, que j'ai rencontré, l'autre jour, au Musée, en contemplation devant un Holbein !

Je me trouvais précisément, par hasard, avoir chez moi un fusain de ce Renouard-là. On juge de l'empressement avec lequel je le présentai à mon visiteur, avant de lui montrer d'autres dessins de Degas qu'il avait désiré voir.

— J'ai déjà d'autres Degas, beaucoup plus importants, me dit M. de Camondo en regardant avec attention le Renouard, et en se remettant à bâiller.

Mais, cette fois, la comédie ne prenait plus : ce bâillement était trop le frère jumeau de l'autre ! Il y avait bien la mention du nom de Degas, qui m'étonnait un peu ; mais, d'autre part, je constatais sur les mains de M. de Camondo un léger frémissement qui me prouvait, sans erreur, que le dessin l'attirait. Je voyais déjà le Renouard vendu.

— Ce *Camérier du Pape*, ce n'est pas de Degas, mais du Renouard qui sait dessiner ! insinuai-je.

Le bâillement s'arrêta net, et le visage de M. de Camondo se revêtit d'une expression pleine de sévérité. Malgré la signature de l'homonyme de Renoir au bas du dessin, — comme aussi malgré le sujet de celui-ci, — évidemment il l'avais pris pour un Degas !

Comprenant combien il était urgent de changer de conversation, je demandai à M. de Camondo s'il avait toujours goûté l'impressionnisme.

— Oh ! non certes, répondit-il. De vieilles traditions de famille avaient fait de moi, dès ma jeunesse, un classique à tous crins. Maintenant encore, je n'arrive pas à me défaire tout à fait de mon admiration pour certaines œuvres de nos pères, telles que nos grandes cathédrales, et même les plus humbles de nos églises gothiques. Combien de fois, par exemple, en allant avec mon ami Frantz Jourdain contempler son exquise construction de la Samaritaine, je me suis instinctivement arrêté, malgré moi, devant cette chose bien pauvre et bien inconnue qu'on appelle Saint-Germain-l'Auxerrois ! Frantz Jourdain avait beau me pousser par le bras pour m'entraîner vers sa Samaritaine : mes jambes s'arrêtaient, comme malgré moi, devant la vieille église. Et croiriez-vous que même, après cela, l'art tout moderne de notre ami ne m'en apparaissait que plus beau, avec je ne sais quelle parenté mystérieuse entre ses audaces et les timidités du vieux précurseur anonyme? — Mais, pour en revenir à l'impressionnisme, j'en ai eu la première révélation, il y a quelques années, à la campagne, chez une princesse de mes amies, en contemplant, des fenêtres d'un château Henri II, un effet de soleil couchant sur un étang. J'avais précisément emmené avec moi Frantz Jourdain, à qui j'avais promis depuis longtemps de le présenter à une véritable princesse. Sur ses indications, le premier valet de pied de mon aimable hôtesse apporta un cadre Louis XVI du plus pur style, que l'éminent architecte de la Samaritaine voulut absolument tenir, lui-même, au travers de la fenêtre ; et, en prenant le recul nécessaire, la portion de l'étang découpée par le cadre me fit absolument l'effet d'un tableau impressionniste ! A peu près vers le même temps, j'eus l'occasion de voir, à mon

cercle, une exposition de Besnard, dont l'effet confirma encore en moi celui de ma vision de l'étang.

— Besnard ? ne pus-je m'empêcher de murmurer.

— Un vrai génie ! reprit M. de Camondo. Un « grand moderne », comme le disait, l'autre jour, je ne sais qui dans un livre. Et c'est par lui que je suis arrivé à Monet, comme j'ai commencé par aimer Saint-Saëns avant de comprendre Wagner. « On ne parvient pas à la Mecque en un jour », comme disait le proverbe turc de mon enfance. Il est vrai qu'une fois entré dans l'impressionnisme, je m'y suis installé, et n'éprouve plus le besoin d'en bouger ; mais encore faut-il que l'impressionnisme lui-même reste de la peinture, et il n'y a pas de peinture sans dessin !

M. de Camondo n'était pas seul à mésestimer mon *Nu* de Renoir. Un autre amateur, M. S..., qui se vantait d'avoir été l'un des premiers à savoir apprécier Renoir, ne me disait-il pas devant cette même toile :

— Si j'avais en trop les 500 francs que vous demandez pour cette « cochonnerie », avec quelle joie je vous les donnerais, pour avoir la satisfaction de la jeter au feu ! J'aime tant mon ami Renoir qu'un mauvais Renoir comme celui-là me fait autant souffrir que si j'en étais moi-même l'auteur !...

Pour en finir avec ce *Nu* de Renoir, j'ajouterai qu'il appartient aujourd'hui à Rodin.

— Un chef-d'œuvre ! — ne manque jamais de dire le sculpteur, quand il le laisse admirer à de rares privilégiés. Et il ne manque pas non plus de faire observer que le dessin y est encore plus solide, plus vivant et plus admirable que la couleur.

En jurant qu'il ne pourrait jamais avoir des Renoir chez lui à cause de ce manque de dessin et de tradition, M. de Camondo oubliait qu'il existe un proverbe, — mais non pas d'origne turque, — qui défend de dire : « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau ! » — Le fait est qu'il arriva bientôt un moment où l'art de Renoir commença, lui aussi, à l'inquiéter.

Il ne s'agissait plus de déterminer si Renoir savait ou ne savait pas dessiner, s'il manquait ou non de style, mais bien si une collection d'impressionnistes pouvait être complète sans des Renoir. Il faut rendre cette justice à M. de Camondo :

il savait, au besoin, faire sacrifice de ses goûts personnels, quand il reconnaissait que certains noms étaient indispensables à une grande collection. Il alla même plus loin, en ce qui concernait la peinture de Renoir ; car je fus témoin de ses efforts pour tâcher d'y prendre vraiment intérêt.

— Je finirai par acheter quelques échantillons de ce que ce Renoir a fait de plus fou ! déclarait-il un jour à un de ses familiers.

Le comte expliqua son plan :

— Si je parvenais, avec le temps, à regarder ce vitriol en face, je pourrais ensuite digérer n'importe quoi !

Les Renoir « fous » furent donc achetés ; ils sont même aujourd'hui au Louvre. Mais M. de Camondo ne parvenait toujours pas à « digérer » leur excès de couleur...

— Si vous essayiez, lui insinuai-je un jour, d'une autre tranche de l'œuvre de Renoir ?

— Mais pas des 1896, ni des 1900 ! — s'écria M. de Camondo, au risque de me laisser supposer qu'il confondait ces années de la vie de Renoir avec des dates d'émissions ou des noms de crûs fameux.

Je lui suggérai un magnifique « 89 », le *Portrait de Madame de Bonnières.*

— Je ne veux pas non plus des 89, car c'est, en plein, l'époque « aigre », cette époque dont un célèbre critique d'avant-garde a dit si justement : « Ces Renoir-là sont des fruits qui n'arriveront jamais à maturité. » Enfin, tant pis ! J'ai décidé d'avoir des Renoir. Trouvez-moi donc de bons 70, ou même tenez ! des 65, — des Renoir femme, bien entendu ! Mais faites attention à la bouche et aux mains ! Pas de ces mains de cuisinière, comme il aime à en faire ! Et attention aussi à la robe, et soignez bien, dans votre choix, le côté *morbidesse !* Il va de soi, n'est-ce pas, que ce ne devront pas être des Renoir trop Renoir ! Ayez toujours présent à l'esprit que ce sera pour être donné au Louvre, plus tard ! Je ne vous empêche même pas de descendre jusqu'aux 1860 ! Ce que je veux avant tout, c'est un peu de dessin, autant qu'on peut en trouver chez Renoir...

— Je connais, fis-je alors, un 1858 de Renoir d'un fini extraordinaire, le premier tableau qu'il ait peint !

— Un Renoir femme ? demanda le comte avec empressement.

— Non ! un Renoir nature morte !

— Pas de nature morte ! Je viens encore de refuser un *Poisson* de Manet. Il n'y a presque plus de place dans ma salle à manger !

Le Mécène reprit :

— Vous ne pourriez pas apprendre habilement de Renoir, s'il n'existe pas, de sa bonne époque, un nu de grande dame ? Je sais bien que ces dames du Faubourg ne sont pas toujours...

— Très appétissantes, à l'état de nudité ! allais-je continuer étourdiment, lorsque M. de Camondo ajouta, à temps :

— D'un abord facile ! Et cependant, reprit-il, je me suis laissé dire que Renoir avait réussi jadis à se faire recevoir chez un parent des Rothschild ! Il était là en plein Faubourg Saint-Germain !

Puis, s'interrompant :

— Vous avez quelque chose à me dire ?

En effet, j'avais ouvert la bouche, mais non ! je n'osais pas ! Enfin, profitant de la permission :

— Ne pourrais-je pas, murmurai-je, vous soumettre des œuvres de jeunes d'aujourd'hui ?

M. de Camondo (avec un sourire de pitié) :

— Je vous vois venir ! Et vous n'êtes pas le seul, allez ! Tout le monde semble s'être donné le mot pour me répéter sans cesse : « Puisque vous recherchez, de préférence, les œuvres de jeunesse des grands peintres, pourquoi n'achetez-vous pas aussi des œuvres de peintres jeunes actuellement ? —On devrait pourtant savoir que je ne puis pas admettre dans mes galeries des œuvres encore discutées !... Je sais bien ce que vous allez m'objecter : « Et la *Maison du Pendu* de Cézanne ? » Eh bien ! oui, là, j'ai acheté une œuvre qui laissait encore des doutes à tout mon entourage ! Mais j'étais couvert ; je n'avais cédé que devant une lettre autographe de Claude Monet, qui m'avait donné sa parole d'honneur que cette toile était destinée à devenir célèbre un jour. Et cette lettre, je la garde dans une petite pochette, en vrai cuir de Russie, clouée derrière la toile. De cette façon, si quelqu'un de mal intentionné allait jusqu'à me soupçonner d'avoir aimé

la *Maison du Pendu*, je pourrais, sur le champ, me retrancher derrière Monet !

(Ajoutons que, plus tard, le comte de Camondo, désormais certain de ne pas s'être trompé, et voyant les fortes sommes que mettaient, sur les Cézanne, des amateurs éprouvés, en acheta cependant quelques autres encore. Il en aurait acheté bien davantage, une fois en train : mais il savait que, chez Cézanne, la « valeur marchande » allait surtout au « naturiste-mortier », — comme il disait, — et l'on a vu déjà que, d'accord en cela avec la majorité de ses contemporains, il estimait qu'un tableau de nature morte était fait uniquement pour décorer une salle à manger. Or sa salle à manger, — comme on l'a vu aussi, — était déjà presque pleine de natures mortes d'autres peintres.)

M. de Camondo s'apprêtait à sortir; soudain, il se retourna :

— Tout de même, dit-il, je veux faire quelque chose pour vos « jeunes » ! Comme ils adorent Renoir, je vous permets de répandre le bruit que je vous ai autorisé à me montrer des Renoir !

— J'ai déjà dit aussi que vous aviez acheté un petit Degas.

— Oh ! il ne faut jamais dire, sans mon autorisation, les achats que je fais ! Vous ne voyez donc pas que tout le monde a les yeux fixés sur moi, et qu'à chaque fois que j'achète une peinture, ça fait monter l'œuvre du peintre, et me gêne moi-même pour mes acquisitions ultérieures ?.. Car ces marchands d'aujourd'hui sont d'un « sémitisme »... ! Mais si vous êtes bien discret, et que vous me promettiez de ne pas traiter en Arabes les gens que je vous conduirai, je vous amènerai, un jour, mon ami M. C... Celui-là est un grand amateur de Renoir.

M. de Camondo était de parole ; il arriva un jour chez moi avec un gros homme qui avait l'air d'un sous-chef de rayon à la Samaritaine, et qui n'était autre que le riche M. C... Il portait une lunette en bandoulière.

Les deux collectionneurs rencontrèrent chez moi un « confrère », le roi Milan de Serbie, qui était entré au magasin, attiré par une *Plaza de Toros* de Gustave Colin.

— Vous allez aux courses ? s'informa Sa Majesté à la vue de la lunette de M. C... Avez-vous des tuyaux ?

— Cette lunette, répondit M. C..., me sert à examiner les tableaux qu'on me soumet !

Devant une explication aussi imprévue, le roi Milan faillit rester stupide.

— Voilà ! continua M. C... En regardant la toile par le gros bout de la lorgnette, je rapetisse, il est vrai, l'objet, mais je juge mieux du dessin, et l'on ne saurait jamais prendre assez de précautions, de manière à ne pas être trop volé quand le moment sera venu de réaliser !

— Vous songez à une vente de vos tableaux ? s'enquit M. de Camondo.

— Je serai peut-être amené à la faire au moment du mariage de ma fille ! J'ai bien de quoi doter la chère enfant, si elle épouse un duc, ou même, à la rigueur, un prince ; mais pas assez si l'amoureux se trouve être un fils de roi ! — poursuivit M. C... sans prendre garde à la grimace qui se dessinait involontairement sur la placide figure du roi Milan. — J'ajouterai d'ailleurs que, dans ce dernier cas, la possession de ma galerie ne me servirait plus de rien, reprit le fastueux M. C... Car vous pensez bien qu'avec une publicité comme celle-là, je n'aurais plus besoin d'exhiber des Renoir et des Rembrandt pour avoir du monde à mes jours de réception !

Avec une curiosité qui ne laissa pas de me surprendre après la grimace dont j'ai parlé tout à l'heure, le roi Milan s'enquit discrètement de l'âge de la jeune héritière.

— Hélas ! répondit M. C..., la petite mignonne n'a pas encore fait ses dents ! Vous voyez que je n'ai pas fini de collectionner !

§

En contraste avec l'idée que M. de Camondo se faisait de Renoir, je ne résiste pas à la tentation de mentionner la parole d'un brave homme de paysan qui entra un jour dans mon magasin, attiré par un *Bouquet de Fleurs* de Renoir.

— C'est-y bien fait, ces fleurs ! me dit-il. Elles sont parlantes !

Et il me demanda ce que « l'artiste » prendrait pour lui peindre « une enseigne sur place ».

— Et je nourris pendant tout le temps du travail ! ajouta-t-il...

Ai-je besoin de dire qu'aujourd'hui encore, les compliments les plus enthousiastes des « collectionneurs » ne valent pas, pour Renoir, le souvenir de ce naïf éloge que je lui rapportai ?

AMBROISE VOLLARD.

BLESSURE

Dans la voiture longue,
longue comme un cercueil,
un grand cercueil pour deux personnes,
j'étends mes membres fatigués,
heureux de ce repos forcé,
et je me fais immobile
tant que possible
pour éviter à ma cuisse blessée
la déchirure vive des secousses.

Derrière moi, sa tête
près de ma tête,
un autre soldat est étendu.
C'est à la jambe aussi qu'il est blessé,
mais sa douleur est plus aiguë
et sa blessure plus cuisante que la mienne,
car depuis une heure il n'a cessé
de crier et de plaindre.

Et je m'estime heureux de pouvoir encore,
étendu les deux mains sous la nuque,
jouir de la beauté du ciel : ombre et or.

C'est tout ce que je vois de la campagne :
à droite, à gauche quelques crêtes d'arbres
qui l'accrochent d'un geste hardi,
et rien que les étoiles toujours les mêmes, pensives

et qui par moments tournent, tournent,
comme entraînées par mes pensées
virant en troupes.

Comme tout s'est passé simplement :
ce ne fut pas dans l'orgueil d'un assaut,
ni dans la hâte inquiète d'un repli ;
non ce fut vers les midi,
à l'heure vide du repos,
sans bataille, — au hasard, — bêtement.

Et sous les rafales d'obus inexpliquées
il a fallu attendre isolé,
le corps en sang, passif,
avec seule
l'angoisse du choc définitif.....
Ainsi des heures.....

Ce ne fut même pas douloureux :
un choc comme un coup de bâton,
et, ne fussent le sang et la paralysie,
je ne croyais certes qu'à des contusions.

Maintenant on m'emporte sur cette route
qui passe, paraît-il, près des lignes ennemies.
Les infirmiers ont peur de balles sur la route,
car l'ennemi, dit-on, tire sur les blessés.
Ils en causent à voix basse, à mots pressés.

Et je regarde les étoiles
qui tournent avec fureur...
au loin, soudain, des voix
exaltées, impérieuses, en clameur,
l'appel rouge d'un clairon...
Délirante la clameur monte,
grandit, sauvage et fière et libre :
c'est la joie française qui se rue,
c'est la joie française qui étreint

de ses bras éblouissants de force
le monstre qui dévale aveugle et vain.....

Et je ne suis plus sur cette route
qu'une pauvre chose immobile,
inutile,
qu'on emporte.

JUSTIN FRANTZ SIMON.

DE LA PARTICULE « DE »

ET

DE LA PARTICULOMANIE

—

Le *de* que l'on ajoute à son nom inconnu
Qui, sans cet ornement, paraîtrait un peu nu.
SATIRES DE LOUIS PETIT (1686).

Il n'est pas de pays où l'égalité ait été aussi férocement réclamée qu'en France ; il n'en est point où elle soit aussi difficilement supportée.

Aussitôt qu'il le peut, dès qu'il a quelque renommée ou fortune, le Français tâche à s'évader, par quelque moyen que ce soit, de cette égalité qui lui pèse ; il s'extermine à se différencier de ceux qui, hier encore, étaient ses compagnons ou ses amis.

Un de ces moyens, le plus couramment employé, est celui qui tend à donner couleur de noblesse à une humble origine, soit en adjoignant à son patronyme une particule (1), soit en le faisant suivre d'un nom de lieu, soit en couronnant un jour le tout d'un tortil de baron ou des neuf perles comtales. Jamais les « cabinets généalogiques », les « collèges héraldiques » ne firent autant d'affaires qu'aux temps qui précédèrent la guerre ; jamais ne furent autant mis à contribution l'Armorial de d'Hozier ou les trésors des Archives. Les La Chesnaye-

(1) Il est même certaines personnes auxquelles cette guerre laisse encore assez de liberté d'esprit pour qu'elles ne retardent point à présenter au ministre de la justice cette requête que nous trouvons dans le *Journal officiel* du 11 août 1916 :

« Martin, *dit* Neuville (Gaston Charles), a adressé une requête à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, en vue de supprimer de son nom actuel celui de Martin et de transformer le *dit* en *de*. »

Desbois, les Vitton de Saint-Allais, les marquis de Magny, dont on a pu dire équitablement qu'ils avaient fait plus de nobles que tous nos rois, ont trouvé des continuateurs qui les valent et se chargent, en un tournemain, de décrassser le plus crasseux des manants (1). Une fois le nouveau nom trouvé, porté quelque temps, l'aspirant-noble allègue, devant le Bureau du Sceau, de la « possession d'état » qui vaut titre — surtout en l'occurrence ! — trouve des référendaires, des avocats *ad hoc* qui défendent sa cause, la gagnent; et, un beau jour, après le débours de quelques négligeables billets bleus, notre homme s'appelle légalement M. de X... ou X... de Z... Le tour est joué, et la noblesse française compte un membre de plus — dont on se moque quelques années, puis qu'on finit par accepter.

L'Etat des personnes qui ont fait modifier leur nom patronymique, publié en 1904 par M. C. de Saint-Marc, est, à ce propos, une des lectures les plus édifiantes que l'on puisse faire — et cependant c'est un document bien incomplet (2) pour ne parler que de la période qu'il embrasse (1870-1904) — et simplement au point de vue de la concession du nom à particule.

Une des choses qui ont le plus contribué à maintenir la noblesse depuis cent ans, — écrit le vicomte d'Avenel dans *Les Français de mon temps*, — ce sont les usurpations dont elle a été l'objet de la

(1) Voici le modèle d'une discrète circulaire imprimée, émanant d'une de ces officines spéciales sur lesquelles nous aurons occasion de revenir dans la seconde partie de cette étude :

Cherchez et vous trouverez.
CABINET DE M. X..., GÉNÉALOGISTE DIPLOMÉ
(*Quinzième année*)

« Monsieur,

« Malgré l'avènement de la démocratie et le succès des doctrines égalitaires, un titre de noblesse constitue de nos jours, autant et plus qu'autrefois, une supériorité, une force, un moyen de parvenir ; un titre ouvre bien des portes et surtout bien des cœurs.

« Je me charge de trouver dans votre ascendance une trace de noblesse qui vous permettra de relever votre titre familial. Aucun obstacle ne nous arrête : *nous trouvons toujours*.

« Si cette offre nous intéresse, nous serons heureux de nous entendre verbalement avec vous, etc... »

Célérité. Discrétion.

(2) Un exemple assez notoire pour le prouver : le procès Bretonneau-Clary, plaidé en février 1891. Un M. Bretonneau, qui avait l'extrême honneur d'être le fils légitime du grand docteur Bretonneau, le maître de Trousseau, demanda aux tribunaux la permission de substituer à ce nom illustre, mais, hélas ! plébéien, celui, plus sonore, de vicomte Clary, le comte Clary, ancien chambellan de Napoléon III, étant son père adoptif. M. Waldeck-Rousseau gagnait ce procès.

Or, c'est en vain que vous chercheriez dans les tablettes de M. de Saint-Marc cette substitution de nom. Vous ne la trouveriez pas plus que celle de M. Dulac en Du Lac de Beaujon ; de M. Vimal en Vimal de Fléchac (octobre 1890) ; de M. Barbier en Faulcon de la Parisière (janvier 1891) : de M. Chabaud en Chabaud de la Guillanche ; de M. Frisch en Frisch de Fels (comte du Pape).

part de la bourgeoisie riche et distinguée qui a continué, comme elle le faisait sous l'ancien régime, à transformer son nom pour le rendre plus euphonique. L'accession d'un grand nombre de Duponts, de Colins, de Thomas, devenus Colin de Beausemblant, Dupont de Vertséjour et Thomas de Vieuxpont n'a été ni beaucoup plus générale, ni beaucoup plus irrégulière que jadis. Quelques-uns, gens méticuleux, ont cru devoir authentiquer ces additions par acte officiel d'un des gouvernements qui se sont succédé jusqu'à 1870 (*et après*). La plupart se les ont octroyés à eux-mêmes et les ont sanctionnés, à la génération suivante, en les introduisant dans l'état civil de leur postérité...

Après trente ou quarante-ans de possession d'état, si les choses ont bien marché, si l'on a noué de belles relations et contracté quelque bonne alliance, quoi de plus naturel que de passer comte ou marquis? C'est presque rendre service à ses amis que de se hausser à leur niveau ; au surplus, n'est-ce point tellement dans l'usage que la discrétion passerait presque ici pour le désir de se singulariser!

L'important dès l'abord, comme on le voit, est — quand on ne veut pas tout de *go* entrer dans la noblesse par l'entremise un peu trop voyante du Vatican — d'adjoindre à son nom plébéien, devant ou derrière, cette petite préposition dont aucun mot français n'a eu la fortune : « cette toute petite préposition faite d'une syllabe sourde, j'ai nommé le *de*, pour lequel des générations d'hommes firent des actions d'éclat et même des bassesses, des chefs-d'œuvre et même des faux... ce mot magique qui donne du lustre aux noms les plus ternes » — comme l'a dit, de façon pertinente et fort exacte, M. Jean de Bonnefon.

Nous nous proposons en ces modestes pages de montrer, de détailler les nombreuses manières d'acquérir ce *de* tant convoité ; — mais avant de passer à l'examen de ces moyens, nous étudierons la transformation, ou plutôt l'évolution *nobiliaire*, depuis son obscure naissance jusqu'à son épanouissement triomphal, de cette même particule à laquelle fut dévolu un si surprenant destin.

A la vérité, on ne trouvera dans cette première partie rien de bien original ou rien de bien nouveau. Tout a été dit sur ce sujet depuis quelques centaines d'années qu'il vint à des Français l'idée de se distinguer de leurs compatriotes par l'addition d'une syllabe devant leur nom. De fort savants historiens ou paléographes y ont épuisé leur encre sans cepen-

dant épuiser la question et l'on formerait une importante bibliothèque avec les doctes ouvrages issus de leurs veilles (1).

Notre seul et mince mérite, si tant est qu'il y en ait un, est d'avoir, dans ces nombreux ouvrages, colligé les documents les plus péremptoires, les remarques, les matériaux qui nous paraissaient les plus intéressants — et c'est pourquoi, bien souvent, surtout dans la première partie de cette étude, d'impressionnantes citations remplaceront honnêtement notre humble prose. Nous avons conscience d'avoir essayé d'apporter quelque méthode scientifique dans un sujet où l'on ne met généralement que de la passion, en tâchant de notre mieux à discerner les raisons philologiques et psychologiques pour lesquelles une modeste préposition a fait tant de brui par le monde, motivé tant d'injures, de duels, de faux, de jugements, de condamnations, créé tant d'heureux, légitimé tant d'amertumes et de rancœurs.

I

Aux xe et xie siècles, le régime féodal se trouvait à peu près établi. Pour distinguer les gens les uns des autres, en ce temps où la domination de l'Eglise imposait à toute la chrétienté des noms de saints, les clercs imaginèrent, en ce qui concernait les chefs ou seigneurs, de faire souvent suivre leur prénom du nom de leur fief, précédé de *dominus* ou de *miles* suivant que le possesseur était suzerain ou vassal.

C'est ainsi qu'on peut lire parfois dans les chartres qui nous restent de cette époque: *Johannes Dominus Calvimontis* *Renierus miles de Calvimonte.* Un peu plus tard, on retrancha le *dominus* ou le *miles*, et l'on écrivit simplement : *Johannes*

(1) Voici les noms et les ouvrages de quelques-uns de nos principaux devanciers : La Roque, *Traité de l'origine des noms* ; Pierre Palliot, *la Vraie e Parfaite Science des Armoiries ;* Le P. Anselme, *Histoire de la Maison Royal de France ;* Tabourot, Seigneur dès Accords, *Bigarrures et Touches* ; Natalis d Wailly, *Eléments de Paléographie ;* Paulin Paris, *De la Particule dite nobiliaire ;* Edouard de Barthelemy, *La Noblesse en France* ; Levesque, *Le Droit nobiliaire français au XIXe siècle* ; De Tardy, *La Particule nobiliaire* ; Barbie de Felcourt, *Des titres de noblesse et des noms dits nobiliaires* ; Lorédan Larchey, *La Physiologie des noms propres* ; Baron de Coston, *Origine, étymolog et signification des noms propres* ; Gourdon de Genouillac, *L'Art Héraldique* P. B. Gheusi, *Le Blason Héraldique ;* Marquis de Magny, *Le Roy d'Armes* Breuil, *De la Particule dite nobiliaire* ; Louis Vian, *La Particule nobiliaire* Vicomte d'Avenel, *Les Français de mon temps* ; De Nimal, *Nobles et Noblesse* Delatheuratte et Bardies, *Lettres sur les Armoiries* ; Maigne, *Abrégé méthodique de la Science des Armoiries* ; Jean de Bonnefon, *La Noblesse de France* *les Annoblis de la République*, etc.

de Calvimonte, *Renierus Calvimontis*, Jean et Renier de Chaumont, comme *Jordanus de Insula* pour Jourdain de l'Isle ; *Ademarus de Pictavia* pour Adhémar de Poitiers, et *Aymericus de Rocaforte* pour Aimery ou Aymar de Rochefort.

Bien souvent, au xe siècle, et plus encore au xie les surnoms sont annoncés par les formules *appellatus*, *cognominatus*, *nuncupatus*, *vocatus*, ou *qui vocor*, *qui vocatur*, *qui vocabatur*, etc.

Dans un de ses cours de l'Ecole des Chartes, le savant M. Vallet de Viriville a enseigné que c'était pendant le règne de Philippe Ier, vers 1062, qu'il avait trouvé pour la première fois dans les actes le nom d'un fief ajouté à celui d'un seigneur.

De son côté, M. Natalis de Wailly, dans ses *Eléments de Paléographie*, nous dit que l'exemple fut donné en Languedoc par Guillaume III qui, vers l'an 1030, prit le surnom de Montpellier dont il était le seigneur. « Ce fut également au xie siècle que les nobles commencèrent, dans plusieurs diocèses de Bretagne, à prendre des surnoms qui étaient tirés ou de leurs terres ou de quelques sobriquets ; dans les diocèses de Léon et de Cornouailles, on se contenta, jusqu'à la fin du xiie siècle, de distinguer les personnes d'une même famille en ajoutant à leur nom celui de leur père. » Le même auteur ajoute que ce n'est qu'au xiiie siècle que les surnoms devinrent communs en Bourgogne.

On peut dire que l'usage était loin d'être général ; il variait même beaucoup selon les régions — d'autant plus que tous les chevaliers ne possédaient pas toujours un fief dont ils pussent prendre le nom. Ainsi Montaigne nous raconte que lors de la cour plénière tenu à Bayeux en 1171, « Henry, duc de Normandie, fils de Henry second, roy d'Angleterre, faisant un festin en France, l'assemblée de la Noblesse y fut si grande, que pour passe-temps, s'estant divisée en bandes par la ressemblance des noms : en la première troupe qui fut des Guillaumes, il se trouva cent dix chevaliers assis à table portant ce nom, sans mettre en compte les simples gentilshommes et serviteurs. »

Pour les humbles gens, les documents latins du temps comportent ces génitifs patronymiques : *Petrus Alberti*, Pierre (fils) d'Albert, *Guillelmum Raimundi*, Guillaume (fils) de Ray-

mond, ou *Guillelmus Giraldi*, Guillaume (fils) de Giraud. De là à écrire, en français, Pierre d'Albert, Guillaume de Raymond ou Guillaume de Giraud, il n'y a qu'un pas.

Dans le moyen âge,— lisons-nous au surplus dans le Dictionnaire de Littré au mot *de*, — où les noms de famille n'étaient pas établis et où le nom de baptême était le vrai nom, on distinguait les individus par le nom de leur père : *Petrus Joannis*, Pierre, fils de Jean ; cela se disait dans la langue vulgaire Pierre de Jean ; usage d'où sont venus une multitude de noms propres actuels.

M. de Wailly assure qu'on voyait en France, au xvᵉ siècle, un grand nombre de roturiers qui n'avaient pas de surnoms. Aussi bien, cet oubli se perpétua dans maintes provinces. En 1789, à l'aube de la Révolution, des quantités d'individus ne portaient pas encore de noms patronymiques. Ainsi en était-il des serfs du Jura que la convocation des Etats-Généraux éleva à la dignité d'électeurs. Beaucoup de leurs délégués aux bailliage secondaire de Saint-Claude ne purent être désignés par des noms de famille. Ce qui fait que, le 10 avril, le marquis de Langeron, qui commandait les troupes de Besançon, disait à son supérieur, le marquis de Puiségur : « Pour cette canaille le nom d'un saint, Jean, Pierre ou Paul, suffisait. »

A côté de cela, il faut noter qu'avant la Révolution, il arrivait bien souvent qu'un paysan et son seigneur s'appelassent du même nom de lieu, précédé de la particule (1), suivant le principe, — nous dit M. de Wailly, — que « les vassaux croyaient sans doute faire honneur à leur Suzerain en lui empruntant son nom ; mais, dans la suite, la vanité expliqua cette communauté de nom par des relations de parenté. »

Or, il arriva souvent sous la Révolution que le greffier de mairie, chargé alors de la tenue de l'état civil, obligea le noble à quitter la particule sous le prétexte qu'elle rappelait les temps féodaux, tandis qu'il la laissait au paysan, parce qu'elle indiquait simplement son origine !... En sorte qu'on a pu écrire avec raison que bien souvent la possession d'un *de* pouvait parfaitement servir à prouver la roture !...

(1) « On trouve en général beaucoup de familles infimes portant le nom de haute noblesse qui a longtemps dominé dans une contrée. Ainsi, dans le pays de Rohan, pour ne citer qu'un exemple, il y a une infinité de paysans et de manouvriers s'appelant Rohan. » Ed. de Barthélemy (*La Noblesse en France*). A quoi l'on peut ajouter qu'il y a fort probablement beaucoup de ces Rohan paysans et manouvriers qui sont descendants de bâtards de cette maison.

§

Sous la poussée du jargon celtico-romain dont l'union au dialecte francique forma peu à peu le français, le latin céda le pas, et les noms propres prirent insensiblement la forme sous laquelle nous les connaissons aujourd'hui.

A travers une histoire de mille ans, une quantité de noms de baptême devenus noms propres subirent une extraordinaire déformation. Les recherches d'André de la Roque, d'Eusèbe Salverte, de Lorédan Larchey, de Maigne, nous enseignent, par exemple, qu'Albert s'est transformé en Aubry, Aubery, Aury; Didier (venu lui-même de Déodat), en Dieudonné, Dediet, Diderot, Didelot; Guillaume en Guilhem, Guilaine, Guyot, Wuillaume, Willemin, Willemain; Henri en Henriot, Henriquet; Hugues en Huins, Huart, Huard, Huon, Guignon, Huguenons, Hougnon, Huot, Hugon, Hugonnet, Hugo; Jacques en Jacquot, Jacquet, Jacquelin, Jacquemont, Jacomat, Jacquemin; Jean en Johant, Jan, Janat, Janin, Jeannot, Jeannotin, Hanotin, Hannequin, Hennequin, Hanotaux; Pierre en Perres, Perrard, Perrot, Pierrot, Pierard, Perrotin, Pierron, Perron, Perrin; Nicolas en Nicole, Colart, Collot, Clau, etc...

Après les noms formés par les prénoms, il y eut les noms indiquant une origine, une particularité de lieu ou d'habitation (Dubois, du Mas, Delvalle, de la Haye); rappelant la profession ou le métier (Le Prebstre, Letellier, Le Tonnelier, Le Baillif); provenant de l'aspect général (Le Gros, Legrand, Petit, Lecourt); de la couleur du teint ou du poil (Le Blanc, Lénoir, Le Blond); d'une qualité ou d'un défaut moral ou physique (Lebon, Camus, Le Borgne, Lesot), etc... On peut certainement assurer que tout nom patronymique, quel qu'il soit, n'a été primitivement qu'un sobriquet devenu bientôt un surnom.

Mais ne nous détournons pas de notre sujet, et ne nous préoccupons ici que des noms provenant de noms de lieux, noms à particule auxquels l'ignorance populaire, autant dire générale, a donné inconsidérément force de noblesse.

A ce propos, rien n'est plus juste que cette réflexion de M. Levesque dans son *Droit nobiliaire français au XIXe siècle*:

La terre au moyen âge eut le privilège de nommer les hommes; elle devint l'universelle nomenclature des personnes. Les roturiers

prirent le nom de la glèbe ou terre natale comme les seigneurs celui de leurs fiefs (1).

Il n'y a pas de preuve meilleure et plus illustre de ce qu'avance M. Levesque, que dans le nom de notre grande héroïne nationale. Dans les manuscrits du temps, dans les vieux auteurs, le nom du père de Jeanne, laboureur de son état, s'écrit indifféremment Darc ou d'Arc. Il est plus que certain que sa famille tenait, plus ou moins lointainement, son nom d'un gros bourg, situé à quelques lieues de Domrémy, Arc-en-Barrois, d'où elle était venue pour s'installer dans les Vosges. En 1429, Charles VII permit aux père, mère et frères de Jeanne d'ajouter à leur nom de glèbe le nom noble de *du Lys*, avec pouvoir, pour les femmes, de conférer la noblesse à leurs enfants.

(1) Corroborant ces lignes de M. Levesque, on nous saura gré d'ajouter ici cette page magistrale, qu'on trouve dans les *Lettres sur les Armoiries* de MM. Ad. Delatheuratte et Ch. Bardies (E. Dentu, 1891) :

« Primitivement, alors que tout était ou seigneur ou serf, alors qu'il n'y avait que des maîtres et des esclaves, le nom de famille n'existait pas. De quelle utilité ce nom aurait-il été?

« Les serfs ne formaient qu'un troupeau particulier dans l'enclos seigneurial ; et, de même que le maître d'un troupeau ne distingue pas chaque tête de bétail par un nom patronymique, pas n'était besoin que le seigneur donnât à ses hommes d'autres dénominations que des prénoms. Quand deux serfs se trouvaient avoir le même prénom, on les distinguait soit en rappelant le nom du père : « André, fils de Rénier », — soit en mentionnant une qualité ou, le plus souvent, un défaut physique : « Thibaut dit le Rufin », ou simplement, « Thibaut le Rufin ; Damotte sa femme ; André, Jean dit le Nain et Barthelemy ses fils ; Berthe dite la Reine (Régina) sa fille. »

« Ainsi se passaient les choses tant que le serf restait courbé sous la domination du seigneur de son pays natal. Mais lorsqu'il réussissait à rompre les liens qui l'attachaient à la glèbe, soit qu'il entrât dans les ordres sacrés, soit que, fuyant la main de fer de son seigneur, il gagnait un lieu où son premier maître ne pût le faire reprendre par ses limiers, soit enfin qu'ayant été affranchi, il allât s'établir dans un autre centre, on conçoit qu'il lui fallait un nom nouveau qui le différenciât des gens qui, dans la nouvelle communauté, portaient le même prénom. Dans l'un ou l'autre cas, le moyen de reconnaissance employé fut le même ; on désigna le nouveau venu en ajoutant à son prénom le nom de la terre où il s'établissait, ce qui donna des du Bois, du Pré, de l'Ile, du Moulin, du Mont, du Val, de la Côte, etc., tantôt et plus généralement, le nom du lieu qu'il venait de quitter. (*Nous ajouterons : souvent du pays d'où il venait : d'Alsace, d'Allemagne, des Flandres, voire de France ou Defrance.*) Ce qui prouve que les possesseurs de ces noms ne jouissaient nullement de la noblesse, c'est que, malgré leurs noms terriens à particule, on voit les uns exercer les métiers même les plus infimes, d'autres payer des redevances dont les nobles étaient exempts ; d'autres enfin, comme Gérard de Langres, recevaient un beau jour des lettres d'anoblissement. Au reste, veut-on une preuve péremptoire de la formation et de la valeur des noms patronymiques au XIIIe siècle? Voici une phrase typique, concluante, que nous fournit un titre de 1232 : « Thierri de Chaumont, fils de Pierre de Brethenay. »

Pour prouver le dire de MM. Delatheurratte et Bardies au sujet des porteurs de noms terriens à particule ne jouissant pas de la noblesse, on peut rappeler le cas de notre immortel fabuliste Jean de La Fontaine, qui, bien qu'il portât la particule, n'en était pas plus noble pour cela. Nous en reparlerons plus loin.

Guillaume de Lorris, Jean de Meung, auteurs du *Roman de la Rose*, sont des noms qui, pour les ignorants des mystères onomastiques, fleurent bon leur gentilhomme. Quelle erreur! L'un et l'autre étaient de pauvres troubadours, qui avaient eu chance d'attraper quelque science et quelque latin chez leur curé ou dans une abbaye du voisinage de Meung ou de Lorris où leurs pères étaient serfs et mainmortables. Comme Enguerrand de Couçy, comme Briand de Chateaubriand, comme Chabot de Rohan, prenaient le nom de leurs fiefs, ils prenaient le nom de leur terre d'origine pour se distinguer des autres Jean et Guillaume.

A ces consultations de tous les chartistes, de tous les savants qui ont étudié la question, l'une des meilleures opinions que nous puissions encore fournir est celle du remarquable philologue que fut M. Lorédan Larchey :

Il y avait tant de Jean, tant de Pierre et tant de Paul, qu'il avait bien fallu trouver les moyens de les distinguer. Or, le « de » ne fut certainement dans l'origine qu'un de ces moyens-là. Lorsqu'un receveur d'impôts eut à coucher sur ses rôles une vingtaine de Jean tout court, lorsqu'un payeur de gens de guerre rencontra une dizaine de Pierre dans la même compagnie, il fallut bien donner à chacun une indication qui empêchait de les confondre. Le Jean qui venait d'une métairie languedocienne, s'appela Jean du Mas ; celui qui venait d'une métairie située plus ou moins au nord, s'appela Jean du Clos, ou Jean de la Borde, ou Jean du Mesnil. Le Jean logé au château où à la forteresse s'appela Jean du Castel, ou Jean de la Ferté. Le Jean qui habitait une hauteur devint Jean du Roc, ou de la Roche, ou du Rocher, ou du Mont, ou du Moncelle, ou de la Molle. Le Jean de la vallée fut Jean de Vau, ou du Val, ou encore de la Combe ; Jean du ruisseau fut Jean du Rieu, ou du Ruy. Le Jean possesseur ou habitant d'un lieu boisé de hêtres, fut Jean de la Faille, ou du Fau ; d'ormeaux, Jean de l'Ourmel, ou de l'Orme, ou des Ormeaux ; de chênes, Jean du Chesne, ou du Quesne ou du Cusse. Quand les essences forestières étaient trop mêlées, on disait Jean du Bois, ou du Bosc, ou du Boys, ou du Bouchet, et ainsi de suite pour tous les Jean de notre belle France.

Feuilletez, si vous en avez loisir, les vieux registres paroissiaux tenus jusqu'à la Révolution par des prêtres, où sont mentionnés les naissances, les baptêmes, les mariages, les décès — et vous pourrez constater que l'on n'y fait aucune attention à la particule, et que souvent ceux qui la portent

sont cordonniers, maçons, charpentiers, boulangers... Un registre de la ville de Sceaux mentionne, au XVIII[e] siècle, un *d'Orléans* qui était sonneur !...

D'où vient que tant de gens aujourd'hui portent des noms de villes, de provinces, voire de pays : Debeauvais, Debeaune, Dauvergne, Denormandie, Decaen, Delimoges, Dalsace, Dallemagne, Despaigne — Defrance même ! — qui bien souvent se coupent en deux ?... Comme nous l'avons déjà dit, comme on ne saurait trop le répéter, cela vient tout simplement du fait qu'on désigna, au moyen âge, Thomas ou Martin leur ancêtre du nom du lieu d'où il venait, dont il était originaire.

Nous avons en ce moment sous les yeux une lettre, vieille de trente ans, écrite par un pauvre diable d'émigrant, menuisier de son état, qui signe *De Bourgogne* en deux mots (1) ! Il y a quelque chance, tout de même, que ce brave ouvrier ne descende point de Charles le Téméraire !... Qu'il fasse fortune en cette République Argentine pour où il est parti, il se trouvera peut-être quelque jour un généalogiste sagace qui l'en fera descendre (2) !

§

On peut avancer avec quelque assurance que c'est dans la première moitié du XVI[e] siècle que la particule *de* commence à être considérée comme un signe de noblesse. On en trouve une preuve au chapitre trente-troisième de *Gargantua* :

Le pauvre Monsieur du Pape meurt desja de paour. Par ma foy, dist Picrochole, je ne luy baiserai ja sa pantoufle.

On en trouve une autre au chapitre quatrième du livre second de *Pantagruel* :

(1) « On trouve déjà dans « la Vie de saint Louis », par le confesseur de la reine Marguerite, parmi les témoins de cette pieuse existence, maître Jean *de* Croy, maçon, bourgeois de Compiègne. » (*L. Vian.*)

(2) A la vérité, le déclassement n'est pas chose seulement réservée à notre époque. Dans son excellent livre : *Les Français de mon temps*, M. d'Avenel nous parle des hauts et des bas de tous temps connus par les plus aristocratiques familles. « Combien de fois, — écrit-il, — parmi les mendiants vagabonds enfermés dans les hospices sous Louis XIV, ne se rencontre-t-il pas des membres de familles riches ou nobles d'ancienne extraction !... »

L'extraordinaire dégringolade des Lusignan, des Courtenay, des Châtillon est là pour le prouver. La littérature peut y ajouter celle des Villiers de l'Isle Adam. Parlant de l'ancêtre possible du grand écrivain d'*Axel*, Philippe de Villiers de l'Isle-Adam qui fut 43[e] grand-maître de l'Ordre de Malte, Saint-Allais écrit dans son Histoire de cet Ordre : « La maison dans la suite tomba dans l'indigence, et l'on a vu dans ce dernier siècle, vers 1730, un gentilhomme qui en était réduit à voiturer de la pierre aux environs de Troyes, en Champagne, pour faire subsister père !... »

Mais, quelquefois, qu'un grand ours que nourrissoit son père eschappa... (Pantagruel) vous print Monsieur de l'Ours, et vous le mit en pièces comme un poulet.

Justement parce qu'ils sont railleurs, ces deux exemples n'en sont que plus convaincants de la manie qui commençait à sévir — et que blasonna un peu plus tard Béroalde de Verville daus son *Moyen de parvenir*, composé au cours du dernier quart du XVIe siècle :

« ... Et à cela, je me souviens, lui changeant de nom à l'exemple de ces messieurs d'Angers, qui changèrent leurs noms : sur quoi, un oyant qu'ils avaient mis *du*, *de* ou *le* à leurs noms, dit : J'ai nom Vanier, et me nommerai Le Vesnier ». (Chap. XLI.)

En 1552, le chroniqueur génevois Bonivard écrit :

D'aucuns y ha qui se font appeler, s'ils n'hont autre titre, seigneur de leurz nomz ou surnomz : M. *de* Perret, M. *de* Jacquet.

Dans le IVe livre de ses *Bigarrures* (1583), Estienne Tabourot, seigneur des Accords, à propos des noms et surnoms que portaient les gens de son époque, nous donne cette page humouristiquement significative :

N'a-t-on pas veu, ces jours passez, certains capitaines prendre plaisir de se surnommer, et tous leurs soldats, de ce qui se trouve sur un cheval, où se trouvant tant de seigneuries qu'il y en avait assez pour peupler un pays. Leurs noms estoient,si je me souviens, ainsi : Monsieur du Clou, du Fer, de la Boucle, de Tardillon, du Tard, de Dillon, de Lencol, de Lure, de Colure, de Lencolure, du Coin, d'Hierre, de Crinière, de Clape, de Clapon, de Ponnière, de Clamponnière, de la Bourre,du Cuir,de Sangle,de l'Estrier, de Mors, de Canon, de Crampon, de Larçon,du Poitrail, de la Croupe, d'Houpière, de Croupière, de la Selle, du Pas, du Trot, du Galop, des Rênes, de la Branche, de la Housse, d'Houssine, de la Courroye,de Gourmette, etc. La plus part des quels, avant l'an révolu, passa par les main du sieur de la Corde.

Un autre encore eut sa compagnie farcie de soldats qui avaient tous pris leurs noms de ce qui se trouve fortuitement en la campagne : comme du Pré, du Clos, du Val, du Mont, du Mex, de la Roche, Chasteaufort, Chasteauneuf, du Buysson, de la Rivière, du Ruiseau, du Fossé,de l'Estang, de l'Escluze,de la Noüe, de la Charrière, de l'Ornière, du Chemin, du Sentier, de la Croix, des Champs, du Bois, du Taillis, de la Serclure, du Harpent, de Fauxpas, de la Fondrière, des Marets, de la Colline, de la Vigne, de la Haye, du Sillon,

de la Chenevière, du Clos, du Mur, de la Cloture, du Pendant, du Destraict, du Borny, de la Ville, d'Aiglantier, la Tannière, la Grotte, la Fosse, du Terraul, du Guerret, du Pastis, la Garenne, du Pont, etc., qui furent enfin presque tous attachez au Poirier Sauvage, par les mains de leur vray et naturel colonnel, l'exécuteur des hautes œuvres... (1).

Il faut faire en ces lignes de Tabourot la part de la fantaisie, — mais il est certain qu'à l'époque où il écrivait, toute latitude était donnée, aux hommes d'armes notamment, de se nommer comme ils l'entendaient. Les enfants naturels, entre autres, prenaient les noms qu'il leur plaisait, tantôt du lieu où ils étaient nés ou avaient été recueillis, tantôt du seigneur du lieu où ils avaient été trouvés, tantôt de la personne dont ils se croyaient issus. C'est ainsi que dans la liste des hommes d'armes de la compagnie du bon chevalier Bayard, nous voyons figurer les « Bastards » de Cordon, de Chimay, de Sernetz, du Gast, de Revet, de Vannière, du Pont, de la Bataille, de Beauregard, de la Barme, de Bernys, de Tensac, d'Ornym, de Franèque, de Beaufort, de Chavesteing, de Montmartre, etc... « Le Bâtard de Montmartre » ! Beau titre pour un roman de cape et d'épée.

§

Ce n'est que vers la fin du XVIe siècle, — écrira le savant antiquaire Augustin Tailhades dans la préface du *Blason Héraldique* (2), — que le vulgaire s'est avisé de voir dans le *de* précédant le nom une marque de noblesse. Alors la vanité, qui ne s'arrête devant aucun ridicule, s'est mise à l'œuvre. Celui qui se trouve assez heureux pour porter un nom de famille commençant par un D sépare une, deux ou trois de ces glorieuses lettres; un autre, transformant sa propre personne en un fief imaginaire, adapte sans façon à son nom cette particule qui vaut à ses yeux toute une page dans l'histoire; grâce à une addition semblable, le prénom de quelque ancien paladin, porté par hasard comme nom, prouve une descendance légitime ou bâtarde; une ressemblance de nom, favorisée au besoin par une entorse à l'orthographe, fait trouver bon nombre de successeurs à des races éteintes; chacun rougit de ses braves devanciers avec leurs professions modestes et honnêtes et les échange comme il peut contre des hommes dont on a parlé autrefois, fût-ce pour leurs cri-

(1) Passages cités dans le 11e volume des *Promenades littéraires* de Remy de Gourmont, aux pages consacrées à Tabourot des Accords.

(2) Le *Blason Héraldique*, par P. B. Gheusi (Firmin-Didot et Cie, 1892). Cet ouvrage est de beaucoup le meilleur ouvrage à consulter sur la vieille science.

mes ; argent comptant, on vend et achète le nom des aïeux. En un mot, la généalogie altérée et falsifiée par mille supercheries, il ne s'agit plus que de surprendre un acte authentique ou une nomination à un emploi quelconque qui paraisse la consacrer.

C'est en vain que nos rois tentèrent de s'opposer à ces abus et à ces usurpations continuelles. Ils eurent beau multiplier les édits, le mal ne fit qu'empirer.

Par ordonnance du roi Henri II, donnée à Amboise le 26 mars 1555, « defenses sont faites d'usurper la qualité de noble, sous peine de mille livres d'amende ». L'article VIII de cette ordonnance interdit à tous de prendre et de signer d'autre nom que le patronymique, disposition confirmée en 1560 par l'article 110 d'une autre ordonnance promulguée à Orléans.

Respectueux de la volonté royale, le Parlement de Toulouse ordonna en 1566 d'enlever nombre de particules mises au tableau « comme signe de noblesse » devant le nom de maints avocats et procureurs (1).

Rien n'y fait, la maladie de la particule devient endémique. Examinant avec un conseiller au Parlement « l'âme et la raison de la loi », un procureur du Roi au bailliage de Dijon, prononcera vers la même époque que « tous roturiers en général qui changent leur nom en un autre gentilhommesque, ou lesquels y ajoutent un articlesont sujets à la peine de faux, car ils usurpent une qualité de noble, qui tient espèce de rang signalé en France ».

L'*Armorial général de Lorraine*, de Dom Pelletier, qui fut assassiné pour avoir osé rappeler certains nouveaux nobles au respect des convenances nobiliaires, contient une ordonnance du duc Charles III de Lorraine, du 1er décembre 1585, qui tâche à remédier aux abus commis en fait de noblesse :

Nous avons été dûment averti que plusieurs de nos sujets... pour se deguiser ou faire égarer en connaissance de leur race et basse condition dont ils sont nouvellement descendus, changent et altèrent les surnoms de leurs aïeux et famille, desquels ils ont pris la source et origine de leur noblesse, par adjonction à leurs surnoms de cette

(1) Un siècle plus tard, Saint-Simon critiquera à nouveau dans ses Mémoires cette manie nobiliaire des gens chargés de faire respecter la loi : « Ces avocats renforcés, et qui du barreau où ils gagnaient leur vie, il n'y a pas longtemps, sont devenus des magistrats considérables, ont pris le *de*. » (Edition Hachette, vol. III, ch. XVII.)

vocale : *le*, *la*, *de*, *du*, ou de quelque seigneurie forgée à leur fantaisie ; en sorte qu'aujourd'hui il est fort difficile, voire presque impossible, de reconnaître ceux qui sont extraits d'anciennes familles de noblesse... àquoi pour remédier et obvier à de tels abus, avons inhibé et défendu, inhibons et défendons à toutes personnes, quelles elles soient, qu'elles n'aient à se qualifier ni de titres, ni de qualités de noblesse, ni d'autres plus grands titres et qualités, si donc ils ne sont extraits de noblesse et qualité ou prérogative qu'ils s'attribuent, et si défendons aux anoblis et issus de nobles qu'ils n'aient à foi par adjonction verbale *le*, *la*, *du*, ou *de*, et semblables mots qui ne servent que pour obscurcir la famille dont ils sont sortis...

Mandons à notre procureur général et à ses substituts qu'ils y tiennent tellement la main et fassent rayer, tant des registres des causes judiciaires comme ailleurs, ceux qui se sont ingérés, et voudront s'ingérer de prendre et usurper les dites qualités de noble adjonction de ces vocales : *le*, *la*, *de* ou *du*, et attributions d'autres plus grandes qualités qui ne leur appartiennent, dont ils ne sont seigneurs...

Cette ordonnance fut confirmée par une autre, en date du 31 décembre 1585, ce qui prouve combien le bon duc avait à cœur d'en finir avec ces intolérables usurpations... qui n'en continuèrent que de plus belle en Lorraine... comme en France !

C'est également au XVIe siècle que commença cette confusion entre les mots *Seigneur* et *Sieur*, qui, bien que d'étymologie pareille, servaient à désigner des qualités différentes. Le possesseur d'une terre noble était Seigneur de cette terre ; le bourgeois enrichi qui avait acquis une terre plus ou moins noble, était seulement qualifié de Sieur. Avec le temps, la facilité des mœurs et la bienveillance des magistrats, cette distinction s'abolit aisément ; le Sieur devint rapidement Seigneur — et bientôt substitua à son patronyme celui de sa terre. M. Charlot, Sieur de Valfleury, devint le Seigneur de Valfleury, *proprio motu*, et sans aucune confirmation royale — en attendant qu'il en devint comte ou marquis !...

§

Dans son *Traite des Ordres*, paru en 1614, l'avocat Charles Loiseau déplore avec amertume de pareils comportements, si dommageables au prestige de la noblesse :

« Au moyen de cette mutation de noms, on ne connoît plus les races, pour discerner soit les anciennes d'avec les nouvelles, soit les

nobles d'avec les roturiers, soit pour reconnoître les parens d'avec les étrangers. Parce que le gentilhomme qui n'est nommé ny connu que par le nom de sa terre, même qui a approprié ce nom à sa famille, ayant vendu sa terre veut toujours retenir ce nom et sa postérité pareillement, et le roturier qui l'a achetée en prend aussi le nom et le titre, et l'approprie pareillement à sa famille. Et ainsi à succession de temps la postérité roturière se dira estre de race noble du vendeur.

Ailleurs, le même auteur dénoncera l'erreur de sacrifier à la mode nouvelle et de croire que la particule a vertu de noblesse :

Il y a un peu plus d'excuse en la vanité de nos modernes port-épée, qui, n'ayant point de seigneurie dont ils puissent prendre le nom, ajoutent seulement un *de* ou un *du* devant celui de leurs pères, ce qui se fait en guise de seigneurie ; car c'est pour en faire un génitif possessif au lieu d'un nominatif. Ceux qui mettent ces particules au devant de leur nom veulent qu'on croie que leur nom vient de quelque seigneurie qui était d'ancienneté dans leur maison... Mais quoi ! notre nouvelle noblesse ne pense que ceux-là soient gentilhommes, dont les noms ne sont pas ennoblis par ces articles ou particules, combien que les chroniques nous tesmoignent que jadis les plus notables familles de ce royaume ne les avaient. Mais cela est venu de degré en degré.

Cela est si vrai que, plus tard, André de la Roque ne parlera pas autrement dans son *Traité de l'origine des noms*. Faisant allusion à une nouvelle ordonnance du roi, la Roque remarque :

La défense s'étend à ceux qui ajoutent à leur nom une particule, dans le dessein de l'anoblir davantage. Ils tombent dans l'erreur de croire qu'il n'y a point de noms anciens qui ne soient devancés d'une particule. Mais ils pourraient se représenter qu'il y en a eu grand nombre. Les véritables gentilshommes ne cherchent point ces vains ornements ; ils s'offenseut même quand on les leur attribue, et ils ne peuvent souffrir qu'à regret qu'on leur impose une fausse couleur qui, au lieu de donner de l'éclat à leurs familles, en ternit en quelque façon l'ancienneté. Ç'a été déjà sans doute pour cette raison que Jacques Tézart, seigneur des Essarts, baron de Tournebu, se tint autrefois fort offensé qu'on eut ajouté la particule de à son ancien et illustre nom, dont il était le dernier des legitimes (1).

Près de deux cents ans plus tard, un savant auditeur au

(1) Déjà cité dans une précédente étude. Voir la *Question des Noms* dans le *Mercure de France* du 16 août dernier.

conseil d'Etat, M. Edouard de Barthélemy, confirmera ces dires :

L'absence de ce que, par un étrange abus de langage, on est convenu d'appeler la particule nobiliaire, n'entraîne pas davantage l'idée de vilenie, pour employer la vieille expression. Je pourrais citer des familles nobles, les Chabot, les Bastard, les Bourgoing, les Bayard (1), les Becdelièvre, les Bérenger, les Gontaut, les Albert, les Brancas, les Fitz-James, les Colbert, les unes de vieille souche chevaleresque, les autres d'origine plus récente, et chez lesquelles la particule ne s'est introduite que par l'usage, mis à la mode au dix-septième siècle, et qui la fit attribuer à toutes les personnes *honnêtes*, même à M. de Molière, à M. de Corneille (2) et à M. de Voiture, tandis que les Molé, les Pasquier, les Séguier, les Brûlart ne se trouvaient pas moins bons gentilshommes ou anoblis, pour conserver leur nom sans sacrifier à un usage, usage, j'ai hâte cependant de le dire, consacré et devenu respectable quand deux siècles se sont écoulés pendant lesquels les noms ont, pour ainsi parler, prescrit cet allongement.

.... Aux dépens de la vérité historique et grammaticale, — nous permettra-t-on d'ajouter.

Toutefois, il est impossible de mieux expliquer toutes les confusions de noms plus ou moins nobles, plutôt moins que plus, qui ont eu lieu depuis quatre siècles, et qui font des prétentions de la « noblesse française » — à part quelques rares exceptions — un amas de drôleries des plus cocasses.

Il n'est point jusqu'à notre Montaigne qui n'y aille de sa petite semonce dans le premier livre de ses *Essais*, au chapitre XLVI : *Des Noms* :

Pour clorre notre compte, c'est un vilain usage et de très mauvaise conséquence en nostre France, d'appeller chacun par le nom de sa terre ou seigneurie, et la chose du monde qui fait plus mesler et mescognoistre les races. Un cadet de bonne maison, ayant eu pour son appanage une terre, sous le nom de laquelle il a esté cognu et honoré, ne peut honnestement l'abandonner : dix ans après sa mort la terre s'en va à un estranger qui en fait de mesme : devinez où nous sommes de la cognoissance de ces hommes. Il ne faut pas alle

(1) Erreur en ce qui concerne la famille de Bayard, dont le nom patronymiqu est Terrail. Le Bon Chevalier, fils de Aymon Terrail et de Hélène Alleman, pr son nom seigneurial du château où il naquit, le château de Bayard, dans la vallé du Grésilvaudan, près de Grenoble, commune de Pontcharra. « Qui croiroit, — d Montaigne au chapitre XLVI de ses *Essais* (Liv. Ier), — que le capitaine Bayar n'eut honneur que celui qu'il a emprunté des faits de Pierre Terrail ? »

(2) En ce qui concerne Corneille, voir quelques pages plus loin.

quérir d'autres exemples, que de nostre Maison Royale, où autant de partages, autant de surnoms : cependant l'original de la tige nous est échappé. Il y a tant de liberté en ces mutations, que de mon temps je n'ai veu personne eslevé par la fortune à quelque grandeur extraordinaire, à qui on n'ait attaché incontinent des tiltres généalogiques, nouveaux et ignorez à son père, et qu'on n'ait enté en quelque illustre tige. Et de bonne fortune les plus obscures familles sont plus idoines à falsification.

Voilà qui est excellemment dit. Tout ce qu'on pourra remarquer, c'est que le dit sieur de Montaigne, magistrat et maire de Bordeaux, aurait bien fait de donner le bon exemple, en mettant d'accord ses écrits et ses actions ; et, par ainsi, de signer son œuvre du nom de Michel Eyquem, son véritable patronyme, et non de l'appellation de « sa terre et seigneurie », comme il appert de toutes les éditions des *Essais*.

§

Les ordonnances royales reviennent à tout moment pour rappeler nobles et roturiers à l'observance des règles nobiliaires et leur défendre l'emploi intempestif de la particule.

Charles IX en 1560, Henri III en 1576 et 1577, aux Etats de Blois en 1579, par l'édit de Paris de mars 1583, Henri IV en 1600, renouvellent leurs inhibitions et défenses. Sur les plaintes des Etats assemblés à Paris en 1614 et de l'Assemblée des notables réunis à Rouen et à Paris en 1617 et 1626, Louis XIII, en janvier 1629, rend une ordonnance nouvelle « scellée sur lacs de soye du grand sceau en cire verte ». Voici la teneur de l'article 211 de cette ordonnance, dite de Marillac :

Enjoignons aux gentilshommes de *signer du nom de leurs familles et non de celuy de leurs seigneuries*, en tous actes et contrats qu'ils feront, à peine de nullité desdits actes et contrats.

Mais la mode est tellement ancrée dans les mœurs que le Parlement de Dijon prend sur lui d'affaiblir la force de ce décret en y ajoutant, en ce qui concerne la généralité, cette clause restrictive :

Les susdits contrats et actes ne seront déclarés nuls qu'au regard desdits gentilshommes nommés, et à leur préjudice seulement (et non de l'autre partie contractante).

Renouvelant les défenses faites par les rois d'Espagne, possesseurs de la Franche-Comté jusqu'en 1678, Louis XIV

revient à la charge avec cette déclaration, conservée aux Archives Nationales, datée du 3 mars 1699, enregistrée au Parlement de Besançon : « pour la recherche de ceux qui ont usurpé les titres de noble, noble homme, écuyer, messire, chevalier, illustre, éminent, haut et puissant seigneur, marquis, comte, vicomte et baron et tous autres titres de noblesse. »

Revenant sur les inhibitions déjà faites, le roi signe à nouveau cette clause :

Aux termes de l'article 330, *les anoblis et tous autres ne peuvent prendre le* de *avant leurs noms et signer autrement que des noms de leurs familles.*

Donnant l'exemple du respect aux ordres royaux, c'est ainsi que nous voyons les ministres de Louis XIV et de Louis XV, comtes ou marquis de Sablé, de Torcy, de Seignelay, de Louvois, de Barbésieux, de Maurepas, de Pontchartrain, de Saint-Sorlin, d'Argenson, signer les édits et décrets de leurs simples patronymes : Servien, Colbert, Le Tellier, Phélippeaux, Desmarets, Voyer. Mais ce respect n'était guère observé que par eux.

Sans aucune permisssion royale, les nobles ou usurpateurs de noms nobles continuèrent à choisir, avec le plus grand sans-gêne, dans leurs possessions ou dans celles dont ils prétendaient que leurs ancêtres avaient été seigneurs, les noms les plus illustres ou de plus harmonieuse désinence, dont ils se parèrent vaniteusement.

L'historien de Mézeray fait la remarque que « les gentilshommes prenaient le plus souvent leurs noms des terres qu'ils possédaient, les gens de lettres du lieu de leur naissance, et les riches bourgeois de la ville où ils deumeuraient ». Mézeray pouvait parler pertinemment de la chose, attendu qu'il était fils d'un chirurgien normand qui s'appelait simplement *Eudes*.

Ce fut dès lors une complète anarchie, favorisée par une nuée de généalogistes aussi ingénieux que peu scrupuleux, — « menteur comme un généalogiste », disait-on au XVIIIe siècle, — qui se faisaient fort, moyennant finances, de faire descendre le premier fermier-général venu de Hugues Capet ou de Charlemagne, en ligne plus ou moins directe. Un des plus curieux monuments de cette vanité nobiliaire nous est resté avec *Israël armorié ou armoiries des tribus d'Israël sorties des enfants de Jacob*, écrit à la plus grande gloire de la

famille Ménessier de Guibermaisnil, que le généalogiste Jacques-Louis Chevillard nous présente comme issue en droite ligne de Manassès, premier fils de Joseph (1)...

La mode du *de* avait tellement envahi la société qu'on le donnait à tout venant :

> Monsieur *de* Petit Jean ! Ah ! gros comme le bras !

écrira sarcastiquement Racine dans les *Plaideurs*.

Et La Fontaine fera les animaux se saluer au génitif :

> Hé, bonjour, Monsieur du Corbeau (2).

Dans ses *Caractères*, La Bruyère écrira :

> Il suffit de n'être point né dans une ville, mais sous une chaumière répandue dans la campagne ou sous une ruine qui trempe dans un marécage, pour être cru noble sur parole.
>
> Un homme de la cour qui n'a pas un assez beau nom doit l'ensevelir sous un meilleur.
>
> Je le déclare nettement, afin que l'on s'y prépare, et que personne n'en soit surpris : s'il arrive jamais que quelque grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a un Geoffroy de la Bruyère que toutes les chroniques rangent au nombre des plus grands seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la terre sainte : voilà alors de qui je descends en ligne directe.

Le président de Montesquieu, qui s'appelait Secondat de son patronyme, dira de son côté :

> En France, on ne reconnaît ni les hommes à leur nom, ni les femmes à leur visage.

« Le *de* s'usurpait par qui vouloit depuis longtemps », constatera mélancoliquement le duc de Saint-Simon dans ses curieux mémoires où nous sont divulguées l'obscurité, la bassesse ou l'infamie de la plupart des nobles familles de son temps. Il écrit encore :

> En France, il n'y a qu'à vouloir, prétendre, entreprendre en tout genre, on y fait tout ce qu'on veut.

Les exemples de ce laisser-faire, donnés par Saint-Simon, rempliraient un volume.

(1) Nous avons longuement parlé de ce singulier ouvrage dans un de nos livres, *L'Art, le Boulevard et la Vie*, au chapitre *Israël armorié* (Floury, éditeur).

(2) N'oublions pas qu'un peu plus tard les encyclopédistes, parlant du « gentilhomme d'En-Haut », comme disait un duc de Brissac, lui donneront du « Monsieur de l'Etre ».

§

Pas de noblesse sans titre, pas de titre sans terre, — recommandait le vieil adage nobiliaire.

C'est ainsi que pour se conformer à cet adage, on voit, entre cent exemples, Ludovic Adjacet, financier florentin venu en France à la suite de Catherine de Médicis, acquérir en 1578, moyennant 400.000 livres, la terre noble de Châteauvilain qui le fait comte de ce nom — avec, bien entendu, l'approbation du roi.

Mais pour une soumission à la règle, combien de manquements, du XVIe siècle à nos jours! La plupart du temps, on usurpe le *de* qui laisse supposer la noblesse et on met ce génitif devant un patronyme avec lequel il jure d'être accolé. L'anecdote est typique que nous conte à ce propos Estienne Tabourot, seigneur des Accords :

> J'allèguerai un riche marchand, nommé Cornet. Son fils, après sa mort, se voyant riche, s'appela *du* Cornet, et commença de trancher de l'escuyer, gros comme le demoisel de Commercy. Son frère puisné, à son exemple, s'appela *le* Cornet (1) et le troisième s'appelle *de* Cornet. Les enfants de l'aisné, encor plus enflés de richesses usurières que leur père, s'appellent *la* Cornette ou *de la* Cornette...

Les anoblissements directs du patronyme par l'adjonction de la particule sont bien rares — et les exemples qu'on donne de telles faveurs royales sont des plus contestables.

C'est ainsi qu'on dit que Louis XI, en l'an 1474, autorisa un notaire de Boutigny, appelé Decaumont, à séparer son nom en deux, et à devenir ainsi de Caumont. Aucune autre preuve n'est donnée de cette faveur, bien étrange en un temps où la

(1) Le *le* n'a jamais été considéré comme une particule nobiliaire — et il est absurde de penser qu'on ait pu, à une certaine époque, le regarder comme telle, comme en font foi, non seulement l'anecdote de Tabourot, mais encore l'ordonnance du duc Charles de Lorraine, citée plus haut. A ce compte-là, une bonne partie de la population de Bretagne, de Normandie, de la France du Nord serait noble !...

A ce propos, M. L. Vian écrit : « Les articles *le*, *la*, *les*, servent à tirer hors de pair les noms communs qu'ils précèdent. Alors ils étaient en possession d'en faire des noms propres; les lieux, les objets les plus remarquables d'une contrée s'appelaient : la Fosse, la Citerne, les Aunaies ; les gens les plus distingués dans leur profession, leur emploi et le reste se disaient : Le Bailly, Le Febvre, Le Breton, Le Noir. C'est pourquoi, pendant que les anoblis prenaient le *de*, les roturiers s'y essayaient avec les particules *le*, *la*, *les*. »

A quoi l'on peut ajouter que, de même que tous les noms commençant par *de* s'écrivaient autrefois en deux mots, il en est de même pour les noms commençant par *le* — sans que pour cela, répétons-le, on en puisse inférer la noblesse, de quelque façon que ce soit.

particule n'avait pas encore vertu de noblesse et où l'on écrivait indifféremment Decaumont ou de Caumont.

On dit que Henri IV, en avril 1596, autorisa Jean Loir à mettre un *du* devant son nom. Or, nous ferons remarquer que Jean Loir était un haut et puissant personnage, très certainement noble pour être commissaire général de l'artillerie et de la marine du Ponant, et qu'il n'avait sans doute réclamé cette addition que pour retrouver un nom d'origine locale.

On dit encore que, le 2 mai 1613, Louis XIII donna le *de* à Ambroise Vic. Faisons remarquer qu'il y a en France une douzaine de localités qui s'appellent Vic (du latin *vicus*, village) — et qu'au surplus, l'Ambroise Vic en question devait sans doute être un parent de Dominique de Vic, seigneur d'Ermenonville, dévoué serviteur d'Henri IV.

Vers la même époque, assure-t-on, Louis XIII donna autorisation à un conseiller au Parlement de Bourgogne, nommé Brunegat, de s'appeler le sire de Brunegat.

Nous avons lu encore quelque part que le grand Corneille signa Pierre *de* Corneille depuis 1637, année où Louis XIII anoblit son père, un mois après la représentation du *Cid*. Pour touchant et cent fois mérité qu'il soit, cet anoblissement — qui rappelle judicieusement la manière chinoise d'honorer les ancêtres d'une personne qui a fait une belle action — nous semble, tel qu'il nous est rapporté, fort sujet à caution. Non point tant pour l'anoblissement lui-même, mais pour cette adjonction d'une particule à un nom plébéien, qui n'est pas un nom de terre, adjonction faite en dehors de toutes les règles nobiliaires (1).

Jean Racine aussi fut anobli par l'acquisition d'un bénéfice dont les Archives de l'Hôtel-de-Ville de Paris gardent même la preuve. A ce propos, il signa quelquefois Racine de l'Espinay, du nom de son bénéfice, mais jamais *de* Racine. (On peut même rappeler, pour l'édification des curieux de coïncidences héraldico-poétiques, que Racine s'armait *d'azur à un* cygne *d'argent becqué et membré de sable*.)

Enfin, qu'elles soient authentiques ou non, ces exceptions

(1) Nous lisons, dans *Nobles et Noblesse*, que Pierre *de* Corneille fut condamné en 1657 pour usurpation de noblesse à deux mille livres d'amende que, d'ailleurs, il ne paya point, « grâce à un sonnet fort plat ». Son fils avait, paraît-il, tout à fait abandonné le grand nom paternel et se titrait sire de Damville et écuyer. Où est la vérité ?...

ne font que renforcer la vieille règle qui veut qu'il n'y ait point de titre sans terre — que J. Michelet nous rappellera dans son Introduction aux *Origines du Droit français* :

Chaque membre de la Société féodale, quelque petit qu'il soit, est un propriétaire souverain... La terre est tout dans ce système. L'homme y est attaché, il a pris racine dans le rocher où s'élève sa tour. *Nulle terre sans seigneur, nul seigneur sans terre.* Il est classé, qualifié par sa terre, il en suit le rang, en porte le nom. Il la possède, mais il en est possédé...

La décadence de la noblesse commença du jour où cette loi ne fut plus observée, où les rois conférèrent des titres sans y inclure l'idée de terre. Or, le *de*, au point de vue strictement nobiliaire, implique la possession de la terre dont dépend le titre.

Ça ne veut pas dire pour cela, insistons à nouveau sur ce fait, que la particule soit toujours indicative de noblesse. Loin de là. Au temps de Louis XIV comme au nôtre, les pires roturiers la pouvaient porter sans qu'elle leur fut, d'aucune façon, tenue à noblesse.

Un des arguments les plus célèbres qu'on en puisse fournir est le cas de Jean *de* La Fontaine, notre immortel fabuliste, qui avait pris indûment, en divers actes, la pauvre petite qualité d'*écuyer,* ce qui n'était même pas permis à moins d'avoir fait preuve de noblesse ou d'avoir acquis une charge la conférant *ipso facto*, comme celle de secrétaire du Roi. Des poursuites furent dirigées contre lui par le fisc, et, en son absence, un arrêt rendu par défaut le condamna bel et bien à deux mille livres d'amende (1).

Aussi bien, l'aventure nous est contée tout au long par lui-même dans l'épître en vers, rédigée en 1662, par laquelle il appelait sur son triste cas la bienveillance de son protecteur naturel, le duc de Bouillon, seigneur de Château-Thierry. Voici un passage de cette épître où le Bonhomme confesse sa roture avec une désarmante simplicité :

> Je ne dis pas qu'il soit juste qu'on voie
> Le nom de noble à toutes gens en proie ;

(1) La Fontaine était victime de cette récente déclaration de Louis XIV, du 8 février 1661 : « Faisons défenses à toutes personnes qui ne sont pas d'extraction noble, ni gentilshommes, de prendre à l'avenir les dites qualités de chevalier ou d'écuyer, et de porter armes timbrées, à peine de 2.000 livres d'amende. » D'ailleurs, un édit de Louis XIII, de janvier 1634, est conçu à peu près dans les mêmes termes.

C'est un abus, il faut le prévenir,
Et sans pitié, les coupables punir ;
Il le faut, dis-je, et c'est où nous en sommes :
Mais le moins fier, mais le moins vain des hommes,
Qui n'a jamais prétendu s'appuyer
Du vain honneur de ce mot d'écuyer,
Qui rit de ceux qui veulent le paraître,
Qui ne l'est point, qui n'a point voulu l'être ;
C'est ce qui rend mon esprit étonné...

D'ailleurs pareille disgrâce échut à Nicolas Boileau — Boileau des Préaux, s'il vous plaît — qui fut condamné, en 1697, à deux mille francs d'amende pour usurpation de noblesse, tout comme Jean de La Fontaine. Mais, plus heureux que le Bonhomme, l'auteur de la Satire contre la Noblesse en appela devant le Parlement, et gagna son procès, grâce, dit-on, au conseiller rapporteur qui était de ses amis.

Les personnes qui considèrent la particule *de* comme chose nobiliaire peuvent faire état des poursuites qui furent intentées, notamment, sous Louis XIV contre des individus qui la portaient irrégulièrement — et, à ce propos, elles pourront arguer de cette assignation, qui ne laisse point, en l'espèce, d'être assez troublante :

Exploit d'assignation contre Pierre Ravel, *dit de Ravel*, conseiller du Roi en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom à la requête de messire François Ferrand, chargé par sa Majesté du recouvrement des sommes qui doivent être payées par les usurpateurs du titre de noblesse. Ordonnance de M. Claude Le Blanc, seigneur de Passy, Saint-Nicolas et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires en son hôtel, intendant de justice, police et finance d'Auvergne, du 14 janvier 1706, déchargeant M. Pierre Ravel de sa condamnation et de son amende d'usurpateur ; mais *lui défendant expressément de prendre, à l'avenir, la particule et la qualité d'écuyer*, etc. (1).

Du fait qu'un Jean de la Fontaine — pour citer un exemple illustre — était poursuivi et condamné pour avoir, avec ce titre d'écuyer, assumé la qualité de noble qu'il ne possédait point,

(1) Nous extrayons cette pièce d'un assez curieux ouvrage, paru en 1899 : *Y-a-t-il une noblesse française ?* dont l'auteur, le vicomte A. de Royer, n'était ni vicomte, ni même particulé... Bien qu'il s'y trouve parfois de précieuses indications sur la noblesse d'emprunt, c'est une œuvre de dénigrement systématique qui doit être consultée avec circonspection.
Nous ne connaissons point d'autre preuve de poursuites directes contre les usurpateurs de la particule, que la pièce ci-dessus. Nous serions fort reconnaissant à ceux de nos lecteurs qui en posséderaient quelque autre de nous la faire connaître.

bien que son nom se précédât d'une particule; — du fait, d'autre part, que Pierre Ravel, conseiller du Roi, est poursuivi pour avoir indûment pris la qualité d'écuyer, en même temps que la particule, — que devons-nous conclure?

Le cas bien net de Jean de La Fontaine nous prouve que la particule n'est nullement un signe caractéristique et péremptoire de noblesse, — preuve cent fois établie par tous les doctes ouvrages écrits sur la matière (1).

D'autre part, la condamnation de Pierre Ravel, ainsi que certaines ordonnances que nous avons citées, nous incitent à croire que la particule fut considérée, jusqu'à un certain point, comme un signe nobiliaire.

Il faut avouer que la cause est assez ambiguë, et le jugement difficile. Comment concilier la condamnation de 1662 et les poursuites de 1706 ?

Les héraldistes et juges d'armes d'autrefois, comme les chartistes d'aujourd'hui, n'auraient pu et ne pourraient que donner raison au jugement qui condamna La Fontaine.

Devons-nous croire, dans le cas Pierre Ravel, que la poursuite était jusqu'à un certain point mal fondée — puisque la pénalité fut enlevée — et que le conseiller du roi, qui pouvait se croire autorisé à prendre, de par sa charge, la particule — que la mode avait faite indicative de noblesse — fut la victime d'une mauvaise querelle, cherchée soit par un envieux, soit par un ignorant?...

Nous ne nous chargeons pas de trancher le débat, — mais ce que nous pouvons constater, c'est que cette question n'est encore aujourd'hui aucunement réglée, et que de nombreux procès sont là pour attester la difficulté de s'entendre sur cette énigme historico-grammaticale, dans le monde des jurisconsultes.

C'est ainsi que M. Alphonse Bloch écrit, de façon un peu trop catégorique, dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence* :

Avant 1789, la particule n'a été à aucun moment par elle-même une marque distinctive de la noblesse et depuis il n'est entré dans la

(1) Dans le Nord de la France, des milliers de fermiers, d'ouvriers, de mineurs portent des noms ornés de particules : De Brouckère, De Paepe, De Bruyn, De Gheest, etc., sans que ces humbles gens aient prétention à la moindre noblesse. Ce *de*, d'origine flamande, n'a nobiliairement pas plus de valeur que le *le* normand ou breton.

pensée d'aucun souverain, en autorisant une personne à mettre cette syllabe en plus de son nom, qu'il usait à cet instant de son droit de conférer des titres nobiliaires.

Par les poursuites exercées contre Pierre Ravel, on voit que la particule fut considérée comme « marque distinctive » de la noblesse — et s'il est vrai que Louis XIII ait donné la particule au père de Corneille, il lui conféra, sinon un titre nobiliaire, du moins l'anoblissement.

Un arrêt de Bordeaux, du 14 janvier 1861, contient ce passage :

... Attendu qu'il ne s'agissait pas, en effet, comme l'a supposé le Tribunal (de la Réole) de la collation ou de la reconnaissance d'une qualification nobiliaire, la particule *de*, pas plus que les particules *du* ou *des*, *n'étant pas nécessairement* et par elle-même, *indicative de la noblesse.*

Jugement excellent, à notre avis de beaucoup supérieur à ce jugement donné en 1879, dans une affaire qui opposait MM. de Rochechouart-Mortemart à MM. Mortemard :

Attendu, quant à la particule *de*, qu'il importe peu, comme le prétendent les défendeurs dans leurs conclusions, que leur noblesse remontât à un temps immémorial ; que *la particule n'a jamais été par elle-même un signe nobiliaire*, qu'elle était entièrement indépendante de la noblesse, précédant souvent des noms roturiers et faisant défaut devant des noms de personnes incontestablement nobles...

Il n'est pas très exact de dire que « la particule n'a jamais été par elle-même un signe nobiliaire » ; il vaudrait mieux dire qu'elle « n'a jamais été *essentiellement* par elle-même », étant donné les exemples que nous avons cités.

A côté de cela, le Dalloz nous fournira ce passage du discours du rapporteur au Corps législatif, en 1858 :

Comme le titre, plus que le titre même, la particule *s'ajoute au nom, en fait partie*, se communique et se transmet. *Elle le décore presque à un égal degré*, et fait croire quelquefois *davantage à l'ancienneté de l'origine...*

Des quantités de tribunaux, de cours de cassation ont donné raison à cette thèse — qui semble s'inspirer du jugement qui condamna Pierre Ravel. D'ailleurs, elle a été illustrée contemporainement par les directes additions de particules aux noms patronymiques faites tant par les souverains de Belgique

que par Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III — ou le Conseil d'Etat de notre République Troisième.

Mais nous pensons qu'il serait assez difficile de trouver un anoblissement *officiel et direct* d'un patronyme roturier par la simple adjonction de la particule, signé par un roi de France avant la Révolution (1).

§

Quand les rois de France voulaient, pour une raison ou pour une autre, en reconnaissance de services rendus à l'Etat ou par simple favoritisme, distinguer quelqu'un, ils lui conféraient un titre de terre noble ou qu'ils anoblissaient du fait.

Sans revenir sur le cas de Charles VII conférant à la famille de Jeanne Darc le glorieux surnom de *du Lys*, qui pouvait être transféré à une terre, on peut rappeler que Louis XI fit Olivier le Daim comte de Meulan; Tristan L'Hermite, prince de Mortagne; son médecin Jacques Coictier, seigneur de Poligny, de Saint-Jean de Losne et de Brassay.

C'est ainsi que Henri IV fait Zamet, fils d'un cordonnier italien, baron de Murat et de Billy; l'entremetteur Guillaume Fouquet, marquis de la Varenne (lire dans les Mémoires de Saint-Simon l'histoire épique de la pie). Il fait encore du « domestique » Beringhen, le marquis de Vaudoré et de Châteauneuf et le comte du Plessis-Bertrand (2).

C'est ainsi que Louis XIII fait son cocher Gorin ou Goret, seigneur de Saint-Amour; son favori Coiffier d'Effiat, marquis de Cinq-Mars et comte de Dammartin; Guillaume Bautru bourgeois de Tours, réputé pour sa force, son esprit et sa beauté, devenu introducteur des ambassadeurs, comte de Nogent-le-Roi (3). Il n'est point jusqu'au page d'écurie, le « petit Simon » — comme l'appelle Malherbe, — qui ne devienne le noble duc de Saint-Simon, dont l'atrabilaire pro-

(1) On peut encore rappeler ici que le maréchal Nicolas Catinat, fils d'un magistrat, le maréchal Abraham Fabert, fils d'un imprimeur, le général François Chevert, qui naquit d'une humble famille dans Verdun l'Immortelle où il est enterré, n'ont jamais eux-mêmes fait précéder leur nom de la particule qui ne leur fut jamais officiellement conférée. On la leur donnait : ils ne la prenaient pas.

(2) Il fallait ce grand huguenot mal élevé d'Agrippa d'Aubigné pour oser écrire : « Toutes les noblesses et gentillesses sont souvent acquises par aucun par maquerellage ou pour avoir empoisonné quelqu'un ou exécuté quelque meurtre ou parricide. »

(3) Tallemant des Réaux, dont les *Historiettes* sont une mine inépuisable pour les curieux de généalogies, raconte que Bautru se fit titrer comte de Nogent parce que sa femme ne voulait pas être appelée Mme *Bautrou* par la reine Marie de Médicis qui prononçait le français avec l'accent italien !

géniture s'efforcera toute sa vie, à travers les comtes de Vermandois, de se forger une ascendance jusqu'à Charlemagne (1).

Louis XIV fait Oger, marquis de Cavoye ; Bétoulat, comte de la Vauguyon ; Caillebot, marquis de la Salle ; Guérapin (« franc galopin » Saint-Simon *scripsit*), baron de Vauréal et de Belleval ; Jelleron, comte de Cambis ; Brichanteau, marquis de Nangis ; Froulay, comte de Tessé... Enfin, scandale pour le temps, il fait du juif Samuel Bernard le comte de Coubert, comme Louis XV fera du juif Cerf Berr, fournisseur aux armées, le marquis de Tombelaine !...

Ce même Louis XV signera quantité d'anoblissements, parmi la foule desquels nous ne distinguerons que celui du frère de la marquise de Pompadour, Abel-François Poisson, créé marquis de Vandières. Le caustique Maurepas l'ayant appelé marquis *d'avant-hier*, le jeune Poisson demanda à changer son marquisat en celui de Marigny, ce qui lui fut accordé Maurepas affectant alors de l'appeler *des mariniers*, « cela va de soi, puisque le marquis était Poisson », le roi logea en fin de compte son marquisat en la terre de Ménars (2).

On se souviendra enfin que Louis XV poussa la bienveillance jusqu'à faire de la mère naturelle de la comtesse du Barry, Mme Bécu, la baronne de Montrable — ce qui *l'était* davantage, à la vérité...

Comme on le voit, et quoi qu'il en soit du pittoresque comme du bien-fondé de ces anoblissements, le principe est sauf : pas de noblesse sans titre, pas de titre sans terre (3).

(1) D'une lettre particulière de M. P.-B. Gheusi, auteur du *Blason Héraldique*, nous pouvons extraire ce passage, relatif aux comtes de Vermandois : « Le *de* n'a *jamais* été un signe de noblesse. *La plus vieille famille* de la France noble, les *Sohier*, n'ont pris le « de Vermandois » (dont ils sont ducs depuis des siècles) que sous Louis-Philippe ! »

(2) La marquise de Pompadour et son marquis de frère avaient pour géniteur un bonhomme qui ne se laissait pas facilement embêter. Dans leur bel ouvrage : *La Société Française sous la Révolution*, MM. E. et J. de Goncourt lui font tenir le discours suivant à quelques gentilshommes de fraîche date : « Vous, monsieur de Montmartel, vous êtes fils d'un cabaretier ; vous, monsieur de Savalette, fils d'un vinaigrier ; toi, Bouret, fils d'un laquais !... Moi, qui l'ignore ?... »

(3) Ou, tout au moins, sans nom de terre. Pour un curieux procès, plaidé à Marseille en 1824, entre un marquis de Cavanac et un sieur Poulhariez, lequel, sous le prétexte qu'il avait acquis une terre s'appelant Cavanac, voulait en prendre le nom avec le titre de marquis, le jurisconsulte Isambert écrit dans une consultation :

« Dire que pour être ou se qualifier marquis, comte ou baron, il faut actuellement posséder une terre érigée en marquisat, comté ou baronnie, c'est une grande erreur ; et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux autour de soi : parmi les membres actuels de la noblesse, combien en est-il qui possèdent encore les terres sur lesquelles leur titre a été érigé ? Si l'on prenait la liste de la Chambre des

§

Au XVIII[e] siècle, la particule, qui portait alors le nom significatif de « savonnette à vilain », avait conquis un tel pouvoir qu'il était impossible de faire figure dans la société sans la porter, à tort ou à raison, devant son nom (1), — et nous voyons les quatre rois de l'esprit du temps : Voltaire, Chamfort, Rivarol, Beaumarchais, sacrifier à cette nécessité. Cela faisait partie intégrante de l'équipage d'un « homme aimable » et il fallut ce Suisse mal léché de Jean-Jacques Rousseau pour ne la prendre point.

Tout le monde sait que Voltaire se patronymait Arouet ; mais ce qu'on ignore généralement, c'est la véritable origine de sa « seigneurie ». On lit dans les biographies, dans la plupart des dictionnaires, que Voltaire était le nom d'une petite terre qui appartenait à la mère du grand écrivain. C'est une erreur ; il n'y a pas d'endroit en France, si petit soit-il, qui s'appelle Voltaire ; il n'y a que... Ferney-Voltaire — et pour cause. A la vérité, le nom de Voltaire n'est que l'anagramme d'*Arouet le jeune* — *Arouet lj*, comme l'écrivain signait abréviativement dans sa jeunesse, pour se différencier de son frère aîné Armand, qui succéda dans la charge du père, notaire au Châtelet. Le *v* et l'*i* de Voltaire se retrouvent dans l'*u* et le *j* d'*Arouet lj*, selon une confusion graphique qui dura jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle et que Voltaire lui-même contribua à abolir.

Pour Chamfort, il s'appelait Nicolas, de son nom d'enfant naturel. C'est lui qui répondait à un marquis de Créqui, remarquant qu'un homme d'esprit était l'égal de tout le monde et que le nom importait peu : « Oui, Monsieur le marquis... Eh bien ! faites-vous donc annoncer dans un salon sous le

Pairs, on en trouverait certainement très peu. Peut-on cependant contester la légitimité des titres des membres de cette illustre assemblée ?...»

Dans cette intéressante consultation, il est fait allusion à un certain comte de Galiffet, qui, ayant hérité des héritiers de Villars la terre-seigneurie de Martigues, érigée en principauté par Louis XIV au lendemain de Denain, crut devoir prendre ce titre, ce qui lui fut interdit. M. de Galiffet put simplement se dire *Seigneur de la principauté* de Martigues.

(1) « Quelques-uns n'ayant point de Seigneurie ajoutent par vanité à leurs noms de famille un *du* ou un *de*, qui est un génitif possessif, lequel suppose un fief ou une terre dont on porte le nom. » — FURETIÈRE (*Dictionnaire des mots français*, 1727).

« Il faut de la naissance. On s'en donne, cela n'est pas difficile. Les uns, après bien des efforts, estropient leurs noms ; les autres font précéder le leur d'un monosyllabe orgueilleux, et les voilà dans les règles. » — MARIN (*L'Homme aimable*, 1772).

nom de M. Criquet — et vous jugerez de la différence ! »

Quant au « comte » Antoine de Rivarol, l'archétype de tous les ultras, il était, paraît-il, fils d'un aubergiste de Bagnols en Languedoc, du nom florentin de Rivarola :

> C'est dans Bagnols que j'ai vu la lumière
> Au cabaret où feu mon pauvre père
> A juste prix faisait noce et festin,

lui chantonnera un jour Marie-Joseph Chénier. Et plus tard, on lui décochera, alors qu'il s'était laissé aller à quelque emportement dans les *Actes des Apôtres*, l'humiliante épigramme :

> Calmez un peu votre colère :
> Imitez Monsieur votre père
> Qui mettait de l'eau dans son vin...

Ayant entendu Chamfort regretter vivement qu'Adam, « notre père commun », n'eût pas acheté une charge de secrétaire du roi, charge qui anoblissait son homme et sa postérité, Pierre-Augustin Caron en fit l'immédiate acquisition et devint par ainsi M. de Beaumarchais...

« Ma noblesse ! vous doutez de ma noblesse ! — s'exclamait-il un jour... Attendez un moment, je vais vous en montrer la *quittance* que j'ai dans un tiroir....Apprenez, Monsieur, que j'ai douze ans de noblesse à l'heure qu'il est !... (1)

Combien de nos « nobles » d'aujourd'hui, qui ne voient dans le port de sonnantes particules ou de titres ronflants qu'une combinaison fructueuse et pratique — *aristopratique*, oserons-nous équivoquer, — ne pourraient même pas montrer cette quittance !...

§

Sous la Révolution et une partie du Premier Empire, la particule subit une disparition, une éclipse qui, comme toutes les éclipses, n'en fait que mieux admirer la beauté de l'astre réapparu.

(1) Mais l'on ferait un nobiliaire rien qu'avec les gens de lettres qui, au XVIIIe siècle, prirent la particule : Lebovier de Fontenelle, Perrot d'Ablancourt, les deux Jolyot de Crébillon, Buirette de Belloy, Galbert de Campistron, Offroy de la Mettrie, Houdar de Lamotte-Houdar, les deux frères Bonnot, respectivement abbé de Mably et abbé de Condillac, Le Rond d'Alembert, Bernardin qui était *de* Saint-Pierre comme le bon abbé Castel, le doux rêveur de la « paix perpétuelle », Restif de la Bretonne, le critique Jean-François de la Harpe, ainsi nommé parce qu'il fut trouvé, abandonné, dans la rue de ce nom, etc, etc... Il est vrai qu'à partir de la Restauration jusqu'à notre époque, ce n'est plus un nobiliaire que l'on pourrait constituer, c'est un Bottin !...

L'Almanach impérial, jusqu'en 1808, donnant la liste des dames d'atours de l'impératrice Joséphine, ne parle que de Madame Montmorency, et de Madame Chevreuse, et de Madame Vintimille, duchesses *in partibus*. On vivait encore sous le régime du décret, non abrogé, du 26 septembre 1791 :

Tout citoyen qui, dans tous actes quelconques, prendra quelques-unes des qualifications ou des titres supprimés, sera condamné à une amende égale à six fois la valeur de sa contribution, rayé du tableau civique et déclaré incapable d'occuper aucun emploi civil et militaire.

C'était dur. Napoléon y tint la main, jusqu'au jour où il décida la création d'une noblesse militaire, vaguement esquissée, le 19 mai 1802, par l'établissement de l'ordre de la Légion d'Honneur, dont les membres portèrent le titre de chevalier par le décret du 1er mars 1808.

Déjà, le 30 mars 1806, un décret avait institué officiellement la noblesse militaire impériale, et créé des titres héréditaires : Ducs de Dalmatie, d'Istrie, de Frioul, de Cadore, de Bellune, de Conegliano, de Trévise, de Feltre, de Bassano, de Vicence, de Padoue et de Rovigo, établis sur majorats, transmissibles par ordre de primogéniture.

Puis vint le décret du 1er mars 1808, généralisant l'institution, attachant la noblesse à la fonction ; les ministres, les sénateurs, les conseillers d'Etat, les présidents du corps législatif, les archevêques portèrent le titre transmissible de comte.

Dans l'Almanach de 1809, Mmes de Chevreuse, de Montmorency et de Vintimille reprennent leur titre de duchesse avec la particule.

Il est à remarquer que si Napoléon donna de nouveaux titres de baron, de comte, de duc et de prince à des personnages d'ancienne aristocratie, il n'autorisa point à part cela le port d'une seule particule. On était baron Méchin, baron Harmand, baron Cavaignac, comte Cabanès, comte Jaubert, comte Réal, comte Garat, comte Volney, etc — mais pas comte *de* Garat ou *de* Volney. Seuls les noms de duchés et de principautés, noms de terre, comportaient naturellement la particule.

Tant que dura l'Empire, on ne contrevint guère à la loi de l'autocrate : mais la Restauration établie, les *de* refleurirent à

nouveau et vinrent orner des noms avec lesquels ils n'avaient rien à faire.

M. Granier de Cassagnac critiqua avec raison cette hérésie dans ce passage de son *Histoire des classes nobles* :

Cette particule ne doit donc jamais se trouver que devant un nom de lieu, ce qui fait voir l'irrégularité de quelques noms portés par la noblesse de l'Empire, dans lesquels elle est placée devant un nom de personne, comme serait *de* Raymond, *de* François, et quelques autres. Il est évident qu'on ne peut pas être comte de Raymond, ou vicomte de François par la raison que Raymond et François ne constituent pas des comtés et des vicomtés.

De même en 1685, l'excellent grammairien Rochefort avait écrit, dans son *Dictionnaire général de la langue française*, ces lignes qu'on peut adjoindre aux références déjà fournies :

Il s'est glissé depuis peu un sot abus parmi les bourgeois. Nous en voyons qui ont osé mettre la particule *de* devant leur nom appellatif, ce qui est ridicule et un fantôme de vanité insupportable, comme, par exemple, *de* Bertrand, *de* Berthet.

Les règnes de Louis XVIII et de Charles X virent une floraison de particules à nulle autre pareille. Du moment qu'on faisait preuve de loyalisme, qu'on assurait la Majesté de son éternel dévouement, la Majesté répondait par une lettre de remerciements en donnant du *de* à son fidèle serviteur qui en décorait sur le champ son patronyme plébéien. C'est ainsi qu'on voit des Messieurs *de* Tisserand, *de* Mégissier, *de* Louvrier, etc., qui ne tiennent leur noblesse que de la suscription d'une enveloppe de lettre !... C'était le temps, le bon temps où Mme de Staël écrivait :

Pour que la France entière soit royaliste, le Roi n'a qu'à décréter que tout Français naît noble et qu'il sera fait baron à sa majorité.

En plus d'une multitude de titres, Louis XVIII et Charles X conférèrent officiellement 785 lettres de simple noblesse.

Louis-Philippe permit l'obtention d'un nombre incalculable de particules. Prenait qui voulait la préposition bénie. A un M. Genou, rédacteur à la *Gazette de France*, qui lui demandait la permission de mettre un *de* devant son nom, le roi répondait avec bonhomie : « Mettez-en deux, s'il vous plaît. » Le publiciste avait de l'esprit; il prit le roi au mot et nous eûmes ainsi M. *de* Genou*de*. Le savant M. Quatremère désirait la même faveur : « Je veux bien, — dit Sa Majesté

qui ne reculait pas devant une gauloiserie, — mais à la condition qu'au lieu de mettre le *de* devant votre nom, vous le mettiez derrière... » Le postulant tourna agréablement l'équivoque royale en devenant M. Quatremère de Quincy.

On sait que le gouvernement provisoire de la seconde République abolit à nouveau tous titres nobiliaires par décret du 29 février 1848 — et que ce décret fut contresigné par M. de Lamartine dont le véritable patronyme est Prat.

On sait aussi que Napoléon III rapporta cette abolition par un décret du 24 janvier 1852. En ses dix-huit ans de règne, le fils de la Reine Hortense eut le temps de créer 12 ducs, 19 comtes et vicomtes, 21 barons, et d'autoriser l'adjonction de 368 particules. Même, pour ne pas avoir à recopier à chaque instant la teneur du décret d'investiture, on la fit imprimer une fois pour toutes, en laissant des blancs pour y mettre le nom de l'impétrant. En voici le modèle :

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
ET DES CULTES
—
Direction
des affaires civiles
—
BUREAU
DU SCEAU
—

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le rapport de notre Garde des Sceaux, Ministre secrétaire d'Etat au département de la justice et des cultes,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Le sieur (nom, prénoms, date et lieu de naissance, domicile) est autorisé à faire précéder son nom de la particule *de* et à s'appeler à l'avenir *de* N....

Notre Garde des Sceaux, ministre secrétaire d'Etat au département de la justice et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris

le..... mil-huit-cent soixante....

Signé : NAPOLÉON
par l'Empereur :
Le Garde des Sceaux
Ministre Secrétaire d'Etat au département de la Justice et des Cultes.
Signé :

Pour ampliation :
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire général.

Avec ce simple imprimé, Napoléon faisait à la dynastie impériale un partisan de plus. M. Lasies, le plus spirituel de nos bonapartistes, doit regretter amèrement qu'il n'en ait pas signé davantage.

Nous arrivons enfin à cette bonne Troisième République dont on a pu dire avec raison qu'à elle seule elle a fait officiellement plus de nobles — par le bienveillant intermédiaire du Conseil d'Etat — que la Restauration, la monarchie de juillet et les deux Empire réunis !... Si elle n'a point conféré de titres, — encore qu'elle en ait reconnu un certain nombre, — elle est certainement, à ce point de vue, le régime le plus indulgent et le plus tutélaire qui ait jamais été !... Jamais on ne fut moins poursuivi, jamais on ne ferma davantage les yeux — même au bénéfice d'usurpateurs éhontés, trop souvent des adversaires ! — que l'ancien régime eût fait poursuivre et condamner !

Du moment que l'individu est pécunieux ou de quelque notoriété, on lui accorde officiellement la particule qu'il réclame, on lui laisse prendre officieusement le titre qu'il arbore. « A notre époque, ce n'est plus le roi, ni même le pape, qui confèrent la noblesse, c'est le graveur ! » s'écriait un personnage d'une pièce du boulevard. Aujourd'hui, la carte de visite tient lieu de parchemins. Dans les pages qui vont suivre, nous allons examiner quelques-uns des nombreux moyens de figurer avantageusement dans les annuaires mondains.

(A suivre).

GEORGES MAUREVERT.

LES PREMIERS ZIGZAGS DIPLOMATIQUES

DE

GUILLAUME II

—

Nous avons indiqué dans un précédent article (1) les réflexions que fit probablement Guillaume II après sa première tentative pour obtenir que l'Angleterre restât neutre pendant qu'il écraserait la France. Naturellement cet échec n'augmenta pas sa sympathie pour la dominatrice des mers ; cependant son dépit ne se manifesta pas par des essais d'alliance contre elle, mais simplement par une série d'évolutions diplomatiques destinées à prouver à cette puissance que l'Allemagne avait les « mains libres » à son égard, pourrait le cas échéant contracter avec la France et la Russie une alliance contre elle et n'hésiterait pas à le faire si on l'y poussait. Vaine menace d'ailleurs, comme l'a prouvé, nous le verrons plus loin, l'abandon des Boers. Cette politique donna forcément lieu à ces « zigzags » qui ont été reprochés bien à tort à Guillaume II par les admirateurs de Bismarck. Les *hésitations* inévitables ou apparentes de la politique impériale *les étonnaient et ne rehaussaient pas l'opinion qu'ils avaient de l'Empereur* et de ses ministres. C'était la répétition en sens inverse de ce qui s'était passé entre Bismarck et Guillaume (voir *Mercure de France*, 16-IX-1916, page 233), mais c'était aussi injuste dans un cas que dans l'autre, car il ne suffit pas d'être habile pour attraper les gens, il faut encore que ceux-ci consentent à se laisser attraper. C'est à exposer les premiers de ces zigzags que ce deuxième article est consacré.

(1) *Mercure de France*, nº du 16 septembre 19 6.

Pour donner à réfléchir à l'Angleterre, ce n'était pas assez que l'Allemagne eût les mains libres et fût disposée à une alliance contre elle, il fallait aussi qu'il fut évident pour l'Angleterre que l'Allemagne trouverait des partenaires, le cas échéant; or, pour ce rôle, Guillaume savait qu'il n'avait rien à espérer de l'Autriche et de l'Italie, parce qu'on y tenait presque autant à l'amitié de l'Angleterre qu'à l'alliance de l'Allemagne. Il ne pouvait donc compter que sur la France et la Russie; mais comme on n'y aimait pas l'Allemagne, il fallait que des rivalités et des brouilles entre ces puissances et l'Angleterre fissent croire sans cesse à cette dernière qu'une triple alliance germano-franco-russe contre elle était possible. Guillaume II devait donc faire l'aimable avec la Russie et avec nous pour faire craindre aux Anglais la conclusion de cette alliance. Ces amabilités d'ailleurs, en diminuant ou en faisant disparaître en Russie et chez nous la crainte d'une attaque allemande, devaient donner aux Russes et à nous plus d'audace pour contrecarrer et braver les Anglais. Au besoin, pour gâter davantage les choses, Guillaume fera un pas de conduite vers le terrain, tantôt aux Russes ou à nous, tantôt aux Anglais. Chacun des trois adversaires de Guillaume sera successivement la dupe de ces manœuvres, en attendant qu'instruits par l'expérience, ils se réconcilient et forment la Triple Entente.

Ces amabilités envers la France et la Russie poursuivaient d'ailleurs un autre but : celui de se mettre en situation de profiter d'un instant de mésintelligence entre ces deux puissances ou d'un instant de faiblesse de l'une d'elles pour attaquer l'autre quand elle serait isolée. Cette manœuvre, qui visait avant tout à dégoûter la Russie de nous avant 1908, avait pour objectif d'obtenir notre neutralité en 1913-1914 : la guerre contre la Russie était déjà décidée à ce moment-là (1).

Tout d'abord, Guillaume se mit à faire un bon accueil à ceux de nos compatriotes à qui il parlait : « Dans d'innombrables occasions, dit la *National Review* (vol. 46, p. 987), il s'arrêtait pour causer cordialement et familièrement avec

(1) Rendant compte de son entrevue avec le secrétaire d'Etat von Jagow, le 4 août, vers 7 h. du soir, après qu'il eut demandé ses passeports, Sir E. Goschen, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, écrivait : « M. de Jagow m'exprima son poignant regret de l'écroulement de toute sa politique et de celle du Chancelier : ils auraient voulu devenir nos amis et, par notre intermédiaire, se mettre sur un bon pied avec la France. »

tous les Français éminents qui pouvaient lui être présentés. Il représentait à tous ceux qu'il rencontrait que la France et l'Allemagne étaient faites pour coopérer et qu'une glorieuse politique mondiale était leur avenir. » Mais de toutes les manœuvres de Guillaume, ce fut celle qui a réussi le moins, car ceux qui avaient causé avec le Kaiser répétaient ce qu'il avait dit et par suite on ne tarda pas à savoir qu'il en disait à peu près autant à tous les étrangers et que ces amabilités n'étaient qu'une ruse pour les exciter les uns contre les autres.

Dans ses manœuvres diplomatiques pour faire quereller la France et la Russie avec l'Angleterre, Guillaume ne faisait que suivre l'exemple de son ancien maître Bismarck. Le Chancelier de Fer n'avait pas créé l'antagonisme de ces trois puissances, il en a seulement favorisé l'éclosion et le développement. Depuis le traité de Berlin, les heurts n'avaient pas cessé entre l'Angleterre d'une part, et la France et la Russie de l'autre. Etant donnée la situation militaire et diplomatique si dangereuse des deux dernières puissances, on peut dire que leur attitude avait pour base une juste appréciation à la fois de l'esprit pacifique qui animait les gouvernements qui se succédaient en Angleterre et de leur désir de maintenir l'équilibre européen.

Le discours de Lord Salisbury en août 1891 et les revues de Kronstadt et de Portsmouth ayant indiqué à Guillaume quelle hostilité soulèverait en Europe toute tentative de nous écraser, une négociation dont il dut tout au moins soupçonner l'existence put peu après lui faire entrevoir la possibilité de cette Quadruple Alliance qui a brisé ses efforts dans la guerre actuelle.

Depuis les journées de juillet 1830, les tsars avaient dédaigné ou haï la France et enveloppé l'Italie dans les mêmes sentiments. En 1860, la Russie, quoique brouillée avec l'Autriche, avait attendu qu'elle ait reconnu le royaume d'Italie pour en faire autant, après quoi elle avait continué à le laisser en dehors de ses combinaisons diplomatiques. Son rapprochement inopiné avec ses vieilles ennemies, la France et l'Angleterre, lui inspira pour la première fois d'autres idées. En novembre 1891, M. de Giers, le ministre des affaires étrangères de Russie, alla à Monza, y rencontra le marquis de Rudini, président du conseil des ministres italiens, et « fit de grands efforts en vue de faire sortir l'Italie de la Triple Alliance ». Rudini, qui raconta la chose à un rédacteur de l'*Italie*, le 9 décembre 1896,

déclara à celui-ci « qu'il était arrivé à convaincre de Giers de la tendance absolument pacifique de la Triple Alliance ». Le résultat de cette entrevue ne fut donc à vrai dire que celui d'un avertissement à l'Allemagne et à l'Autriche de la possibilité d'un événement qui n'était pas jusqu'alors entré dans leurs calculs. Elles n'ignoraient pas d'ailleurs que les hommes d'Etat italiens avaient pour premier principe de suivre la même ligne de conduite que l'Angleterre, et les ambitions coloniales de la France et de la Russie donnaient plus lieu de croire à un choc de ces deux puissances avec l'Angleterre qu'à un rapprochement avec elle; et en effet, en 1892, la marche en avant des Russes amena des difficultés entre eux et les Afghans (et par suite avec les Anglais) dans le Pamir; nous-mêmes en eûmes avec ces derniers dans l'Ouganda et en Egypte. L'année suivante, « il s'en fallut de peu que l'action de la France au Siam ne provoquât un conflit. Dans cette occasion, quelques mots échappés au Kaiser, qui était à Cowes pour les régates, suggérèrent qu'il aurait vu une telle guerre avec délices. » (Ignotus, apud *National Review*, vol. 51, p. 540.)

Guillaume, d'ailleurs, presque aussitôt après sa déconvenue de 1891, s'était hâté de pousser la Russie et la France à ces entreprises qui pouvaient les brouiller avec l'Angleterre. M. André Mévil, qui a reçu les confidences de M. Delcassé, a écrit dans son livre *De la paix de Francfort à Algésiras* (p. 4) : « En 1892, l'Allemagne commença par laisser entendre que notre avenir n'était plus en Europe et que notre expansion coloniale devait absorber nos efforts. En même temps, elle déclarait à Pétersbourg : l'avenir de la Russie est *en Extrême-Orient*.

« Bientôt on nous fit comprendre que rien ne pouvait être plus profitable à la réussite de nos projets d'expansion qu'une entente avec l'Allemagne, qui seule était capable de nous soutenir contre notre grande rivale d'outre-mer : l'Angleterre.

« Au mois de janvier 1894, il y eut une première tentative d'entente coloniale franco-allemande, lorsque aboutirent les pourparlers relatifs à la délimitation de la frontière Cameroun-Congo. C'était sous le ministère Casimir-Périer. De part et d'autre on se fit quelques concessions. L'Allemagne consentit d'autant plus aisément à ce léger sacrifice qu'elle espérait qu'il nous inciterait bientôt à un rapprochement plus sérieux. Cer-

tains articles de la convention réglant la question de frontière et stipulant que les deux gouvernements contractants s'engageaient à respecter et à faire respecter l'acte de Berlin, montrent bien qu'on considérait que sur le terrain africain où l'on voulait nous entraîner, il s'agissait d'un commencement d'action en commun.

« Au mois de mai suivant, cette action faillit se préciser. En effet, le 12 mai 1894, l'Angleterre et la Belgique conclurent un traité logeant l'Etat du Congo sur la rive gauche du Nil et cédant à l'Angleterre une bande de 25 kilomètres de large le long du lac Tanganyka. On jugea à Paris que ce traité était contraire à l'acte signé à Berlin le 26 février 1885 qui interdisait au Congo de modifier ses frontières sans le consentement des puissances. M. Casimir-Périer, sur ces entrefaites, démissionna. Avant de quitter le quai d'Orsay, il protesta à Londres et à Berlin.

« M. Hanotaux lui succéda. Peu de temps après son installation, le baron von Marschall, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, qui avait approuvé la protestation Casimir-Périer, nous offrit de joindre ses protestations aux nôtres en vue d'obtenir le maintien du *statu quo* africain. Puis subitement, quelques jours plus tard, après un commencement d'action concertée, sans autre avis préalable, le gouvernement de Berlin nous fit savoir qu'ayant obtenu l'abrogation de l'article 3 de la convention anglo-congolaise, qui seul présentait pour lui une réelle importance, il considérait la solution intervenue comme satisfaisante, et ne désirait plus poursuivre l'affaire engagée. » C'était sa façon de faire comprendre à l'Angleterre que l'inimitié de la France contre celle-ci allait bien jusqu'à soutenir les revendications allemandes, mais que l'Allemagne au contraire *ne voulait pas soutenir la France contre l'Angleterre.*

Les hommes d'Etat français continuèrent néanmoins à agir comme s'ils ne comprenaient pas cette tactique ou comme si elle ne les inquiétait pas ; les rapports franco-anglais continuèrent donc à être fort mauvais et à donner lieu à des avertissements publics des hommes d'Etat anglais. L'un d'eux, Lord Rosebery, qui remplaça Gladstone le 7 mai 1894, montra cependant de la disposition à se rapprocher de la Russie, et le prince de Galles, qui partageait ses idées et avait de l'antipathie pour Guillaume II, alla visiter le tsar Alexandre III son

beau-frère, à Saint-Pétersbourg, en quelque sorte comme « ambassadeur extraordinaire », disait le *Times*. Mais peu après, le tsar tomba malade d'une albuminurie dont il mourut le 1er novembre 1894 et la guerre russo-japonaise ranima l'antagonisme de la Russie et de l'Angleterre. Avec une dextérité rare, Guillaume allait y créer *l'événement exotique* sur lequel comptait déjà Bismarck (voir *Mercure de France*, 16-IX-1916, p. 231) pour détourner la Russie des affaires occidentales.

Dès 1885, la convention de Tientsin avait réglé la situation de la Chine et du Japon à l'égard de la Corée, mais le gouvernement du Japon, pour créer un dérivatif à l'agitation de son peuple contre les traités de commerce conclus autrefois avec les puissances étrangères et contre la continuation des privilèges des étrangers dans les ports ouverts en vertu des traités, avait fomenté, depuis le commencement de 1894, une révolte en Corée. La Chine, en sa qualité d'Etat suzerain, sur le Conseil de la Russie, envoya 3.000 hommes pour étouffer cette révolte. Le Japon en profita pour faire débarquer, le 9 juin, 8.000 hommes en Corée. Le 16, il fut déclaré que l'insurrection était supprimée et la Chine demanda au Japon de retirer ses troupes comme elle allait le faire elle-même ; mais celui-ci refusa, et une escadre chinoise ayant été envoyée le 24 à Chemulpo, il déclara que l'insurrection existait encore.

La rivalité de la Chine et du Japon en Corée avait attiré depuis longtemps l'attention de la Russie, voisine de la Corée au nord.

Les diplomates russes désiraient la consolidation de l'indépendance coréenne, et appuyaient et conseillaient les Chinois, les voyant disposés à la respecter, tandis que le Japon voulait notoirement établir sa domination en Corée. Il en était résulté un rapprochement étroit entre la Russie et la Chine; mais si l'Angleterre restait neutre, on pouvait prévoir que la Russie se bornerait à adresser des représentations diplomatiques au Japon. Le premier point que celui-ci devait élucider était donc l'attitude du gouvernement anglais en cas de conflit. Interrogé deux fois de suite, le Foreign Office finit par déclarer qu'il ne pourrait voir avec indifférence ni des changements matériels dans les règlements relatifs aux étrangers en Corée, ni le transfert au Japon d'une partie des possessions de ce pays. Il fit

remarquer en même temps au Japon que toute tentative de sa part pour contrôler le gouvernement de la Corée amènerait certainement une intervention de la Russie et peut-être la saisie d'un port coréen par cette puissance. Le ministre japonais Moutsou, ayant reçu cette déclaration, s'empressa d'affirmer aux autorités britanniques que, quoi qu'il pût arriver, le Japon n'avait pas l'intention de saisir une partie quelconque de la Corée. Ayant vu plus clair dans la politique de l'Angleterre, le gouvernement japonais put donc aller de l'avant et répondit au manifeste justificatif de Li Hung-Chang (28 juin) en sommant le roi de Corée de renoncer à la suzeraineté de la Chine. M. Hitrovo, le ministre russe à Tokyo, remit alors au gouvernement japonais une note portant que la Chine ayant déclaré être prête à évacuer la Corée, le Japon devait faire de même, et que si la paix venait à être rompue, il en serait seul responsable. Moutsou essaya de savoir de Hitrovo si la Russie était préparée à soutenir la Chine autrement que diplomatiquement, mais celui-ci répondit qu'il n'avait d'autres instructions que celles contenues dans la note.

« Moutsou se demandait encore jusqu'où la Russie irait quand un tour imprévu fut donné aux événements par un article belliqueux du *Novoe Vremia* disant que si le Japon allait trop loin, la Russie déclarerait placer la Corée sous son protectorat et celui de la Chine. Cet article amena l'intervention de l'Allemagne ; elle déclara que toute tentative d'introduire la Russie dans le règlement de la question coréenne ne pourrait avoir pour résultat que la création d'une Egypte d'Extrême-Orient, et cette menace fut suivie de l'envoi de vaisseaux de guerre dans le Pacifique septentrional. » (A. M. Pooley, apud Hayashi, *Secret Memoirs*, p. 46.)

Du temps de Bismarck, l'Allemagne n'avait contrecarré la Russie qu'autant qu'elle y était obligée pour empêcher une entente de cette puissance avec l'Autriche. La déclaration au sujet de la Corée était le premier pas d'une politique protégeant tous les voisins de la Russie contre elle de façon à s'assurer éventuellement leur coopération contre cette puissance, à l'empêcher de les écraser pendant qu'elle n'avait pas de querelle avec l'Allemagne et, le cas échéant, à faire du consentement de cette dernière à leur écrasement l'objet d'un marchandage, soit avec la Russie, soit avec d'autres puissances. L'alliance

conclue depuis trois ans par Alexandre III avec la France justifiait en apparence ce changement dans la politique allemande ; mais pour quiconque connaît l'ambition sans limites, ni générosité, de Guillaume II et de ses principaux conseillers, il n'y a pas de doute que cette tutelle de la politique russe eût été bien plus tyrannique si l'Allemagne n'avait rien eu à craindre d'une France écrasée. Le peuple russe ne devait pas cette situation regrettable à l'alliance franco-russe, mais aux fautes de la politique qui avait amené les batailles de la Trebbie, d'Austerlitz, de Friedland et de Paris, l'écrasement de la Hongrie, l'expédition de Crimée et l'inaction en 1859, 1864, 1866 et 1870. Ce n'est pas en vain qu'un gouvernement suit pendant 95 ans une politique qui l'empêche de grandir et fortifie ses voisins et ses ennemis.

Cependant les événements continuaient à se développer. Ce que les Japonais continuaient à craindre à ce moment-là, ce n'était pas l'hostilité de la Russie qui n'avait que de faibles forces maritimes et militaires en Extrême-Orient, c'était celle de l'Angleterre. Ils la soupçonnaient d'avoir conclu un traité secret avec la Chine, ce qui pouvait la conduire à l'aider si elle venait à avoir la guerre avec le Japon, aussi furent-ils rassurés quand, à la fin de juillet, le chargé d'affaires anglais à Tokyo demanda au gouvernement japonais de garantir que Shanghai et son voisinage seraient considérés comme placés en dehors de la zone des hostilités.

« Vers la même époque, les négociations pour la révision du traité de commerce anglo-japonais avaient été terminées, et peu avant la déclaration de la guerre, la Grande-Bretagne demanda l'échange des ratifications [il eut lieu le 16 juillet]. On crut pouvoir en conclure que ni la victoire, ni la défaite n'affecteraient la question de la révision du traité... Au lieu d'être liée à la Chine et hostile au Japon, la Grande-Bretagne sembla incliner à être favorable à ce dernier pays. » (Hayashi, p. 73.)

Ainsi rassurés, les Japonais firent informer le cabinet anglais le 19 juillet de leur intention d'obtenir satisfaction même par la force ; puis, après le torpillage de plusieurs vaisseaux chinois chargés de troupes, déclarèrent la guerre le 1er août.

Pendant les mois qui suivirent, la Russie et la France furent paralysées par des événements internes : le tsar Alexandre III

tomba malade et mourut (1er novembre), et les conséquences de l'assassinat du président Carnot (24 juin) continuèrent à se faire sentir ; mais en janvier et février 1895, quand la victoire écrasante du Japon devint évidente pour tous, la Russie commença des préparatifs d'une certaine importance, de nombreux transports furent expédiés d'Odessa en Extrême-Orient, on ordonna de hâter les plans du transsibérien et des préparatifs furent faits pour renforcer l'escadre de Vladivostok.

Le 1er février, une circulaire fut envoyée par le gouvernement russe à ses ambassadeurs pour faire savoir ses vues au sujet des conditions que l'on pouvait permettre au Japon d'imposer à la Chine On y annonçait que la France avait déjà accepté les propositions russes, que l'Angleterre et l'Amérique en feraient autant (l'événement démontra le contraire) et on déclarait que dans aucun cas on ne permettrait au Japon de garder à titre définitif un pouce de territoire chinois sur le continent. « En mars 1895, le ministre allemand à Tokyo reçut l'ordre de Berlin d'avertir le Japon que toute condition de paix stipulant l'occupation permanente d'une portion du continent chinois provoquerait l'intervention de la Russie. » (Pooley, p. 49 ; Hayashi, p. 75.) Sûrs que l'intervention de puissances européennes était inévitable, mais ignorant sa direction et son étendue, « les hommes d'Etat japonais résolurent de ne point faire de changements aux conditions de paix qu'ils avaient décidées » et qui furent enregistrées par le traité de Shimonoseki. « Le ministre allemand à Tokyo, baron von Gutschmid, fut le premier à en féliciter le ministre des affaires étrangères japonais par télégramme. Aussi les Japonais furent-ils très surpris quand l'Allemagne changea d'attitude et s'entendit avec la France et la Russie pour les forcer à rendre Port-Arthur. »

Le gouvernement japonais chercha à savoir les motifs qui avaient poussé l'Allemagne à prendre part à cette intervention, mais ne put jamais obtenir d'explication plausible. « Il faut admettre », dit Hayashi (p. 76), « que bien avant la conclusion du traité de paix, l'Allemagne avait l'intention d'intervenir, quelles qu'en fussent les conditions. »

Il y a du vrai là-dedans, mais à la condition de se rendre compte des motifs qui faisaient agir Guillaume II. Conscient que la Russie était un voisin avec lequel il devrait inévitable-

ment se mesurer s'il voulait réaliser ses plans ambitieux, et ayant reconnu que Charles XII et Napoléon avaient échoué contre elle pour l'avoir attaquée seuls au lieu de l'avoir envahie en même temps que tous ses voisins, il avait eu l'intention en juillet 1894 d'intervenir pour protéger ses adversaires ou tout au moins pour se faire payer sa connivence, mais les événements avaient marché autrement qu'il n'avait cru : le Japon était de beaucoup le plus fort, la Russie ne profitait pas des embarras de la Chine ou du moins ne semblait vouloir la soutenir que pour lui extorquer quelque chose ainsi qu'à la Corée. Ne sachant si l'Angleterre ne s'y opposerait pas et si une alliance anglo-japonaise ne se ferait pas, Guillaume, pour gagner la confiance des Japonais et les engager contre la Russie, leur révéla d'abord (comme on vient de le voir) les vues de la Russie ; mais contrairement à son attente, l'Angleterre ne bougea pas (1) ; d'autre part, les tendances timides et pacifiques du tsar et la répugnance du gouvernement français pour une action contre le Japon, allaient les amener peu à peu à accepter le fait accompli. Rien ne pouvait désappointer le Kaiser davantage, car rien n'était plus avantageux pour ses adversaires : le résultat de la guerre jusqu'alors était de diviser le monde jaune en deux camps irréconciliablement ennemis l'un de l'autre et l'antagonisme de la Chine et du Japon qui venait de se manifester par des batailles était la meilleure garantie des frontières du Tonkin et de la Mandchourie. Pour éviter cette déception, Guillaume poussa la Russie à intervenir et, pour la décider, s'offrit comme troisième allié.

C'est subitement, au mois de mars 1895, écrit M. André Mévil, que l'Allemagne demanda au prince Lobanoff si la Russie et la France, de concert avec elle, voulaient intervenir en faveur de la Chine à la paix qui allait mettre fin à la guerre sino-japonaise. La décision prise à Berlin fut si brusque que les différents postes diplomatiques allemands l'ignorèrent pendant 48 heures. Je me suis laissé dire qu'à l'époque le baron Marschall, dans le but évident de masquer la manœuvre hardie conçue à Berlin, soufflait discrètement aux oreilles des diplomates étrangers en rapport avec lui, que c'était la Russie

(1) Li Hung-Chang écrira en 1897 : « Le *Foreign Office* anglais me fit blâmer officiellement au sujet de la convention avec la Russie relativement à la Mandchourie, *mais les Anglais refusèrent de promettre de nous aider en quoi que ce soit pendant ou après notre conflit avec le Japon*, tandis que la Russie, au moins à la fin de notre guerre avec le Japon, fit entendre à celui-ci que la Chine n'était point seule. » (A. M. Pooley, p. 55.)

qui avait poussé l'Allemagne à intervenir. Rien n'est plus inexact. Ceci explique qu'en Europe on ait pu être égaré sur la réalité de la situation.

Grâce à ces manœuvres souterraines, la colère du Japon, forcé de céder, visa surtout la Russie; mais si nous avions eu des difficultés avec la Chine dans les années qui suivirent, nous aurions pu payer cher la faute d'avoir voulu plaire à l'Allemagne et à la Russie. Cinq ans plus tard, en 1900, cette explosion de la haine des Chinois contre les étrangers, qui prit le nom d'insurrection des Boxers, vint prouver la vérité de ce que nous avançons. Si le gouvernement chinois avait su la diriger contre *un seul* de ses voisins (France ou Russie), elle pouvait avoir un tout autre résultat et en tout cas aurait débuté par de grands succès, car la Russie était aussi incapable de résister sur l'Amour à une agression chinoise inattendue que nous-mêmes de défendre le Tonkin. La manœuvre diplomatique de Guillaume II était donc extrêmement habile : elle avait pour résultat de maintenir sur la frontière du Tonkin et de la Sibérie un péril que les victoires du Japon venaient de dissiper. L'incroyable aveuglement des hommes d'Etat russes (et, hélas, français !) lui permit de le rétablir avec leur propre coopération. Seule l'intervention de l'Angleterre a empêché l'Allemagne en 1914 de recueillir les fruits de la prévoyance machiavélique de son empereur.

La volte-face si rapide et si inattendue de Guillaume s'expliquait aussi par la crainte qu'il ressentait des suites du profond mécontentement qu'il venait de provoquer en Angleterre en esquissant le geste de se poser en protecteur des républiques sud-africaines contre celle-ci.

Le 27 janvier précédent, jour anniversaire de la naissance de son souverain, le consul général d'Allemagne à Prétoria avait prononcé un discours où il disait que « l'Allemagne ne connaissait pas d'intérêt politique plus grave que de soutenir le Transvaal dans ses efforts pour maintenir l'équilibre politique dans l'Afrique méridionale ».

L'ambassadeur d'Angleterre à Berlin s'en étant plaint au secrétaire des affaires étrangères, baron Marschall, celui-ci avait répondu de façon à couvrir le consul et récriminé en même temps contre le Dr Jameson que l'on savait préparer un attentat contre le Transvaal. Puis, le 1er février 1895, il fut déclaré au gouvernement

anglais que quoique la politique allemande n'eût d'autre but dans ces pays que la protection des intérêts matériels de l'Allemagne... ces intérêts exigeaient le maintien du Transvaal comme Etat indépendant dans la mesure fixée par le traité de 1884.

Deux vaisseaux de guerre allemands restèrent tout cet été-là dans la baie de Delagoa, « pour le maintien de l'équilibre dans l'Afrique méridionale », disait-on.

Cette protection accordée aux Boers était une preuve que Guillaume partageait à leur égard les vues des pangermanistes. Ceux-ci considèrent les Boers, les Hollandais et les Flamands comme des Allemands qui ignorent leur nature d'Allemands et qu'il faut ramener à la conscience de leur vraie nature par la persuasion ou par la force. On conçoit dès lors l'émotion causée en Angleterre par un acte dont on devait conclure que le gouvernement allemand s'inspirait de ces théories et allait protéger l'existence d'Etats vassaux que leur développement et leurs idées d'indépendance devaient fatalement amener à essayer de conquérir la Colonie du Cap. Il est probable que Guillaume craignait que l'Angleterre ne le menaçât ou ne le bravât à raison de cette protection accordée aux Boers. La triple alliance contre le Japon, sous prétexte de protéger la Chine, le couvrit de ce danger. L'Angleterre avait d'ailleurs à ce moment-là trop de sujets de contestation avec la France et la Russie pour pouvoir sur le champ en témoigner son ressentiment à l'Allemagne.

Etant intervenu ainsi comme diplomate adroit et avisé dans les affaires d'Extrême-Orient, Guillaume II s'en occupa ensuite comme théoricien. Il fit exécuter par un peintre allemand un tableau représentant les nations européennes groupées mettant en fuite les peuples jaunes (la France y était au premier rang à côté de l'Allemagne et l'Angleterre se trouvait la dernière du groupe); il le fit reproduire par la gravure en y ajoutant l'inscription : « Peuples de l'Europe, gardez vos biens les plus sacrés ! », et en envoya un exemplaire à tous les chefs d'Etat, y compris le président Carnot. Cet incident m'a longtemps fait croire que des rêves d'union, relativement désintéressée, des nations européennes avaient occupé l'imagination de Guillaume II vers cette époque et avaient pu influencer sa conduite ; mais au fur et à mesure que j'ai avancé dans ces études, j'ai pu me convaincre du contraire.

Je crois donc qu'il faut rattacher cette conception d'union des peuples européens aux rêves de rénovation de l'empire de Charlemagne que beaucoup de bons observateurs considèrent comme ayant été le but ultime de la politique de Guillaume. On sait qu'au commencement de la guerre actuelle, il avait déclaré ne rien vouloir annexer du territoire continental de la Belgique et de la France, faisant seulement entrer la première (et peut-être aussi la seconde) dans son zollverein, et qu'après bien des hésitations, il sembla incliner pendant quelque temps à faire de même à l'est, se bornant à la création de deux royaumes, l'un de Pologne et l'autre de Lithuanie, pour ses fils. Un bon observateur, M. Take Ionesco, a dit connaître des confidences prouvant qu'après la victoire obtenue grâce à l'alliance de l'Autriche, il avait l'intention de subalterniser celle-ci, comme il espérait avoir à ce moment subalternisé les autres puissances. Il est probable que le tableau anti-asiatique servait de paravent à quelques rêves du même genre : c'était une invitation à s'entendre pour détrousser les peuples jaunes, avec l'arrière-pensée que l'Allemagne, grâce à sa puissance militaire et à l'habileté de son Kaiser, aurait pour commencer la plus grosse part et y ajouterait ensuite la part des autres, lors des querelles qui ne manqueraient pas de se produire. Sous prétexte de faire garder « leurs biens les plus sacrés » par les peuples de l'Europe, on les aurait entraînés dans une série de guerres. Comme Napoléon, Guillaume veut bien travailler au bonheur de l'humanité, mais seulement après l'avoir soumise.

Les mois qui précédèrent l'intervention contre le Japon avaient vu une recrudescence des efforts de Guillaume II pour créer une grande flotte allemande. « C'est alors qu'il commença à se faire connaître comme l'avocat obstiné d'une vaste politique coloniale et d'une forte marine. Le 9 janvier, il invita tous les membres du Reichstag à une soirée à Potsdam et leur faisant une conférence passionnée sur la pressante nécessité d'une puissante flotte, il y mit en œuvre de nombreux exemples empruntés aux leçons de la guerre sino-japonaise. Un mois plus tard, il refit cette conférence devant les officiers de l'Office de la marine, y ajouta de nouvelles références aux événements de l'Extrême-Orient et y affirma la nécessité de nouvelles colonies. » (A. M. Pooley, p. 50.) La simultanéité de

cette propagande et de l'intervention dans les rapports anglo-boers fait connaître nettement contre quelle puissance ces armements devaient être plus particulièrement dirigés.

Si Guillaume II avait espéré intimider le peuple anglais en agissant avec la Double Alliance contre le Japon, il s'était complètement trompé. On peut donner à réfléchir au gouvernement anglais, mais il n'y a pas d'exemple dans l'histoire qu'on soit parvenu à intimider son peuple. Guillaume étant allé en août rendre visite à Lord Lonsdale, les journaux anglais l'avertirent à cette occasion d'avoir à se conduire mieux avec l'Angleterre. En même temps, les Anglais du Cap, dirigés par Cecil Rhodes et le Dr Jameson, s'apprêtèrent à envahir le Transvaal pour y faire prévaloir les droits de leurs compatriotes (Uitlanders).

Le secrétaire d'Etat von Marschall, en octobre et à la fin de décembre 1895, attira l'attention du gouvernement anglais sur les préparatifs des Anglais habitant le Transvaal (et en particulier à Johannesburg) pour un acte de violence. Les Allemands de Prétoria télégraphièrent à l'Empereur allemand en le priant d'intervenir. Le 30 décembre, le Dr Jameson, à la tête de 800 hommes, franchit la frontière du Bechuanaland, envahit le Transvaal par l'ouest et marcha sur Prétoria.

Le gouvernement allemand, pour protéger ses nationaux, demanda alors au gouvernement portugais l'autorisation de faire passer à Prétoria 50 hommes du *Seeadler* à travers le territoire de la baie de Delagoa. Un dialogue commença en même temps entre les gouvernements allemand et anglais au sujet des mesures que comptait prendre le second pour faire respecter les traités. La capture du Dr Jameson par les Boers le 2 janvier 1896 y mit fin.

Le 1er janvier 1896, écrit M. Mévil (*De la paix de Francfort à Algésiras*, p. 8), le baron Marschall s'ouvrit à notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, de la possibilité d'une entente franco-allemande conclue dans le but de sauvegarder l'indépendance des républiques sud-africaines. Il fit valoir quel avantage l'Allemagne et la France avaient à ce que l'ambition anglaise en Afrique ne se donnât pas libre cours et ne détruisît pas l'équilibre africain au détriment de leurs intérêts réciproques. Mais l'Allemagne, après avoir essayé de nous séduire, s'efforça d'amoindrir la portée de ses ouvertures : le baron Marschall fit savoir à notre ambassadeur qu'en aucun cas l'Allemagne ne voulait lier partie sur des questions vitales telles que celles

d'Egypte, d'Orient ou de la Méditerranée. Ce que l'Allemagne désirait, c'était un accord capable d'exercer sur l'Angleterre une pression morale et de lui montrer que sur le terrain africain, les intérêts franco-allemands étaient solidaires.

Que pouvions-nous répondre à des ouvertures aussi vagues... sinon des choses également vagues ?

Cet échange de vues fut d'une rapidité excessive, puisque, le 3 janvier, l'empereur Guillaume lança au président Kruger son retentissant télégramme. Les choses en restèrent là et Berlin redevint silencieux.

On a prétendu souvent qu'après avoir envoyé son télégramme à Kruger, Guillaume II se tourna vers nous, sollicitant notre concours en faveur d'une politique militante contre l'Angleterre, et que, découragé par notre mauvais vouloir, il ne persévéra pas dans ses projets. On voit combien sont inexactes de telles allégations.

Ce que M. Mévil écrivait en 1909 est confirmé par des déclarations faites au correspondant du *Times* le 29 octobre 1908 par un diplomate français qui était évidemment autorisé à les faire.

Après avoir échoué dans une autre tentative pour défendre les Boers en mettant l'Angleterre et la Russie aux prises (*National Review*, vol. 52, p. 910), Guillaume se décida à augmenter la flotte allemande. L'amiral Tirpitz fut nommé ministre de la marine et présenta en novembre 1897 un projet d'augmentation de la flotte. Peu avant (le 28 juin 1897), Guillaume avait « chargé le comte de Bülow d'inaugurer la grande tâche de la politique allemande post-bismarckienne et lui avait confié la direction des affaires étrangères ». Cette phrase de M. de Bülow (qui d'ailleurs peut-être ne fait que répéter une phrase de Guillaume II) ne correspond d'ailleurs à aucune réalité. Si la chute de ce ministre a entraîné plus tard un changement dans la politique allemande, sa nomination n'en produisit aucun. Le premier événement qui la suivit, l'occupation de Kiao-tchéou par l'Allemagne (14 novembre 1897), était préparé depuis longtemps. Guillaume avait obtenu avant septembre 1895 le consentement du tsar à une occupation de ce genre (Hohenlohe, *Denkwürdigkeiten*, II, 521). C'était d'ailleurs le renversement cynique de ce principe de l'intégrité de la Chine au nom duquel l'Allemagne avait incité la France et la Russie à intervenir au Japon et un avant-goût de ce que sera Agadir après Tanger et Algésiras. Les Russes en profitèrent pour forcer la Chine à

leur donner à bail Port-Arthur où ils entrèrent le 28 mars 1898. L'Angleterre y répondit par la convention avec la Chine en vertu de laquelle celle-ci lui permit de s'établir à Wei-hai-wei (2 avril 1898).

Peu après, eut lieu un épisode intéressant :

En 1898, le Portugal traversa une crise financière des plus graves. En Allemagne les porteurs de titres portugais... s'agitèrent pour qu'on protégeât leurs intérêts d'une façon efficace. Leur appel à la Wilhelmstrasse, fut pris en considération. . Le Portugal, effrayé, se tourna vers l'Angleterre et sollicita, dans les circonstances difficiles qu'il traversait, son appui... Le pacte anglo-portugais fut donc resserré étroitement... Bien entendu, on eut connaissance à Berlin, sinon dans les détails, du moins en substance, de la conclusion d'un arrangement anglo-portugais. C'est alors qu'en Allemagne on songea de nouveau à entrer en pourparlers avec nous...

Vers le milieu du mois de juin 1898, le comte de Bülow signalait au marquis de Noailles, notre ambassadeur, le danger qu'il y avait à laisser les Anglais et les Portugais arranger tranquillement ensemble leurs petites affaires en dehors de tout contrôle franco-allemand. Ce n'étaient là, cette fois encore, que des ouvertures vagues dont nous ne pouvions que prendre acte en attendant des propositions précises.

Le 19 juin, le comte de Münster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, remettait à M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères *démissionnaire*, une note verbale touchant les affaires portugaises. Cette note attirait notre attention sur le danger qu'il y avait à laisser le Portugal compromettre ses droits de souveraineté pour se procurer l'argent dont il avait besoin, ce qui lésait les puissances ayant des intérêts en Afrique : elle concluait en affirmant la nécessité d'exercer vis-à-vis du gouvernement portugais certaines représailles économiques, ou tout au moins de le menacer d'un contrôle financier exercé par les gouvernements de Paris et Berlin...

M. Hanotaux ne put que prendre acte de la démarche du comte de Münster et déclarer qu'il lui était impossible de faire la moindre réponse.

Le premier soin de M. Delcassé, en assumant la direction de notre politique extérieure, fut de s'enquérir, avant de nous lancer à l'égard du Portugal dans une politique de représailles, politique qui en fait était dirigée directement contre l'Angleterre, si les griefs invoqués par l'Allemagne étaient fondés. Or, notre représentant à Lisbonne obtint l'assurance que le Portugal ne songeait nullement à aliéner ses droits de souveraineté et que les craintes que l'on pouvait avoir à cet égard étaient vaines. Les choses en restèrent là, attendu que

M. Delcassé ne crut pas devoir donner suite à la proposition allemande reconnue *sans objet*. (Mévil, *De la Paix de Francfort à Algésiras*, p. 19.)

La proposition n'ayant pas été accueillie à Paris, Bülow se retourna vers Londres :

En septembre 1898, le ministre anglais Balfour et le comte Hatzfeld, ambassadeur d'Allemagne, signèrent un traité. Il avait pour objet le Mozambique avec Lourenzo-Marques, l'Angola, le Benguela, Mossamedes et le Congo portugais. Les deux puissances auraient fait un partage préliminaire de ces possessions et fixé les prix à payer au Portugal, qu'il s'agisse de vente, de cession ou de location. La convention assurait aux deux puissances un droit de préemption et un appui diplomatique réciproque...

La convention reposait sur cette hypothèse que le Portugal consentirait un jour à vendre ses colonies en totalité ou en partie. La date à laquelle cette « éventualité de l'avenir », comme Bülow la désigna, se produirait, ne put naturellement être fixée... (Reventlow, *Deutschlands ausw. Politik*, p. 119.)

Le résultat n'en était pas moins de priver la France ou l'Etat du Congo de la possibilité d'acquérir le Congo portugais avec l'appui de l'Angleterre si le Portugal avait cherché à le vendre. C'était un exemple de l'habileté de Guillaume à obtenir des droits par des traités qui ne lui coûtent rien.

L'année 1898 fut celle de Port-Arthur et de Fashoda ; ce fut aussi celle d'un rapprochement anglo-allemand. L'alliance franco-russe parut une dernière fois aux hommes d'Etat anglais être un danger pour l'Angleterre. Chamberlain, le 8 décembre, prononça un discours où il disait que l'Allemagne et l'Angleterre pouvaient « s'entendre », car « leurs intérêts n'étaient dans aucune partie du monde en antagonisme sérieux » ; mais le comte de Bülow se contenta un peu après de déclarer « qu'il y avait toutes sortes de questions et de points sur lesquels l'Allemagne pouvait s'entendre et s'entendait volontiers avec l'Angleterre *sans nuire à d'autres relations précieuses* ».

Il est douteux que les autres membres du cabinet anglais aient été aussi chaleureusement disposés que Chamberlain pour l'Allemagne, mais il n'est pas moins notable que jamais depuis 1815 il n'y ait eu de tentative d'alliance entre ces deux nations. La cause doit en être recherchée dans les désirs de

conquête des hommes d'Etat allemands depuis cette époque ; ils voyaient bien qu'une alliance avec une puissance qui ne visait qu'au maintien du *statu quo* ne pouvait leur être utile que si on la trompait sur le véritable but de cette alliance. Jusqu'en 1910, ils préférèrent s'abstenir de négociations avec l'Angleterre sur les objets de leurs ambitions. De 1848 à 1870, ils étaient d'ailleurs protégés contre nous par les anciens traités conclus avec l'Angleterre contre Napoléon Ier et renouvelés en 1815.

Si l'Allemagne avait traité avec l'Angleterre en 1898, elle eût cédé contre compensation ce qu'elle devait abandonner à peu près gratis l'année suivante. Dès le commencement de 1899, Chamberlain et ses amis pressèrent énergiquement les Boers de donner satisfaction à l'Angleterre. La situation s'aggrava rapidement, et le 11 octobre 1899 la guerre éclata. L'émotion fut immense en Allemagne et le peuple allemand manifesta de la façon la plus bruyante son désir de voir l'Empereur réaliser la promesse faite dans le télégramme à Kruger, mais Guillaume fit le contraire. Il avait réfléchi depuis son fameux télégramme et savait qu'étant donnée la faiblesse de la flotte allemande, une intervention de l'Allemagne seule en faveur des Boers ne pouvait la conduire qu'à l'humiliation et à la défaite : « Exiger que nous intervenions au Transvaal, aurait-il dit, ressemble à la demande que l'on pourrait faire à quelqu'un d'arrêter un cheval au galop en agitant son mouchoir. » Il chercha seulement à utiliser la situation pour se faire bien venir des Anglais. Lui-même a fait publier en 1908 dans le *Daily Telegraph* une relation de sa conduite en cette occasion. Elle est sous forme d'interview, mais il a été avoué officiellement que l'Empereur en avait revu le brouillon et l'avait envoyé au chancelier de Bülow pour lui demander s'il voyait des inconvénients à en autoriser la publication. Le chancelier a prétendu avoir donné son visa à cette pièce par inadvertance, n'ayant pu la lire faute de temps :

L'Empereur, y est-il dit, revint aux preuves d'amitié qu'il avait données à l'Angleterre. Il déclara que la majorité des Anglais croyaient que l'Allemagne leur avait été hostile pendant la guerre sud-africaine. C'est vrai de l'opinion publique et privée, mais quand les délégués boers essayèrent d'obtenir une intervention de l'Europe et furent fêtés en France et en Hollande, lui, l'Empereur, refusa

alors de les recevoir. Cet acte, qui amena l'échec définitif de la mission des délégués boers, est-il, demande l'Empereur, le fait d'un ennemi secret ? De plus, quand la guerre des Boers était à son point culminant, les gouvernements de France et de Russie demandèrent à l'Allemagne de s'unir à eux pour sommer l'Angleterre de mettre fin à la guerre, sauver les républiques boers et humilier l'Angleterre jusque dans la poussière ; mais l'Empereur répondit que l'Allemagne devait toujours se tenir à l'écart d'une politique la mettant en conflit *avec une puissance maritime comme l'Angleterre.* La postérité, ajouta l'Empereur, connaîtra un jour les termes du télégramme qui est maintenant aux archives du château de Windsor et par lequel j'informai le *roi* d'Angleterre de la réponse que je donnai aux puissances qui s'efforçaient alors d'abaisser l'Angleterre. Les Anglais qui m'offensent maintenant en mettant en doute ce que je dis seraient par là forcés de voir comment j'ai agi à l'heure du danger. En décembre 1899, pendant les semaines de grands désastres, je reçus une lettre de ma vénérée grand'mère à laquelle j'envoyai une une réponse pleine de sympathie. Je fis plus, je fis rédiger par un officier un rapport exact sur le nombre de combattants et sur la position actuelle des forces des deux côtés en Afrique. Avec les cartes devant moi, je travaillai au plan de campagne le meilleur selon moi ; je le soumis à la critique de mon état-major général et je l'envoyai alors en Angleterre. Cette pièce doit être également parmi les papiers d'Etat au château de Windsor. Laissez-moi ajouter que par une rencontre remarquable, le plan que j'avais dressé était presque celui que Lord Roberts a réellement adopté et heureusement exécuté.

Quoique le peuple allemand soit de tous les peuples de l'Europe chrétienne celui que sa littérature *politique* rend le moins accessible aux idées de justice internationale, de fraternité entre les peuples et de générosité envers le plus faible, il est néanmoins en général fort au-dessus des fourberies d'un Bismarck ou d'un Guillaume II. L'interview fut donc accueillie en Allemagne avec une indignation unanime. En partie par orgueil, en partie par honnêteté, les sujets de Guillaume II se révoltèrent à l'idée que leur maître pour gagner l'Angleterre, après avoir rédigé un plan de campagne contre les Boers et révélé aux Anglais les tentatives de la Russie et de la France pour sauver ceux ci, essayait de gagner un de ses adversaires en faisant connaître au peuple de celui-ci la trahison du secret diplomatique accomplie jadis à son profit.

Les explications que des diplomates russes et français fournirent au *Times* lors de la publication de l'interview permet-

tent d'ailleurs de croire que la déloyauté de Guillaume et de Bülow dans cette occasion fut encore plus grande que ce que l'interview en révélait avec candeur. La réponse russe dit :

La suggestion vint de Berlin à Saint-Pétersbourg que le Tsar, comme initiateur du grand mouvement en faveur de la paix à La Haye, devait prendre de nouveau une initiative pacifique pour amener la cessation de l'effusion du sang et de la misère dans l'Afrique méridionale.

La Russie, après avoir consulté la France, répondit en termes prudents et demanda quelle forme la pression sur l'Angleterre pourrait revêtir sans risquer une conflagration générale et quelles mesures l'Allemagne prendrait pour donner son appui.

La réponse française dit de son côté :

Après cela (la visite Marschall en 1896), la question du Transvaal ne fut traitée de nouveau au sens international qu'après que la guerre sud-africaine eut éclaté. C'était en novembre 1899. Feu le comte Mouraviev, alors ministre des affaires étrangères de Russie, était à Paris ce mois là. Il vit M. Delcassé, alors ministre des affaires étrangères, et au cours de la conversation lui suggéra que la situation semblait convenable pour faire des représentations à la Grande-Bretagne dans l'intérêt du rétablissement de la paix. La France, on doit s'en rappeler, était intervenue amicalement au cours de l'été pour faciliter la conclusion de la paix entre les Etats-Unis et l'Espagne. La réponse du gouvernement français au comte Mouraviev fut que la seule action que la France était disposée à entreprendre serait des représentations amicales du genre de celles qui avaient si bien réussi dans le récent conflit hispano-américain. Elle ne voudrait prendre aucune part à aucune action d'un autre genre.

En mars 1900, le comte Mouraviev fit de nouvelles représentations à M. Delcassé et elles furent reçues avec les mêmes sentiments qu'auparavant. En retournant en Russie, le comte Mouraviev visita Potsdam où il eut l'occasion de conférer avec l'Empereur allemand et le prince de Bülow. Il fit observer que le moment était plus convenable pour faire des représentations à l'Angleterre puisque le cours de la guerre avait tourné en sa faveur et que le sentiment national britannique ne serait plus si susceptible (20 février 1900). La réponse allemande fut (et c'est ce qu'il y a de plus important et significatif) que l'action que l'on avait en vue ne serait pas l'affaire d'un jour et pourrait se prolonger. L'Allemagne exigerait donc comme préliminaire que les trois puissances (Allemagne, Russie et France) commenceraient par se garantir réciproquement de « maintenir le *statu quo* en Europe », ce qui avait pour but sans le dire de garantir contre toutes les éventualités.

La France comprit aussitôt que le sens de cette proposition était qu'elle devait ratifier de nouveau le traité de Francfort, et elle déclina absolument d'accepter la proposition de l'Allemagne. Les négociations furent ainsi rompues.

Cette négociation et la traîtrise avec laquelle Guillaume la révéla ne forment qu'une partie des manœuvres du Kaiser pendant ces mois mémorables. Il profita de l'indignation du peuple allemand pour poursuivre avec plus de vigueur que jamais sa campagne pour l'augmentation de la flotte. Une semaine après le commencement de la guerre, il disait dans un discours : « Nous avons un amer besoin d'une forte marine allemande. Si les augmentations demandées pendant les premières années de mon règne n'avaient pas été refusées en dépit de mes avertissements et de mes supplications continuelles, nous serions tout autrement capables de venir en aide *à notre commerce florissant et à nos intérêts outre-mer.* » Le peuple allemand commençait à comprendre que les mots en italiques signifiaient que « l'Allemagne serait alors en situation d'imposer sa volonté à l'Angleterre, et la propagande que la Ligue maritime allemande faisait avec l'encouragement bruyant de l'Empereur fut dès lors grandement facilitée par la jalousie et la haine que l'on commençait à ressentir pour la dominatrice des mers dans les milieux chauvins et pangermanistes. La difficulté était que si les Allemands commençaient à comprendre ce que l'Empereur voulait dire, beaucoup d'Anglais se montraient non moins perspicaces. Pour rassurer l'opinion publique anglaise, Guillaume se hâta de recourir à son expédient habituel : il fit une visite en Angleterre du 22 au 25 novembre. « Les hommes d'Etat anglais, a dit Ignotus dans la *National Review* (vol. 51, p, 541), furent assurés avec effusion de l'appui de l'Allemagne. Le discours de M. Chamberlain à Leicester (30 nov. 1899) a été attribué à ces assurances perfides. Les gens en mesure de savoir ce qu'il en était assurent que sa suggestion de la possibilité d'une alliance avec l'Allemagne était due à une ouverture du Kaiser pendant sa visite en Angleterre. »

Mais alors se produisit une de ces divergences entre les paroles de Guillaume et les actes de son Chancelier qui, surtout à l'époque de Bülow, n'ont peut-être pas toujours été dues à leur machiavélisme, mais avaient probablement leur cause dans

leurs divergences de vues. Chamberlain avait dit que « l'Angleterre ne pouvait pas rester isolée d'une façon durable du continent » et « qu'il était évident que l'alliance la plus naturelle pour elle était celle avec le grand empire allemand ». Affectant une vive irritation de l'arrestation de paquebots postaux allemands par les croiseurs anglais, Bülow répondit le 19 janvier 1900 à la tribune du Reichstag « que des rapports bons et amicaux n'étaient possibles que sur la base d'une égalité parfaite et d'égards mutuels », et le ton de ses observations au gouvernement anglais fut tel que lord Salisbury déclara que c'était la première fois qu'on l'employait à son égard.

Ces incidents ayant créé la situation que Guillaume désirait, dans les premiers jours de janvier 1900, le projet d'augmentation de la flotte, pour lequel on faisait tant d'agitation depuis quelques mois, fut présenté au Reichstag. Il doublait l'effectif prévu par la loi de 1898 et exigeait 38 vaisseaux de ligne et 14 croiseurs-cuirassés. Il fut voté sans difficulté.

Dans le préambule du projet créant cette grande flotte, il était dit :

L'Allemagne doit avoir une flotte suffisamment forte pour que même *la plus grande puissance navale* ne puisse pas risquer une guerre contre elle sans mettre en danger sa propre suprématie. Dans ce but, la flotte allemande doit être aussi forte que celle de la plus grande puissance navale, parce que celle-ci, en général, ne pourra pas concentrer toutes ses forces contre nous.

Cette phrase, qui a été si souvent citée et discutée, paraît avoir imprudemment avoué non seulement le but, mais aussi le plan de campagne de Guillaume sur mer. Un exposé de stratégie navale fait à la même époque par l'amiral von der Goltz, ancien Chef de l'Etat-major général, l'expliquait plus clairement :

La suprématie maritime de la Grande-Bretagne, actuellement écrasante, écrivit-il, restera certainement considérable dans l'avenir, mais cette puissance est forcée de disperser ses forces dans le monde entier. En cas de guerre dans les eaux britanniques, la plus grande partie de ces escadres serait certainement rappelée, mais leur réunion demanderait du temps et toutes leurs stations ne pourraient être abandonnées. D'autre part, la flotte allemande, quoique beaucoup plus petite, pourrait rester concentrée dans les eaux européennes.

Avec les accroissements qu'elle est sur le point de recevoir, elle

sera en état de se mesurer avec les forces anglaises stationnées ordinairement dans nos mers. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le nombre est moins important sur mer que sur terre ; on peut le compenser par l'excellence du matériel et par la capacité et la discipline des équipages. Une préparation soignée, permettant une mobilisation rapide, peut assurer une supériorité momentanée.

Cet aveu ne fut pas perdu pour les cercles maritimes anglais ; ils comprirent, et comme leur influence est décisive en Angleterre, ils entraînèrent l'évolution navale et diplomatique de ce pays dans les années suivantes.

ÉMILE LALOY.

NIÉTOTCHKA NEZVANOVA

[Bien que le roman de Dostoievski, *Niétotchka Nezvanova*, occupe une place importante dans l'œuvre du génial écrivain russe, il était resté jusqu'à présent inédit en langue française.

Il est vrai que si l'on cherche parmi les ouvrages de Dostoievski, parus en français, on découvre trois romans, attribués à cet auteur, traduits par M. Halpérine-Kaminsky, et dans chacun desquels se retrouvent certains des personnages et des faits qui appartiennent au roman de Dostoievski *Niétotchka Nezvanova*.

Ces trois traductions, publiées chez trois éditeurs différents, sont, dans l'ordre de leur parution :

DOSTOIEVSKY : *Ame d'enfant* (1) ;
DOSTOIEVSKY : *Les Etapes de la Folie;*
DOSTOIEVSKI : *Netotchka.*

Chez les antiquaires, il existe un procédé très répandu pour fabriquer de faux meubles. On prend, par exemple, un canapé du plus authentique Louis XVI, et on le coupe en trois parties : le dossier, les pieds, le siège. En complétant chacune de ces parties par du moderne, parfaite imitation de l'ancien, on obtient trois faux canapés de style Louis XVI, qu'il est facile de vendre comme pièces authentiques.

C'est à peu près le procédé qu'a employé le traducteur à l'égard du roman de Dostoievski *Niétotchka Nezvanova*. Dans les six premiers chapitres il a taillé un roman : *Les étapes de la folie*. Avec le reste il a composé un second roman : *Ame d'enfant*. Enfin réunissant ces deux pseudo-romans de Dostoievski, il en a fait paraître un troisième : *Netotchka*.

Je ne citerai ici aucun des passages du roman de Dostoievski qui ont été omis ou altérés dans les traductions précitées. Je me borne-

(1) Ce livre ne porte pas le nom du traducteur; cependant cette traduction appartient à M. H.-K., puisque celle de « Netotchka », signée de lui, la reproduit mot pour mot.

rai à faire remarquer que le roman *Netotchka*, présenté par M. Halpérine-Kaminsky, ne donne guère plus de la moitié de l'œuvre de Dostoievski; mais que par contre ce traducteur a jugé à propos de mettre des noms où Dostoievski n'avait mis que des initiales (ainsi le musicien B..., dans les *Etapes de la folie*, s'appelle Bouvarov, et devient Berner, dans *Netotchka*) et de compléter le roman de Dostoievski par cette conclusion de son crû :

« Deux ans après, grâce à un travail acharné et à la protection du prince X... j'arrivai à entrer au grand opéra de Pétersbourg, et j'y obtins les succès les plus flatteurs dès le début de ma carrière.

« Je ne revis jamais Katia. Six mois après les terribles événements que je viens de raconter, elle avait épousé un consul; et depuis elle vit constamment à l'étranger. »

Ainsi le public français, qui croit connaître trois romans de Dostoievski, connaît en réalité trois « œuvres » de M. Halpérine-Kaminsky, tandis qu'il ignore le roman de Dostoievski *Niétotchka Nezvanova*. C'est pourquoi nous donnons ici la traduction complète de cet ouvrage (1). — J.-W. B.]

I

Je ne me rappelle pas mon père ; il mourut quand j'avais deux ans. Ma mère se remaria. Ce second mariage, quoique contracté par amour, fut pour elle la source de bien des douleurs. Mon beau-père était musicien... Sa destinée fut des plus extraordinaires. C'était l'homme le plus étrange et le plus délicieux que j'aie jamais connu. Son influence sur mes premières impressions d'enfant a été si forte qu'elle a marqué de son empreinte toute ma vie. Pour que mon récit soit compréhensible, je commencerai, tout d'abord, par donner sa biographie. Tout ce que je dirai de lui, je l'ai appris plus tard, par le célèbre violoniste B..., qui fut le camarade et l'ami très intime de mon beau-père, dans sa jeunesse.

Mon beau-père s'appelait Efimov. Il était né dans un village appartenant à un opulent propriétaire. Il était le fils d'un très pauvre musicien qui, après de longs voyages, s'était fixé sur les terres de ce propriétaire et s'était engagé dans son orchestre. Ce propriétaire, qui vivait très luxueusement, aimait par-dessus tout et passionnément la musique.

On raconte que cet homme qui ne quittait jamais ses terres, même pour aller à Moscou, décida tout à coup, un jour, de se

(1) Publié pour la première fois en langue russe dans la Revue *Otiétchestvennïa Zapiskï* (les Annales de la Patrie), année 1849, nos 62-64.

rendre dans une ville d'eau de l'étranger, pour quelques semaines, dans le but unique d'entendre un célèbre violoniste qui, au dire des journaux, devait y donner trois concerts. Lui-même possédait un assez bon orchestre, à l'entretien duque il consacrait presque tous ses revenus. Mon beau-père entra dans cet orchestre comme clarinettiste. Il avait vingt-deux ans quand il fit la connaissance d'un homme étrange.

Dans le même district vivait un comte, qui avait été jadis à la tête d'une grosse fortune, mais que ruinait la manie d'avoir un théâtre. Il lui arriva d'avoir à renvoyer, pour sa mauvaise conduite, son chef d'orchestre, d'origine italienne. Ce chef d'orchestre était, en effet, un triste individu. A peine privé de son emploi, il perdit aussitôt toute retenue; il se mit à fréquenter les débits de la ville, à boire; il en arriva même à mendier, et il lui devint désormais impossible de trouver à se placer dans la province. C'est avec cet homme que mon beau-père se lia d'amitié. Cette camaraderie paraissait aussi inexplicable qu'extraordinaire, car personne ne remarquait le moindre changement de conduite chez mon beau-père par suite de l'exemple de son compagnon, si bien que le propriétaire, qui d'abord lui avait défendu de fréquenter l'Italien, en était venu à fermer les yeux sur leur amitié.

Enfin, le chef d'orchestre mourut subitement. Les paysans trouvèrent, un matin, son cadavre dans un fossé, près d'un barrage. On ouvrit une enquête, dont le résultat fut que l'Italien était mort d'apoplexie.

Tout ce qu'il possédait se trouvait chez mon beau-père, qui présenta aussitôt la preuve de son droit indiscutable à l'héritage : le défunt avait laissé un papier déclarant qu'en cas de décès Efimov était son seul héritier. L'héritage se composait d'un habit noir, que le défunt conservait comme la prunelle de ses yeux, parce qu'il gardait toujours l'espoir de trouver une nouvelle place, et d'un violon, d'apparence assez ordinaire. Personne ne contesta cet héritage. Mais quelque temps après, le propriétaire recevait la visite du premier violoniste du comte porteur d'une lettre de celui-ci. Dans cette lettre, le comte, priait, suppliait Efimov de lui vendre le violon que lui avait laissé l'Italien, car il désirait vivement acquérir l'instrument pour son orchestre. Il en offrait trois mille roubles et ajoutait qu'il avait déjà envoyé chercher Egor Efimov pour conclure

ce marché personnellement avec lui mais que celui-ci refusait obstinément de se rendre à son invitation. Le comte disait en terminant que la somme qu'il proposait représentait le prix réel du violon et que dans l'obstination d'Efimov il voyait quelque chose d'offensant pour lui : le soupçon du désir de profiter de sa simplicité et de son ignorance. C'est pourquoi il demandait au propriétaire d'intervenir.

Le propriétaire fit aussitôt mander mon beau-père. — « Pourquoi ne veux-tu pas vendre ton violon ? lui demanda-t-il. Tu n'en as pas besoin... On te propose trois mille roubles ; c'est un beau prix, et tu n'es qu'un sot si tu penses qu'on t'en donnera davantage. Le comte n'a pas l'intention de te tromper. » Efimov répondit qu'il ne se rendrait pas de sa propre volonté chez le comte, que si son maître l'y envoyait il obéirait à son ordre, mais qu'il ne vendrait pas son violon au comte ; que si on se proposait de le lui prendre de force, là encore son maître était libre.

Cette réponse toucha le maître à son point le plus sensible. Il se flattait, en effet, de savoir se conduire envers ses musiciens, qui tous, disait-il, sans exception, étaient de véritables artistes, grâce à qui son orchestre non seulement était meilleur que celui du comte, mais pouvait rivaliser avec celui de la capitale.

— « Bon, répondit le propriétaire, je ferai savoir au comte que tu ne veux pas vendre ton violon, que tu n'as aucun désir de le vendre ; car c'est ton droit absolu de le vendre ou de ne pas le vendre ; comprends-tu ? Mais permets-moi de te demander quel besoin tu as de ce violon. Ton instrument à toi, c'est la clarinette, dont tu joues, au reste, assez mal. Cède-moi le violon, je te donnerai les trois mille. (Qui aurait pu se douter que c'était un instrument d'une telle valeur !) »

Efimov sourit.

— « Non, monsieur, je ne vous le vendrai pas, répondit-il. Sans doute, vous avez le pouvoir.....

— « Mais est-ce que je te persécute ? Est-ce que je te contrains ? » s'écria le seigneur hors de lui, d'autant plus que cette discussion avait lieu en présence du violoniste du comte, qui pouvait conclure, d'après cette scène, que le sort des musiciens du propriétaire était peu enviable. « Va-t'en tout de suite, ingrat, que je ne te voie plus ! Qu'aurais-tu fait sans

moi, avec ta clarinette, dont tu ne sais pas jouer!.... Chez moi, tu es nourri, habillé, entretenu; tu reçois des appointements, tu es un artiste, et tu ne veux pas le comprendre, tu ne veux pas! Va-t'en, et ne m'énerve pas davantage par ta présence! »

Le propriétaire chassait toujours de devant ses yeux ceux contre qui il se mettait en colère, car il craignait de ne pas rester maître de lui; or, pour rien au monde il n'eût voulu se comporter trop violemment envers « un artiste », comme il appelait tous ses exécutants.

Le marché ne fut donc pas conclu et l'incident semblait ainsi terminé, quand, tout à coup, un mois après, le violoniste du comte souleva une affaire très grave. Sous sa propre responsabilité il porta contre mon beau-père une dénonciation, où il tentait d'établir que mon beau-père était l'auteur de la mort de l'Italien, qu'il aurait assassiné dans un but de lucre, afin de se rendre possesseur du riche héritage. Le dénonciateur déclarait que le testament avait été écrit par contrainte et se faisait fort de produire des témoins pour soutenir son accusation.

Ni les supplications, ni les exhortations, du comte et du propriétaire, qui intercédèrent pour mon beau-père, ne purent décider le violoniste à renoncer à son accusation. On lui fit valoir que l'examen médical, auquel avait été soumis le corps du défunt chef d'orchestre, était tout à fait en règle, qu'il se heurtait à l'évidence, aveuglé peut-être par sa colère personnelle et son dépit de n'avoir pu entrer en possession du précieux instrument qu'on voulait acheter pour lui. Le musicien tint bon, il jurait qu'il avait raison, soutenait que l'apoplexie était due non à l'ivresse, mais à un empoisonnement, et il exigeait une nouvelle enquête. Au premier abord, ses raisons parurent sérieuses. On donna suite à sa dénonciation. Efimov fut arrêté et conduit à la prison de la ville. Toute la province s'intéressa à l'affaire. Celle-ci fut menée très rapidement, et se termina par une inculpation en dénonciation calomnieuse contre le violoniste. On lui infligea une juste condamnation, mais jusqu'au bout il tint bon et affirma qu'il avait raison. Il finit cependant par avouer qu'il n'avait aucune preuve, que se prétendues preuves étaient de son invention, mais qu'en inventant tout cela il avait agi par déduction et que jusqu'à ce

jour, bien qu'une nouvelle enquête eût été faite et que l'innocence d'Efimov eût été formellement reconnue, il restait convaincu que la mort du malheureux chef d'orchestre était bien le fait d'Efimov, qui l'avait tué, sinon en l'empoisonnant, du moins d'une façon quelconque. L'arrêt ne fut pas mis à exécution; le musicien tomba soudain malade d'une inflammation du cerveau, il devint fou et mourut à l'hôpital de la prison.

Durant toute cette affaire, l'attitude du propriétaire avait été des plus généreuses. Il multiplia les démarches pour mon beau-père comme s'il se fût agi de son propre fils. Plusieurs fois il alla le visiter dans la prison, pour le consoler et lui remettre de l'argent. Ayant appris qu'Efimov fumait, il lui apporta d'excellents cigares, et quand mon beau-père fut reconnu innocent, il donna une fête à tout l'orchestre. Le propriétaire regardait l'affaire d'Efimov comme intéressant tout l'orchestre, parce qu'il tenait à la bonne conduite de ses musiciens, au moins autant, sinon plus qu'à leur talent.

Toute une année s'écoula. Soudain le bruit courut qu'au chef-lieu de la province venait d'arriver un violoniste très connu, un Français, qui avait l'intention de donner plusieurs concerts. Aussitôt le propriétaire fit des démarches afin de le faire venir chez lui pour quelques jours. L'affaire s'arrangea; le Français promit de venir. Tout était déjà prêt pour son arrivée; on avait invité presque tout le district, quand tout à coup les choses se gâtèrent.

Un matin, on rapporta qu'Efimov avait disparu. On entreprit des recherches qui demeurèrent vaines. L'orchestre était dans une situation très embarrassante : une clarinette manquait. Mais soudain, trois jours après la disparition d'Efimov, le propriétaire recevait du Français une lettre dans laquelle celui-ci se dégageait en termes mécontents de l'invitation qu'il avait acceptée, ajoutant, sans doute par allusion, que dorénavant il serait très prudent dans ses rapports avec les amateurs ayant leur propre orchestre; qu'il n'était guère encourageant de voir un véritable talent soumis aux ordres d'un homme qui n'en connaissait pas la valeur, et qu'enfin l'exemple d'Efimov, un véritable artiste et le meilleur violoniste qu'il eût rencontré en Russie, était une preuve évidente de la justesse de ses paroles.

Après avoir lu cette lettre, le propriétaire tomba dans un

profond étonnement. Il était peiné jusqu'au fond de l'âme. Comment ? Efimov ! Ce même Efimov auquel il s'était tant intéressé, auquel il avait prodigué tant de bienfaits ! Cet Efimov l'avait calomnié honteusement, sans pitié, devant un artiste européen, devant un homme dont l'opinion lui était si précieuse ! En outre, cette lettre lui paraissait inexplicable sous un autre rapport : on lui écrivait qu'Efimov était un artiste d'un vrai talent, un violoniste, et qu'on ne savait pas l'apprécier, qu'on le forçait à jouer d'un autre instrument ! Tout cela frappa tellement le propriétaire qu'il résolut de partir sur le champ pour la ville, afin de voir le Français. Mais juste à ce moment, il reçut un billet du comte qui lui demandait de venir immédiatement chez lui. Il était, disait-il, au courant de toute l'histoire ; le virtuose français se trouvait maintenant chez lui avec Efimov, et l'audace, les calomnies de ce dernier l'avaient tellement indigné qu'il avait ordonné de le retenir. Le comte ajoutait que la présence du propriétaire était nécessaire encore par cette considération que l'accusation d'Efimov le touchait lui-même personnellement, que cette affaire était très importante et qu'il fallait la tirer au clair le plus vite possible.

Le propriétaire se rendit immédiatement chez le comte, où il fit aussitôt connaissance avec le Français. Il expliqua à celui-ci toute l'histoire de mon beau-père, ajoutant qu'il n'avait jamais soupçonné chez Efimov un si grand talent, qu'au contraire Efimov s'était toujours montré un mauvais clarinettiste et qu'il apprenait pour la première fois que le musicien qui l'avait quitté était un violoniste. Il déclara qu'Efimov était libre, qu'il avait toujours joui de son indépendance absolue et qu'il pouvait s'en aller quand il voudrait, si, en effet, il se sentait opprimé. Le Français se montra extrêmement étonné. On fit venir Efimov. Il était méconnaissable. Il se conduisit honteusement, répondit avec ironie et maintint l'exactitude de tout ce qu'il avait raconté au Français. Tout cela irrita le comte à l'extrême. Il déclara tout net à mon beau-père qu'il était un lâche calomniateur, digne de la plus ignominieuse punition.

— « Ne vous inquiétez pas, votre Excellence ; je vous connais déjà suffisamment, répondit mon beau-père. C'est grâce à vous que j'ai failli être jugé comme assassin. Je sais qui a

poussé Alexis Nikiforovitch, votre ancien musicien, à me dénoncer. »

Le comte écumait de colère à l'ouïe d'une aussi terrible accusation. Il se contenait à grand peine. Un fonctionnaire venu chez le comte pour une autre affaire, et qui se trouvait par hasard dans le salon, déclara qu'on ne pouvait laisser cela sans suite, que la grossièreté d'Efimov comportait une accusation odieuse, fausse, calomniatrice et qu'il demandait respectueusement la permission de l'arrêter sur le champ, dans la maison même du comte. Le Français était également indigné, et exprima son étonnement d'une ingratitude aussi noire. Alors mon beau-père s'emporta et répondit que la meilleure punition était le tribunal, que même une nouvelle enquête criminelle était préférable à la vie qu'il avait menée jusqu'à ce jour en jouant dans l'orchestre d'un seigneur qu'il n'avait pas eu la possibilité de quitter à cause de sa misère. Il sortit sur ces mots du salon, accompagné des gens qui l'avaient arrêté. On l'enferma dans une chambre reculée et on le menaça de l'expédier en ville dès le lendemain.

Vers minuit, la porte de la chambre du prisonnier s'ouvrit. Le propriétaire entra. Il était en robe de chambre et en pantoufles et tenait à la main une lanterne allumée. Il n'avait évidemment pas pu s'endormir et de pénibles réflexions l'avaient forcé à quitter son lit. Efimov ne dormait pas. Il regarda avec étonnement son visiteur. Celui-ci posa sa lanterne et, très ému, s'assit sur une chaise, en face de lui.

— « Egor, lui dit-il, pourquoi m'as-tu offensé ainsi ? »

Efimov ne répondit pas. Le propriétaire répéta sa question Un sentiment profond, une angoisse étrange vibraient dans ses paroles.

— « Dieu sait pourquoi je vous ai offensé ainsi, monsieur, répondit enfin mon beau-père en faisant un geste de la main. C'est comme si le diable m'avait poussé ! Je ne sais pas moi-même... Ce n'était pas une vie chez vous... Le diable lui-même s'est attaché à moi...

— « Egor, reprit alors le propriétaire, retourne chez moi et j'oublierai tout, je te pardonnerai tout. Ecoute, tu seras le premier parmi mes musiciens, et je te donnerai des appointements supérieurs à ceux des autres...

— « Non, monsieur, non, ne me parlez pas. Je ne puis pas

vivre chez vous ! Je vous dis que c'est le diable qui s'est attaché à moi ; j'incendierais votre maison si je restais. Parfois une telle angoisse me saisit qu'il vaudrait mieux pour moi n'être pas né ! Maintenant je ne puis même pas répondre de moi. Non, monsieur, il vaut mieux me laisser... Tout cela, c'est depuis que ce diable s'est lié d'amitié avec moi...

— « Qui ? demanda le propriétaire.

— « Celui qui a crevé comme un chien ! Ce maudit Italien !...

— « C'est lui, Egor, qui t'a appris à jouer ?

— « Oui... Il m'a appris plusieurs choses pour ma perte. Mieux vaudrait ne l'avoir jamais connu !...

— « Est-ce que c'était un tel maître sur le violon, Egor ?

— « Non, lui-même jouait mal, mais il enseignait bien. J'ai appris tout. Il me montrait seulement... Il aurait mieux valu pour moi que ma main tombât desséchée plutôt que d'apprendre cet art. Maintenant je ne sais pas moi-même ce que je veux. Demandez-moi, monsieur : Egor, qu'est-ce que tu désires ? je puis te donner tout. Eh bien, monsieur, je ne vous dirais pas un mot de réponse, parce que je ne sais pas moi-même ce que je désire. Non, monsieur, je vous le dis encore une fois, il vaut mieux me laisser. Je ferai quelque chose pour qu'on m'envoie très loin et que ce soit fini !

— « Egor, dit le propriétaire après un moment de silence, je ne te laisserai pas ainsi : si tu ne veux pas venir chez moi, soit, tu es libre, je ne puis te retenir ; mais je ne m'en irai pas ainsi... Joue-moi quelque chose sur ton violon, Egor, joue. Je t'en supplie, joue... Ce n'est pas un ordre que je te donne, tu comprends, je ne te force pas, je te supplie... Joue, Egor. Au nom de Dieu, joue-moi ce que tu as joué au Français. Tu es obstiné, moi aussi. J'ai aussi mon caractère, Egor. Je ne vivrai pas tant que tu ne m'auras pas joué, de bonne volonté, ce que tu as joué au Français.

— « Soit, dit Efimov... Je m'étais juré, monsieur, de ne jamais jouer devant vous ; mais maintenant mon cœur faiblit. Je jouerai... Mais ce sera pour la première et la dernière fois, et jamais plus, monsieur, vous ne m'entendrez jouer, si même vous me promettiez mille roubles. »

Il prit alors son violon et se mit à jouer ses variations sur des chansons russes. B... disait que ces variations étaient sa

première œuvre pour violon et sa meilleure, et qu'il n'avait jamais plus joué aussi bien et avec une telle inspiration. Le propriétaire, qui, du reste, ne pouvait écouter avec indifférence la musique, pleurait à chaudes larmes. Quand ce fut terminé, il se leva de sa chaise, prit trois cents roubles qu'il tendit à mon beau-père en lui disant :

— « Va, Egor, je te ferai sortir d'ici, et j'arrangerai tout avec le comte. Mais écoute : ne te rencontre plus avec moi ; la route est large devant toi et si nous nous heurtons sur cette route, cela ira mal et pour toi et pour moi. Adieu donc !... Encore un conseil pour ton avenir, un seul : ne bois pas et travaille ; travaille sans relâche ; et ne deviens pas orgueilleux ! Je te parle comme le ferait un père. Prends garde, je te le répète encore une fois : travaille et fuis l'eau-de-vie, parce que si tu bois une fois, à la suite de quelque déception (et tu en auras beaucoup), alors tu seras perdu, tout ira au diable, et quelque jour on te trouvera peut-être dans un fossé, comme ton Italien. Et maintenant, adieu !... Attends. Embrasse-moi. »

Ils s'embrassèrent, puis mon beau-père sortit. Il était libre.

Aussitôt en liberté, il s'empressa de dépenser les trois cents roubles, dans les petites villes voisines, en compagnie de chenapans avec lesquels il se liait. A la fin, resté seul sans le sou et sans aucune protection, il dut s'engager dans le misérable orchestre d'un petit théâtre ambulant, en qualité de premier et peut-être unique violon.

Tout cela ne concordait pas précisément avec ses intentions premières, qui étaient de se rendre le plus vite possible à Pétersbourg pour y étudier, y trouver une bonne place et devenir un artiste de premier ordre.

Mais la vie dans le petit orchestre n'allait pas toute seule. Mon beau-père se disputa bientôt avec l'entrepreneur du théâtre ambulant et le quitta. Alors son courage l'abandonna, et même il se résolut à une mesure désespérée qui blessait cruellement son orgueil. Il écrivit au propriétaire, lui peignit sa situation et lui demanda de l'argent. La lettre était écrite sur un ton assez indépendant. Il n'obtint aucune réponse. Il écrivit alors une seconde lettre dans laquelle, en termes fort humbles, appelant le propriétaire son bienfaiteur et lui donnant le titre de vrai connaisseur de l'art, il le priait à

nouveau de lui venir en aide. Enfin la réponse arriva. Le propriétaire envoyait cent roubles, accompagnés de quelques lignes de la main du valet de chambre, par lesquelles il le priait de s'abstenir à l'avenir de toute demande.

Quand mon beau-père eut cet argent, il voulut aussitôt partir pour Pétersbourg. Mais une fois ses dettes payées, il lui restait si peu de chose qu'il ne pouvait plus être question de voyage. Il demeura donc en province. De nouveau, il rentra dans un petit orchestre, dont il ne s'arrangea pas et qu'il abandonna bientôt ; et, passant ainsi d'une place dans l'autre, toujours avec l'idée d'aller sans retard à Pétersbourg, il resta en province six années entières.

Enfin une sorte d'horreur le saisit. Il remarqua avec désespoir combien son talent avait souffert, écrasé de tous côtés par sa vie désordonnée et misérable; et un beau matin, il quitta son entrepreneur, prit son violon et se rendit à Pétersbourg, vivant presque d'aumônes pour subvenir aux frais de la route.

Il s'installa quelque part dans un grenier, et c'est alors qu'il fit la connaissance de B..., qui arrivait d'Allemagne et rêvait aussi de faire une carrière. Bientôt ils se lièrent d'amitié, et B..., jusqu'à présent, se rappelle avec une profonde émotion cette liaison. Tous deux étaient jeunes; tous deux avaient les mêmes espérances et le même but. Mais B... était encore dans la première jeunesse; il avait encore enduré très peu de misères et de souffrances. En outre, avant tout, il était Allemand, et marchait vers son but obstinément, systématiquement, avec la certitude absolue de ses forces, en calculant presque d'avance ce qu'il était capable de donner. Son camarade, au contraire, avait déjà trente ans; il était fatigué, harassé, avait perdu confiance ; en même temps ses premières énergies s'étaient effritées pendant les sept années qu'il avait dû, pour gagner son pain, travailler dans de petits théâtres de province ou dans des orchestres de propriétaires ruraux. Une seule idée l'avait soutenu : sortir enfin de cette impasse, économiser assez d'argent pour aller à Pétersbourg. Mais c'était une idée vague, obscure, une sorte d'appel intérieur qui, avec les années, avait perdu de sa netteté, si bien qu'en partant pour Pétersbourg, il semblait n'agir plus que par l'inertie de son désir éternel de ce voyage, et ne savait

plus trop lui-même ce qu'il ferait dans la capitale. Son enthousiasme était saccadé, irrégulier, bilieux, comme s'il voulait se tromper lui-même et se convaincre qu'en lui la force première, l'ardeur, l'inspiration n'étaient pas encore épuisées.

Cet enthousiasme perpétuel frappa B..., qui était un homme froid, méthodique. Il en était aveuglé et saluait mon beau-père comme le futur grand génie musical. Il ne pouvait se représenter autrement l'avenir de son camarade. Mais bientôt les yeux de B... se dessillèrent, et il perçut la vérité. Il vit clairement que toute cette fièvre, toute cette impatience, n'était autre chose que le désespoir du talent perdu; plus encore, que ce talent lui-même n'avait peut-être jamais été très grand, qu'il y avait là beaucoup d'aveuglement, d'infatuation, de contentement de soi, d'imagination et le rêve perpétuel en son propre génie.

« Mais, racontait B..., pouvais-je ne pas être étonné par la nature étrange de mon camarade? Devant moi se livrait la lutte désespérée, fiévreuse, de la volonté tendue à l'extrême contre la faiblesse intérieure. Le malheureux, durant sept années, s'était repu du rêve de sa gloire future, à tel point qu'il n'avait même pas remarqué comment il perdait les notions les plus élémentaires de notre art, même jusqu'à la technique ordinaire de la musique. Et cependant, dans son imagination désordonnée, naissaient à chaque moment des plans colossaux pour l'avenir. Non content de vouloir être un génie de premier ordre, un des plus grand violonistes au monde, non content de se croire un pareil génie, il voulait en outre devenir compositeur, bien qu'ignorant tout du contre-point. Mais ce qui m'étonnait le plus, ajoutait B..., c'est qu'en dépit de son impuissance, de ses connaissances minimes de la technique musicale, il y avait chez cet homme une compréhension profonde, claire, et on peut dire intuitive de l'art. Il le sentait si fortement et le comprenait si bien qu'il n'est pas étonnant qu'il se soit égaré dans son propre jugement sur lui-même et se soit pris, au lieu d'un profond et instinctif amoureux de l'art, pour le pontife de l'art lui-même, pour un génie.

« Parfois, il parvenait, dans son langage primitif, simple, étranger à toute science, à énoncer des vérités si profondes que j'en étais stupéfait et ne pouvais comprendre comment il devinait tout cela, n'ayant jamais rien lu, rien appris ; et,

ajoutait B..., dans mon propre perfectionnement, je lui dois beaucoup, ainsi qu'à ses conseils.

« Quant à moi, continuait B..., j'étais tout à fait tranquille sur mon sort. Moi aussi, j'aimais passionnément mon art ; mais je savais dès le commencement de ma carrière que je resterais, au sens littéral du mot, un ouvrier de l'art. En revanche, je suis fier de ne pas avoir enfoui, comme l'esclave paresseux, ce que m'avait donné la nature, et, au contraire, de l'avoir augmenté considérablement. Et si on loue mon jeu impeccable, si l'on vante ma technique, tout cela je le dois au travail ininterrompu, à la conscience nette de mes forces, à l'éloignement que j'eus toujours pour l'ambition, la satisfaction de soi-même et la paresse, conséquence de cette satisfaction. »

B...à son tour essaya de donner des conseils à son camarade, auquel tout d'abord il s'était soumis. Mais celui-ci s'en montra indisposé ; il y eut un froid entre eux. Bientôt B... remarqua que son camarade devenait de plus en plus apathique ; l'inquiétude et l'ennui l'assaillaient de plus en plus fréquemment ; ses élans d'enthousiasme devenaient plus rares, et une tristesse morne, déprimante, les suivait. Enfin Efimov commença à délaisser son violon. Il se passait des semaines entières sans qu'il y touchât. Il n'était pas loin de la chute définitive, et bientôt le malheureux sombra dans le vice.

Ce contre quoi le propriétaire l'avait mis en garde était arrivé : il s'était mis à boire immodérément. B... le considérait avec épouvante. Ses conseils n'agissaient plus, et il avait peur de dire le moindre mot. Peu à peu Efimov en arriva à un cynisme extrême. Il n'éprouvait aucune honte à vivre aux crochets de B..., se conduisant même comme si c'était là son droit absolu. Cependant les moyens d'existence s'épuisaient. B... avait quelques leçons ou faisait des soirées chez des commerçants, des Allemands, des employés qui n'étaient pas bien riches, mais cependant payaient quelque peu. Efimov affectait de ne pas même remarquer la misère de son camarade. Il se comportait insolemment envers lui et restait des semaines entières sans daigner lui adresser la parole. Un jour, B... lui fit observer, de la façon la plus douce, qu'il ferait bien de ne pas trop négliger son violon, afin de ne pas perdre tout à fait la main. Efimov se facha sérieusement et déclara qu'il ne toucherait jamais plus

à son violon, comme s'il s'imaginait qu'on allait l'en supplier à genoux.

Une autre fois, B...ayant besoin d'un camarade pour jouer dans une soirée, en fit la proposition à Efimov. Celui-ci devint furieux; il déclara qu'il n'était pas un violoniste de la rue et n'était pas aussi lâche que B... pour déshonorer le grand art en jouant devant de vils boutiquiers qui ne comprendraient rien à son jeu et à son talent. B... ne répondit point. Mais Efimov, réfléchissant à cette invitation, en l'absence de son camarade qui était allé jouer, s'imagina que B... avait eu le dessein de lui faire sentir qu'il vivait à ses dépens et que c'était une façon de lui dire qu'il eût à gagner sa vie. Quand B... rentra, Efimov, tout à coup, se mit à lui reprocher la lâcheté de son acte et déclara qu'il ne resterait pas une minute de plus avec lui.

Il disparut en effet pour deux jours. Mais il revint le troisième comme si rien ne s'était passé et la vie reprit comme auparavant.

Ce n'est que l'habitude, l'amitié et aussi la pitié qu'on ressent pour l'homme qui se noie, qui empêchèrent B... de mettre aussitôt un terme à cette vie désordonnée et de se séparer pour toujours de son camarade. Ils finirent cependant par se quitter. La fortune souriait à B... Il s'était acquis une haute protection et avait eu la chance de donner un brillant concert. A cette époque, il était déjà un admirable artiste et sa renommée, qui grandissait rapidement, lui valut une place dans l'orchestre de l'Opéra où il se tailla bientôt un succès tout à fait mérité. Quand il se sépara d'Efimov, il lui remit de l'argent et le supplia les larmes aux yeux de rentrer dans le droit chemin. B... ne peut même maintenant penser à lui sans un sentiment particulier. Son amitié avec Efimov demeure l'une des impressions les plus profondes de sa jeunesse. Ils avaient commencé leur carrière ensemble, ils s'étaient attachés si profondément l'un à l'autre que l'étrangeté, les défauts même les plus grossiers d'Efimov le rendaient encore plus cher à B....

B...comprenait Efimov. Il lisait en lui et pressentait comment tout cela se terminerait. Au moment de se séparer, ils s'embrassèrent et tous deux pleurèrent. Efimov, à travers ses larmes et ses sanglots, se mit à crier qu'il était un homme perdu,

un malheureux, qu'il le savait depuis longtemps, mais que c'était seulement maintenant qu'il le voyait clairement.

— « Je n'ai pas de talent ! » conclut-il, en devenant pâle comme un mort.

B... était très ému :

— « Ecoute, Egor Pétrovitch, lui dit-il. Qu'est-ce que tu fais de toi ? Tu te perds seulement avec ton désespoir. Tu n'as ni patience ni courage. Maintenant, dans un accès de tristesse, tu dis que tu n'as pas de talent. Ce n'est pas vrai. Tu as du talent ; je t'assure que tu én as. Je le vois rien qu'à la façon dont tu sens et comprends l'art. Je te le prouverai par toute ta vie. Tu m'as raconté ta vie d'autrefois. A cette époque aussi le désespoir te visitait sans que tu t'en rendisses compte. A cette époque aussi, ton premier maître, cet homme étrange, dont tu m'as tant parlé, a éveillé en toi, pour la première fois, l'amour de l'art et a deviné ton talent. Tu l'as senti alors aussi fortement que maintenant. Mais tu ne savais pas ce qui se passait en toi. Tu ne pouvais pas vivre dans la maison du propriétaire, et tu ne savais toi-même ce que tu désirais. Ton maître est mort trop tôt. Il t'a laissé seulement avec des aspirations vagues et, surtout, il ne t'a pas expliqué toi-même. Tu sentais le besoin d'une autre route plus large, tu pressentais que d'autres buts t'étaient destinés, mais tu ne comprenais pas comment tout cela se ferait et, dans ton angoisse, tu as haï tout ce qui t'entourait alors. Tes six années de misère ne sont pas perdues. Tu as travaillé, pensé, tu as reconnu et toi-même et tes forces ; tu comprends maintenant l'art et ta destination. Mon ami, il faut avoir de la patience et du courage. Un sort plus envié que le mien t'est réservé. Tu es cent fois plus artiste que moi, mais que Dieu te donne même la dixième partie de ma patience. Travaille, ne bois pas, comme te le disait ton bon propriétaire, et, principalement, commence par l'a, b, c.

« Qu'est-ce qui te tourmente? La pauvreté, la misère? Mais la pauvreté et la misère forment l'artiste. Elles sont inséparables des débuts. Maintenant personne n'a encore besoin de toi ; personne ne veut te connaître. Ainsi va le monde. Attends, ce sera autre chose quand on saura que tu as du talent. L'envie, la malignité, et surtout la bêtise t'opprimeront plus fortement que la misère. Le talent a besoin de sympathie ; il faut

qu'on le comprenne. Et toi, tu verras quelles gens t'entoureront quand tu approcheras du but. Ils tâcheront de regarder avec mépris ce qui s'est élaboré en toi au prix d'un pénible travail, des privations, des nuits sans sommeil. Tes futurs camarades ne t'encourageront pas, ne te consoleront pas. Ils ne t'indiqueront pas ce qui en toi est bon et vrai. Avec une joie maligne ils relèveront chacune de tes fautes. Ils te montreront précisément ce qu'il y a de mauvais en toi, ce en quoi tu te trompes, et d'un air calme et méprisant ils fêteront joyeusement chacune de tes erreurs (comme si quelqu'un était infaillible). Toi, tu es orgueilleux et souvent à tort. Il t'arrivera d'offenser une nullité qui a de l'amour-propre, et alors malheur à toi : tu seras seul et ils seront plusieurs. Ils te tueront à coups d'épingles. Moi-même, je commence à éprouver tout cela. Prends donc des forces dès maintenant. Tu n'es pas encore si pauvre. Tu peux encore vivre ; ne néglige pas les besognes grossières, fends du bois, comme je l'ai fait un soir chez de pauvres gens. Mais tu es impatient ; l'impatience est ta maladie. Tu n'as pas assez de simplicité ; tu ruses trop, tu réfléchis trop, tu fais trop travailler ta tête. Tu es audacieux en paroles et lâche quand il faut prendre l'archet en main. Tu as beaucoup d'amour-propre et peu de hardiesse. Sois plus hardi, attends, apprends, et si tu ne comptes pas sur tes forces, alors va au hasard ; tu as de la chaleur, du sentiment, peut-être arriveras-tu au but. Sinon, va quand même au hasard. En tout cas tu ne perdras rien, si le gain est trop grand. Vois-tu, aussi, le *hasard* pour nous est une grande chose. »

Efimov écoutait son vieux camarade avec un attendrissement profond. A mesure qu'il parlait, la pâleur quittait ses joues qui se coloraient peu à peu. Ses yeux brillaient d'un feu inaccoutumé de hardiesse et d'espoir. Bientôt cette noble hardiesse se transformait en audace, puis en son effronterie ordinaire, et tandis que B... terminait son exhortation, Efimov ne l'écoutait déjà plus que distraitement et avec impatience.

Cependant il lui serra chaleureusement la main, le remercia et, bientôt, passant de l'humilité profonde et de la tristesse à la présomption et à l'orgueil extrêmes, il pria son ami de ne pas s'inquiéter pour lui, disant qu'il saurait arranger son existence, qu'il espérait trouver bientôt des protections, donner

un concert, et qu'alors, il conquerrait d'un coup la gloire et la richesse.

B...haussa les épaules, mais ne contredit point son camarade. Ils se séparèrent; ce ne fut bien entendu pas pour longtemps. Efimov dépensa rapidement l'argent que lui avait donné B... et vint lui en demander une deuxième fois, une troisième, une dixième. Enfin B... perdit patience et fit répondre qu'il n'était pas à la maison. Il perdit de vue Efimov.

Quelques années s'écoulèrent. Un jour B...en rentrant chez lui après une répétition, se heurta dans une ruelle, près d'un misérable débit, à un homme mal vêtu, ivre, qui l'appella par son nom. C'était Efimov. Il avait beaucoup changé. Il était jaune, maigre. La vie désordonnée qu'il menait avait mis sur lui son empreinte indélébile. B... fut heureux de cette rencontre et, sans prendre le temps d'échanger deux mots avec lui, le suivit dans le débit où Efimov l'entraîna. Là, dans une petite pièce reculée, très sale, il examina de plus près son camarade. Celui-ci était presque en guenilles, les chaussures déchirées, le plastron usé, maculé de taches de vin; sa tête grisonnante commençait à devenir chauve.

— « Qu'as-tu ? Où es-tu maintenant ? » interrogeait B.

Efimov se montrait gêné, timide même; il répondait d'une façon incohérente, si bien que B... crut avoir affaire à un fou. Enfin Efimov avoua qu'il ne pouvait parler si on ne lui donnait pas d'eau-de-vie et que dans ce débit, depuis longtemps, on ne lui faisait plus crédit. Il rougit en prononçant ces paroles, bien qu'il cherchât à s'encourager par un geste hardi. Tout cela était laid, navrant, pitoyable et à tel point pénible que le brave B..., qui voyait que toutes ses craintes n'étaient que trop justifiées, ressentit une vive compassion. Il commanda cependant de l'eau-de-vie. Le visage d'Efimov changea d'expression; ses yeux s'emplirent de larmes; il était pénétré de reconnaissance et touché à tel point qu'il était prêt à baiser les mains de son bienfaiteur. Pendant le dîner B... apprit avec le plus grand étonnement que le malheureux s'était marié, mais sa surprise fut encore plus grande quand il entendit de lui que sa femme avait fait son malheur et que le mariage avait tué complètement son talent.

— « Comment cela ? demanda B.

— « Mon cher, voilà déjà deux ans que je n'ai pas touché

un violon, répondit Efimov. Ma femme est une cuisinière, une femme grossière, que le diable l'emporte ! Nous ne faisons que nous battre, voilà tout !

— « Mais pourquoi t'es-tu marié, si c'est ainsi ?

— « Je n'avais pas de quoi manger. J'ai fait sa connaissance. Elle avait un millier de roubles ; je me suis marié, j'ai perdu la tête... C'est elle qui s'est amourachée de moi... Elle s'est pendue à mon cou... Qui l'a poussée ?... L'argent a été bu, mon cher. Quel talent ! et tout est perdu !... »

B... remarqua qu'Efimov semblait soucieux de se justifier devant lui de quelque chose.

— « J'ai tout abandonné, tout quitté », ajouta-t-il ; puis il lui déclara que les derniers temps il avait presque atteint la perfection sur le violon, et que lui, B..., bien que l'un des premiers violonistes de la ville, ne lui arriverait pas à la cheville, si lui, Efimov, le voulait.

— « Alors qu'est-ce que cela signifie ? demanda B... étonné. Tu aurais dû chercher une place.

— « A quoi bon ! dit-il avec un geste de la main. Qui de vous comprend quelque chose ? Qu'est-ce que vous savez ? Rien. Voilà ce que vous savez. Jouer une danse, dans un ballet, ça, c'est votre affaire. Vous n'avez jamais vu, ni entendu un bon violoniste. Ce n'est pas la peine de vous toucher ; restez ce que vous êtes.

Efimov eut encore un geste de la main et se mit à se balancer sur sa chaise : il était déjà gris ; puis il invita B... à l'accompagner chez lui. B... refusa, mais prit son adresse et promit de passer le voir le lendemain. Efimov, maintenant rassasié, regardait ironiquement son ancien camarade et s'appliquait par tous les moyens à le mortifier. En partant, il prit la riche pelisse de B... et la lui tendit comme un valet à son maître. En traversant la première salle, il s'arrêta et présenta B... au cabaretier et au public comme le premier et unique violon de la capitale. En un mot, il se comporta en parfait butor.

Cependant B... alla le voir le lendemain matin dans le galetas où nous vivions alors, tous dans une chambre unique, et dans une sombre misère. J'avais alors quatre ans ; il y avait déjà deux ans que ma mère avait épousé en secondes noces Efimov. Ma mère était une femme très malheureuse. Autrefois elle

avait été gouvernante ; elle était très instruite, jolie, mais sa grande pauvreté lui avait fait épouser un vieux fonctionnaire, mon père. Elle ne vécut avec lui qu'une année ; mon père mourut subitement, et quand son maigre héritage eut été partagé entre ses héritiers, ma mère resta seule avec moi et une petite somme d'argent qui composait sa part. Se placer de nouveau comme gouvernante, avec un enfant sur les bras, était chose difficile. C'est à ce moment que, je ne sais par quel hasard, elle rencontra Efimov, et qu'effectivement elle s'amouracha de lui. Elle était enthousiaste et rêveuse, elle vit en Efimov un génie ; elle crut en ses paroles orgueilleuses sur son brillant avenir. Son imagination était flattée de la perspective enviée de devenir le guide, l'appui d'un homme de génie. Elle l'épousa. Dès le premier mois, tous ses rêves, tous ses espoirs s'évanouirent et devant elle il n'y eut plus que la misérable réalité. Efimov qui, peut-être, en effet, s'était marié parce que ma mère possédait un millier de roubles, une fois ceux-ci dépensés, cessa de travailler, et, comme s'il était heureux du prétexte, il déclara aussitôt à tous et à chacun que le mariage avait tué son talent, qu'il lui était impossible de travailler dans une chambre étouffante, avec devant lui une famille affamée, que l'inspiration ne lui viendrait jamais dans un tel milieu, et qu'enfin un tel malheur pour lui était évidemment de la fatalité. Il paraît que lui-même avait fini par croire à la légitimité de ses plaintes et semblait content d'avoir cette excuse. Ce malheureux talent gâché cherchait une raison extérieure à laquelle pouvoir imputer toutes ses misères. Mais il ne pouvait pas se faire à l'idée terrible que depuis longtemps et pour toujours il était perdu pour l'art. Il luttait passionnément, comme dans un cauchemar maladif, contre cette affreuse conviction. Et quand, vaincu par la réalité, ses yeux, par moments, s'ouvraient, il se sentait près de devenir fou d'épouvante. Il ne pouvait renoncer sans déchirement à ce qui, pendant si longtemps, avait été toute sa vie, et jusqu'à sa dernière heure il s'imagina que son talent n'était pas encore tout à fait mort. Pendant ses heures de doute, il s'adonnait à la boisson, qui chassait son angoisse. Enfin, à cette époque, peut-être ne savait-il pas lui-même combien cette femme lui était précisément nécessaire. Elle était son prétexte vivant, et, en effet, mon beau-père faillit devenir fou à l'idée

que du jour où il enterrerait cette femme qui *l'avait perdu*, tout reprendrait son cours normal.

Ma pauvre mère ne le comprenait pas. En véritable rêveuse, elle ne supporta même pas le premier choc de la terrible réalité. Elle devint emportée, irritable, grossière; à chaque instant elle se querellait avec son mari, qui prenait plaisir à la faire souffrir; elle voulait surtout qu'il cherchât du travail. Mais l'aveuglement, l'idée fixe de mon beau-père, ses bizarreries faisaient de lui un être presque inhumain et privé de sentiment. Il ne faisait que rire et jurait de ne pas toucher un violon avant la mort de sa femme, ce qu'il lui déclarait avec une franchise cruelle. Ma mère, qui jusqu'à son dernier souffle l'aima passionnément, ne pouvait cependant supporter une vie pareille. Sa santé s'altéra; toujours souffrante, elle vivait dans des transes perpétuelles ; en outre, elle avait seule la charge de nourrir toute la famille. Elle s'était mise à faire la cuisine et d'abord avait pris des pensionnaires ; mais son mari lui dérobait tout son argent et souvent elle devait envoyer des plats vides à ceux pour qui elle trimait.

Quand B... vint nous voir, elle s'employait à laver du linge et à réparer de vieux habits.

C'est ainsi que nous vivions dans notre grenier. Notre misère frappa B...

— « Ecoute, fit-il à mon beau-père. Tu ne dis que des sottises. Qu'est-ce que cela veut dire : le talent tué ? C'est elle qui te nourrit, et toi que fais-tu ?

— « Rien », répondit mon beau-père.

Mais B... ne connaissait pas encore tout le malheur de ma mère. Son mari amenait souvent chez lui une bande de vauriens, et alors que se passait-il, mon Dieu !

B... sermonna longtemps son ancien camarade, et il lui déclara pour finir que s'il ne voulait pas s'amender, il ne lui viendrait plus en aide. Il le prévint très franchement qu'il ne lui donnerait pas d'argent pour le dépenser à boire, et il lui demanda de lui jouer quelque chose afin de voir ce qu'on pourrait faire pour lui. Pendant que mon beau-père allait chercher son violon, B... en cachette tendit de l'argent à ma mère. Elle le refusa. C'était la première fois qu'on lui offrait l'aumône. Alors B... me le donna, et la pauvre femme fondit en larmes.

Mon beau-père apporta le violon, mais commença par demander de l'eau-de-vie, déclarant que sans cela il ne pourrait pas jouer. On envoya chercher de l'eau-de-vie. Il but et devint de joyeuse humeur.

— « Par amitié pour toi, je te jouerai quelque chose de ma composition, dit-il à B...; et il exhuma de la commode un gros cahier tout couvert de poussière.

— « Voilà, tout cela, c'est de moi! dit-il en montrant le cahier. Tu verras ; c'est autre chose que vos ballets! »

B... feuilleta en silence quelques pages. Ensuite il prit la musique qu'il avait avec lui et demanda à mon beau-père de laisser de côté ses propres compositions et de jouer quelque-chose qu'il avait apporté.

Mon beau-père se montra un peu offensé. Cependant craignant de perdre cette nouvelle occasion, il fit ce que lui demandait B... Celui-ci constata alors que son ancien camarade avait en effet beaucoup travaillé et fait des progrès depuis leur séparation, bien qu'il se vantât de n'avoir pas touché son violon depuis son mariage. Il fallait voir la joie de ma pauvre mère. Elle regardait son mari ; elle était de nouveau fière de lui. Le bon B..., très sincèrement heureux de cela, promit de procurer du travail à mon beau-père.

A cette époque, B... avait déjà de grandes relations, et il se mit immédiatement à recommander son pauvre camarade, auquel il fit donner sa parole d'honneur qu'il se conduirait bien. En attendant, il lui acheta des vêtements neufs et le présenta à quelques personnages connus desquels dépendait l'emploi qu'il désirait obtenir pour lui. Efimov faisait bien un peu le fier en paroles, mais ce fut avec la plus grande joie qu'il accepta la proposition de son vieil ami. B... racontait plus tard qu'il avait eu honte de l'obséquiosité et de l'humilité avec lesquelles mon beau-père essayait de l'attendrir, craignant de perdre ses bonnes grâces. Efimov, comprenant qu'on cherchait à le ramener dans la bonne voie, cessa même de boire. Enfin on lui trouva une place dans l'orchestre d'un théâtre. Il subit brillamment les épreuves, et en un mois d'application et de travail il avait recouvré tout ce qu'il avait perdu en dix-huit mois d'inaction. Il promit à l'avenir de travailler et d'être exact dans ses nouvelles fonctions.

Mais la situation de notre famille ne s'améliora aucune-

ment. Mon beau-père ne donnait pas un sou de ses appointements à ma mère ; il dépensait tout à boire et à manger avec ses nouveaux amis, qu'il eut tout de suite en grand nombre.

Il se lia d'amitié, de préférence, avec les employés du théâtre, les choristes, les figurants, en un mot avec les gens parmi lesquels il pouvait occuper la première place, évitant les personnes d'un talent réel. Il sut leur inspirer un respect particulier pour sa personne. Il leur expliqua tout de suite qu'il était un homme méconnu, qu'il avait un énorme talent, que sa femme l'avait perdu et qu'enfin leur chef d'orchestre ne comprenait rien à la musique. Il se moquait de tous les artistes de l'orchestre, du choix des pièces représentées et des auteurs mêmes des opéras.

Enfin il se mit à leur développer une nouvelle théorie de la musique. Il fit si bien qu'il ennuya tout l'orchestre, se fâcha avec ses camarades et son chef, se montra grossier envers ses supérieurs et acquit la réputation de l'homme le plus déséquilibré et le plus nul qui fût. Il se rendit bientôt insupportable à tous.

En effet, il était vraiment étrange de voir un homme de si peu d'importance, un exécutant aussi inutile, un musicien aussi négligent faire montre de prétentions aussi excessives et se vanter d'un ton aussi assuré.

Cela se termina par la brouille de mon beau-père avec B... Il avait inventé sur lui de vilaines histoires, de méchantes calomnies, qu'il avait mises en circulation comme des faits indiscutables. On l'obligea à donner sa démission de l'orchestre au bout de six mois de mauvais services, pour négligence et ivrognerie. Mais il n'abandonna pas si vite la place.

Bientôt on le vit dans ses guenilles d'autrefois, son costume propre ayant été partie vendu, partie engagé. Il se mit à fréquenter ses anciens collègues, sans se préoccuper de leur plus ou moins de satisfaction à recevoir de pareilles visites. Il colportait des racontars, disait des sottises, se plaignait de sa vie et engageait tout le monde à venir voir sa criminelle de femme.

Sans doute il se trouvait des auditeurs qui souvent, après avoir fait boire le camarade cassé aux gages, s'amusaient à le faire dégoiser mille stupidités. Il faut dire aussi qu'il parlait généralement d'une façon spirituelle et que ses propos fielleux

abondaient en remarques cyniques qui amusaient les auditeurs d'une certaine catégorie. On le traitait en bouffon à moitié fou dont la conversation peut parfois amuser, quand on n'a rien de mieux à faire. On se plaisait à l'irriter en parlant devant lui de quelque nouveau violoniste récemment arrivé. Aussitôt Efimov changeait de couleur, s'effarait, tâchait de savoir qui était arrivé, quel était ce nouveau talent, et immédiatement se montrait jaloux de sa gloire. Il me semble que de cette époque seulement date sa vraie folie systématique, son idée fixe d'être le plus grand violoniste, du moins de Pétersbourg, d'être persécuté par le sort, en butte à toutes sortes d'intrigues, incompris et ignoré. Cette dernière pensée le flattait même, car il est des caractères qui aiment à se sentir offensés, humiliés, à s'en plaindre bien haut ou à s'en consoler tout bas en admirant leur génie méconnu.

Il connaissait tous les violonistes de Pétersbourg, et, à son avis, pas un seul ne pouvait rivaliser avec lui. Les amateurs et les dilettantes, qui connaissaient le malheureux fou, aimaient à citer devant lui tel violoniste célèbre, afin de le forcer à parler à son tour. Ils savouraient sa méchanceté, ses remarques judicieuses, ses mots caustiques et spirituels, lorsqu'il critiquait le jeu de ses rivaux imaginaires. Souvent on ne le comprenait pas, mais en revanche on était sûr que personne au monde ne savait si habilement présenter une si bonne caricature des célébrités musicales contemporaines. Les artistes mêmes dont il se moquait le craignaient un peu, car ils connaissaient sa méchante langue et avaient aussi conscience de la justesse de ses attaques et de la sûreté de ses jugements. On s'était habitué à le voir dans les couloirs et les coulisses du théâtre. Les employés le laissaient passer sans aucune difficulté, comme un personnage nécessaire, et il était devenu une sorte de Thersite.

Cette vie dura deux ou trois ans. Mais à la fin, même dans ce dernier rôle, il réussit à ennuyer tout le monde. On le chassa définitivement, et les deux dernières années de sa vie mon beau-père disparut complètement de la circulation ; on ne le voyait plus nulle part. Cependant B... le rencontra deux fois, mais sous un aspect si misérable que la pitié encore l'emporta sur le dégoût. B... l'appela. Mon beau-père, offensé, feignit de n'avoir pas entendu, enfonça jusqu'aux yeux son

vieux chapeau râpé et passa. Enfin un jour de grande fête, le matin, on annonça à B... que son ancien camarade Efimov venait le féliciter. B... alla à sa rencontre. Efimov était ivre. Il se mit à saluer très bas, presque jusqu'à terre, marmonna quelque chose et ne voulut à aucun prix entrer dans la chambre. Ce qui signifiait sans doute : Nous autres, gens sans talent, nous ne pouvons frayer avec des gens aussi admirables que vous ; pour nous, êtres infimes et misérables, la fonction de valet, qui vient féliciter aux jours de fêtes et s'en va aussitôt, est la seule qui nous convienne. En un mot tout dans sa conduite était bas, stupide et ignoble.

Après quoi B... ne le vit plus, jusqu'au moment de la catastrophe qui termina cette vie triste, lamentable, morbide et nébuleuse. Elle s'acheva d'une façon terrible. Cette catastrophe est étroitement liée non seulement aux premières impressions de mon enfance, mais même à toute ma vie. Voici comment elle se produisit.

Mais, auparavant, je dois expliquer ce que fut mon enfance et ce que fut pour moi cet homme, qui marqua si péniblement mes premières impressions et fut cause de la mort de ma pauvre mère.

II

Mes souvenirs ne remontent qu'à une dizaine d'années. Je ne sais pas pourquoi, mais tout ce qui m'est arrivé avant cette époque n'a laissé en moi aucune impression nette qui puisse maintenant éveiller un souvenir. Mais, à partir de huit ans et demi, je me rappelle nettement tout, jour par jour, sans interruption, comme si tout ce qui m'est arrivé depuis s'était passé hier.

Il est vrai que je puis me rappeler, comme dans un rêve, certains faits remontant à une date antérieure : une veilleuse toujours allumée dans un coin sombre, près d'une icône ancienne ; puis qu'un jour je fus renversée par un cheval, à la suite de quoi, à ce qu'on m'a raconté depuis, je fus malade pendant trois mois. Je me rappelle aussi que, pendant cette maladie, une fois, je m'étais éveillée dans le lit, près de ma mère avec qui je couchais, effrayée tout d'un coup de mes rêves maladifs, du silence de la nuit et des souris tapies dans un coin, et que j'avais tremblé de peur toute la nuit, cachée

sous la couverture et n'osant pas éveiller ma mère, de quoi je conclus que j'avais peur d'elle plus que de tout.

Mais dès l'instant où j'ai commencé à avoir conscience de moi, je me suis développée rapidement, d'une manière tout à fait inattendue, et plusieurs impressions, n'ayant rien d'enfantin, sont demeurées pour moi très vivantes. Tout s'éclaira devant moi, tout devint très rapidement compréhensible. L'époque à dater de laquelle je commence à bien fixer mes souvenirs a laissé en moi une impression de laideur et de tristesse. Cette impression ne devait plus s'effacer, s'accentuant au contraire chaque jour. Elle revêtit d'une couleur sombre et étrange toute la période de ma vie chez mes parents, et, en même temps, toute mon enfance. Maintenant il me semble m'être éveillée soudain d'un sommeil profond (bien qu'alors, sans doute, cela ne fût pas pour moi si frappant). Je me trouve dans une grande chambre étouffante, malpropre, au plafond très bas. Les murs sont badigeonnés en gris sale. Dans le coin il y a un énorme poêle russe ; les fenêtres donnent sur la rue ou plutôt sur le toit de la maison d'en face ; elles sont basses et larges comme des fentes. Le rebord de la fenêtre était si haut au-dessus du parquet que je me rappelle qu'il me fallait placer une chaise sur un banc pour l'atteindre, et même ainsi j'arrivais difficilement à la fenêtre où j'aimais tant à rester assise quand il n'y avait personne à la maison.

De notre logement on découvrait la moitié de la ville. Nous vivions sous le toit d'une immense maison de six étages. Tout notre mobilier se composait d'un débris de divan ciré, plein de poussière et d'où sortait le crin, d'une table de bois blanc, de deux chaises, du lit de ma mère, dans un coin, d'une petite armoire, remplie de choses hétéroclites, d'une commode toute penchée d'un côté et d'un paravent de papier déchiré.

Je me rappelle que c'était au crépuscule. Tout était en désordre et éparpillé sur le plancher : des balais, des chiffons, notre vaisselle de bois, une bouteille brisée et je ne sais plus quoi encore. Je me rappelle que ma mère était très émue et pleurait. Mon beau-père était assis dans un coin, avec son veston éternellement déchiré. Il répondait en souriant à ma mère, ce qui la fâchait encore davantage, et alors, de nouveau, tombaient sur le sol balais, vaisselle, etc. Je pleurais, je criais. Je m'étais jetée entre eux, j'étais très effrayée, et je saisis mon

père, que j'enlaçais fortement pour le défendre de mon corps. Dieu sait pourquoi il m'avait semblé que ma mère se fâchait à tort contre lui, qu'il n'était pas coupable. Je voulais intercéder pour lui, supporter pour lui n'importe quelle punition. Je craignais maman et supposais que tout le monde avait peur d'elle. Ma mère, d'abord, fut étonnée ; ensuite elle me saisit par le bras et me repoussa vers le paravent. Je me cognai le bras assez fort contre le lit, mais j'avais plus de peur que de mal, et ne fronçai même pas les sourcils. Je me rappelle encore que ma mère se mit à prononcer quelques mots avec vivacité, en me désignant. (Dans ce récit j'appellerai toujours mon beau-père, père, car ce n'est que beaucoup plus tard que j'appris qu'il n'était pas mon père.)

Toute cette scène dura deux heures ; et tremblant d'angoisse, j'essayais de deviner comment cela se terminerait. Enfin la querelle s'apaisa et ma mère sortit. Alors père m'appela, m'embrassa, me caressa la tête et me prit sur ses genoux. Fortement, je me serrai contre sa poitrine. C'était peut-être pour la première fois que mon père se montrait tendre avec moi, et c'est peut-être pourquoi ce fut à partir de ce moment-là que j'ai commencé à tout me rappeler, avec netteté. Je crus comprendre aussi que j'avais mérité la faveur de mon père pour être intervenue pour lui. Et il me semble que ce fut alors, pour la première fois, que je fus frappée de l'idée qu'il souffrait beaucoup et endurait par la faute de ma mère beaucoup de chagrins. Depuis, cette idée s'ancra en moi pour toujours et chaque jour me révolta davantage.

A dater de ce moment naquit en moi un amour infini pour mon père, un amour étrange et merveilleux, qui n'avait rien, semblait-il, d'un amour enfantin. Je dirais plutôt que c'était un sentiment de pitié *maternel*, si une pareille définition de mon amour n'était un peu ridicule appliquée au sentiment d'un enfant.

Mon père me paraissait si pitoyable, si persécuté, si opprimé, si douloureux, que j'eusse trouvé affreux, inhumain, de ne pas l'aimer infiniment, de ne pas le consoler, le cajoler, de ne pas m'attacher à lui de toutes mes forces. Mais jusqu'à aujourd'hui je ne comprends pas d'où pouvait m'être venu en tête que mon père était un pareil martyr, un être pareillement malheureux. Qui avait bien pu m'inspirer cela ? Comment

moi, une enfant, pouvais-je comprendre quelque chose à ses malheurs personnels ? Et je les comprenais, bien qu'interprétant tout dans mon imagination et à ma façon. Mais aujourd'hui même je ne puis concevoir comment une pareille impression s'était formée en moi... Peut-être ma mère était-elle trop sévère pour moi et m'étais-je attachée à mon père comme à un être qui, dans mon idée, souffrait comme moi-même ?

J'ai déjà raconté mon premier éveil de mon rêve enfantin, mon premier mouvement dans la vie. Mon cœur se trouva meurtri du premier moment, et mon développement se fit avec une rapidité incroyable, maladive. Je ne pouvais plus me satisfaire de mes seules impressions extérieures. Je commençai à penser, à réfléchir, à observer. Mais cette observation était si prématurée que mon imagination ne pouvait ne point tout refaire à sa manière, si bien que tout d'un coup je me trouvai transportée dans un autre monde, très particulier.

Tout ce qui m'entourait commençait à ressembler à ce conte de fées que mon père me racontait souvent, et que je ne pouvais ne pas prendre pour la vérité. De bizarres conceptions naissaient en moi. Je sentais très bien (et je ne sais pas comment cela s'était fait) que je vivais dans une famille étrange et que mes parents ne ressemblaient pas du tout aux gens qu'il m'arrivait parfois de rencontrer. Pourquoi, pensais-je, pourquoi, vois-je d'autres personnes, qui même extérieurement ne ressemblent pas à mes parents ? Pourquoi avais-je découvert le rire sur d'autres visages, alors que j'étais frappée de ce que chez nous, dans notre coin, on ne riait jamais, on ne s'égayait jamais ? Quelle force, quelle raison me poussait, moi, enfant de neuf ans, à regarder si attentivement autour de moi, à écouter chaque parole de ceux que, par hasard, je rencontrais dans l'escalier ou dans la rue, quand, le soir, mes guenilles protégées par une vieille pèlerine de ma mère, j'allais à l'épicerie, avec de la monnaie de billon, acheter pour quelques kopeks de sucre, de thé ou de pain ?

Je comprenais, je ne me rappelle pas comment, que dans notre taudis habitait un malheur effroyable, éternel. Je me creusais la tête à deviner pourquoi cela, et je ne sais pas quoi m'aidait à y répondre à ma façon. J'accusais ma mère, je la considérais comme le mauvais génie de mon père, et, je le dis de nouveau, je ne comprends pas comment une conception

aussi monstrueuse avait pu germer dans mon imagination ; et autant je m'étais attachée à mon père, autant je haïssais ma pauvre mère. Aujourd'hui encore, le souvenir de tout cela me tourmente profondément, douloureusement.

Mais voici un autre fait qui, plus encore que le premier, contribua à mon étrange rapprochement avec mon père. Un jour, à dix heures du soir, ma mère m'envoya dans une boutique chercher de la levure. Mon père n'était pas à la maison. En revenant, je tombai dans la rue et renversai ma tasse. Ma première pensée fut la colère de maman. Cependant je ressentais une terrible douleur dans le bras gauche et ne pouvais pas me relever. Des passants s'attroupèrent autour de moi. Une vieille femme m'aida à me relever, et un gamin qui courait devant moi me frappa avec une clef sur la tête. Enfin on me mit sur pied. Je ramassai les morceaux de la tasse brisée et, chancelante, pouvant à peine remuer les jambes, je me dirigeai du côté de chez nous. Tout d'un coup j'aperçus mon père. Il était dans la foule, devant une belle maison qui se trouvait juste en face de la nôtre. Cette maison appartenait à des nobles. Elle était merveilleusement éclairée. Près du perron stationnaient une quantité de voitures et des sons de musique arrivaient au dehors à travers les fenêtres. Je saisis mon père par le bas de son veston. Je lui montrai la tasse cassée et, en pleurant, je lui exprimai ma crainte de rentrer chez maman. J'étais sûre, je ne sais pourquoi, qu'il intercéderait pour moi. Mais pourquoi en étais-je sûre, qui me l'avait dit, qui m'avait appris qu'il m'aimait plus que ma mère? Pourquoi m'étais-je approchée de lui sans crainte?

Il me prit par la main, se mit à me consoler, puis me dit qu'il voulait me montrer quelque chose, et il me souleva dans ses bras. Je ne pouvais rien voir, parce qu'il m'avait pris par mon bras meurtri et j'avais atrocement mal. Mais je ne poussai pas un cri, ayant peur de lui faire de la peine. Il me demanda si je voyais quelque chose. De toutes mes forces je tâchai de trouver une réponse qui lui fit plaisir et je lui dis que je voyais des rideaux rouges.

Quand il voulut me porter de l'autre côté de la rue, vers notre maison, alors, je ne sais pas pourquoi, mais, tout d'un coup, je me mis à pleurer, à l'embrasser en lui demandant de monter le plus vite possible chez maman. Je me rappelle

qu'alors les caresses de mon père m'étaient pénibles, et je ne pouvais supporter l'idée qu'un de ceux que je désirais tant aimer me caressât et m'aimât, alors que je n'osais pas et craignais même d'aller chez l'autre.

Ma mère se montra à peine fâchée et m'envoya dormir. Je me rappelle que la douleur de mon bras augmenta et me donna la fièvre. Cependant j'étais extrêmement heureuse que tout se fût si bien terminé, et toute la nuit je vis en rêve la maison voisine aux rideaux rouges.

Quand je m'éveillai le lendemain, ma première pensée, mon premier souvenir, fut la maison aux rideaux rouges. A peine ma mère fut-elle sortie, que je grimpai sur le rebord de la fenêtre pour la regarder. Depuis longtemps déjà cette maison avait frappé ma curiosité d'enfant. J'aimais surtout la voir vers le soir, quand les feux s'allumaient dans la rue et qu'elle se mettait à briller d'un éclat particulier, comme ensanglantée de ses rideaux de pourpre sur ses grandes fenêtres brillamment éclairées. De luxueuses voitures attelées de superbes chevaux s'arrêtaient incessamment devant son perron, et tout avivait ma curiosité : les cris, l'encombrement près du perron, les lanternes bigarrées des équipages, les femmes aux merveilleuses toilettes qui en descendaient. Tout cela, dans mon imagination d'enfant, revêtait l'aspect d'un luxe royal et presque féerique.

Après ma rencontre avec mon père devant la riche demeure, celle-ci me parut deux fois plus merveilleuse et plus captivante. Maintenant, dans mon imagination exaltée, commençaient à naître des idées et des suppositions féeriques. Et je ne m'étonne pas, vivant parmi des gens aussi bizarres que mon père et ma mère, d'être devenue une enfant aussi étrange et imaginative : j'étais particulièrement frappée du contraste de leurs caractères. J'étais frappée, par exemple, de ce que ma mère se préoccupât toujours de notre pauvre ménage, reprochât éternellement à mon père d'être seule à travailler pour nous tous, et, malgré moi, je me posais cette question : Pourquoi donc père ne l'aide-t-il pas ? Pourquoi a-t-il l'air d'un étranger dans notre demeure ?

Quelques paroles de ma mère avaient éveillé en moi cette idée, et, avec étonnement, j'appris que mon père était un artiste.

Ce mot se grava dans ma mémoire; dans mon imagination se forma aussitôt l'idée qu'un artiste est un homme particulier, qui ne ressemble pas aux autres hommes. Peut-être la conduite même de mon père m'avait-elle induite à cette idée; peut-être avais-je entendu quelque chose qui est maintenant sorti de ma mémoire.

Mais le sens des paroles de mon père se trouva étrangement compréhensible pour moi quand, un jour, il déclara en ma présence, avec un accent particulier, que « le temps viendrait où lui aussi ne serait pas dans la misère, où lui aussi serait un monsieur et un homme riche, et qu'enfin il renaîtrait de nouveau quand ma mère serait morte ».

Je me rappelle que tout d'abord j'eus peur de ces paroles, terriblement peur. Je ne pus rester dans la chambre. Je courus dans le vestibule glacé et là, accoudée à la fenêtre et le visage dans mes mains, je me mis à sangloter. Mais ensuite, quand j'eus réfléchi, quand je me fus habituée à cet horrible désir de mon père, l'imagination vint tout d'un coup à mon aide : je n'avais plus à me tourmenter d'une incertitude et il me fallait absolument m'arrêter à une supposition quelconque. Et voilà, je ne sais pas comment cela commença, mais à la fin je m'arrêtai à cette idée que, quand ma mère mourrait, mon père quitterait notre sombre taudis et s'en irait quelque part avec moi. Mais où? Jusqu'aux tout derniers jours je ne pouvais me le représenter clairement. Je me rappelle seulement que tout ce que je pouvais imaginer de l'endroit où nous irions ensemble (car nous devions partir ensemble, c'était certain), tout ce que ma fantaisie pouvait concevoir de brillant, de somptueux, de magnifique, tout cela, dans mes rêves, devenait réalité. Il me semblait que nous devenions riches aussitôt. Je ne courrais plus faire des commissions dans les petites boutiques, chose qui m'était très pénible, parce que les enfants de la maison voisine me faisaient toujours des misères quand je sortais, ce que je redoutais au plus haut degré, surtout quand je rapportais du lait ou du beurre, sachant que si je les laissais tomber, je serais sévèrement punie.

Ensuite, dans un rêve, j'avais résolu que mon père, aussitôt, se commanderait un bel habit, que nous nous installerions dans une somptueuse demeure, et c'est alors que la belle et grande maison aux rideaux rouges et la rencontre de

mon père devant cette maison où il avait voulu me montrer quelque chose, vint en aide à mon imagination. Aussitôt, dans mon idée, il fut décidé que nous nous installerions précisément dans cette maison, et que nous y vivrions au milieu d'une fête perpétuelle, dans une félicité sans fin. Dès lors, le soir, je contemplais avec une curiosité avide les fenêtres de cette maison magique. Je me rappelais les invités si bien parés, comme je n'en avais encore jamais vu. J'entendais en rêve les sons de cette douce musique qui me parvenaient à travers les fenêtres. J'examinais attentivement les ombres qui glissaient sur les rideaux, et je m'efforçais de deviner ce qui se passait là derrière. Il me semblait que c'était le paradis, la fête éternelle. Je me mis à détester notre pauvre logis, les guenilles dont j'étais vêtue, et quand un jour, ma mère, se fâchant après moi, m'ordonna de descendre du rebord de la fenêtre, où je m'étais installée comme d'habitude, il me vint aussitôt à l'esprit qu'elle ne voulait pas que je regarde précisément ces fenêtres, qu'elle ne voulait pas que j'y pense, que notre bonheur lui était désagréable, et qu'elle désirait l'empêcher. Toute a soirée j'observai ma mère attentivement et avec méfiance.

Comment avait pu naître en moi une pareille hostilité conre un être aussi douloureux que ma mère ? Ce n'est pas seuement que je comprenne maintenant sa vie de souffrances, il n'est impossible de me rappeler sans un serrement de cœur ette existence de martyre ! Même alors, dans la sombre péiode de ma misérable enfance, à l'époque de ce développement normal de ma vie première, souvent mon cœur se serrait le douleur et de pitié en même temps que le doute confus nvahissait mon âme. Déjà alors la conscience s'éveillait en noi, et souvent je ressentais douloureusement mon injustice nvers ma mère. Mais nous restions étrangères l'une à l'autre. e ne me souviens même pas de m'être blottie contre elle une eule fois. Maintenant, souvent les souvenirs les plus miniies me font mal et troublent mon âme. Je me rappelle qu'une ois (sans doute ce que je vais raconter est petit, banal, nais ce sont précisément de pareilles choses qui me tourmenaient et qui se sont gravées le plus douloureusement dans ma némoire)... Donc, un soir que mon père n'était pas à la maion, ma mère voulut m'envoyer dans une boutique acheter du né et du sucre. Mais elle réfléchissait et ne se décidait pas ;

44

elle comptait à haute voix les pièces de billon, une misérable somme, dont elle disposait. Elle compta bien une demi-heure et ne pouvait sortir de ses calculs. En outre, à certains moments, comme accablée de douleur, une sorte de torpeur la saisissait. Je me rappelle comme si c'était maintenant qu'elle marmounait quelque chose en comptant doucement. On aurait dit qu'elle prononçait des mots au hasard. Ses lèvres et ses joues étaient pâles, ses mains tremblaient, et toujours elle hochait la tête quant elle ratiocinait ainsi à haute voix. — « Non, il ne faut pas ! » dit-elle tout à coup en me regardant. « Il vaut mieux que je me couche. Et toi, Niétotchka, veux-tu dormir? »

Je ne répondis pas. Alors elle me releva la tête, me regarda doucement, avec une telle tendresse et tout son visage éclairé d'un tel sourire maternel, que mon cœur se mit à battre fortement et se serra. En outre, elle m'avait appelée Niétotchka, ce qui signifiait qu'à ce moment elle m'aimait particulièrement. C'est elle qui avait inventé ce petit nom, transformant affectueusement en ce diminutif Niétotchka mon nom d'Anna. Quand elle m'appelait ainsi, c'était le signe qu'elle voulait me combler de caresses. J'étais très émue. Je voulais l'embrasser, me serrer contre elle, pleurer avec elle. Pauvre mère, elle me caressa la tête, longtemps, machinalement peut-être, et, oubliant qu'elle s'adressait à moi, elle répétait sans cesse : « Mon enfant, Annetta, Niétotchka ! » Des larmes roulaient dans mes yeux prêtes à s'échapper, mais je les retins. Je me raidis pour ne pas lui laisser voir ce que je ressentais, bien que j'en souffrisse moi-même. Non, cette hostilité ne pouvait pas être naturelle en moi. Ce qui m'excitait ainsi contre elle, ce ne pouvait pas être uniquement sa sévérité à mon égard! Non. C'est cet amour fantastique, exclusif pour mon père qui me perdait.

Parfois je m'éveillais la nuit, dans mon coin, sur une petite paillasse, sous une mince couverture, et toujours j'avais peur de quelque chose. Dans mon demi-sommeil, je me souvenais que, récemment encore, quant j'étais plus petite, je couchais avec ma mère et que j'avais peur de m'éveiller la nuit. Je n'avais qu'à me serrer contre elle, à fermer les yeux, à l'enlacer plus fortement, et aussitôt, je me rendormais. Je sentais aussi, tout au fond de moi, que je ne pouvais pas ne

pas aimer ma mère. J'ai remarqué plus tard que certains enfants sont monstrueusement dépourvus de sensibilité, et que s'ils aiment, c'est d'une manière exclusive. C'était mon cas.

Parfois dans notre taudis s'installait un morne silence pour des semaines entières. Mon père et ma mère étaient las de se quereller, et je vivais entre eux, comme auparavant, toujours silencieuse, toujours réfléchissant, toujours cherchant quelque chose dans mes rêves. Les examinant plus attentivement l'un et l'autre, j'avais fini par comprendre quels étaient leurs rapports mutuels. J'avais compris leur hostilité éternelle, sourde; j'avais compris toute cette douleur, toute cette vie désordonnée, qui s'était installée dans notre coin. Sans doute je n'en discernais ni les causes, ni les conséquences; j'avais compris autant que je pouvais comprendre. Il m'arrivait, les longs soirs d'hiver, blottie quelque part durant des heures entières, de les surveiller avidement, d'observer le visage de mon père pour essayer de deviner à quoi il pensait, ce qui le préoccupait. Puis j'étais frappée, étonnée de l'attitude de ma mère. Elle marchait sans s'arrêter d'un bout à l'autre de la chambre, des heures entières, souvent même la nuit quand elle souffrait d'insomnie. Elle marchait en marmot, tant quelque chose, comme si elle était seule dans la chambre, tantôt écartant les bras, tantôt les croisant sur sa poitrine, tantôt se tordant les mains dans une angoisse affreuse, infinie. Parfois des larmes coulaient sur son visage, elle-même ne savait peut-être pas pourquoi, car par moments elle était comme absente. Elle avait une maladie douloureuse qu'elle négligeait complètement.

Je me rappelle que mon isolement, mon silence, que je n'osais rompre, me devenait de plus en plus angoissant. Depuis toute une année, je vivais d'une vie consciente, réfléchissant, rêvant, tourmentée par des aspirations inconnues, vagues, qui naissaient en moi spontanément. J'étais sauvage comme si j'avais été élevée dans une forêt. Enfin mon père, le premier, remarqua ce qui se passait, m'appela près de lui et me demanda pourquoi je le regardais aussi fixement ? Je ne me rappelle pas ce que je lui répondis. Je me rappelle seulement qu'il réfléchit et dit enfin en me regardant que le lendemain même il apporterait un alphabet et commencerait à m'apprendre à lire. J'attendis avec impatience cet alphabet.

J'en rêvai toute la nuit, sans trop savoir ce que c'était qu'un alphabet.

Le lendemain, mon père se mit en effet à m'apprendre à lire. Je compris aussitôt ce qu'on exigeait de moi et j'appris très vite, car je savais que cela lui ferait plaisir. Ce fut la période la plus heureuse de ma vie d'alors.

Quand il me félicitait pour mon intelligence, me caressait la tête et m'embrassait, je me mettais à pleurer de joie.

Peu à peu mon père se prit d'affection pour moi. Déjà j'osais causer avec lui, et souvent nous parlions des heures entières sans nous fatiguer, bien que parfois je ne comprisse pas un mot de ce qu'il me disait. Mais j'avais peur de lui; j'avais peur qu'il ne crût que je m'ennuyais avec lui; c'est pourquoi, de toutes mes forces je m'appliquais à lui montrer que je comprenais tout. Enfin cela devint une habitude chez lui de passer avec moi toutes ses soirées. Aussitôt que la nuit commençait à tomber, il rentrait à la maison. Je m'approchais de lui avec le syllabaire. Il me faisait asseoir en face de lui, sur un banc, et, la leçon terminée, il se mettait à lire un livre quelconque. Je ne comprenais rien, mais je riais sans cesse, pensant ainsi lui faire un grand plaisir. En effet, je l'intéressais et il aimait à entendre mon rire. A cette époque, un jour, après la leçon, il se mit à me dire un conte. C'était le premier conte que j'entendais. J'étais dans le ravissement. Je brûlais d'impatience en attendant la suite du récit; je me sentais transportée dans un autre monde en l'écoutant, et quand l'histoire fut terminée, j'étais tout enthousiasmée.

Ce n'est pas que le conte eût agi si fortement sur moi, non; mais j'acceptais tout pour la vérité, donnant l'essor à mon inépuisable fantaisie qui unissait la réalité et la fiction. Aussitôt reparut dans mon imagination la maison aux rideaux rouges et, en même temps, je ne sais comment, mon beau-père lui-même devint un des personnages du conte qu'il me narrait, puis ma mère, qui nous empêchait tous deux de nous enfuir au loin, enfin, ou plutôt avant tout, moi-même, avec mes rêves merveilleux et ma tête toute pleine de chimères. Tout cela se mélangeait à tel point dans mon esprit que c'était bientôt le chaos le plus épouvantable et, pendant un certain temps, je perdais toute conscience, tout sentiment du vrai et du réel, et je vivais Dieu sait où.

A cette époque, je brûlais d'impatience de causer avec mon père de ce qui nous attendait dans l'avenir, de ce qui l'attendait personnellement, et de l'endroit où il me conduirait quand enfin nous quitterions notre taudis. J'étais sûre, de mon côté, que tout cela arriverait bientôt; mais comment, sous quelle forme, je ne le savais pas, et je me tourmentais et me cassais la tête à ce sujet.

Parfois, et cela surtout le soir, il me semblait qu'à l'instant, tout de suite, mon père allait me faire signe en cachette, qu'il allait m'appeler dans le vestibule; que moi, sans que ma mère me voie, je prendrais mon syllabaire, puis notre tableau, un vilain chromo sans cadre, accroché au mur de temps immémorial, et que j'avais résolu d'emporter avec nous quand nous nous enfuirions quelque part, au loin, pour ne plus jamais revenir chez ma mère.

Un jour que maman n'était pas à la maison, je choisis un moment où mon père était particulièrement gai, — cela lui arrivait quand il avait bu un peu de vin, — je m'approchai de lui et commençai à parler de quelque chose, avec l'intention d'amener tout de suite la conversation sur mon sujet favori. Quand je fus parvenue à le faire rire, alors, l'enlaçant fortement, le cœur tremblant, effrayée comme si je me préparais à dire quelque chose de mystérieux et de terrible, je commençai, en balbutiant à chaque mot, à le questionner : Où irons-nous ? Sera-ce bientôt ! Qu'est ce que nous emporterons avec nous ? Comment vivrons-nous? Et enfin irons-nous dans la maison aux rideaux rouges ?

— « La maison ! Les rideaux rouges ? Qu'est-ce que tu racontes-là, petite sotte ? »

Alors, effrayée encore davantage, je commençai à lui expliquer que quand maman serait morte, nous ne vivrions plus dans ce galetas; qu'il m'emmènerait quelque part, que nous serions riches tous deux et heureux. Je lui rappellai enfin que lui-même m'avait promis tout cela. En lui parlant ainsi, j'étais tout à fait convaincue qu'en effet mon père m'avait dit ces choses; du moins cela me semblait ainsi.

— « Maman? Morte ? Quand maman mourra ? » répéta-t-il en me considérant avec étonnement, le visage un peu défait et fronçant ses épais sourcils grisonnants. « Qu'est-ce que tu racontes, ma pauvre petite sotte ? »

Il commença alors à me gronder. Il parla longtemps, me traitant d'enfant stupide qui ne comprenait rien... Et je ne me rappelle plus quoi encore, mais il était très triste.

Je ne comprenais rien à ses reproches. Je ne comprenais pas combien il lui était pénible que j'eusse entendu les paroles qu'il avait dites à maman dans un moment de colère et de profond désespoir. Mais je les avais retenues et j'avais beaucoup réfléchi. Quel qu'il fût à cette époque, il ne pouvait toutefois ne pas en être frappé. Cependant, bien que ne comprenant pas du tout pourquoi cela le fâchait, j'étais affligée et déconcertée. Je me mis à pleurer. Il me semblait comprendre que tout ce qui nous attendait était si important, qu'une enfant stupide comme moi n'avait pas le droit d'en parler ni d'y penser. En outre, bien que ne le comprenant pas tout d'abord, je me rendais cependant obscurément compte que j'avais offensé maman. La peur et l'effroi me saisirent et le doute tomba dans mon âme. Alors, voyant que je pleurais et que je souffrais, mon père se mit à me consoler; il essuya mes larmes avec ma manche et m'ordonna de cesser de pleurer. Tous deux nous restâmes assis pendant un certain temps, silencieux; les sourcils froncés, il semblait réfléchir. Puis, de nouveau, il se mit à me parler; mais j'avais beau prêter toute mon attention, ce qu'il me disait me paraissait étrangement vague. D'après quelques mots de cette conversation dont je me souviens encore aujourd'hui, il me paraît qu'il m'expliqua qui il était, quel grand artiste il était, que personne ne le comprenait, et qu'il était un homme de grand talent. Je me rappelle que, m'ayant demandé si je comprenais, et satisfait sans doute de ma réponse, il me força à répéter qu'il avait du talent. Je redis oui. Alors il sourit légèrement, peut-être parce qu'à la fin il lui paraissait drôle à lui-même de causer avec moi d'un sujet aussi sérieux.

Notre conversation fut interrompue par l'arrivé de Carl Féodorovich. Je me mis à rire et devins tout à fait gaie quand mon père, en me désignant le nouveau venu, me dit : « Et voilà, Carl Féodorovitch n'a pas pour un sou de talent. »

Ce Carl Féodorovitch était un personnage très amusant. Je voyais à cette époque si peu de monde qu'il me sera impossible de jamais l'oublier ; et je me le rappelle comme si c'était d'hier. C'était un Allemand. Son nom de famille était Mayer.

Il était venu en Russie avec le désir ardent d'entrer dans le corps de ballet de Saint-Pétersbourg. Mais il était très mauvais danseur, de sorte que tout ce qu'on put faire fut de l'employer au théâtre comme figurant. Il jouait différents rôles muets : dans la suite de Fortimbras, il était un des chevaliers de Vérone qui, au nombre de vingt, brandissaient tous ensemble des poignards de carton en criant : « Mourons pour le roi ! » Il n'y avait certainement pas un seul acteur au monde qui s'intéressât aussi passionnément à ses rôles que Carl Féoderovitch ; mais le malheur de toute sa vie était de n'avoir pas pu être admis dans le corps de ballet. Il plaçait l'art de la danse au-dessus de tout, et, dans son genre, il était aussi attaché à cet art, que mon père au violon. Ils s'étaient liés à l'époque où ils se trouvaient tous deux au théâtre et, depuis lors, le figurant en retraite ne lâchait plus mon père. Ils se voyaient très souvent et tous deux déploraient leur triste sort, se jugeant l'un et l'autre méconnus.

L'Allemand était l'homme le plus sentimental et le plus tendre au monde, et il avait pour mon beau-père l'amitié la plus vive et la plus désintéressée. Mais, à ce qu'il me semble, mon père n'éprouvait pas pour lui d'attachement particulier ; il le supportait seulement à défaut d'autres relations. En outre, mon père était trop exclusif pour comprendre que la danse était aussi un art, ce qui attristait aux larmes le pauvre Allemand. Connaissant le point sensible du malheureux Carl Féodorovitch, il se plaisait à le taquiner et à se moquer de lui, quand celui-ci s'échauffait et s'enthousiasmait à la défense de la danse.

Dans la suite, par B..., j'entendis beaucoup parler de Carl Féodorovitch. B... l'appelait le siffleur de Nuremberg, et il me raconta bien des détails sur son amitié avec mon père. C'est ainsi, entre autres, qu'ils se réunissaient assez souvent et qu'après avoir bu quelque peu, ils se mettaient à pleurer ensemble sur leur sort d'artistes incompris. Je me rappelle ces réunions. Je me rappelle aussi qu'en regardant ces deux originaux, je me mettais moi aussi à pleurer sans savoir pourquoi.

Cela arrivait toujours quand maman n'était pas à la maison. L'Allemand avait très peur d'elle ; et il attendait toujours dans le vestibule que quelqu'un vînt à passer et s'il appre-

nait que maman était à la maison, il redescendait aussitôt l'escalier en courant. Il apportait toujours avec lui des poèmes allemands, s'enflammait en nous les lisant à haute voix et les déclamait ensuite en les traduisant en russe, afin que nous pussions comprendre.

Cela amusait prodigieusement mon père, et moi aussi ; je riais aux larmes. Mais une fois il trouvèrent je ne sais quelle œuvre russe, qui les enthousiasma tous les deux, si bien qu'à partir de ce jour il se réunissaient pour la lire ensemble. Je me souviens que c'était un drame en vers d'un célèbre écrivain russe. Je me rappelai longtemps si bien les premières lignes de cette œuvre que, quelques années plus tard, ayant par hasard retrouvé le livre, je le reconnus sans difficulté. Il s'agissait, dans ce drame, des malheurs d'un grand peintre, un Genaro ou Jacopo quelconque, qui, dans un passage, s'écriait : « Je suis méconnu ! », et dans un autre : « Je suis reconnu ! », ou : « Je n'ai aucun talent ! », et quelques lignes plus loin : « J'ai un immense talent ! » Et cela finissait très tristement.

Ce drame était sans doute quelque œuvre des plus ordinaires, mais, voilà le miracle, il agissait de la façon la plus naïve et la plus tragique sur les deux lecteurs, qui trouvaient dans le héros beaucoup de ressemblance avec eux-mêmes. Je me rappelle que, parfois, Carl Féodorovich s'enflammait à tel point qu'il bondissait de sa place, courait à l'angle opposé de la chambre, et demandait à mon père et à moi, en m'appelant mademoiselle, avec insistance et les larmes aux yeux, d'être ici, sur l'heure, juges entre lui et le public. Et séance tenante, il se mettait à danser, à exécuter différents pas, et il nous criait de lui dire tout de suite s'il était ou non un artiste, et si l'on pouvait dire qu'il était sans talent.

Mon père devenait aussitôt très joyeux ; il me faisait signe de l'œil comme pour me prévenir que, tout de suite, il allait se moquer d'une façon très drôle de l'Allemand. J'avais une envie folle de rire, mais mon père me menaçait du doigt et je me retenais, étouffant mon accès de gaieté. Et même maintenant, rien qu'au souvenir de ces scènes, je ne puis m'empêcher de rire. Je vois ce pauvre Carl Féodorovitch comme s'il était devant moi. Il était de très petite taille, très mince ; il avait les cheveux blancs, le nez aquilin, rouge, taché de tabac, et de très vilaines jambes déformées. Mais, malgré cela,

il se vantait de leur conformation et portait des pantalons collants. Quand il demeurait en position, après un dernier saut, tendant vers nous ses mains et souriant comme sourient les danseurs sur la scène à la fin d'un pas, mon père, pendant quelques instants, gardait le silence comme s'il ne pouvait se décider à formuler un jugement, laissant exprès le danseur méconnu dans sa pose, de sorte que celui-ci se balançait sur un pied d'un côté et de l'autre, tendant toutes ses forces à garder l'équilibre. Enfin, mon père me regardait d'un air très sérieux, comme s'il m'invitait à être témoin de l'impartialité de son jugement, tandis que les regards timides, suppliants du danseur se fixaient en même temps sur moi.

— « Non, Carl Féodorovitch, tu ne peux pas réussir », prononçait enfin mon père, en feignant la plus grande contrariété à être obligé de formuler cette amère vérité. Alors de la poitrine de Carl Féodorovitch s'échappait un véritable gémissement; mais instantanément il se redonnait du courage par des mouvements accélérés et réclamait de nouveau l'attention, affirmant qu'il n'avait pas dansé selon la bonne méthode et nous suppliant de le juger encore une fois. Ensuite il courait de nouveau à l'autre angle de la chambre et parfois bondissait avec une telle ardeur qu'il touchait de sa tête le plafond et se faisait grand mal ; mais tel un Spartiate, il supportait héroïquement sa douleur, se fixait de nouveau dans une pose, de nouveau, avec un sourire, tendait vers nous ses mains tremblantes et de nouveau nous demandait notre décision. Mais mon père était inflexible et, comme auparavant, répondait d'un air sombre : — « Non, Carl Féodorovitch ; c'est bien ton sort, tu ne réussiras jamais ! » Alors je n'y tenais plus et me tordais de rire. Père suivait mon exemple. Carl Féodorovitch, comprenant enfin qu'on se moquait de lui, devenait rouge d'indignation et, les larmes aux yeux, avec un sentiment aussi profond que comique, et qui me fit plus tard énormément de peine pour lui, disait à mon père : — « Tu es un ami cruel ! » Puis il prenait son chapeau et s'enfuyait de chez nous en jurant par tout au monde qu'il ne reviendrait jamais. Mais ces brouilles n'étaient pas de longue durée. Au bout de quelques jours, on le voyait reparaître ; de nouveau recommençait la lecture du fameux drame, de nouvelles larmes étaient versées, puis de nouveau, le naïf Carl Féodorovitch nous priait d'être juges entre

le public et lui, mais cette fois de juger sérieusement, en vrais amis et sans se moquer de lui...

Une fois ma mère m'envoya acheter quelque chose dans une boutique. Je revenais tenant soigneusement la menue monnaie d'argent qu'on m'avait rendue, quand, dans l'escalier, je rencontrai mon père qui sortait. Je souris, comme je le faisais toujours quand je le voyais. Il se pencha pour m'embrasser et remarqua dans ma main la monnaie d'argent. J'ai oublié de dire que j'étais si habituée à l'expression de son visage qu'aussitôt, du premier coup d'œil, je devinais presque toujours chacun de ses désirs. Quand il était triste mon cœur était angoissé. En général, il se démoralisait surtout fortement quand il n'avait pas le sou, et que, pour cette cause, il ne pouvait pas boire de vin, ce dont il avait pris l'habitude. Mais au moment où je le rencontrai dans l'escalier, il me sembla qu'il se passait en lui quelque chose de particulier. Ses yeux troubles étaient hagards. Tout d'abord il ne fit pas attention à moi, mais, quand il aperçut dans ma main la monnaie brillante, il devint subitement rouge, puis pâlit et avança la main pour me prendre l'argent; mais il la retira aussitôt. Evidemment une lutte se livrait en lui. Enfin, prenant une résolution, il m'ordonna de monter et lui-même descendit quelques marches. Mais soudain il s'arrêta et, hâtivement, m'appela. Il était très gêné.

— « Ecoute, Niétotchka, me dit-il; donne-moi cet argent. Je te le rapporterai. Eh bien ! le donneras-tu à ton père ? Tu es bonne, n'est-ce pas, Niétotchka ? »

J'en avais comme le pressentiment. Mais au premier moment l'idée de la colère de maman, la timidité, et surtout une honte instinctive pour moi et pour mon père m'empêchèrent de lui remettre l'argent. Il remarqua instantanément tout cela et dit hâtivement. — « Non, non, il ne faut pas, il ne faut pas. » — « Non papa, prends, je dirai que je l'ai perdu, que les enfants du voisinage me l'ont pris. » — « C'est bien. C'est bien. Je savais que tu es une enfant intelligente », dit-il en souriant, la lèvre tremblante, et ne dissimulant sa joie que quand il sentit l'argent dans sa main. — « Tu es une brave fille. Tu es mon petit ange. Viens, donne, j'embrasserai ta main. » Il saisit ma main et voulut l'embrasser, mais je la retirai rapidement. Une sorte de pitié me saisit et la honte commença à me torturer de plus en plus. Je courus en haut, effrayée, laissant

mon père sans lui dire adieu. Quand j'entrai dans la chambre, mes joues brûlaient, le cœur me battait, prise d'une sensation angoissante et inconnue jusqu'alors. Cependant j'affirmai hardiment à ma mère que j'avais laissé tomber l'argent dans la neige et que je n'avais pu le retrouver. Je m'attendais à des coups ; il n'en fut rien. Maman fut tout d'abord, il est vrai, hors d'elle de chagrin, car nous étions infiniment pauvres, et elle cria après moi ; mais aussitôt elle se ressaisit, cessa de me gronder en observant seulement que j'étais une petite fille maladroite, négligente et qu'évidemment je l'aimais bien peu pour garder aussi mal son argent. Cette observation m'attrista plus que ne l'auraient pu faire des coups. Mais maman me connaissait bien. Elle avait remarqué ma sensibilité souvent maladive et par des reproches amers pour mon manque d'affection elle pensait me toucher davantage et me rendre plus attentive dans l'avenir.

A la nuit tombante, à l'heure où mon père devait rentrer, comme d'ordinaire, j'allai attendre dans le vestibule. Cette fois j'étais très troublée. Mes sentiments étaient bouleversés ; quelque chose tourmentait ma conscience. Enfin père rentra, et je me réjouis de son retour comme si sa présence devait me soulager. Il était déjà un peu gris, mais, dès qu'il m'aperçut il prit aussitôt un air mystérieux, confus, et, m'entraînant dans un coin, tout en regardant timidement du côté de la porte, il tira de sa poche un petit gâteau qu'il avait acheté et se mit à me dire, à voix basse, que je ne devais plus jamais prendre de l'argent en cachette à ma mère, que c'était vilain et honteux, que cette fois c'était parce que papa avait grand besoin d'argent, mais qu'il le rendrait et que je pourrais dire alors que j'avais retrouvé l'argent ; mais que c'était mal de voler maman, que dorénavant, je ne devais pas même penser à une chose pareille, et que, si je lui obéissais, il m'achèterait encore des gâteaux. Enfin il ajouta même que je devais avoir pitié de maman, que maman était très malade et très pauvre et qu'elle seule travaillait pour nous tous. Je l'écoutais, effrayée, tremblant de tout mon corps. Les larmes coulaient de mes yeux. J'étais si frappée que je ne pouvais prononcer un mot, ni bouger de ma place. Enfin il entra dans la chambre, m'ordonna de ne pas pleurer et de ne rien raconter de tout cela à maman. Je remarquai que lui-même était terriblement gêné. Toute la

soirée je vécus dans une sorte d'effroi, et, pour la première fois, je n'osai ni le regarder ni m'approcher de lui. Lui aussi, évitait visiblement mon regard. Maman allait et venait dans la chambre, et, à son habitude, en se parlant comme dans un rêve. Ce soir elle se sentait mal ; elle avait une crise. Enfin toutes ces émotions me donnèrent la fièvre. Quand vint la nuit, je ne pus m'endormir. Des cauchemars affreux me tourmentaient ; n'y tenant plus, je commençai à pleurer amèrement. Mes sanglots éveillèrent maman. Elle m'appela et me demanda ce que j'avais. Je ne répondis pas et mes larmes redoublèrent. Alors elle alluma la bougie, s'approcha de moi et se mit à me calmer, pensant que j'avais eu peur en rêve : — « Ah! la petite sotte, disait-elle, jusqu'à aujourd'hui tu pleures encore quand tu vois quelque chose en rêve ! Cesse, cesse ! » Elle m'embrassa et me dit d'aller dormir dans son lit. Mais je refusai.

Je n'osais ni l'embrasser ni aller avec elle. J'étais tourmentée de souffrances inimaginables. Je voulais lui raconter tout. J'allais commencer, mais l'idée de mon père et de sa défense me retint.

— « Ma pauvre petite Niétotchka », dit maman en me mettant au lit et en m'enveloppant de son vieux manteau, car elle s'était aperçue que je tremblais de fièvre. « Tu auras probablement aussi peu de santé que moi ! » Et elle me regarda si tristement que, ne pouvant supporter son regard, je fermai les yeux et me détournai. Je ne me rappelle pas comment je m'endormis, mais dans mon demi-sommeil, longtemps encore, j'entendis que ma pauvre mère me parlait. Jamais encore je n'avais ressenti une souffrance aussi pénible. Mon cœur se serrait jusqu'à me faire mal. Le lendemain matin, je me sentis mieux, je me mis à parler à mon père sans lui rappeler les événements de la veille, car je devinais d'avance que cela lui était très désagréable. Il recouvra aussitôt sa bonne humeur, ses sourcils froncés d'inquiétude se détendirent, et maintenant la joie, un contentement presque enfantin, s'emparait de lui à la vue de ma gaieté. Bientôt maman sortit, et il ne put se contenir. Il se mit à m'embrasser si fort que je faillis devenir folle d'enthousiasme ; je pleurais et riais à la fois. Enfin il me déclara qu'il allait me montrer quelque chose de très beau, que je serais heureuse de voir, parce que j'étais une bonne et sage petite fille. Il

déboutonna son gilet, prit une clef suspendue à son cou par un ruban noir, puis, en me regardant mystérieusement, comme s'il désirait lire dans mes yeux le contentement que, selon lui, je devais manifester, il ouvrit le coffre et, avec mille précautions, en sortit une boîte noire d'une forme bizarre, que je n'avais encore jamais vue. Il prit cette boîte avec une sorte de tremblement et sa physionomie se transforma soudain : le rire disparut de son visage qui tout à coup prit une expression grave et solennelle. Enfin, avec la clef il ouvrit la boîte mystérieuse et en sortit un objet que je n'avais jamais vu non plus, un objet dont la forme, au premier abord, me parut extraordinaire. Il le prit soigneusement, respectueusement, et m'apprit que c'était son instrument, son violon. Alors il se mit à me dire d'une voix basse, solennelle, des choses que je ne comprenais pas. Je n'ai retenu dans ma mémoire que les phrases que je connaissais déjà, qu'il était un artiste, qu'il avait un grand talent, qu'un jour il jouerait du violon et qu'alors nous tous serions riches et connaîtrions le bonheur. Les larmes emplissaient ses yeux et coulaient sur ses joues. J'étais très émue. Enfin, il baisa le violon, me le fit baiser, et voyant mon grand désir de l'examiner de plus près, il me conduisit vers le lit de maman et me mit le violon dans les mains. Mais je voyais qu'il tremblait de peur que je ne le laissasse tomber et qu'il se brisât. Je pris le violon dans ma main et touchai les cordes qui rendirent un son très faible. — « C'est la musique », dis-je en regardant mon père. — « Oui, oui, la musique », fit-il en se frottant joyeusement les mains. — « Tu es une enfant sage. Tu es une bonne petite fille ! »

Mais malgré ses louanges et son enthousiasme, je voyais qu'il avait peur pour son violon et la crainte me saisit aussi. Je le lui rendis le plus vite possible. Avec les mêmes précautions le violon fut replacé dans sa boîte et celle-ci mise sous clef dans le coffre. Puis mon père, me caressant de nouveau la tête, me promit de me montrer le violon chaque fois que je serais, comme maintenant, sage, bonne et obéissante. C'est ainsi que le violon dissipa notre chagrin commun. Mais le soir, mon père, en sortant, me chuchota de ne pas oublier ce qu'il m'avait dit la veille.

Je grandis ainsi dans notre taudis et peu à peu mon affection ou plutôt ma passion, — car je ne connais pas de mot assez

fort pour exprimer exactement le sentiment irrésistible, pénible pour moi-même, que je ressentais pour mon père, — en arriva à une sorte d'irritabilité maladive. Je n'avais qu'un seul plaisir : penser ou rêver à lui. Je n'avais qu'une seule volonté : faire tout ce qui pouvait lui causer quelque plaisir. Combien de fois m'arriva-t-il de l'attendre sur l'escalier tremblante et transie de froid, seulement pour apprendre son retour ne fût-ce qu'un instant plus tôt, et le voir le plus vite possible. J'étais folle de joie quand il me caressait un peu, tandis que bien souvent je souffrais d'être si obstinément froide envers ma pauvre mère. Il y avait des moments où j'étais saisie d'angoisse et de pitié en la regardant. Dans leurs éternelles querelles je ne pouvais être indifférente et je devais choisir entre eux, je devais prendre parti pour l'un ou pour l'autre, et je prenais le parti du pauvre demi-fou, uniquement parce qu'il était si misérable, si humilié à mes yeux, et parce qu'il avait marqué si fortement mon imagination.

Mais qui pourra me juger ! Peut-être me suis-je attachée à lui précisément parce qu'il était très étrange, dans son aspect même, et qu'il n'était pas aussi sévère ni aussi sombre que maman ; parce qu'il était presque fou, que souvent se manifestaient en lui de la bouffonnerie, des manières enfantines, et qu'enfin j'avais moins peur de lui et même moins de respect pour lui que pour ma mère. Il me paraissait davantage mon égal. Peu à peu même, je sentis que c'était moi qui dominais, moi qui l'avais soumis, que je lui étais déjà nécessaire. Intérieurement j'en étais fière, je triomphais à sentir le besoin qu'il avait de moi, et même, parfois, je me montrais coquette. En effet, cet attachement extraordinaire n'allait pas sans quelque chose de romanesque... Mais ce roman ne devait pas durer longtemps. Bientôt je perdis et mon père et ma mère. Leur vie sombra dans une terrible catastrophe, qui s'est gravée douloureusement dans ma mémoire.

Voici comment elle se produisit.

DOSTOIEVSKI.

Traduit du russe par J.-W. BIENSTOCK.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

ARCHÉOLOGIE, VOYAGES

André Siegfried : *Deux mois en Amérique du Nord*, Armand Colin, 2 fr. — Les villes menacées : Bapaume et Ham. — Memento.

M. André Siegfried a publié chez Colin un intéressant petit volume d'impressions, **Deux mois en Amérique du Nord** *à la veille de la guerre* (*Juin-Juillet 1914*). Ce sont des lettres, ou plutôt des récits; l'auteur, qui n'en est pas à son premier voyage de ce côté, y a indiqué les choses vues sans plus de recherche et il sied de s'arrêter aux indications qu'il se trouve fournir et qui ont au moins l'intérêt d'apporter sur les hommes, les faits, les idées du Nouveau Monde, à l'heure actuelle, un témoignage sincère.

Dès l'arrivée à New-York, M. Siegfried note ainsi l'impression d'énormité, de grandeur excessive que donnent les choses d'Amérique où tout semble taillé à une échelle plus grande que dans notre vieille Europe. Les buildings élèvent leur éclairage à des hauteurs invraisemblables ; mais de jour, les maisons carrées de la ville, — ces édifices sans toitures qu'ont pensé nous proposer nos Architectes, — semblent « une accumulation de boîtes d'épicerie hors taille et mises bout à bout ». Les buildings surmontent cela, avec soixante étages qui montent jusqu'à deux-cent cinquante mètres. L'un ressemble à la cathédrale de Strasbourg avec une sorte de clocher gothique reluisant de dorures ; un autre a été gratifié d'une toiture qui le fait ressembler à la Sainte-Chapelle. — L'auteur gagne les terres canadiennes, Ottawa où l'on vient de bâtir un superbe hôtel dit le Château-Laurier, d'ailleurs d'un luxe criard et gênant. « On n'ose même plus cracher par terre », fait-il à ce propos. — Mais au point de vue politique, il a noté que le Canada jouit d'une véritable indépendance, — jusqu'à pouvoir négocier des traités de commerce, posséder des consuls, tels que le « Commissaire Général du Canada » à Paris ; il a droit de discussion pour la paix ou la guerre, — et en somme se conduit « comme une nation ». Le Canada est très enclin, du reste, à se rapprocher économiquement des Etats-Unis. — Le récit donne plus loin un voyage de Chicago jusqu'à Denver, où l'on retrouve encore la trace des vieux conquérants espagnols, et la note comique arrive lorsqu'il parle des conférences de M. Bryan en tournée, avec une troupe d'acrobates et un cinématographe, — mélange bien typi-

que, au reste, de la mentalité américaine. Les idées, les mœurs, là-bas, ne sont pas les nôtres en effet, et M. Siegfried rapporte à ce propos qu'un candidat à la présidence, — élu par la suite,— eut l'idée point banale de s'exhiber dans un cortège de Mardi-Gras, costumé en *Uncle Sam*, avec le grand pantalon rayé de rouge et blanc, la fameuse veste constellée d'étoiles le quidam se montrait au bon peuple installé devant une hutte de bûcheron, buvant un démocratique verre de cidre. En France, — où nous avons bien aussi quelques pitres, cependant, — on lui aurait crié « à la chie-en-lit ! »

M. Siegfried nous parle ensuite de la ville sainte des Mormons,— mais peut-être un peu rapidement; il visite le parc de Yellowstone, qui est sans doute une des choses les plus remarquables de l'Amérique du Nord et dont il apporte une description curieuse et coloiée ; il consigne encore des choses intéressantes sur la mentalité américaine; sur la façon dont les Américains « font des affaires » et rêvent de jouer au prince en Europe « comme les enfants jouent aux soldats ». Enfin, il arrive à San Francisco, qui garde le souvenir du tremblement de terre de 1907, et qui se trouve dorénavant encombré d'« agressives nouveautés », — tant que la ville n'a aucunement gagné à la transformation. Mais c'est là surtout qu'on peut étudier le « péril jaune », l'invasion chinoise et japonaise, ainsi que l'influence possible du canal de Panama et de diverses expériences politiques. — Les derniers chapitres du volume parlent de l'ancienne Amérique russe, l'Alaska, cédée en 1887 pour la somme dérisoire de 36 millions et où la découverte de l'or a produit un afflux de population incroyable. De ce côté on a vu surgir des villes-champignons comme Seattle, qui a passé, de 1860 à 1910, de 300 habitants à 250.000, et M. André Siegfried donne de bien curieuses indications sur la vie intensive et absurde des villes ou campements de mineurs. L'Amérique reste, aussi bien, le pays de la spéculation. Après l'or, ce fut la découverte du pétrole qui révolutionna la région ; il y eut de suite des sociétés constituées, des actions émises, l'agio, la bourse et le tripotage, toutefois que le seul puits Dingman eût encore donné un résultat positif. On cite d'ailleurs le fait d'une bonne femme de la région qui, « pour spéculer, mit son fourneau en gage un matin après le départ de son mari ; le soir, elle avait eu le temps d'acheter un titre de mine, de le revendre et par-dessus le marché de reprendre son fourneau avec un joli bénéfice ; le mari au retour trouva son dîner cuit à point ». Mais il y a la contre-partie de ce beau résultat et à l'occasion la déconfiture vient aussi vite.

Le récit de M. André Siegfried se termine à la déclaration de guerre en 1914 avec une bruyante manifestation d'Allemands devant le *North german lloyd* de New-York et quand les mobilisés s'embarquent pour venir se battre en France.

§

Bapaume, où va atteindre l'offensive franco-anglaise de la Somme, est une vieille ville, autrefois sur la frontière du nord et qui eut des vicissitudes nombreuses. Dès l'époque féodale elle fut célèbre par les exploits d'un seigneur appelé Bérenger qui était surtout un capitaine de voleurs, — ce qui n'était pas si rare au vieux temps. La ville fut cependant occupée par le comte de Flandre (863) et après l'expulsion de Bérenger il y maintint des hommes d'armes. Des privilèges lui furent accordés ensuite par Philippe d'Alsace, et le roi Philippe-Auguste qui s'y était marié avec Isabelle de Hainaut la mit en Commune (1196). Plus tard, Bapaume fit partie du douaire de Blanche de Castille. — Ses fortifications dataient surtout de 1335 où le duc de Bourgogne, Eudes, avait fait élever le mur d'enceinte. Prise et reprise diverses fois à l'époque de la guerre de Cent ans et sous Louis XI, on s'y battait encore à l'époque de François Ier où le duc Claude de Guise s'en empara malgré les défenses nouvelles qu'y avait fait établir Charles-Quint. Sur la fin de Louis XIII (1643) la place fut de nouveau prise par le maréchal de la Mailleraie, si bien que le traité des Pyrénées en fit définitivement une ville française. Pendant la guerre de 1870-1871 il y eut tout proche une bataille qui fut une de nos rares victoires et l'armée du général Faidherbe y battit les troupes allemandes qui assiégeaient la ville.

Comme édifices curieux, il n'est guère resté à Bapaume que l'église Saint-Nicolas, construction du XVIe siècle, où se trouve une statue de la Vierge que viennent invoquer les matelots. L'hôtel de ville est un édifice espagnol en briques et pierres avec porche ogival et portique derrière lequel s'élève un beffroi datant de 1610. J'ai vu signaler également à Bapaume des bribes des anciens remparts, encore défendus de leurs fossés, — et, détail plutôt curieux, c'est à l'école d'artillerie établie dans la ville en 1766 que se trouva éduqué le douceâtre Florian.

§

Un peu plus bas, les ravages de la guerre, — qui sont moins que jamais une figure avec les moyens de destruction modernes, — menacent également la petite ville de **Ham**, dont le château historique est célèbre et a servi de prison presque jusqu'à l'époque contemporaine : Jeanne d'Arc, le prince Louis de Condé, chef des Huguenots sous Charles IX, les ministres de Charles X, Polignac, de Peyronnet et autres, y furent détenus, ainsi que Louis-Napoléon, le futur Napoléon III, après l'affaire de Boulogne, Cavaignac, Changarnier, Lamoricière, etc., lors du coup d'Etat du 2 Décembre.

L'histoire de Ham est d'ailleurs abondante depuis Herbert de Vermandois jusqu'au connétable de Saint-Pol et aux guerres du XVIe siècle. Il y eut encore des épisodes s'y rattachant en 1815 et en 1870,

mais l'intérêt principal du lieu est d'avoir conservé son château, dont le donjon ou *tour du Connétable* rappelle la tour d'Henri VIII à Tournai et l'ancienne tour de François Ier qui défendait autrefois l'entrée du port du Havre. Le château de Ham, devant lequel le canal de la Somme fait un coude, a la forme d'un rectangle ; il comporte, outre le donjon, des tours rondes faisant saillie aux angles de l'enceinte, et deux tours carrées sur les faces ouest et nord, l'une servant encore d'entrée. Des bâtiments intérieurs, refaits, on signalait encore naguère le logement du gouverneur, le logement des prisonniers d'Etat et un corps de logis ayant servi d'habitation aux seigneurs durant le XVIe siècle ; mais ce sont bien des constructions modernes qu'on y rencontre maintenant, et l'intérêt du château de Ham est surtout dans la visite du donjon qui date du connétable de Saint-Pol, Louis de Luxembourg (1470), et dont les murs atteignent une épaisseur de 11 mètres. On y peut voir de belles salles voûtées, un escalier s'élevant jusqu'à la plate-forme, — un réduit avec cheminée qui passe pour avoir été la chambre de Louis XI après l'entrevue de Péronne — et au dehors de curieuses gargouilles. Les autres tours : *tour aux poudres* ou *tour rasée*, *tour de l'Etang*, *tour de l'Esplanade*, ont moins d'intérêt, mais constituent avec l'ensemble un très beau décor. — A côté du château, Ham possède encore un beffroi, qui est la tour isolée de l'ancienne église Saint-Pierre (XVe et XVIe siècle), et l'église Notre-Dame, très remaniée depuis le XVe siècle, surtout après un incendie qu'alluma la foudre en 1760, mais sous laquelle on peut voir encore de curieuses cryptes, — l'une même avec des tombeaux, parmi lesquels sont surtout ceux d'Odon IV, seigneur du lieu, et d'Isabelle de Béthencourt, sa femme (XIIIe siècle).

Ces édifices, on peut le croire, sont bien aventurés dans la période de guerre que nous traversons, et nous pouvons surtout craindre de n'en retrouver que des décombres.

MEMENTO. — Les derniers numéros de la revue hebdomadaire illustrée : *En Route*, consacrée surtout au tourisme français, ont donné de curieux articles de M. Henri Voisin sur *Vitré, Fougères et le Mont Saint-Michel* ; *Chambéry*, par Mathilde Maige-Lefournier ; *en Quercy*, par Georges Beaume, avec Cahors, les Eyziès, Puy-l'Evêque ; *le Tour de France esthétique*, par Alphonse Germain ; le *Vivarais*, par Adolphe Bringer ; le *Morvan Bourguignon*, où se trouvent Alise-Sainte-Reine et ces délicieux coins pittoresques que sont toujours Avallon et Semur-en-Auxois, par Louis de Royaumont ; *les ruines du château des sires de Couzan* et *Entre Forez et Velay*, par Léon Hildesheimer. C'est encore : *de Neufchâtel à Dieppe*, excursion en Normandie, par P.-N. Roinard, — où l'on pourra remarquer quelques jolis dessins de vieilles maisons ; *au pays de George Sand*, — Nohant, la Châtre, Châteaubrun, — par Jules Bertaut ; *Brouage la Morte*, par Marcel Travers ; des notes sur *Trie-Château*, par M. Jean Vinot-Préfontaine ; sur *Marseille, centre de tourisme*, par Paul Meyan, etc. — *L'In-*

termédiaire des Chercheurs a inséré récemment des communications sur *l'Origine française de la famille de Mac-Mahon ; les derniers effets de Louis XVI ; l'incendie de la flotte romaine par Archimède,* — et la suite de la discussion sur le *chapeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

CHARLES MERKI.

LES JOURNAUX

La guerre et les valeurs intellectuelles (l'Opinion, 4 novembre). — *Les Américains morts pour la France* (Le Temps, 4 novembre). — *A propos de la « Femme et la Gaudriole ».*

Dans **l'Opinion**, M. Gonzague Truc étudie et met au point une des questions les plus angoissantes de l'instant : « La guerre et les valeurs intellectuelles ». C'est un examen de conscience et un rappel au génie synthétique français.

Avant la guerre, l'intelligence, considérée dans sa fonction propre, la pensée, et les valeurs intellectuelles, sciences et arts, ne jouissaient pas d'un crédit excessif. Il n'est certes pas indifférent de rechercher la condition où les réduit l'heure présente et surtout que leur réserve un proche avenir, de poser d'un malaise grave et dont on ne se soucie guère, avec le diagnostic, la thérapeutique.

Nous étions, nous sommes, d'un siècle industriel et pratique. On se l'est assez répété dans une béate complaisance. Depuis longtemps déjà nous avons cru découvrir que l'esprit n'a de portée sérieuse que pour les détails ou l'application, et ne fait à propos des ensembles métaphysiques ou moraux que divaguer sur des chimères, depuis longtemps, depuis Roger Bacon.

C'est le caractère le plus expressif, en effet, de la philosophie moderne, que cet oubli de la cause pour la conséquence, de la réalité pour le phénomène, du principe pour l'application. Et il pouvait y avoir du bon dans le succès de méthode qui restituait dans son plein à l'expérience et aux résultats un rôle quelquefois parcimonieusement distribué. Mais on devait aller loin.

On devait venir jusqu'à William James. Entendez par là que, la religion diminuée, l'insouci croissant de tout ce qui dépasse la vie, les difficultés mêmes et les complications de l'existence ont amené les esprits à s'importuner fort peu du *pourquoi* des choses pour en rechercher le *comment,* plus accessible et plus favorable à leur exploitation, à tirer parti de la science plus qu'à l'utiliser, et jusqu'en morale à substituer à l'hypothèse ou à la nécessité d'un vrai absolu le réel tangible et autrement persuasif de l'utilité.

Sûrs enfin que nous n'atteindrons point à l'essence des objets, nous voulons du moins qu'ils nous servent. On sait où ce soin nous conduit dans les divers chemins de l'activité cérébrale. Les sciences appliquées, renversant l'ordre naturel, se sont subordonné les sciences pures au grand scandale même de M. Henri Poincaré. On n'a plus cherché pour savoir, mais pour avoir. M. Buisson, après d'autres, a pu définir l'art une parfaite adaptation de l'instrument à l'usage — donnons un panier aux canéphores ; —

l'histoire s'est plu, il est vrai que ce n'est pas toujours dommage, à substituer aux vues générales le bataillon hérissé des dates et des généalogies ; la morale a oublié ses antiques origines et se réduit au train commun jusqu'à se vouloir passer de sanction et d'obligation.

Naturellement les fruits ont correspondu à la culture ou à son contraire. Voici quelques exemples. L'anatomie ou la physiologie enregistrent de notables acquisitions. Mais le goût, pour une part, la nécessité du partiel, et la division du travail dans ces sciences rendent à peu près impossible désormais la genèse d'un Claude Bernard, et nul médecin n'écrirait plus les aperçus philosophiques de Bichat. En histoire, parmi la troupe uniforme des auteurs de monographies et d'ouvrages documentaires, un Michelet, voire un Mignet, ne sauraient trouver place et je doute qu'il faille s'en réjouir si fort ; on traite bien de psychologie, de méthodologie, d'occultisme et de sociologie, mais plus rien à peu près ne se range sous la rubrique : philosophie.

L'esprit du détail, le sens exclusif du pratique en sont venus à oblitérer le sens des ensembles dans les choses intellectuelles ou à l'affaiblir à tel point qu'il ne se manifeste plus que de façon ridicule. Nous verrons le danger de la position, mais pour la mieux apprécier examinons ce qu'y font les circonstances.

La guerre, explique M. Gonzague Truc, réduit tout à l'immédiat, et il est certain que la physique, la chimie, la balistique et même la météorologie n'existent et ne peuvent plus guère exister qu'en fonction de l'artillerie ; la morale même et les sciences dites historiques se spécialisent et « non sans quelque maladresse s'efforcent dans le grand conflit à participer de leur mieux à la résistance ».

Cette nécessité si rigoureuse... travaille pour l'intelligence dans le sens d'un déplorable avenir. Et, ajoute l'auteur :

je doute qu'à la paix, la fatigue et le besoin écartent des gens qui en ont presque une habitude séculaire, de l'immédiat ou de l'utile, au profit de la pensée pure, et qu'on réagisse fortement contre une disposition qui sert trop bien la paresse et l'appétit.

Or, je persiste à croire que c'est là le chemin de cette barbarie dont nos ennemis nous donnent un illustre exemple. La pensée vit pour elle-même, pour s'accroître, pour s'enfoncer de plus en plus dans l'inconnu qui l'entoure tout en sachant qu'elle ne fera que l'accroître, impuissante à résoudre les derniers problèmes qu'elle se pose, à se convaincre de plus en plus de cette impuissance, elle n'a pas pour fin les commodités dont elle facilite l'existence et l'exploitation des richesses matérielles. Nous valons plus que l'heure que la durée nous mesure parcimonieusement.

Et la mathématique a le droit de calculer les trajectoires, mais à cet accident ne se borne pas son essence et les Pythagoriciens le savaient qui tentaient d'en tirer déjà une philosophie. La mécanique n'a pas donné tout son fruit quand elle est parvenue à l'installation d'une grue nouveau modèle, on n'a pas tout pris de la substance d'un auteur quand on a établi par la critique et le document, par l'analyse, la graphologie, la diplomatique et la paléographie, quel jour a débuté sa rougeole et son premier coryza. On ne

devient pas grand homme et on n'avance pas tellement son pays pour réunir le plus gros nombre de fiches ou trouver sa fortune dans le perfectionnement d'un moteur.

Prenons garde qu'après la guerre il s'agira comme avant d'une lutte, trop inégale hélas, entre deux principes, peut-être entre deux sortes d'esprit. D'une part, nous verrons le matérialisme sous toutes ses formes, du positivisme au scientisme quand il voudra s'appeler de quelque nom, profiter de son avance pour refouler dans une ombre définitive les valeurs spiritualistes ; d'une autre, les croyants et quelques philosophes désintéressés, ceux-là pour des motifs bien suspects, ceux-ci pour se faire de la vie une conception aussi rémunératrice qu'à la mode, tenir dans leurs faibles mains le sort de l'intelligence. Il suffit d'exposer la situation pour qu'on sente aussitôt où sera la victoire et où est pourtant la vérité. Les exemples abondent qui prouvent que la pensée subsiste et se développe par la méditation, les essais de synthèse, les vues d'ensemble et surtout l'oubli des nécessités présentes. C'est la scolastique tournée toute vers l'irréel qui a porté à son plus haut point, avec la métaphysique, la philosophie. Hegel, si faux, si arbitraire dans son principe, porte infiniment plus loin que Hainak l'impeccable chronologue. Toute question de génie mise à part et toute idée de comparaison écartée, Bossuet a plus fait, pour l'esprit humain, que Mabillon, et Michelet que M. Frédéric Masson. Mais les exemples ne prévalent pas contre la paresse et l'appétit. L'homme a vécu du triomphe de l'esprit sur la matière où il ne retournera pas, quelque voie détournée qu'il prenne, sans retomber dans les conditions de la matière.

... Le travail des professionnels et des spécialistes rend d'indispensables services, mais « *précisément si l'on ne sait pas s'en contenter* ». On fausse la science « quand on la réduit ainsi à sa cuisine ou à ses applications et l'on travaille à diminuer avec sa portée la hauteur où l'intelligence a pu parvenir grâce à elle ».

Et M. Gonzagne Truc conclut par cet appel à l'intelligence, au génie français :

Il est évident qu'à cette heure, seul compte le salut de la France. Mais nous pouvons y pourvoir sans nous abêtir. Il y a des soldats qui se battent et le font assez bien pour qu'on ne leur demande rien d'autre, il y a des ouvrières et des ouvriers qui leur préparent des munitions et que nous laisserons aux munitions, il y a des ministres qui gouvernent, des députés qui parlent, des journalistes qui écrivent pour réconforter le public et ne veillent pas toujours à la justesse de leurs écrits... Il reste des gens qui doivent se contenter de leur métier et préparer, un peu en deçà de l'action, la paix et le relèvement social.. Qu'ils soient aussi à leur tâche et la soignent comme les autres, qu'ils s'efforcent de surmonter l'angoisse et l'impatience ; que, voués aux choses de l'esprit, ils reviennent à l'antique usage du travail difficile, et que, pour la décence de notre avenir intellectuel, faute de mieux, ils esssaient de se porter au-dessus de l'actuel et de ses brumes sanglantes.

§

M. Pierre Mille, dans **le Temps**, exprime avec une simplicité

émue la reconnaissance d'un Français et de tous les Français, envers les Américains qui moururent pour notre cause, « pour les nobles jeunes gens d'Amérique qui sont venus verser leur sang à nos côtés : « Je dis, écrit M. Pierre Mille, que ce sont eux qui sont l'Amérique !»

Car une nation, au bout du compte, n'est pas dans ceux de ses citoyens qui font les lois, votent dans je ne sais quels comices, siègent dans des tribunaux, construisent d'ingénieuses machines, amassent des fortunes qui n'ont d'autres limites qu'un immense et riche domaine : on pourrait trouver, dans l'Histoire, des peuples qui n'ont fait que cela, et ils n'existent plus, ou du moins n'ont pas laissé de traces qui méritent qu'on s'y attarde. Pour les générations futures une nation est représentée par son élite, par ceux de ses membres qui pensent, qui écrivent, qui cisèlent dans le marbre et le bronze ou jettent sur la toile l'expression de son génie, donnent à sa philosophie et à sa science une physionomie propre : et cette nation-là, aux Etats-Unis, lutte dans nos rangs et meurt dans nos rangs. Elle est avec nous, elle vaincra avec nous. Et nous sommes quarante millions d'hommes et de femmes, en France, qui ne l'oublierons pas.

De ceux qui vivent et continuent à mener cet héroïque combat, je ne pourrais citer les noms : ils sont trop. Pas même de ceux qui ne sont plus, ils sont trop encore. J'espère qu'il me sera donné un jour de revenir sur ce glorieux Victor Chapman, ancien élève de notre Ecole des Beaux-Arts, qui donna sa vie pour assurer la victoire de ses camarades américains et français dans un assaut aérien. Son père était digne de lui, il était digne de son père. Celui-ci, quand il apprit que le gouvernement français prenait des mesures pour ramener en Amérique les restes de son fils, déclina cette offre. « Il est mort, répondit-il, sur le sol qu'il avait voulu défendre. Qu'il dorme avec ses camarades. » On a parlé aussi, comme il convenait, de Wilko, de Norman Prince, de cet admirable Kiffin Rockwell, qui disait : « *The cause of France is the cause of all mankind.* (La cause de la France est la cause de toute l'humanité). » Et ajoutait : « Si la France était vaincue, j'aimerais mieux mourir ! » Il est tombé avant la victoire définitive, il est tombé pour cette victoire, et quand elle sera remportée, il faudra qu'Américains et Français en portent la nouvelle à ceux qui l'enfantèrent, en disant, comme aux jours antiques : « Bienheureux ceux qui eurent un tels fils ! » Mais il est aussi un nom que je voudrais voir gravé dans toutes les mémoires : c'est celui d'Alam Seeger, tué à vingt-huit ans, le 5 juillet 1916, au cours de l'offensive de la Somme, dans le combat de Belloy-en-Santerre.

Sorti de la Harvard University, Alan Seeger était venu, en 1912, terminer ses études à Paris. Sans doute il éprouva chez nous cet enchantement, il subit cette mystérieuse et puissante emprise que caractérise, dans un roman en cours dans le *Mercure de France*, *Marsden Stanton à Paris*, M. Fritz Vanderpyl. Dès les premiers jours de la guerre, Seeger s'engagea dans la légion. Seulement, le héros de M. Vanderpyl est un peintre ; et Alan Seeger était poète. Il est tombé en poète, et vous le verrez.

Rien jamais ne put ébranler son courage, son énergie, sa foi dans l'œuvre sublime à laquelle, d'avance, il avait sacrifié sa vie : ni la maladie

qui le jeta plusieurs semaines sur un lit d'hôpital, ni les rigueurs de son service de simple soldat. Il écrivait à sa mère :

« Il ne faut pas craindre de ne pas me voir revenir. Il y a dix chances contre une pour que je revienne. Mais si je ne revenais pas, vous devriez être fière, comme une mère spartiate, et sentir que c'est votre contribution au triomphe de la cause dont vous sentez si vivement la justice. Tout le monde devrait prendre part à cette lutte dont l'effet sera si décisif, non seulement pour les nations qui sont engagées, mais pour toute l'humanité. Il ne devrait pas y avoir de neutres, mais chacun devrait porter une part du fardeau. Si une part douloureuse doit être votre lot, vous en serez supérieure aux autres femmes ; vous devrez en être d'autant plus fière. Il n'y aurait rien à regretter, car je ne pouvais pas agir autrement que je ne fis, et je pense que je ne pouvais pas mieux agir Après tout, est-il rien de si terrible dans la mort ? Elle peut signifier quelque chose de bien plus beau encore que la vie. Il n'est pas possible qu'elle signifie quelque chose de pire pour un vrai soldat. Ne soyez donc pas malheureuse, mais quoi qu'il arrive, marchez la tête haute et prenez la plus large part du mérite que le monde pourra m'accorder. »

Il ajoutait encore, quelques jours plus tard :

« Venez ici, venez aimer la France et comprendre la noblesse presque sans exemple de l'effort que fait cet admirable peuple. Ce sera le moyen le plus sûr pour vous de trouver un réconfort pour tout ce que je suis prêt à souffrir pour sa cause. »

Et tout près du moment qui fut pour lui le moment suprême, il disait encore :

« S'il arrive que nous ayons vraiment repris Douaumont, ce sera un résultat magnifique. Je demanderai la permission de sortir de la tranchée pour porter des journaux dans les fils barbelés allemands. J'ai déjà fait plusieurs reconnaissances et je connais le terrain. »

§

Au sujet de l'article de Mme Louise Faure-Favier sur « la femme et la gaudriole » j'ai recu plusieurs lettres dont l'une, venue d'Amiens, n'est signée, sur l'enveloppe, que d'un discret cachet armorié. Elle me dit : « Je regrette qu'aux heures que nous traversons, une Francaise puisse, écoutant les gravelures d'une minorité médiocre, se figurer que c'est le cœur de la France qu'elle entend battre.. » Jamais Mme Faure-Favier ne s'est figuré cela, son enquête était plus spécialisée et, comme l'écrit encore ma correspondante, « ce n'est pas dans les music-halls de Paris qu'il faut chercher le niveau mental et moral de la femme francaise, mais dans nos saines provinces ». On peut même ajouter que, malgré ces chansons légères et un peu canailles, Paris est peut-être la plus saine de nos provinces francaises.

M. H. Astié, craignant que les femmes, par modestie, n'osent peut-être pas dire le vrai motif de leur prédilection actuelle pour la gaudriole, m'écrit : « La guerre a éloigné pour de longs mois, de longues années, les hommes de leur foyer. Les femmes courageuses et fortes n'en sont pas moins des femmes et « la nature » agit sur

elles avec une violence qui augmente avec la durée de la guerre. Sages, elles se contentent d'écouter les voix de la nature, au lieu de se laisser aller bestialement à ses impulsions ; la gaudriole leu tient lieu de dérivatif. On peut dire, sans paradoxe, que c'est parce que la femme de France est vertueuse qu'elle aime, en ce moment, la « cochonnerie ».

Elles écoutent, vertueuses, chez M. y. l., les « voix de la nature ». L'explication est élégante, et satisfera tout le monde.

R. DE BURY.

ART

Maximilien Luce : *Les gares de Paris pendant la guerre.* (Bernheim-Jeune). — Expositions *Henry de Groux*, rue de la Boëtie ; *Albert Lebourge.* (Galerie Haussmann) *L'Art pendant la Guerre* ; (Devambez). — Exposition *Terlikowsky* (Bernheim Jeune). — Memento.

A la liste de nos peintres militaires il faut ajouter Maximilien Luce. Non qu'il s'adjoigne à ces somptueux ordonnateurs de batailles qui disaient la gloire des Roys, ni aux plus modernes et plus nerveux artistes qui dramatisèrent des épisodes de combats célèbres, non plus à ces classiques historiens du grognard qui voulurent dire l'épopée impériale et ses anecdotes quotidiennes, non plus aux peintres d'uniformes et de sabretaches ; mais il existe en art français depuis Watteau, le père du genre, des artistes pour qui le soldat, sans être la préoccupation principale, se trouva à certains moments un sujet d'étude et de méditation. Géricault est un de ceux-là, aussi Lançon dans sa belle série sur la guerre de 1870. En s'attachant à peindre des soldats, Luce est demeuré le réaliste qu'il a toujours résolu d'être. Le titre d'ailleurs de la série touffue qu'il accroche chez Bernheim-Jeune annonce qu'il a voulu peindre les gares de Paris pendant la guerre, c'est naturellement par troupes, par groupes, qu'il y a vu des soldats permissionnaires, convalescents, attendant l'heure du départ. Avant la guerre, préoccupé des synthèses de Puvis de Chavannes, Luce avait cherché sur les chantiers, et les échafaudages, auprès des maçons et des carriers, l'occasion de figures résumées, ramassées en un geste logique accusant en même temps que le caractère individuel, et plus que ce caractère, la marque du métier exercé. Sa recherche n'avait point été sans succès, et le peintre de figures égalait chez lui le paysagiste.

Dans ces peintures de haltes de soldats Luce cherche peu le caractère individuel, sans pour cela pouvoir donner à ses modèles, ballonnés de bidons et de musettes, l'aspect fonctionnel que seul pouvait leur donner l'armement et le geste militaire. Il a surtout cherché à accuser le pittoresque général de ces hommes tirés du foyer pour les

travaux sanglants. Ce pittoresque est bien différent de celui du soldat d'autrefois et s'accroît de tout ce qui peut rappeler sous l'uniforme la démarche du paysan ou de l'ouvrier, le mouvement d'épaules habituel à un métier, le tic d'une profession, de tout ce qui accuse l'âge ou la forte maturité chez ces miliciens des nouvelles armées. C'est ce maintien de la carrure antérieure, cette vue forte et détaillée des mobilisés qui donnent le plus vif de leur prix à ces études où fourmillent les gris bleus auprès des tons kakis, où de gros repos enchevêtrent des corps sur la paille, où des poilus s'étirent, où boivent assis à terre comme à la moisson, tassent leur ennui contre des grilles qui apparaissent comme les barreaux d'une cage. Le peintre s'est souvent servi avec bonheur d'un procédé qui rabat toute l'attention sur le mouvement et qui consiste à dérouler une frise étroite, supprimant par son format resserré les ciels et les décors, forme excellente à faire saisir le rythme général d'un groupe ou d'une foule.

Tout autre est l'art d'Henry de Groux, qui réunit, rue de la Boétie, nombre d'images de guerre. Nous n'avons plus affaire à un réaliste, mais bien au contraire au plus fougueux des romantiques actuels de la peinture. Henry de Groux est un inventeur de sujets et ne craint point que son art pictural touche aux frontières de l'illustration. La composition n'a-t-elle d'ailleurs point ses beautés ? Alternativement, les bons artistes s'éprennent ou de l'étude qui transcrit un coin de nature, un aspect d'humanité, ou bien de l'entente lyrique et dramatique des sujets Degas n'infirme point Delacroix qui ne condamne pas Chardin, lequel ne peut qu'équivaloir à Watteau.

Le faire d'Henry de Groux dans ces invocations de la présente guerre, comme dans ses anciennes toiles où apparaît Napoléon, ou dans cet Austerlitz où ruisselle la charge et où se tordent les victimes sur l'étang d'Auguest, a rappelé Wiertz à certains critiques. Si l'on se rapporte à des portraits interessants et nombreux qu'a exposés Henry de Groux, on songerait peut-être que pour ses harmonies de couleurs comme pour le drame qu'il fait surgir, ce serait surtout à Goya que penserait Henry de Groux.

Une part de curieuse nouveauté appartient à certaine de ses toiles du fait d'une certaine imprécision des costumes. Ce *chanteur populaire*, notation fournie aux tous premier jours de la guerre par l'effervescence de la rue dans un quartier populaire de Paris, où l'artiste le situera-t-il exactement. Sans les couleurs nettes des drapeaux, ce pourrait être n'importe où et à n'importe quel recul des âges, sans que d'ailleurs la portée de l'œuvre en soit touchée. Une *Revue* fait apparaître dramatiquement les différences d'âge des soldats de toutes armes, évoque bien la vie actuelle de la nation armée ; de lourds sommeils qui mettent sous le casque, sur les faces harassés, des lividités et des laideurs cadaveriques disent bien le

caractère des lourdes fatigues de cette vie qu'Henri Barbusse a si admirablement traduite dans son beau livre le *Feu*.

Autour des toiles principales, ou si l'on préfère (et ce serait le désir de l'artiste) des états actuels des tableaux sur la guerre qu'il entend réaliser, pullulent les études et les dessins, les uns poussés, les autres sommaires, tous soucieux de vie et plus encore de drame.

Chez Devambez, une exposition d'œuvres sur la Guerre peut s'enorgueillir d'un beau panneau où des portraits de Mlle L. C. Breslau s'entourent de scènes de la vie des infirmières de la Croix-Rouge.

Ces portraits sont des dessins rehaussés où vivent avec une admirable réalité l'aviateur Guynemer, le médecin major Thierry de Martel et le décorateur Karbowsky, mobilisé. Personne actuellement n'atteint dans le portrait ce degré de maîtrise sobre. Toute les qualités qu'on admirait chez Fantin-Latour se retrouvent là avec une fête plus vive de la couleur et un affleurement plus apparent de la vie. Les infirmières de la Croix-Rouge en leur costume élégamment monacal vaquant à d'humbles tâches ménagères ont donné à l'artiste l'occasion de délicates notations d'intimité, très claires et très recueillies, très simples et, dans cette simplicité, attendries.

A la même exposition, deux grands dessins décoratifs d'une ample majesté de lignes de Maurice Chabot, de nombreux dessins justement satiriques de Truch et, Louis Morin, Sem et Abel Faivre, de belles images violentes de Lévy-Dhurmer, un reportage très vif et précis, très précieux pour ses exactitudes et bien évocateur en sa vingtaine de pages, des incendies de Reims par un jeune artiste rémois, M. Sénéchal, de bonnes étude de MM. Jacques Pierre, Jonas Devanbez, J.-G. Domergue.

Galerie Haussmann nous sommes loin de la guerre et menés en pleine joie diaprée par une exposition rétrospective d'Albert Lebourg. Rétrospectif ne veut pas dire complet, et ne comporte pas absolument l'indication d'un choix sévère. Il se pourrait que les plus belles œuvres d'Albert Lebourg ne fussent pas là ; mais dans le groupement présenté, il y a assez d'œuvres de toutes les époques du peintre pour préciser des notions sur ce très bel artiste ; des Notre-Dame en féeries, d'horizons bleuâtre, des Seines charriant des émaux doucement lumineux parmi des floraisons en bouquets de nuances, des harmonies d'arbres et de plaines avec des lointains peuplés d'accords justes et des ciels d'une infinie douceur largement modulée, et parmi les tableaux d'Algérie qui marquent une des belles périodes de Lebourg, cette admirable mosquée aux drapeaux, si pleine de majesté sombre et de religieuse solennité en évocation de somptueux silence.

M. de Terlikowsky est épris de sites agrestes et pauvres, simples et grands du Morbihan. Il y a noté des églises nues, des bouquets de

maisons entourées de genêts, des hameaux jolis dans les solitudes, des carrioles de nomades, il y a apporté un vif sentiment de l'âme du pays et il a revêtu ses sujets d'une belle coloration.

Memento. — La plus importante de nos revues d'Art, la *Gazette des Beaux-Arts*, la Gazette (comme disent familièrement les artistes et les érudits de l'histoire de l'art), a repris sa publication que la guerre avait interrompue, et sa première page est encadrée de noir en hommage à ceux qui parmi ses rédacteurs habituels tombèrent au champ d'honneur. C'est à Pierre Goujon, le député, à Robert-André Michel, érudit et critique, fils de notre éminent esthéticien André Michel, à Jacques Schnerb, peintre et écrivain de valeur, que s'adresse l'adieu de la Revue, par la plume sincèrement émue de M. Bertaux ; l'expression éloquente de ses regrets s'adoucit d'espoir en songeant à ces disparus que l'on a le droit d'espérer revoir, Adolphe Reinach et Jean de Foville. Le corps de la revue contient une très importante étude d'André Michel : inventaire des ruines de guerre. Personne ne pouvait mieux faire comprendre, par la sûre description de nos pertes et l'exacte évaluation de leur beauté, les horreurs, de cette guerre aux chefs-d'œuvre du passé. Un académicien de Belgique qui signe J. X. étudie les traces sanglantes des Allemands en Belgique ; l'étude commence par le rappel d'une visite de Guillaume II à l'Exposition rétrospective de l'Art belge qui eut lieu en 1910, et la citation d'un discours adressé par l'Empereur d'Allemagne à Henri Hymans qui avait à l'accueillir : déclarations passionnées de tendresse vis-à-vis de l'art flamand et de sympathie à la Belgique qui doit être l'arène où doivent se rencontrer les amis de l'art ; quelques années après, l'armée allemande commença par la destruction de la petite église de Warsage aux fresques célèbres (parmi la fusillade de tant d'innocents), la série d'exploits qui se continua par les destructions de Louvain, de Malines et de Termonde. Un important article de notre collaborateur, Auguste Marguillier, trace d'une ligne nette la vie et le caractère de Jacques Schnerb, rappelle ses travaux d'organisation de la Centennale auprès de Roger Marx, ses salons, sa belle étude sur le peintre des usines Bonhomé, dont il contribua à sauver matériellement et situer dans la connaissance et l'estime des connaisseurs l'œuvre curieuse et forte. Il caractérise aussi l'art pictural de Jacques Schnerb, paysagiste remarquable et bon peintre de figures, qui eût tenu parmi notre jeune école une belle et large place. Un peu de gloire luira certes sur la mémoire de ce jeune homme si brillamment doué, mais les portes de la Mort se sont refermées brutalement sur de vastes et légitimes espoirs.

GUSTAVE KHAN.

LETTRES ANGLAISES

Effets et conséquences de la guerre sur la littérature. — Une enquête du *Book Monthly*. — Prof. W. Macneile Dixon : *Poetry and National Character*, 1 s. 6 d., Cambridge University Press. — Rt Hon. Arthur H. D. Acland : *The Patriotic Poetry of William Wordsworth*, 1 s., Oxford University Press. — *Georgian Poetry* (1913-1915), 5 s., The Poetry Bookshop. — William Butler Yeats : *Responsibilities and Other Poems*, et *Reveries over Childhood and Youth*, chaque volume 6 s., Macmillan.

Au moment où l'année se termine, nous pouvons détourner un

instant nos regards de la grande tragédie dans laquelle les nations de l'Europe s'entretuent. De plus en plus, l'activité de chacun des pays belligérants est accaparée par la production du matériel de guerre ; mais cependant, il reste encore certains domaines qui n'ont été qu'en partie contaminés. De tous les arts, la littérature aura peut-être le moins souffert. En Angleterre surtout, les armées ont été créées au fur et à mesure seulement qu'il était possible de les équiper et de les armer ; les écrivains ont continué à écrire et les éditeurs à publier. Néanmoins, la grande guerre a exercé là aussi son influence. Récemment, M. James Milne a demandé à un certain nombre d'auteurs et d'éditeurs ce qu'ils pensaient des **effets et des conséquences de la guerre sur l'activité littéraire** présente et future. Il a publié leur réponse dans **The Book Monthly**. — Mr Arnold Bennett est d'avis qu'il faudra poser à nouver ces questions dans 25 ans. — Mr. Eden Phillpotts assure que les idées et les sympathies des écrivains actuels, ne seront guère modifiées par les événements, mais que pour les écrivains futurs, ils auront une énorme signification, et il espère que les perspectives un peu étroites de l'esprit anglais s'élargiront. — Mr. A. C. Benson constate que beaucoup d'écrivains ont été désemparés par la guerre, ce qui prouve, selon lui, que la nation tout entière a pris à cœur la tâche qui lui incombe de contribuer au triomphe de la cause des Alliés. Pour l'avenir, il prévoit que les auteurs repartiront avec un nouveau code de valeurs, un sens plus grand de la réalité, une connaissance plus profonde de la vérité, de façon à faire appel aux passions les plus nobles et aux émotions les plus pures.

Les éditeurs se placent à un point de vue plus pratique, ne s'élevant pas jusqu'aux généralités qui permettent des déclarations aussi faciles que vagues ; ils ne discernent pas ce que l'avenir apportera et ils se contentent d'exposer l'état présent de la production livresque. Les uns remarquent que les recueils de poèmes ont été très nombreux, les autres, que les « bon livres », c'est-à-dire ceux possédant une réelle valeur littéraire, sont devenus plus rares du fait que les jeunes auteurs sont à l'armée et que les vieux ne se sentent pas en état d'écrire à une époque d'anxiété nationale si grande ! Sir W. Robertson Nicoll déclare que la demande de livres à bon marché, du genre populaire, s'est accrue dans des proportions immenses, mais que les livres sérieux, coûtant de 6 à 12 shillings, ont considérablement baissé.

Cette opinion est générale chez les éditeurs. Du reste, tous sont d'accord pour exprimer l'espoir qu'après la guerre les gens reviendront à la lecture et à l'étude avec plus d'intérêt et plus d'ardeur que jamais. Souhaitons que ce vœu se réalise.

Nous laisserons de côté les ouvrages qui ont trait à la guerre pour

énumérer quelques-uns des volumes qui présentent un intérêt littéraire indépendant des événements actuels.

Commençons avec les recueils de poèmes. Ainsi que l'ont remarqué les éditeurs, ces recueils ont été nombreux depuis deux ans et en général les poèmes qu'ils contiennent sont d'excellente qualité. Ce serait peut-être l'occasion d'essayer une étude de la poésie dans ses rapports avec le caractère national, en y ajoutant une comparaison avec la production poétique française dans le même laps de temps. Ce sujet a été traité par le professeur W. Macneile Dixon dans une conférence faite à Cambridge l'an dernier, et publiée justement sous le titre de **Poetry and National Character**. Nous pourrions aborder un élément nouveau qui est, en effet, l'influence de la guerre en cours sur l'esprit des poètes.

Le poète anglais est soucieux de converser avec lui-même. Il se soumet bien moins que le poète français aux exigences des règles et de la tradition, et cela n'est guère surprenant dans un pays où l'individualisme est la base même du contrat social. Même lorsqu'ils tentent de se grouper et de former plus ou moins une école fidèle à une doctrine esthétique, les poètes anglais restent curieusement indépendants. Ils continuent la tradition, mais en s'y rattachant à leur façon et sans souci de ce que font les autres.

Il faut se garder de confondre ce qu'on appelle la poésie patriotique avec les poèmes écrits en temps de guerre. Je ne crois pas que l'Angleterre ait jamais eu un Déroulède; sans doute, parce que le patriotisme anglais est d'un genre tout différent de celui qui a dicté à l'ancien combattant de 1870 ses *Chants du Soldat*. Mais les poètes anglais ne restent pas pour cela indifférents au sort de leur pays, et chaque fois que l'Angleterre a été engagée dans des guerres où elle défendait son existence ou son avenir politique et économique, l'ampleur des risques qu'elle courait et l'effort qu'elle accomplissait dictaient à ses poètes des accents d'un lyrisme souvent très élevé. Le Très Hon. Arthur H. D. Acland a eu l'heureuse idée de réunir, en un petit volume, les meilleurs des sonnets et poèmes fameux écrits par William Wordsworth pendant les longues guerres que l'Angleterre soutint contre les ambitions de Napoléon et pour défendre l'indépendance de l'Europe.

Mr Acland accompagne cette anthologie de notes et de commentaires discrets, suffisants pour la complète compréhension de ces poèmes qui sont parfois un peu de circonstance. Une excellente introduction explique l'évolution de la pensée de Wordsworth, au cours des différentes phases du grand conflit, depuis ses premières sympathies avec la Révolution Française, jusqu'à sa véhémente colère contre l'homme qui, trahissant les idées de liberté préconisées par la Révolution, menaçait l'Europe de sa tyrannie. **The Patriotic**

Poetry of William Wordsworth est dédiée à l'actuel ministre des Affaires Etrangères, Lord Grey. L'éminent homme d'Etat pourra constater qu'après un siècle écoulé, le peuple anglais éprouve les mêmes espoirs et les mêmes craintes, les mêmes angoisses et les mêmes crises et nous pouvons souhaiter qu'il s'achemine aussi vers une victoire qui ruinera à jamais la tentative prussienne d'établir sur l'Europe une odieuse tyrannie. Il est curieux de voir que ces poèmes s'appliquent à l'heure présente sans qu'il soit à peine besoin d'y changer un seul mot. Les accents de Wordsworth s'adressent à la génération actuelle avec plus de force que ses contemporains n'y pouvaient trouver. Ils ont derrière eux un siècle tout entier qui ne leur a rien enlevé de leur puissance avec tout ce que le temps leur donne d'autorité.

Nous nous consolons des horreurs actuelles en songeant que peut-être cette guerre sera la dernière des guerres, tout au moins pour l'Europe ! L'occasion serait donc perdue de réunir plus tard les poèmes du temps de guerre inspirés aux poètes de la génération actuelle. Les plus jeunes d'entre eux essayaient naguère de trouver des chemins nouveaux : ils voulaient s'écarter des routes battues par leurs prédécesseurs.

Pendant le long règne de la Reine Victoria, la poésie anglaise eut des représentants singulièrement brillants et déjà les historiens de la littérature nous ont donné leur opinion sur ce qu'ils appellent la *Victorian Poetry*. Les jeunes gens d'aujourd'hui, pour bien marquer la rupture avec leurs aînés immédiats, ont déjà donné eux-mêmes à leurs œuvres l'étiquette de *Georgian Poetry*. Mais, ne nous laissons pas tromper par cette enseigne commune. Dans l'anthologie publiée récemment sous ce titre de **Georgian Poetry (1913-1915)**, nous rencontrons le même caractère d'individualisme qui distinguait les poètes de l'ère victorienne. Chacun des poètes représentés dans ce recueil semble cependant avoir des prédilections pour quelque ancêtre illustre, tout en essayant de dégager sa personnalité par les moyens les plus énergiques et d'affirmer une originalité farouche et indépendante. Leurs essais peuvent dérouter sans doute les lecteurs habitués à lire Tennyson ou Swinburne, sinon Milton ou Shakespeare. Mais il convient que la critique témoigne, envers les audaces de la jeune génération, d'une bonne volonté décidée à ne se rebuter de rien. Il faudra se souvenir que les licences prosodiques de Swinburne encoururent le dédain de Matthew Arnold et que les premiers poèmes de Tennyson parurent informes et d'une métrique incorrecte à Coleridge. Surtout, le critique doit toujours méditer l'exemple du Dr Johnson qui affirma, péremptoirement, qu'après Pope, la prosodie anglaise avait atteint probablement tout le raffinement dont elle est capable. Quatorze jeunes poètes, dont deux

hélas déjà sont morts, figurent dans cette anthologie du mouvement poétique actuel.

Tous prennent vis-à-vis de la prosodie, de la forme, de la technique et de l'inspiration, des libertés parfois déconcertantes. Ils ne sont pas tous également excessifs. Cependant tous semblent penser que l'ancienne tradition qui exige le choix des mots, la beauté de la phrase, l'harmonie des idées, le bon goût et l'élévation des sentiments, doit être remplacés par autre chose. Il ne faut plus de métier ; l'art doit se soumettre à l'impulsion naturelle; le bon goût doit céder à la violence ; l'incohérence remplace l'harmonie ; il ne s'agit plus de charmer, mais de surprendre : c'est toujours le même désir « d'épater le bourgeois ». Mais, dès qu'on a admis ces principes préliminaires et qu'on s'est rendu compte que cette négligence de technique est plus apparente que réelle, on arrive à goûter ces poètes, même les plus extravagants, qui témoignent de dons souvent très remarquables. Nous éviterons de faire connaître nos préférences et prétendrons que chacun des quatorze poètes nous intéresse également. En tout cas, leur idée est excellente d'avoir rassemblé, sous une même couverture, des spécimens de leur curieuse tentative. Ils ont réussi, semble-t-il, à créer vraiment quelque chose de nouveau dans la poésie anglaise. Dans une prochaine chronique, nous examinerons l'œuvre laissée par les deux jeunes poètes que la mort a si prématurément enlevés : James Elroy Flecker et Rupert Brooke.

En attendant, nous reviendrons à l'un des plus remarquables poètes de la génération précédente : William Butler Yeats, qui publie en même temps deux volumes : **Responsabilities and others Poems** et **Reveries over Childhood and Youth**.

Mr Yeats est Irlandais et sa poésie se ressent de ses origines ; cependant, il est dans son œuvre certaines caractéristiques qui, outre la langue qu'il emploie, font de lui, indubitablement, un poète anglais et l'un des plus grands certainement que l'Angleterre ait produits. Dans ce présent recueil, Mr Yeats a rassemblé les poèmes qu'il écrivit de 1909 à 1914 et qui n'étaient accessibles que dans des éditions tirées à petit nombre à des prix prohibitifs. Il est évident que Mr Yeats a profondément modifié sa manière ; jadis, il cherchait son inspiration dans les légendes et dans les croyances ésotériques, grâce auxquelles il s'exprimait dans un symbolisme aux somptueuses images..A présent, il a rejeté ses oripeaux et ses défroques, car, dit-il, « il y a plus de courage à marcher dévêtu ». Certes, quelques-uns de ses admirateurs pourront regretter le charme de ce que l'on appela autrefois « the celtic glamour », mais vraiment la vigueur nouvelle dont il témoigne s'accorde davantage au diapason de l'heure présente. Non pas qu'il ait renoncé à ses anciennes amours

ou qu'il ait rompu, sans espoir de retour, avec le passé légendaire ; il est tout aussi symboliste qu'autrefois, mais ce symbolisme est pour ainsi dire tout personnel. Mr Yeats parut un moment avoir ralenti sa production poétique et ses amis en éprouvèrent un vif regret : ce recueil leur prouve que ces regrets étaient vains. Le nouveau Yeats est issu de l'ancien et il ajoute à son œuvre un fragment non moins merveilleux et non moins admirable.

Ses **Reveries over Childhood and Youth** sont une collection de souvenirs choisis, semble-t-il, au hasard et racontés pour le simple plaisir de la mémoire. Il n'y faut pas chercher de ces anecdotes et de ces histoires piquantes qui sont l'habituel attrait des autobiographies. Néanmoins, les personnages intéressants y paraissent fréquemment, mais on trouvera plutôt dans ces fragments l'histoire du développement d'un poète. Il faut souhaiter que Mr Yeats nous complète quelque jour ce captivant récit.

HENRY-D. DAVRAY

LETTRES POLONAISES

Henryk Sienkiewicz. — Entre le train et le bateau, je viens d'apprendre la nouvelle de la mort d'Henri Sienkiewicz. Et bien que la guerre ait fait tomber, depuis longtemps, la plume de ma main, je ne peux pas résister au désir de renouer les relations avec mes lecteurs du « Mercure » et de leur parler un peu du grand écrivain disparu.

Certes, on peut dire que Sienkiewicz a été non seulement l'auteur polonais le plus populaire à l'étranger, mais, en général, un des romanciers les plus connus de ce temps. Tels de ses ouvrages, le fameux *Quo Vadis* par exemple, ont atteint des chiffres de tirage presque inconnus jusqu'à ce jour de la librairie, à de rares exceptions près. Son épopée du martyrologe chrétien s'est vendue par centaines de milliers d'exemplaires en France, par millions d'exemplaires en Amérique. Le succès de sa trilogie *Par le fer et par le feu*, — *Le Déluge*, — *Messire Wolodyowski* ne fut pas beaucoup moindre. Dans sa propre patrie la gloire lui était non moins fidèle. On peut dire que le vieil adage « nul n'est prophète dans son pays » ne l'a jamais concerné. Le jour du 25e anniversaire de son activité littéraire a donné lieu à Varsovie à une fête nationale à laquelle le gouvernement russe lui-même n'a pas osé créer trop de difficultés. Le pays a offert à son auteur préféré un beau domaine en guise de don national. Quelques années après, le monde civilisé a consacré sa gloire en lui offrant le prix Nobel de littérature.

Pas un écrivain polonais n'a jamais joui d'une pareille renommée. Je ne parle même pas des poètes comme Mickiewiez ou Slowacki

dont la parole divine ne se prête pas aisément aux traductions. Mais pas un des romanciers, tels que Boleslaw Prus, Mme Elisa Orzeszko, Stefan Zeromski, Wladyslaw Reymont, dont les ouvrages ont eu les honneurs de traductions assez nombreuses, n'a jamais pu rêver d'un pareil succès. Est-ce que cela veut dire que Sienkiewicz avait plus de talent que n'importe quel de ses rivaux ? Je ne le crois pas. D'ailleurs, ce serait une chose extrêmement difficile et oiseuse que de mettre en balance les mérites et les talents des grands hommes et d'en peser la valeur. C'est pour la plupart des cas en dehors de leur génie que se pose la question de leurs succès.

La Pologne avait des raisons toutes particulières pour placer sur le socle l'auteur de la *Trilogie* ; le monde civilisé avait les siennes, sinon de pareilles, pour orner de lauriers le front de celui qui a écrit *Quo Vadis*.

Sienkiewicz, par la date de sa naissance et par ses débuts littéraires, appartient à cette génération d'écrivains et de penseurs polonais qu'on connaît sous le nom de « positivistes ». Elle apparaît sur l'arène publique après l'écroulement du rêve national noyé dans le sang des insurgés de 1863. Les jeunes : Swietochowski, Prus, Orzeszko, Chmielowski, et avec eux Sienkiewicz, ont voulu tirer le pays meurtri, ensanglanté, de son morne abattement et le pousser dans une voie nouvelle, dont l'ancien rêve a été exclu, mais qui seule pouvait conduire vers l'avenir. Il a fallu guérir le pays de son romantisme impénitent, de son traditionnalisme nobiliaire, de son obscurantisme clérical.

Nous comprenons maintenant que c'est par un malentendu que l'auteur futur de *Quo Vadis* s'est trouvé parmi les combattants du positivisme. Issu d'une famille de hobereaux, « noble » jusqu'au bout des ongles, descendant des fiers soldats qui ont traîné leur gloire à travers tous les champs de bataille à la suite des aigles napoléoniennes, tout imbu du catholicisme le plus traditionnaliste, qu'allait-il faire parmi ces fils de roturiers, de bourgeois et de nobles déchus? Mais tels furent son tempérament d'écrivain, son ardeur juvénile et l'influence de l'atmosphère ambiante de l'Ecole Supérieure (Université) de Varsovie d'alors que c'était encore lui qui a porté peut-être, les coups les plus hardis à l'obscurantisme et à la réaction. Les chroniques qu'il donnait aux feuilles avancées et surtout ses fameuses *Lettres d'Amérique*, écrites au cours de ses pérégrinations aventureuses dans le Far-West américain, pétillent de verve combative et mordante. Mais dès son retour d'Amérique, un revirement complet se produit dans l'homme et dans l'écrivain. Sienkiewicz renie d'un jour à l'autre son idéal de jeunesse et d'un bond passe au camp adverse. Est-ce la race qui a parlé en lui ? est-ce la conscience de son génie qui mûrissait et qui se sentait à l'étroit dans le petit monde

positiviste ? Il est probable que ces deux raisons ont déterminé simultanément son évolution.

Auteur déjà choyé et admiré de quelques contes et nouvelles qui restent peut-être parmi ses « plus belles pages », Sienkiewicz entreprend une vaste épopée nationale qui l'a placé définitivement parmi les auteurs polonais les plus célèbres et les plus populaires. La *Trilogie* (*Par le fer et par le feu*, *Le Déluge*, *Messire Wolodyowski*) parut au moment d'un grand abattement moral de la nation, au moment où le régime russificateur sévissait à outrance, où le pays était plongé dans une nuit noire dont personne n'osait prévoir la fin. L'auteur a écrit son œuvre, d'après ses propres paroles, « pour fortifier les cœurs » et pour montrer que la République avait déjà passé des moments durs et terribles, dont elle est sortie, affaiblie peut-être, mais victorieuse quand même et plus que jamais résolue à durer et à vivre. Et, bien que cette œuvre glorifiât la noblesse dont le pays n'a pu oublier le rôle néfaste dans l'histoire, telle fut sa beauté, sa puissance persuasive, le charme qui s'en dégageait que la nation toute entière et la jeunesse surtout s'en est enivrée et en a acclamé l'auteur.

Désormais la popularité de Sienkiewicz était assurée et alla toujours en croissant. Dans le *Sans dogme* il paye son tribut au mal dont souffre plus ou moins tout « enfant du siècle » qui se respecte. Ploszowski devient le héros et le porte-parole de certains « jeunes » qui n'ont de la jeunesse que l'âge. *La famille des Polaniecki* apporte la justification tant désirée à ces nobles aristocrates qui s'abaissent à sauver « ce malheureux pays » en s'enrichissant dans des métiers lucratifs.

Les Chevaliers Teutoniques, tout empreints de sentiments de juste haine contre le Guerrier envahisseur et brutal, arrivent à propos pour soulever les cœurs contre la politique de « ausrotten » appliquée par tous les Bismarck et par tous les sous-Bismarck en Posnanie et en Silésie. Et enfin le fameux *Quo Vadis*, emporté par la vague subite du néo-catholicisme et du mysticisme renaissant, assure à son auteur la célébrité mondiale. Les œuvres qui suivent n'ajoutent plus une feuille aux lauriers dont désormais son front est ceint pour toujours.

Les fins lettrés, en France surtout, m'ont souvent posé cette question : est-ce vrai que Sienkiewicz a tellement de talent ? Et je n'hésite pas à répondre : oui. Mais le plus clair de son talent reste inaccessible à ceux qui ne l'ont lu qu'en traduction. Car c'est le style qui fait, peut-être le plus grand charme de l'auteur de *Quo vadis*. On l'a comparé souvent à Alexandre Dumas. Certes, il a presque autant d'imagination que le père spirituel des *Trois Mousquetaires*; il en use avec presque autant de désinvolture avec l'histoire. Mais

Alexandre Dumas se soucie peu de son style, il ne soigne pas sa forme, il se moque un peu du sentiment, et il semble être bien loin de toute préoccupation artistique. Par contre, Sienkiewicz n'a jamais négligé l'art d'écrivain. Son style est parmi les plus beaux dont s'enorgueillissent les lettres polonaises. Sa langue, souple, sonore, vivante, pleine d'images, est nourrie aux sources les plus pures de la tradition littéraire. Les Rey, les Kochanowski, ces cygnes de l'Age d'or de la littérature polonaise, les classiques du XVIIIe siècle, et les grands romantiques du XIXe sont ses maîtres et ses inspirateurs. Et il a encore le charme imprévu et familial de ces conteurs qui savent causer ingénûment au coin du feu dans les longues soirées d'hiver, partout où sonne, chante, rit et pleure la parole vivante polonaise...

Il y a une quinzaine d'années, la renommée de Sienkiewicz a subi en Pologne une grave atteinte. Les « jeunes », conduits par un écrivain plein de talent et de fougue, mort prématurément, Stanislas Brzozowski, lui ont livré des assauts pleins d'ardeur. On lui a violemment reproché son incompréhension des aspirations nouvelles, son attitude servile à l'égard d'un idéal suranné, aristocratique et clérical. La lutte a été chaude. Beaucoup de paroles trop envenimées et injustes ont été dites par ses défenseurs et ses détracteurs. Mais les échos de ces luttes meurent devant sa tombe ouverte. Car c'est tout de même un grand écrivain et un grand artiste qui s'en va.

Presque dès les débuts de la guerre, Sienkiewicz a consacré son énergie à la tâche ardue de servir son pays dans la mesure de ses forces. Exploitant de la façon la plus noble sa renommée mondiale, il a créé en Suisse un comité de secours pour la Pologne, piétinée tour à tour par des forces ennemies, dévastée, ruinée, brûlée, une vraie terre d'épouvante et de mort. Le comité de Sienkiewicz a recueilli des millions, qui ne représentent qu'une goutte dans cet océan de misère. Tout voué à son œuvre purement philanthropique, Sienkiewicz a dû s'imposer la réserve la plus absolue, le silence le plus obstiné dans toutes les questions d'ordre politique. Les enquêteurs, les interviewers, les journaux politiques qui s'adressaient à lui fréquemment dans le courant des événements actuels, se sont butés contre son mutisme inébranlable. Sienkiewicz savait bien que les hordes germaniques qui ont envahi son pays ne guettaient qu'une parole imprudente de sa bouche pour fermer les frontières de sa patrie à son activité bienfaisante. D'ailleurs, point n'était besoin d'une déclaration nouvelle de sa part pour connaître ses opinions. A ce sujet aucun doute n'était possible. Sienkiewicz croyait sûrement que la Pologne « une et indivisible », dont le partage reste comme une tache de honte sur l'histoire moderne du monde civilisé, devrait être reconstituée, libre et indépendante, non seulement comme le pays qui a bien mérité de la civilisation, mais encore, si nous empruntons les paroles mêmes

du manifeste signé récemment par MM. Briand et Asquith, comme « facteur primordial du futur équilibre européen ». Et *Bartek le Victorieux*, qui est le joyau le plus pur de sa couronne littéraire, reste là pour nous montrer de quel côté se tournaient ses sentiments, et ses vœux.

M. MERLAY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE ACTUELLE

Luigi Barzini : *En Belgique et en France (1915), suite des « Scènes de la Grande Guerre*, traduction de Jacques Mesnil, Payot, 3 fr. 50. — Alfred de Tarde : *L'Europe court-elle à sa ruine?* A. Colin, 1 fr. 25. — Albert Pingaud : *Le Développement économique de l'Allemagne contemporaine*, Berger-Levrault, 0 fr. 75. — Charlotte Van Manen : *L'Epanouissement de l'Allemagne et l'hégémonie prussienne* (traduit du hollandais par Pierre Waelbroeck), Martinus Nijhoff, à la Haye. — Capitaine Henry Bordeaux : *Les Derniers jours du fort de Vaux*, Plon, 3 fr. 50. — Ferri-Pisani : *Le Drame serbe*, Perrin, 3 fr. 50. — Georges Argyroglo : *L'Allemagne ennemie de l'Héllénisme*, Jouve, 15, rue Racine, 3 fr.

En Belgique et en France (1915), — tel est le titre donné au second recueil, traduit par M. Jacques Mesnil, des chroniques de guerre de M. Luigi Barzini : investigations d'un esprit attentif et ardent parmi les villes de la Belgique occupée, dans la partie du front français où combattait la légion garibaldienne, aujourd'hui dissoute afin que ses membres puissent remplir leur devoir militaire dans les rangs de l'armée italienne et parmi les usines d'armes et munitions. La lecture en est, peut-être, moins immédiatement saisissante que celle des « Scènes de guerre » précédemment parues. Mais aussi l'histoire de l'immobilisation du front sur l'Yser ou en Champagne émeut moins profondément que l'histoire de l'invasion formidable, avec la défaite et le désespoir durant les premières semaines de la guerre, et de ce coup merveilleux d'audace et d'énergie que fut la bataille de la Marne. Certes, entre ces milliers et ces milliers d'hommes qui, héroïques de volonté tenace, active, avaient fait le sacrifice de leur vie pour refouler l'ennemi, et ceux qui, patients, ont accepté de tenir coûte que coûte, et de demeurer inébranlables sur les positions établies, sans jamais céder d'un pas, quoique pendant des mois dans l'impossibilité de tenter une avancée, on ne saurait se prononcer : lesquels furent les plus grands et méritent le plus tout l'enthousiasme et la reconnaissance? Mais leur sacrifice est tissu de menus faits dont la répétition est monotone. Et puis, de toutes parts, les récits écrits ou de vive voix se sont multipliés ; nous connaissons tout de cette abnégation longue, de cette énergie obstinée et calme qui caractérisent l'immobile existence, cependant périlleuse toujours, dans les tranchées. M. Barzini confirme ce que nous en savons ; il ne nous apporte rien de nouveau, quoique sa peinture soit fortement évocatrice.

Mais d'autres chapitres intéressent davantage. L'auteur a obtenu du Gouvernement allemand l'autorisation de visiter la Belgique envahie. Avant d'y pénétrer, il lui a fallu séjourner en Hollande assez longtemps pour comprendre — et nous faire entrevoir — ce qu'est l'état d'esprit d'un pays neutre. Il conte de suggestives anecdotes, et précise des attitudes qui nous apparaissent invraisemblables, tant elles manquent de générosité, de courage, de fermeté, de dignité, tant elles révèlent de préoccupations bassement mercantiles, et de défiance vis-à-vis des uns, et de peur vis-à-vis des autres !

En Belgique, M. Barzini a étudié l'organisme complexe de cette œuvre générale qui assure le ravitaillement des populations, Comité Américain aidé d'un comité national : il est le premier, je crois, à en décrire nettement les rouages d'ordre économique et financier. Il a assisté à l'affreuse misère grandissante, au martyre odieux qu'impose l'abominable régime qui momentanément s'appesantit sur le pays, et il rend un magnifique hommage à l'insoumission sereine et confiante dont la persistance chez les Belges, en dépit de toutes leurs souffrances, des persécutions, des menaces, des déprédations, des supplices et des exécutions, déroute, trouble et inquiète le louche Allemand.

L'Allemand ne comprend pas, ne peut pas comprendre. Il ne se rend pas compte que le monde entier ne partage pas son point de vue, et il lui est impossible de concevoir qu'on puisse en avoir un autre. La supériorité de l'esprit germanique est pour lui un tel dogme, qu'il lui apparaît inadmissible qu'un être réfléchi puisse n'en pas convenir, et ne pas en accepter avec satisfaction le triomphe, coûte que coûte et par quelque moyen que ce soit. Aussi n'est-ce pas parce qu'on lui reproche certains actes (destruction de Louvain, incarcération ou fusillade au hasard de civils innocents, etc.) que l'Allemand proteste, mais simplement parce qu'il nie que ce soient là des atrocités. Ces actes devaient, selon lui, contribuer au triomphe de la cause germanique : cela suffit ; ils étaient nécessaires et légitimes ! Comment le monde peut-il s'en indigner?

Comme contraste à cette morale perverse et répugnante, on ne saurait trop recommander le chapitre consacré, moins à la visite que fit l'auteur au Cardinal Mercier, en son antique palais de Malines, qu'à la description de la noble et magnanime figure du prélat patriote, fier et simple, que rien ne fait plier ni désespérer.

ANDRÉ FONTAINAS.

§

Question tout à fait actuelle, celle que se pose M. Alfred de Tarde, **l'Europe court-elle à sa ruine** ? Les Allemands l'affirment, avec des larmes dans la voix, on sait pourquoi, les bons apôtres !

Mais, heureusement, les Alliés n'en croient rien. Même en supposant la fameuse paix blanche, qui maintenant est leur seul espoir, l'Europe ne serait pas ruinée. Chaque peuple aurait à supporter son lot respectif de milliards, une centaine pour nous, je suppose : eh bien, cela ne ferait jamais que quelque cinq milliards d'intérêts à payer ; notre budget se trouverait du coup doublé, sans doute, mais si les impôts était augmentés du double, très probablement les salaires et les bénéfices augmenteraient du triple ou du quadruple, et finalement ne souffriraient du changement que les rentiers, les propriétaires et les fonctionnaires ; encore ceux-ci au bout de quelque temps feraient majorer leurs traitements, et plus vite encore les propriétaires augmenteraient-ils leurs locataires ; en fin de compte, il n'y aurait que les capitalistes à tirer la langue. C'est à un autre point de vue encore que les « bourgeois » souffriront de la guerre ; leur ancienne conception individualiste et non interventionniste deviendra impossible ; déjà avec les réquisitions et les mobilisations tant militaires que civiles, nous nageons en plein étatisme, mais nous continuerons à y nager après la paix, avec des budgets de dix milliards, des catégories d'assistés et de pensionnés de plusieurs millions, etc. A ce moment, certaines méfiances ou résistances d'il y a quelques années nous paraîtront étranges. Les « services publics » seront plus nombreux que jamais, et autrement envahisseurs et dominateurs ! Nouvelle raison, entre parenthèses, pour réorganiser de fond en comble notre corps de fonctionnaires si souvent aujourd'hui au-dessous de sa tâche, et pour purifier et améliorer notre personnel de gouvernants politiques qui, à l'épreuve, s'est montré meilleur que sa réputation, mais qui pourtant n'a pas toujours volé cette réputation. Tout ceci sera l'œuvre de l'après-guerre, mais devrait être étudié dès maintenant. Le mot socialiste perdra toute signification ; il n'y aura que des socialistes ; il est vrai que les uns seront nationaux et les autres antinationaux, ce qui permettra aux discordes de reprendre de plus belle.

Quant à l'appauvrissement de chaque pays, il sera moindre que ce qu'on croit. Assurément d'énormes quantités de charbon, de fer, de coton, etc. auront été gaspillées, sans parler, hélas ! des vies humaines, pertes ici irréparables, mais ces matières envolées en fumée sont au fond peu importantes en comparaison de l'acquet scientifique qui, lui, reste et qui permettra de tout reconstituer. Assurément, aussi, de grands achats auront été faits à l'étranger qu'il faudra payer soit avec l'or national, soit avec notre portefeuille de valeurs étrangères, mais un pays travailleur a vite fait de reconstituer sa situation financière extérieure. Néanmoins il est prudent ici de réduire le plus possible ce genre d'achats, et c'est là la véritable raison de la *Ligue des économies* qu'avaient fondée MM. Charles Gide et Delataille et qui

vient d'être transformée, elle aussi, en « service public » avec le *Comité officiel des économies* présidé par M. Armand Fallières. L'Allemagne qui, au début, avait fait de grands achats à l'étranger, d'où la baisse du mark, s'est efforcée depuis longtemps de vivre de son fond, et c'est ce que nous aurions dû faire, nous aussi.

Tout ceci dans l'hypothèse de la paix blanche, mais vraiment cette hypothèse est inadmissible. La guerre ne peut finir que par l'écrasement d'un des deux adversaires, et en dépit de la merveilleuse résistance des Austro-Allemands, ce sont eux qui finiront par être écrasés. Quand cela ? « Un peu avant, dit M. Alfred de Tarde, la cessation complète de leur crédit, de façon à éviter la banqueroute générale. » Je n'ose être aussi optimiste. Ce n'est pas la peur de la grande faillite qui fera tomber les armes des mains des Barbares. Nous-mêmes, il y a cent vingt ans, nous avons bien fini par triompher de l'Europe tout en faisant banqueroute. Il faudra donc en arriver aux coups de massue décisifs et définitifs, mais ces coups-là seront assénés bien plus facilement quand l'Allemagne n'aura plus le moindre crédit financier. Par exemple, elle sera alors tout à fait ruinée, car si les Alliés mettent à sa charge, ce qui ne sera que justice, les intérêts du capital d'indemnité, elle devra bien leur payer une somme annuelle de 20 à 25 milliards, ce qui est juste la moitié de ses anciens gains et ceux-ci seront vraisemblablement rétrécis. Sur 100 francs que gagnera l'Allemand, il devra en donner 60 à 80 à ses créanciers internationaux, mais sa situation sera meilleure encore que celle de notre paysan d'ancien régime, d'après les calculs de Taine, et lui n'aura que ce qu'il mérite. Quant à savoir comment on fera rendre aux Allemands ces 20 à 25 milliards, c'est une autre question, et que M. Alfred de Tarde n'étudie pas, n'ayant voulu écrire que quelques pages de « psychologie économique », comme disait son père, Gabriel Tarde. Je crois qu'on y arrivera plus facilement qu'il semble avec des octrois de mer et des douanes intérieures. Le libre échange aux frontières austro-allemandes, et des tarifs douaniers très élevés, sans être d'ailleurs protectionnistes, de province à province, le programme serait d'application assez aisée. Au besoin, on recourra à l'habileté de M. Helfferich que le roi Albert, quand il sera couronné kaiser par la grâce de l'Entente, pourra conserver comme Grand Fiscal...

Cette question de la richesse de l'Allemagne est fort bien traitée par un de nos consuls, M. Albert Pingaud, dans son livre **Le Développement économique de l'Allemagne contemporaine**. C'est une véritable histoire de ce pays, classée en quatre périodes. Pendant une dizaine d'années environ, de 1871 à 1879, l'Allemagne essaie sa force nouvelle, au milieu des krachs et des déboires; c'est la dure période que nos voisins appellent *Gründerzeit*, époque d'activité intense et pénible, mais qui déjà vise au grandiose;

c'est de ce temps que datent, par exemple, les architectures colossales qu'affectionnera de plus en plus l'empire ; pourtant le pays reste mal à l'aise, et en 1880, Bismarck se plaint encore de sa pauvreté faisant contraste avec sa puissance militaire. Puis, pendant une quinzaine d'années, de 1880 à 1894, la prospérité s'éveille et s'affirme ; l'industrie naît à l'abri d'un système de droits protecteurs qui en 1879 remplace l'ancien libre échange ; le commerce dépasse le nôtre ; la richesse se développe et les grands appétits s'éveillent ; la Ligue pangermaniste se fonde. A tous les points de vue, cette date 1894 est importante, c'est le commencement de la *Weltpolitik*, de la politique mondiale allemande. Alors pendant une douzaine d'années, de 1895 à 1907, l'ascension s'accélère ; la population de l'empire, qui n'était que de 41 millions d'habitants au lendemain de ses victoires, à peu près la nôtre, est déjà montée à 52 millions et elle s'accroît tous les quatre ans de trois millions d'êtres vivants ; la production économique s'accroît plus intensément encore ; en 1907 les capitaux réunis de toutes les sociétés allemandes dépassaient les nôtres. Finie la vieille histoire de l'Allemagne pauvre ! La houille, le fer font de nos voisins les maîtres industriels du continent ; les filatures, les produits chimiques, les constructions navales suivent le mouvement ; l'Allemagne est déjà partie pour la conquête économique du monde ! Alors, quatrième et dernière période de six ans, 1908-1914, interrompue par la guerre, l'Allemagne se rue à cette domination ; elle inonde tous les pays de ses produits, elle tient l'Europe en vasselage industriel. La double célébration en 1913 de la vingt-cinquième année du règne et du centenaire de Leipsig lui permet d'affirmer dans des brochures retentissantes, celle de M. Helferich, celle de la *Dresdner Bank*, sa puissance économique sans rivale ; à ce moment-là toutes ses sociétés ont amorti leurs frais de premier établissement et disposent de leurs gains entiers. Comme le fait remarquer M. Pingaud, « ce sentiment nouveau de sécurité a eu plus de part qu'on ne le croit aux origines de la guerre actuelle ». Ajoutez à cela la nécessité de produire de plus en plus, de dominer, de maintenir l'Autriche, l'Italie, la Russie dans l'état de dépendance économique où on les avait mises. En ce sens, c'est bien le développement industriel de l'Allemagne qui a ammené la guerre, ou, si l'on préfère, qui a contribué à créer l'état d'esprit qui devait la rendre inévitable. Et de ceci, il y a des leçons à tirer pour l'avenir. La poursuite de la richesse n'est pas œuvre inoffensive, et si l'on veut garantir la civilisation, il faudra contrôler à l'avenir non seulement les armements, mais encore les usines et les ateliers. Une Conférence économique internationale munie de pleins pouvoirs semble dès maintenant indispensable pour maintenir la paix.

Le livre de Mlle Charlotte Van Manen, **L'Epanouissement de**

l'Allemagne et l'hégémonie prussienne, appuie dans sa première partie les vues de M. Albert Pingaud, comme dans sa seconde il confirme celles de M. Joseph Barthélemy dans son ouvrage sur les *Institutions politiques de l'Allemagne*, dont il a été ici rendu compte (16 juin, p. 704). Mais il est précieux pour nous de retrouver toutes ces idées sous la plume d'une docte hollandaise. « La Hollande, dit-elle dès sa première page, naquit d'une lutte pour la liberté... C'est donc par l'essence de sa nature même qu'elle se sent une avec tous ceux qui aspirent au même idéal. » Il n'y a rien de commun en effet entre l'âme allemande et l'âme hollandaise. Déjà, il y a plus d'un demi-siècle, Auguste Comte avait regardé comme de « nobles exceptions » dans la race germanique, les éléments bataves et scandinaves. « De tous les Occidentaux, disait-il dans sa *Politique positive*, les Allemands sont les moins dégagés du régime militaire et de l'état théologico-métaphysique, en sorte qu'ils parviendront les derniers au terme général de la révolution moderne comme l'indiquait leur moindre préparation romaine et féodale. » Il reprochait à ce peuple, dix ans avant la guerre danoise, seize ans avant la guerre de France, « d'opprimer des occidentaux plus avancés que lui ». Ce jugement prophétique, cette différence qu'il marquait entre les Allemands d'une part et les Hollandais et Scandinaves de l'autre, et que les événements actuels soulignent d'une façon si frappante, le livre de Mlle Charlotte Van Manen l'illustre à son tour en formules lapidaires : « Pas plus qu'un Hollandais ne peut, après des siècles d'un régime de grande liberté, dégager de cette influence son esprit critique et républicain, accoutumé à une franchise extrême dans ses paroles et ses écrits, pas plus un Allemand ne peut-il se soustraire à la mentalité créée par un régime séculaire d'absolutisme et de contrainte, où toute tendance démocratique, toute liberté dans ses paroles et ses écrits ont été sévèrement réprimées. » C'est là ce qui fait la tragique beauté de la guerre actuelle ; par-dessus la lutte des Barbares et des Civilisés, des Germano-Touraniens et des Celto-Slaves, des Païens odiniques et des Chrétiens helléniques, c'est aussi le duel de la Tyrannie et de la Liberté qui se poursuit, de l'Autocratie et de la Démocratie, de la Force brutale et de la Justice idéale; jamais guerre n'a été plus sainte que celle que nous livrons !

HENRI MAZEL.

§

Parmi les derniers ouvrages parus, on peut signaler et mettre à part, — en bonne place, — le volume de M. Henry Bordeaux, aujourd'hui capitaine d'Etat-Major, sur **les Derniers jours du fort de Vaux** et l'héroïque résistance de Verdun. C'est surtout un recueil où il a condensé des notes, donné des récits relatifs à l'un

des épisodes les plus extraordinaires de la guerre actuelle. Peut-être M. Henry Bordeaux aurait-il pu élaguer davantage en construisant son livre, donner une relation plus suivie, mais il convient de retenir d'abord les témoignages qu'il apporte, — des rapports directs sur l'action, encore dans le trouble et l'enthousiasme de la résistance. Plus tard les journaux, les notations hâtives se condenseront, se trouveront mieux au point. Peut-être auront-ils moins de couleur cependant, car c'est le feu et le décousu des péripéties qui constituent l'intérêt en grande partie du livre.

Après les premiers événements de la guerre, — combat d'Etain (25 août 1914), exode de la population refluant sur Verdun, bataille donnée aux environs, ce ne fut que sur la fin de février 1916 que se resserra l'étreinte de l'ennemi. Les Allemands pensaient emporter la place après une courte résistance et ensuite reprendre la marche sur Paris ; aussi leur offensive fut montée d'une façon formidable. Le 25 février ils enlevèrent le fort de Douaumont et de suite attaquèrent celui de Vaux. Des combats furent donnés aux environs du 5 au 7 mars, où ils s'emparèrent des redoutes placées au sud de l'étang, avant de s'attaquer au fort lui-même. Sur l'insuccès de leurs premières tentatives, on a conservé des témoignages de prisonniers, des lettres prises sur les morts et qui ont été publiées déjà (1). Les combats se poursuivirent en avril et en mai et le fort de Douaumont, un moment, fut même repris. Bombardé depuis la fin de février celui de, Vaux était du reste dans un triste état quand se produisit le grand effort de l'adversaire. Dès le 31 mai ce fut un bombardement effroyable sur toute la région, sur Damloup et la Laufée ; le lendemain, les Allemands attaquèrent à l'ouest, vers le bois de la Caillette, le ravin de Bazil où passe la voie ferrée et le bois Fumin près le ravin des Fontaines. La redoute placée au nord-ouest du fort de Vaux tint jusqu'au 8 juin — et le récit qui est donné de sa défense par le journal du capitaine Delvert est un des épisodes les plus extraordinaires du volume. Il y eut aussi des attaques par l'Est, sur Damloup qui fut emporté et que nos contre-attaques ne purent reprendre. Les Allemands nous assaillirent bientôt par trois côtés, donnant assaut sur assaut, après des bombardements terribles. La batterie de Damloup, au sud-est du fort, ne fut prise que le 2 juillet, reconquise et définitivement perdue le 10. Puis ce fut l'assaut du réduit principal qui se trouva défendu pied à pied, même quand ses défenses extérieures eurent été prises. Les Allemands enfin y entrèrent par deux brèches, mais la résistance continua quand même, à chaque tournant, à chaque passage ; on se battait dans les couloirs conduisant à l'intérieur et depuis le 2 juin

(1) Cf. *La Bataille de Verdun et l'opinion allemande, Mercure de France*, 16 sept. 1916.

au soir, l'ennemi était dans les fossés nord et ouest; contenu encore, il essayait de progresser du côté que nous défendions opiniâtrément. Les communications avec Verdun étaient naturellement coupées, sauf par signaux et pigeons voyageurs. Le fort avait encore des vivres, mais l'eau qu'on rationnait depuis longtemps allait manquer. Les défenseurs n'étaient toujours pas encerclés, mais les Allemands avaient occupé le dessus de l'ouvrage; on combattait dans les escaliers, dans les couloirs; toutefois deux hommes parvinrent à s'échapper de nuit, gagner les lignes françaises; un avion vint de Verdun repérer les mitrailleuses hissées par les Boches sur le fort, que nos canons purent ensuite démolir. Les Allemands firent bientôt sauter un barrage, inondèrent les défenseurs avec des jets de flammes, des liquides incandescents. Une sortie fut tentée pour évacuer les troupes inutiles, et la nuit suivante une autre, où plus de cent hommes parvinrent à s'échapper. On essaya aussi de dégager le fort; mais les assauts donnés furent inutiles. Il fut enfin emporté, ou plutôt se rendit, vaincu surtout par le manque d'eau, même « de l'eau qui sentait le cadavre »; ayant bravé, dit M. Henry Bordeaux, « la bataille aux barrages, les grenades, les flammes et les gaz de l'asphyxie, l'horreur des odeurs et des spectacles sans nom, et, par-dessus tout, la soif, la soif qui fait hurler comme les loups et qui arrache la langue et les lèvres. — L'ennemi avait mis trois mois pour franchir 2 ou 300 mètres, — comme s'il n'avait pas d'autre but dans la guerre. »

On sait que récemment le fort de Douaumont et le fort de Vaux ont été réoccupés par nos troupes. Celui de Vaux fut évacué, n'étant plus tenable : mais Douaumont se trouva emporté d'assaut. Ce que les Allemands « avaient pris en sept mois, a pu dire à ce propos Jean Richepin, on l'a repris, nous, en sept heures ».

Le Drame serbe, de M. Ferri-Pisani, est un livre de reportage. C'est le récit d'un correspondant de guerre, attaché d'abord au quartier général serbe, puis à l'armée du général Sarrail, et le sujet, certes, pouvait fournir un beau livre, car il y a toujours de l'épopée dans les choses de guerre en Orient, et il faudrait être bien maladroit pour ne pas savoir tirer des faits tragiques de la lutte serbo-allemande les éléments d'un récit présentable. — Le volume de M. Ferri-Pisani, écrit au jour le jour et selon les circonstances, n'apporte à la vérité que des éléments pour l'ouvrage qu'on pourrait souhaiter. Il est même assez difficile à suivre, car il parle souvent de faits qu'il suppose mieux connus et qui le sont à peine dans les grandes lignes. Il ne commence guère, enfin, qu'au moment de l'intervention des troupes françaises et aux heures lugubres de l'invasion. Pendant que Nisch pavoisait pour la venue problématique des nôtres, M. Ferri-Pisani put arriver jusqu'à Belgrade déserté; les canons austro-allemands tiraient sur la ville à 15.000 mètres alors que les

pièces serbes ne portaient guère qu'à 6.000. Il fallut battre en retraite, et ce fut le commencement de la fin. L'invasion se fit tranquillement, l'artillerie ayant déblayé le terrain, et tandis que les Bulgares attaquaient de flanc, si bien qu'il fut visible, dès lors, que l'Europe alliée avait commis une sottise en empêchant les Serbes de tomber à temps sur l'armée du tsar de Sofia, — ce qui ne fut pas du reste une de ses moindres fautes. — Le récit de M. Ferri-Pisani est plutôt un commentaire qu'une relation suivie, on peut le répéter, et il faut à chaque pas reconstituer le drame. Les Serbes cependant espéraient toujours la venue des alliés et de ville en ville leurs troupes, et la population même, se retiraient devant l'invasion. Une de leurs dernières places fut Monastir, — que les nôtres viennent seulement de reprendre. Après un essai d'offensive et la bataille de la Cerna, l'expédition de secours dut battre en retraite sur Salonique, — retraite savante d'ailleurs, qui dupa les Bulgares et nous ramena sous le canon des cuirassés. M. Ferri-Pisani donne de curieuses indications sur la physionomie de la ville et qui devint plus curieuse encore avec l'occupation. Et pendant que s'effectuait la retraite de l'armée grecque, annihilée par les négociations et intrigues du roi Constantin, c'était la débâcle des Serbes, — l'effroyable agonie des survivants sur les routes de l'exil ; et non seulement la retraite des troupes, mais des recrues, des enfants au nombre de 30.000, qui durent traverser derrière leurs aînés l'Albanie déserte et hostile, pour venir agoniser à Corfou des privations, des souffrances endurées. C'est, dans le livre, les pages surtout qu'il faut lire et qui font passer sur bien des choses. Quand les survivants parvinrent à Corfou, ils n'étaient déjà plus que 9.000, et ce fut leur agonie qui commença. Ils avaient trop souffert et ils mouraient ; ils mouraient en criant : Vive la Serbie ! ils mouraient sur leurs déjections, au bord d'une fosse, en arrière des tentes. Les cadavres s'entassaient en collines atteignant trois mètres de hauteur. Le soir, un navire, pavillon en berne, venait les prendre et les jetait à la mer. — Cependant, dans un hôtel de bas étage, *l'hôtel de la Belle Venise*, s'était réfugié le gouvernement serbe, — auquel on eut soin de faire payer d'avance les chambres qu'il occupait, et qui se réunissait le soir pour lire un journal imprimé à Belgrade, sous le contrôle autrichien, — mais qui donnait des nouvelles de la patrie perdue...

L'Allemagne, ennemie de l'Hellénisme, de M. Georges Argyroglo, est une publication de propagande, de bonne volonté. L'auteur y a ramassé des fragments d'interviews, des consultations diverses, — certaines assez inattendues ou bizarres — ainsi que des articles de journaux où il pousse la Grèce contre les Bulgares, contre les Allemands et contre les Turcs. M. Argyroglo a surtout voulu établir que la coterie allemande est l'ennemie de la Grèce, dont tous

les intérêts, toutes les tendances sont du côté des Alliés. Mais de quelle Grèce parle-t-il ? Car il y en a plusieurs, à commencer par la Grèce officielle, celle du roi Constantin, qui semble plutôt dans le camp adverse. — Il indique encore que la Grèce devrait souhaiter la défaite de l'Allemagne, dont la victoire, — la victoire turque, par le fait, — serait sa ruine. — Malheureusement, s'il y a en Grèce un parti qui nous est favorable, il en existe un autre qui se trouve avec l'adversaire, on l'a vu par nombre de faits, et des déclamations n'y peuvent rien. — Quelques mesures qui pourront être efficaces ont été prises enfin, tout récemment, par l'amiral Dartige du Fournet; mais il y a bien à penser qu'il en faudra d'autres, et sans doute de plus radicales.

CHARLES MERKI.

A L'ÉTRANGER

Balkans.

L'Entente a pris de nouvelles mesures en Grèce, dont la plus importante est à coup sûr l'expulsion des ministres d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Bulgarie et de Turquie. Voici le texte de la lettre par laquelle l'amiral Dartige du Fournet leur a notifié qu'ils devraient quitter le territoire grec.

Les actes d'espionnage récents dont j'ai eu la preuve et auxquels s'est livré le personnel des légations des puissances ennemies à Athènes, leurs agissements à l'égard de l'Entente, la part non dissimulée qu'ils ont prise aux entreprises des sous-marins ennemis dans les eaux grecques m'obligent à faire connaître à Votre Excellence que son séjour en Grèce ne peut pas se prolonger plus longtemps.

J'ai l'honneur, par suite, de vous demander de vouloir bien prendre vos dispositions pour quitter le territoire grec le mercredi 22 novembre (nouveau style), à 9 heures. du matin, avec tout le personnel de la légation appartenant à votre nationalité.

Je mets donc, dès à présent, à votre disposition des logements à bord du *Marienbad*, en rade de Keratsini.

Je prends, en même temps, toutes les mesures utiles pour vous faire conduire, par bâtiment spécial, soit à Cavalla, soit à Marseille, où toutes les facilités et tous les sauf-conduits nécessaires vous seront donnés pour gagner la frontière suisse.

Ces dispositions s'appliqueront naturellement à toute la famille de Votre Excellence ainsi qu'à celles de tout le personnel de votre légation.

Je n'ai pas besoin de vous dire que vous trouverez à bord du *Marienbad* tous les égards auxquels vous avez droit, ainsi que tout le confortable compatible avec votre situation.

Je mettrai à votre disposition tous les moyens de transport nécessaires pour aller en rade. Deux bâtiments, un pour le personnel, un autre pour

les bagages, se trouveront au Pirée, quai Alkimon, mercredi 22 novembre (nouveau style), à 8 heures du matin.

Veuillez agréer, etc...

M. Mirbach et ses collègues ayant opté pour le départ, le vapeur *Mykali* fut mis à leur disposition. Les choses se passèrent tranquillement et presque sans incident. Il n'y eut qu'une légère controverse au moment où se faisait le contrôle des personnages qui se trouvaient à bord du *Mykali*. Tous se présentèrent sans protestation à l'officier de marine, dit un télégramme d'Athènes. Seuls Mirbach et Grancy, l'attaché naval, vinrent devant lui en gardant leur chapeau sur la tête. — « Je suis découvert, Messieurs, leur fit observer l'officier ; je vous prie de bien vouloir en faire autant. »

Grancy se découvrit aussitôt, ajoute ce même télégramme ; Mirbach hésita quelques secondes, puis très lentement, il souleva sa casquette et jeta brusquement, plein de colère, son passeport sur la table. L'officier français le lui rendit de même et sans le regarder.

Puis ce fut le départ en présence de quelques officiers grecs qui se trouvaient sur le débarcadère. Le prince Ipsilanti, grand écuyer de la cour, et la princesse y assistaient également.

Voici pour les formalités. Quant à l'impression produite en Grèce par le départ forcé des ministres ennemis, elle ne fut pas particulièrement forte. Les journaux germanophiles invoquèrent le droit international. Les organes vénizélistes exprimèrent leur satisfaction de voir les Alliés prendre des mesures énergiques pour assurer leur propre sécurité et celle des milliers de Grecs qui adhérèrent au mouvement de Salonique. Mais la polémique engagée n'a pas eu le caractère de violence auquel on pourrait s'attendre après un tel événement. C'est que la présence de l'amiral Dartige du Fournet empêcha les journaux germanophiles de dépasser une certaine mesure, d'ailleurs suffisamment large, et aussi parceque la question avait été débattue d'avance ».

Car la décision des Alliés concernant le départ des ministres ennemis ne fut guère une surprise pour les Grecs. On s'y attendait à Athènes depuis plusieurs semaines; des bruits couraient... D'ailleurs la presse française avait à plusieurs reprises recommandé l'éloignement de Mirbach, ce qui avait donné à supposer qu'une telle idée n'était pas tout à fait étrangère aux gouvernements de l'Entente. Une note du *Matin* à ce sujet, parue, je crois, les premiers jours de novembre, avait fait le tour de la presse grecque et provoqué de nombreux commentaires. L'*Hestia* d'Athènes, journal vénizéliste, aimant la modération, avait écrit à cette occasion : « Le *Matin* demande l'expulsion des ministres d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Bulgarie et de Turquie. Que notre confrère parisien s'estime satisfait, si les ministres de l'Entente ne sont pas enlevés un de ces qua-

tre matins par les espions allemands. » Ce n'était évidemment là qu'une boutade, mais qui cachait pourtant une vérité, à savoir que les espions continuaient à pulluler en Grèce, même après l'expulsion de quelques dizaines d'indésirables. Et comment en aurait-il été autrement, du moment que les légations ennemies s'étaient transformées en foyer d'agitation et d'espionnage ? C'est là que les manifestants allaient toucher leurs cachets, c'est là que se trouvait la haute direction du service de ravitaillement pour les sous-marins, c'est là que se tramaient les pires intrigues contre des personnalités politiques grecques qui prônaient la défense du sol de la patrie. Les légations ennemies n'avaient plus de la légation que le nom. C'étaient des repaires d'espions et d'agitateurs.

Une très grande partie du peuple grec considère l'éloignement des ministres ennemis comme une mesure d'assainissement moral et de police. Et tel est en effet le caractère de cette décision des Alliés. Car quoiqu'en dise M. Zimmermann, il n'y a pas eu réellement violation de la neutralité.

Le ministre de Grèce m'a fait connaître que le commandant français des forces navales de l'Entente dans les eaux grecques a notifié aux ministres d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Turquie et de Bulgarie qu'ils avaient à quitter immédiatement le territoire grec, avec le personnel de leurs légations et de leurs consulats. Je prie Votre Exellence de faire connaître au gouvernement espagnol que l'Allemague élève la protestation la plus énergique contre cette violation du droit des gens et du droit d'un Etat neutre à disposer de lui-même ainsi que des principes élémentaires de morale internationale. Je prie en outre Votre Excellence de vouloir bien faire parvenir cette protestation au gouvernement français.

ZIMMERMANN.

Ainsi est conçue la protestation du gouvernement de Berlin auprès de celui de Madrid. Et tout serait parfait et juste, si les diplomates ennemis s'étaient contentés de remplir leur devoir de représentants officiels de leur pays. Au lieu de cela, ils ont fomenté des désordres et organisé tout un service de corruption. Une Légation qui agit ainsi n'est plus une Légation et ne peut décemment invoquer les prérogatives diplomatiques. Le Droit International n'est pas fait pour couvrir les Excellences qui espionnent.

ALEXANDRE MAVROUDIS.

P.S. Je venais de corriger les épreuves de ma chronique, lorsque parvint à Paris la nouvelle que des troubles sanglants avaient éclaté à Athènes. Des « réservistes » qui touchent quinze francs par jour et qui sont totalement dévoués au roi et à sa clique avaient tiré sur des soldats alliés. Après cet ignoble attentat, quelle sera l'attitude des puissances protectrices à l'égard du roi Constantin? Attendons, espérons! Quant au peuple grec, la très grande majorité s'est déjà

prononcée sur cette question, Constantin est considéré comme ayant définitivement rompu avec l'hellénisme.

Le roi de Grèce assura, paraît-il, un jour à M. Vénizelos qu'en ce qui concerne la politique extérieure, il ne rendait compte de ses actes que devant Dieu. Au cours de ces tête-à-tête bizarres, Dieu, prend-il quelquefois la parole ? Je ne puis le garantir absolument, mais j'ai cru entendre l'autre soir une voix peu banale et qui disait à Constantin :

« Si tu aimes encore le pays où tu es né, quitte-le pour le sauver. La Grèce a besoin de ton absence. » — A. M.

§

A travers la presse.

LA PRESSE ALLIÉE. — Au Canada, où les questions bilingue et religieuse sont toujours à l'ordre du jour avec une acuité qui n'est presque en rien diminuée par les événements mondiaux actuels, certains éléments britanniques du Dominion se sont parfois laissés aller à reprocher aux Canadiens français leur soi-disant peu d'enthousiasme pour la cause des Alliés. Un Canadien anglais, M. J.-K. Foran, écrit dans *l'Ottawa Citizen* :

On a défini le patriotisme : « l'amour de son pays ». Toute médaille a son avers et son revers et trop souvent la haine du pays d'une autre personne est incluse par quelques patriotes dans l'amour de leur propre pays. A mon avis l'une annule l'autre. Pour être patriote, il est loin d'être nécessaire de décrier et de rapetisser tous ceux qui ne sont pas de notre propre race. Seuls les très petits hommes, qui n'ont que de très petits horizons, croient devoir attester leur amour pour leur propre pays, en méjugeant, insultant et ridiculisant ceux à qui il n'a pas été donné d'appartenir à leur race spéciale ou à leur propre pays.

En ce qui concerne le Canada, je considère que cette façon de manifester l'amour de son pays est essentiellement du canadianisme anti-canadien. De même qu'attaquer, condamner, déprécier et insulter ceux qui ne professent pas les mêmes doctrines que nous, c'est le pire type du christianisme antichrétien.

On a dit et écrit tant de choses, depuis un an, à propos des Canadiens-français et de la guerre, à propos de leur manque d'enthousiasme, de leur reluctance à s'enrôler, de leurs sentiments non patriotiques et de toutes sortes de choses de ce genre, qu'il est grandement temps, pour la grande cause de la liberté humaine, d'arrêter le débordement de ces insanités.

Etant en relations presque constantes avec la province de Québec, ayant la prétention de comprendre et d'apprécier la mentalité canadienne-française, et m'étant informé aussi bien dans les villes que dans les campagnes de cette province, j'en suis arrivé à la conviction que, s'il y a réellement quelque disproportion dans les enrôlements, cela est dû plutôt aux critiques constantes et injustifiables de l'Ontario, qu'aux plus violentes diatribes contre le recrutement des plus enragés des agitateurs nationalistes.

Les Canadiens-français s'entendent dire constamment par les journaux, qu'ils ne sont que des embusqués ; qu'ils n'ont aucun enthousiasme pour la cause ; qu'ils ont failli à faire leur part ; qu'ils méritent d'être ostracisés ; et l'on voudrait qu'ils devinssent d'un enthousiasme sans bornes sous le coup de ces insultes. C'est du patriotisme du revers de la médaille qui n'a même pas l'excuse d'avoir l'avers à son crédit.

Ces attaques sont-elles méritées ? Voyons. Malgré cette hostilité manifeste contre leur race, leur langue, leurs traditions, nous trouvons que le premier contingent canadien comprenait 5000 volontaires canadiens-français. Depuis lors, six bataillons canadiens-français (7,200 hommes) ont été levés dans la province de Québec. Un quart au moins des bataillons anglais et écossais recrutés dans la province de Québec se compose de Canadiens-français. Les provinces Maritimes ont fourni un bataillon de 1,200 hommes, tous canadiens-français, et l'on en trouve plus de 2,000 dans les autres régiments de la même province. Ontario et l'Ouest comptent plus de 4,000 Canadiens-français dans leurs différents régiments soi-disant anglais. Ajoutons encore les Canadiens-français du service médical, les pionniers, les forestiers (et ils forment 90 pour cent de ces corps) et nous avons plus de 40,000 Canadiens-français enrôlés déjà, et dont la plupart sont au front.

En prenant pour base le recensement de 1911, la proportion des Canadiens-français est de 1.7, tandis que celle des Canadiens-anglais est de 1. 9 pour cent.

Je ne voudrais pas ennuyer le lecteur de longues statistiques, et il semble que les chiffres qui précèdent devraient suffire à faire taire ces gens qui se décernent le titre de patriotes, dont les flèches empoisonnées visent constamment les Canadiens-français, principalement ceux de Québec. C'est la preuve, chez eux, d'un bien triste genre de patriotisme, et cela produit les pires résultats pour le Canada et pour l'Empire.

Aux cris grêles de ces calomniateurs, la réponse vient en accents de tonnerre des bords de la Marne, de Langemarck, de Saint-Julien et d'Ypres ; et la bravoure canadienne-française qui a sauvé le Canada en 1812, s'est révélée de nouveau dans le tourbillon mortel qui dévaste les Flandres et la France.

Tâchez de comprendre la mentalité canadienne-française avant de vous risquer à la critiquer ; et une fois que vous la comprendrez, vous serez trop éclairé pour continuer vos critiques.

LA PRESSE ENNEMIE. — « Les études romanes en Allemagne et la Guerre », tel est le titre d'une étude de M. Oskar Schultz-Gora, dans l'*Internationale Monatsschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik* :

La situation dans laquelle les romanistes allemands se trouvent placés du fait de la guerre mondiale, est autre qu'après 1870-71. Il ne s'agissait alors que d'un seul peuple latin, et, la guerre terminée, les Français ne se séparèrent pas précisément de nous, de même que les Allemands se tinrent moins encore à distance de la France. A cela s'ajoute qu'il n'y avait à cette époque, dans les universités allemandes, que peu de chaires de philologie romane ; le nombre était relativement minime de celles que pouvaient

atteindre les procédés inamicaux ou même hostiles de romanistes français et, de plus, ce fut, même en France, particulièrement après la guerre que les études romanes prirent de l'extension. La branche scientifique qui nous occupe se trouve maintenant, en ce qui touche sa culture en Allemagne, en face d'un état de choses essentiellement différent. D'une part, un deuxième peuple latin, — celui qui, après la France, a le plus travaillé dans le domaine de la philologie romane, — d'un allié supposé est devenu un ennemi ; d'autre part, le fossé s'élargit de plus en plus, qui s'est creusé entre nous et la France, et il semble qu'il doive devenir infranchissable. Si, dans la première phase de la guerre, il fut des romanistes qui croyaient encore qu'après la conclusion de la paix les relations se renoueraient d'elles-mêmes entre romanistes allemands et romanistes français, ils doivent en être maintenant revenus, ou, tout au moins, leur foi doit être fortement ébranlée. Les plumes françaises, parmi lesquelles il en est appartenant à des savants, ne laissent pas de se tremper dans le poison et le fiel pour nous recommander au mépris du monde. Les yeux commencent à s'ouvrir de ceux qui, jusqu'à présent, de par leur notoire bonhomie allemande, ne pouvaient se libérer de leur optimisme, et, l'amertume se faisant partout de plus en plus grande, les voici forcés de reconnaître que le lien scientifique est rompu pour longtemps.

Seulement, nous faut-il pour cela craindre le pire pour notre science et nous laisser aller à des gémissements ? Aucunement. Il s'agit beaucoup plus d'accepter la situation présente et plus encore celle en perspective, et, sans y mettre de la sentimentalité, de prendre des mesures qu'on peut qualifier d'intérieures. Maintenant que l'inappétence au travail, existante aux premières heures, est passée, qui était comme une conséquence naturelle de la colère et du dégoût, nous avons acquis suffisamment de sang-froid pour soumettre les choses à un calme examen, et la première question à se poser est de savoir si les désavantages et les dommages qui s'offrent à notre vue sont vraiment aussi importants qu'il nous a semblé tout d'abord, et si quelque chose de différent n'apparaît pas, que nous puissions qualifier d'avantage et qui nous permette de prendre notre parti de mainte perte. Il n'est point niable qu'il existait, entre 1870 et 1880, une sorte de lien entre romanistes allemands et romanistes français, qu'il y avait entre eux un certain échange dont les suites furent fécondes, mais cela ne doit pas nous faire surestimer la valeur des relations personnelles ou épistolaires que nous avons entretenues avec nos confrères français. Autant que je puisse voir, il n'y eut véritablement de rapports intimes qu'entre les romanistes suisses qui travaillaient en Allemagne ou en Autriche, et leurs collègues français, et ces rapports n'ont été troublés dernièrement que dans la limite de la position plus ou moins nette prise par les premiers. A part quelques rares cas, ces relations, en ce qui concerne les romanistes de l'empire, ne dépassaient guère une communauté d'intérêts pratiques, et encore cette communauté était-elle envisagée d'un regard toujours plus froid par ceux à qui n'échappait point que dans *Romania*, le principal organe des romanistes français, le ton usité à notre endroit depuis ces quinze dernières années, et surtout depuis la mort de Gaston Paris, était particulièrement « suffisant » et parfois même dédaigneux. C'est ainsi que, pour en donner un exemple, on y publia à la mort de G. Gröber, que nous comptions au

nombre de nos meilleurs romanistes, une appréciation de ses travaux qui équivalait à un abattage honteux. La raison n'en était peut-être pas dans une voie, jugée insatisfaisante, suivie par la romanistique allemande, mais plus probablement aux circonstances d'alors : depuis leur fraternisation avec les Sarmates, la crête des Français commença à se dresser hautement et les suites désagréables ne s'en firent pas remarquer dans la politique et la littérature seulement, mais précisément aussi dans les revues spéciales. Aussi ne saurait-il être difficile de renoncer à des relations scientifiques qui, en temps de paix, se laissent déterminer jusqu'à un certain point par des influences politiques. — La situation est quelque peu autre pour ce qui est de nos rapports avec les romanistes italiens, pour ce motif que, de la part de l'Allemagne du moins, il ne s'agit point d'une vieille inimitié héréditaire et qu'on ne pouvait penser être si proche ce qui est arrivé ; la désillusion fut d'autant plus cruelle, et cette rupture soudaine des liens ne put être éprouvée par certains sans quelque regret douloureux. Les valeurs sentimentales entrèrent davantage en jeu, et la détermination ne fut pas prise d'un cœur léger de ne plus fouler pour un long temps le sol de l'Hespérie. Toutefois, là aussi, il ne faut pas, en ce qui regarde la Science, attacher trop d'importance à la perte de relations personnelles.

Pour M. Oskar Schultz-Gora, les dommages ne sont pas sans compensations. Mais ces compensations sont d'ordre sentimental : il prévoit l'intimité se faisant plus étroite entre romanistes de l'empire et romanistes autrichiens.

Certes, nous ne pourrons pas nous procurer les uns aux autres tels moyens de travail : l'étude des manuscrits est, pour un long temps, paralysée, sinon rendue impossible, car les documents qui se trouvent en Allemagne et en Autriche ont été en grande partie utilisés, et, qui tient pour au-dessous de sa dignité d'aller en pays ennemi aussitôt après la guerre, sera obligé de se contenter de manuscrits importés ; mais le gouvernement français autorisera-t-il à l'avenir l'envoi de manuscrits en Allemagne et en Autriche-Hongrie, que l'Académie française a biffées de la liste des pays de culture, le permettra-t-il même dans les limites étroites où un semblable envoi fut déjà confiné avant la guerre par un décret ministériel non suivi, autant que je sache, d'une pareille mesure de notre part ? C'est fort douteux.

Et voici M. Schultz-Gora bien contraint de revenir aux inconvénients (qui ne sont pas, il faut l'avouer, unilatéraux) de cette rupture des rapports entre savants ; l'étude sur sol français ou italien des dialectes, désormais impossible ; difficiles, les recherches touchant l'histoire de la littérature française du XVIe au XIXe siècle.

En ce qui regarde les manuscrits en vieux-français, peut-être y a-t-il pour nous avantage à en être privés quelque temps. Plus d'un ont été publiés, qui ne le méritaient aucunement, et, par contre, il y a encore beaucoup à faire où il ne soit besoin de manuscrits.

Et de citer : études des noms propres, du style ; création de bases nouvelles à l'enseignement de l'étymologie et de la signification des mots, etc.

Il est notoire que chaque professeur romaniste d'université allemande s'appuie, auprès de ses auditeurs, sur un *Lektor* de français, qui est presque toujours de nationalité française. M. Schultz-Gora ne voit aucune difficulté à ce qu'on recrute ce « lecteur » parmi les nationaux allemands ou suisses. Mais, alors que les Français, pour occuper ce poste, acceptaient une rémunération quasi de famine, il serait obligatoire qu'on élevât le traitement des « lecteurs » allemands. Voici un autre souci :

Mais, après la guerre, accordera-t-on à la philologie allemande son ancienne place dans les universités ? Il me paraît que le Romaniste pourra conserver sa place tout aussi bien que le professeur de droit international dont l'enseignement s'envole actuellement par lambeaux. Plus grave la question de savoir si l'enseignement du français (ou de l'anglais) gardera son importance dans les établissements d'enseignement secondaire. Dans la négative, la qualité des « lecteurs » ne manquerait point d'être sérieusement atteinte. Déjà des voix se font entendre, qui réclament qu'on le restreigne. J'en pressens même qui réclament sa suppression. Il faut y opposer les considérations suivantes. S'il doit être restreint, ce ne peut-être qu'au profit de l'enseignement de l'allemand. A cette heure où la conscience nationale vient d'être réveillée à nouveau et se montre si vivante, nul ne s'élèvera contre un développement plus intense de la langue allemande, au contraire; mais que ce soit justement aux dépens du français (ou de l'anglais), voilà qui doit être examiné sérieusement. C'est d'ailleurs à peine praticable dans les collèges et écoles de l'enseignement moderne, auxquels ce serait enlever une partie de leur caractère, et, dans les lycées, le temps accordé au français (l'anglais est facultatif) est si modeste depuis des années que le diminuer encore aboutirait tout simplement à l'insuccès dudit enseignement... Il est assez admissible qu'après tout ce que les Français ont fait de laid, d'abominable et de contraire à la culture, chez plus d'un de nous le désir soit né de chasser leur langue de nos écoles, d'autant plus que le peuple français ne laisse pas de donner des signes de décadence. Toutefois, il ne faudrait pas se laisser aller trop loin. D'abord, il est toujours osé de vouloir constater des symptômes de décadence chez un grand peuple ; le chiffre des naissances n'est pas à lui seul suffisant, et les Français ont, au cours de leur histoire, surmonté victorieusement plus d'une crise grave. Puis il ne faut jamais oublier que nos voisins souffrent d'« idées fixes » capables d'amener de véritables accès où ils perdent le sens de la responsabilité, pour le retrouver quand ils reviennent à eux ou qu'on les y fait revenir. Si même l'on accorde qu'ils sont sur la descente, je n'y vois point motif à bannir leur langue. Cette dernière perdrait tout au plus un peu d'opportunité, et, fût-elle tout à fait morte et la civilisation française appartînt-elle aux choses du passé, que cela ne changerait rien à la question ; car les valeurs supérieures de culture qui viennent du premier des peuples latins ne peuvent être effacées du monde, et, pour les connaître de tout près et les apprécier, la langue est indispensable. Si nous ignorons cette langue, la poésie française perd toute saveur, car elle est alors dépouillée de ce « mystère de la grâce poétique », de ce charme qui est, lui aussi, un produit de la forme parfaite ; sans elle nous ne pourrions pas apprendre

de la prose française, de la langue d'un Voltaire, d'un Taine, d'un Gaston Paris, ce qui peut, il me semble, nous être toujours salutaire : la claire délimitation des idées et leur claire représentation.

LA PRESSE NEUTRE. — On sait que, contrairement à trois pays neutres, les Etats-Unis, la Hollande et l'Espagne, qui ont adressé des protestations officielles écrites à l'Allemagne au sujet des déportations belges, le Conseil fédéral helvétique saisi par les grands conseils des cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel de résolutions l'invitant à procéder à une démarche analogue, nanti en outre d'une pétition de 150.000 citoyens tendant au même objet, s'est refusé, pour sa part, à élever une protestation officielle formelle, se contentant d'attirer l'attention du chancelier allemand sur « l'impression défavorable produite dans l'opinion suisse par les déportations en masse de Belges ». Antérieurement à cette légère satisfaction accordée à l'opinion romande, le grand romancier suisse Benjamin Vallotton avait publié, dans la *Gazette de Lausanne*, sous le titre de « La Belgique nous appelle... » un fort bel article qui est bien l'expression des sentiments qui animent le cœur de beaucoup de ses compatriotes. Citons, de M. Vallotton, cette conclusion de son article, qui, comme ceux de notre collaborateur Louis Dumur, expose l'« idée suisse » dépassant le samaritanisme où plus d'un d'entre les bons esprits aimaient que se confinât la nation fédérale par excellence, qui put longtemps être considérée comme le microcosme de l'Europe future :

Consultons nos traditions — celles d'avant-hier — et allons de l'avant, guidés par le devoir humain, sans jeter sur les autres des regards obliques et apeurés. Nous avons à l'accomplissement de ce devoir un intérêt de premier ordre. Ne pas le comprendre, se tirer de côté, renoncer à cette force idéale qui est notre seule force, c'est collaborer activement à notre mort.

Un pays comme le nôtre ne peut, en effet, être tenu debout que par une force *spirituelle*. Tout le reste, langues et religions, nous sépare. Qu'on y prenne garde ! Si on méprise l'idée suisse, qui ne peut être qu'une idée humaine, généreuse, il ne reste plus qu'une hybride coalition d'intérêts, une tour de Babel où l'on demeure ensemble par la force de l'habitude. Partout ailleurs on vit d'héroïsme... La prudence, le silence et le ravitaillement suffiraient-ils à nous unir ?... C'est assez douteux. Quand un peuple qu'on étrangle nous appelle, nous fait juge du crime dont il est la victime, nous pourrions nous taire ? et continuer hypocritement à célébrer, par nos chants, le Droit, la Liberté ?

On a fait au patriotisme, dans notre pays, un mal qu'il est impossible de mesurer. Nous pourrions en donner des preuves multiples et douloureuses. Des mots, des clichés, des marchandages ne suffisent pas à nourrir un peuple aux heures tragiques. Ce ne sont pas ceux qui prennent parti pour ce qui est juste, et avec passion, et avec violence même, qui causent du tort à la Suisse. Ce sont les timides, les soi-disant réalistes qui ne

croient pas aux vertus du cœur, aux gestes courageux. Car il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'autre point de vue suisse que celui de la justice.

La Belgique nous appelle...

La Hollande, déjà, a répondu. Du coup, son nom sonne avec autorité. En apparence, peut-être, les choses iront comme devant. En apparence, seulement, car la Hollande s'est incorporé une force qui la conduira à travers les siècles. Il est vrai que c'est une femme qui préside aux destinées de cette monarchie, alors que notre république est menée par des hommes.

Le Conseil fédéral n'a pas fait le geste courageux que M. Benjamin Vallotton réclamait de lui : il n'en a qu'esquissé un vain simulacre.

PAUL MORISSE.

VARIÉTÉS

Sur une acception « nouvelle » du verbe « avoir ».— « On les aura », a dit le général Pétain aux héroïques troupes de Verdun, dans un ordre du jour fameux, donnant ainsi droit de cité dans la langue officielle à un mot de la langue argotique.

Et tout le monde a compris, car depuis la guerre l'expression fait partie du vocabulaire courant des poilus.

D'où vient-elle ?

Ouvrez un dictionnaire, le Littré, le Larousse. Vous y trouverez cent significations différentes du verbe « avoir », aucune toutefois qui mentionne le sens de *triompher*, *l'emporter dans la lutte*, *avoir le dessus*, etc....

Il y a quelque vingt ans, personne ne l'employait en ce sens. Si nous consultons les répertoires spéciaux, nous ne le trouverons pas davantage. Le « Dictionnaire d'argot moderne » de Lucien Rigaud (1881) n'en fait pas mention. Le « dictionnaire de la langue verte » d'Alfred Delvau, si complet, donne une quarantaine d'acceptions argotiques du verbe *avoir*, mais nulle d'entre elles ne se réfère à celle dont il est question. Cependant la réédition date de 1889.

Le *Dictionnaire d'argot* de Delesalle, paru en 1896, pas davantage.

L'expression a donc dû naître entre 1896 et 1900. Elle provient très probablement de l'argot des malfaiteurs. Un policier s'emparait d'un criminel, le capturait. On disait : « Il l'a eu. » Le mot était expressif, bref, saisissant ; il devait faire fortune. De là il passa dans l'argot sportif des vélodromes. C'est là que, pour ma part, je me souviens de l'avoir entendu employer pour la première fois, dans le sens de « l'emporter sur un concurrent de la course ». Après le succès de la bicyclette, qui coïncide bien avec la date d'apparition que je signale plus haut, vinrent les grandes épreuves et la vogue des

courses d'autos, d'avions, de lutte et de boxe. Et les concurrents dirent couramment : « Je l'aurai ; il ne m'aura pas, etc.. » L'acception était devenue définitive, populaire, courante. Elle est maintenant acquise, et devra prendre place un jour dans le dictionnaire de l'Académie.

Est-elle absolument nouvelle ?

Voilà où cela devient curieux.

Il semble bien que oui, puisqu'aucun dictionnaire régulier n'en fait mention, et que Littré lui-même, dans sa partie historique, ne fournit aucune citation ancienne à ce sujet.

Et cependant, au cours d'un récent travail, j'ai eu la surprise de découvrir que l'expression « avoir quelqu'un », dans le sens de « le battre, le régler, triompher de lui », était certainement d'un usage courant il y a quelque six cents ans.

Dans un *Miracle de Notre-Dame* (édition Monmerqué, page 433, vers 25), le roi Alphonse, défié au combat par le puissant empereur Lotaire, répond fièrement au messager de l'empereur :

Il ne m'ara pas, quoy qu'il die
Si ligièrement come il pense,

c'est-à-dire « il ne m'aura pas si facilement qu'il le croit ».

Rendant compte ensuite de sa mission, le messager transmet plus loin (p. 439) à Lotaire la réponse du roi Alphonse.

« Il m'a dit », s'écrie-t-il,

Qu'il ne scet pas que (quoi) vous ferez,
Mais que si tost pas ne l'arez
Que vous pensez.

La citation est péremptoire. Par deux fois le verbe « avoir » y est employé dans le même sens qu'aujourd'hui, exactement.

Et ce sens était certainement de langage courant, d'usage populaire, car nul n'ignore que les *Miracles* du XIVe siècle étaient représentés devant la masse du peuple, destinés au peuple, et par conséquent écrits dans une langue familière à chacun et comprise de tous.

Peut-être trouverait-on cette acception dans des textes d'une date antérieure. Je n'en serais pas autrement étonné, et je signale cette recherche à nos érudits spécialistes.

Il n'en reste pas moins acquis que ce savoureux emploi du verbe *avoir* est dans le patrimoine le plus ancien du terroir de France, et entièrement conforme au génie de la langue. Pendant six siècles il n'a fait que sommeiller, jusqu'au jour de sa résurrection, exigée par l'appel profond de la race se dressant en armes devant l'ennemi héréditaire et détesté.

Destin singulier des mots, qui ne sont point, comme on croit, des

signes ni des fantômes, mais la substance vive de notre pensée et par conséquent de notre cœur et de nos passions.

Une fois de plus le verbe s'est fait chair.

ALFRED MORTIER.

LA VIE ANECDOTIQUE

Le village intact. — Voici une anecdote de guerre et cependant ce n'est pas une anecdote militaire. Elle m'a été racontée par le héros lui-même. Il m'a prié de taire son nom et de changer légèrement quelques circonstances. Je m'incline devant son désir, tout en regrettant de ne pouvoir donner ce cachet d'authencité, ou plutôt cette précision à un si beau trait de la vie contemporaine.

Pour ma part je ne connais rien de plus noble que cette vision d'un village en ruines qui se dresse superbement intact sur le Thabor transfigurateur de l'Art.

Le peintre A... D... avait obtenu d'aller peindre dans la zone des armées les vues pittoresques des ruines de la guerre.

Il parcourait le front depuis les confins de la Suisse et maintenant qu'il approchait du village où il était né son cœur battait très fort.

Il avait vu un grand nombre de villages que l'artillerie et l'incendie ont ruinés. Les uns sont réduits à l'état de squelettes ; il ne reste que quelques murs. Quelquefois l'église est presque intacte. Le plus souvent le clocher a été abattu. Mais tous ces décombres ont déjà l'aspect grandiose des ruines antiques. Malgré l'horreur qu'elles représentent, on est forcé d'en admirer la beauté, que dis-je ? la pureté.

Dans les villes du front, la guerre n'a causé que des dégâts dont l'apparence sinistre ne peut que serrer le cœur. Il n'y a que des démolitions. Dans les villages, au contraire, la ruine est pour ainsi dire achevée et forme un ensemble empreint le plus souvent d'une grandeur touchante, d'une délicatesse à pleurer.

A... D... avait reproduit ce caractère dans ses études, car il était sensible et chacune des ruines qu'il avait vues avait éveillé en lui un sentiment où se mêlait à la haine contre la barbarie destructrice un profond respect artistique.

Voyageant à pied comme les paysagistes d'autrefois, il goûtait pleinement, en même temps que la fraîcheur de la belle matinée d'automne, le charme d'un paysage qu'il s'étonnait de ne plus reconnaître.

En effet, il approchait du village natal. Cette région, qu'il parcourait et où son enfance s'était écoulée tout entière, lui était familière entre toutes et cependant il la reconnaissait à peine.

Partout s'enchevêtraient des routes nouvelles, soigneusement

entretenues. C'étaient encore des chemins de fer à voie étroite et de-ci de-là, le long de ces artères, de ces veines du corps sublime des armées combattantes, se dressaient des baraquements, des hangars. Villages inattendus, les cantonnements groupaient leurs huttes sous les arbres des boqueteaux.

Et A.... D.... admirait cette vie nouvelle née de la guerre. Car si les ruines ont été accumulées, les voies de communications ont été multipliées et elles concourent si grandement à la richesse d'une contrée, qu'on peut se demander si pour un grand nombre de ces villages, le perfectionnement des moyens de communication ne compense pas dans une large mesure la perte des maisons, abstraction faite toutefois de ce que ces ruines pouvaient représenter comme valeur artistique.

Elle était souvent très grande, mais, en l'état des réflexions du peintre A.... D..., restait entièrement hors de la question.

C'est un Champenois qui par tempérament examine les choses et les idées sous tous les aspects que lui présente son esprit mobile et pénétrant.

La raison l'incitait à moraliser et sans que l'esthétique y perdît ses droits, il s'attachait à deviner les conséquences de ce qu'il voyait.

Un Provençal, un Breton eussent tenu d'autres raisonnements selon une autre logique, et cette variété de tempéraments qui se rejoignent dans la haute civilisation française explique comment la France peut si bien remplir son admirable mission. Car c'est elle qui, depuis la ruine de l'antiquité, joue vis-à-vis de l'humanité le rôle qu'ont joué avant elle la Grèce et puis Rome.

Voilà donc A.... D...., s'approchant de son village natal par des routes inconnues. Tout est propre et bien entretenu. Des cavaliers passent à travers champs. Il croise une théorie de lourds camions de ravitaillement. Les trous d'obus ici et là sont bien faits, bien ronds et pleins de fleurs qui tranchent dans la campagne comme les corbeilles dans un jardin. Au loin, des coups de canon éclatent pompeusement. Des avions, sentinelles aériennes, semblent les abeilles qui butinent sur les fleurs subites des éclatements le miel si doux de la victoire. A.... D.... sent alors tout le charme de cette fraîche et belle matinée d'automne et tout à coup, au tournant d'un coteau, apparaît le village natal.

Est-ce lui ? Rien n'est demeuré de ce qui pouvait le faire reconnaître. Où est le fin clocher ? Où sont les vergers qui l'entouraient jadis et qui, au printemps, le ceignaient d'une guirlande fleurie ? Où est le petit château, cette merveille de grâce qui depuis la Renaissance se mirait dans l'étang ? Où est l'usine dont la haute cheminée était ce que le XIXe siècle avait apporté dans le pays de plus caractéristique en fait d'architecture ? Pas de doute cependant : voici l'étang et quel-

ques pans de murs, restes du château ; voici le cimetière qui paraît s'être agrandi ; voici les ruines de l'église ; voici la maison natale d'A... D... La voici entre d'autres maisons semblables ; de chacune d'elles, il reste deux murs nettement silhouettés qui se terminent en forme de brisques, attestant ainsi la durée de la guerre et les blessures...

Mais, Dieu ! que ces ruines sont vivantes ! Les décombres ont été déblayés. Partout on a fait place nette et, au flanc du coteau, un bivouac s'est établi, dans des gourbis,et sur l'un d'eux,A... D... reconnaît, avec un plaisir ému, la porte, la jolie porte de sa maison natale.

Et le voilà installé, il ouvre son carnet et dessine fiévreusement, avec joie. L'inspiration l'anime,jamais aucune ruine ne l'a transporté à ce point. Il ne se borne point à tracer un croquis. Il achève son dessin. Il n'a de cesse qu'il soit complet. Tout y est. Voici à droite le cimetière grand comme celui d'une petite ville. A gauche ce sont les baraquements qui paraissent continuer le village qui ainsi se développe à l'ouest, ce qui est une loi urbaine bien reconnue. Voici encore le bivouac à flanc de coteau et plusieurs larges routes qui se croisent sur la grande place où n'aboutissaient autrefois que des chemins mal entretenus et des sentiers bordés de murs et de haies vives.

Et le dessin achevé, A.... D... contemple son ouvrage avec étonnement.

Est-ce bien son village ruiné qu'il a dessiné ?

Oui, pas de doute. Tout est rendu avec exactitude et cependant voici que sur le papier, malgré cette exactitude minutieuse, le village s'est transfiguré : il est plus grand, plus beau qu'auparavant, qu'au temps de son enfance. Les perspectives des ruines ont pris l'aspect de maisons bien alignées. Un rideau de peupliers dissimule les ruines du château, de la haute cheminée et du clocher, tandis qu'il n'apparaît de l'église qu'une partie de la nef encore intacte.

Le village d'A... D..., c'est maintenant une petite ville desservie par de larges et de nombreuses voies de communication. Un petit chemin de fer passe au milieu de ces vastes baraquements qui, sur le dessin, ont pris l'importance d'un quartier nouveau. Et ce dessin si exact apporte aussi une vision de ce que deviendra après la guerre ce village maintenant en ruines.

A... D... m'a raconté qu'il regarda longtemps avec un attendrissement sans tristesse son dessin précis et prophétique, puis, ayant serré son cahier et ses crayons,il se mit en route et s'éloigna de son village natal où il n'était point entré.Il marcha et,lorsqu'il eut gravi la petite côte qui se dirige vers l'ouest, il s'arrêta, se tourna et contempla les ruines qui lui avaient paru si prospères. Il en aperçut toute la tristesse, toute l'horreur.Il ne vit plus les routes neuves, ni les baraque-

ments, ni le petit chemin de fer. L'église était sans toit et sans clocher, l'usine sans cheminée ; du château et des maisons, il ne restait que des pans de murs. Il regarda tout cela longtemps, son cœur se serra et il se mit à pleurer.

Voilà le tableau tel qui m'a été décrit par A... D... ; mais je ne peux rendre l'accent extraordinairement passionné avec lequel il me parla de cette transfiguration merveilleuse.

J'ai vu le dessin miraculeux, il est d'une beauté touchante, mais il faudrait que tout le monde eût en France la vision nette de l'avenir, comme l'eut le peintre A... D... devant les ruines de son village natal. Il faudrait que dans tous les esprits s'accomplît le miracle patriotique de la double vue.

Partout en France, la guerre peut amener des changements magnifiques : il faut les apercevoir dès aujourd'hui afin de pouvoir les réaliser.

GUILLAUME APOLLINAIRE.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Esotérisme.

Joanny Bricaud : *La guerre et les prophéties célèbre ;* Chacornac. » »

G. Chevrier : *Guerre et Théosophie ;* Publ. théosophiques. 0 50

Histoire

A. Borowicz : *Un peuple sans nom ;* Imp. nouvelle, Lausanne. 0 50

Dr Cabanès : *Une Allemande à la cour de France ;* Albin Michel. 3 50

G. K. Chesterton : *Les Crimes de l'Angleterre.* Introduction de Charles Sarolea. Traduction de Ch. Grolleau ; Crès. 3 50

Fustel de Coulanges : *Questions contemporaines ;* Hachette. 2 »

F. de Grailly : *La Vérité territoriale et la rive gauche du Rhin ;* Berger-Levrault. 3 50

Les grandes divisions de l'histoire de France ; Didier. 0 75

Léa Laurent : *Notre-Dame de Belgique ;* Publ. Iris, Londres. 3 50

J. de Saint-Léger : *Louis XVII, dit Charles de Navarre ;* Tralin. 7 50

Littérature

Maurice Barrès : *Dix jours en Italie ;* Crès. 1 75

Conférences de l'Odéon, 1915-1916, publiées par Paul Gavault ; Hachette. 3 50

Lettres de l'Empereur écrites en 1916. Préface de Paul Adam ; Crès. 1 75

G. de Pawlowski : *Inventions nouvelles et dernières nouveautés ;* Fasquelle. 3 50

Carl Spitteler : *Mes premiers souvenirs.* Trad. et préface de Henri de Ziégler ; Payot. 3 50

Ouvrages sur la guerre actuelle

Jean Ajalbert : *Comment glorifier les morts pour la patrie ;* Crès. 1 50

Luigi Barzini : *En Belgique et en France, 1915.* Trad. de Jacques Mesnil ; Payot. 3 50

Capit. Ferdinand Belmont : *Lettres d'un officier de chasseurs alpins.* Préface de Henry Bordeaux ; Plon. 3 50

Gaston Bonnier : *En marge de la Grande Guerre ;* Flammarion. 3 50

R. Christian-Frogé : *Morhange et les Marsouins en Lorraine.* Avec 10 ill. et 4 cartes. Préface de J.-H. Rosny aîné ; Berger-Levrault. 3 50

Le Front austro-italien. Cartes en 4 couleurs ; Berger-Levrault. 0 75

Capitaine Hassler : *Ma campagne au jour le jour, 1914-1915.* Préface de Maurice Barrès. Avec 8 pl. h. texte ; Perrin. 3 50
Hugues Le Roux : *Au champ d'honneur ;* Plon. 3 50
L. Mirman : *Sur la tombe des martyrs, Sur la tombe des héros ;* Berger-Levrault. 1 »
Marcel Nadaud : *En plein vol ;* Hachette. 3 50
François Olyff : *La Belgique sous le joug ;* Perrin. 3 50
Noëlle Roger : *Le cortège des Victimes ;* Perrin. 3 50
Noëlle Roger : *Soldats internés en Suisse ;* Edit. Atar. Genève. » »
André Salmon : *Le Chass 'bi ;* Perrin. 2 50
Joseph Schewaebel : *La Pentecôte à Arras, 1915.* Frontispice de l'auteur ; Crès. 1 75
Gabriel Séailles : *Les Conditions d'une paix durable ;* Ligue des Droits de l'homme. 0 40
François de Tessan : *Quand on se bat ;* Plon. 3 50
Comm. Emile Vedel : *Nos marins à la guerre ;* Payot. 3 50

Philosophie

Augustin Fliche : *Etudes sur la polémique religieuse à l'époque de Grégoire VII ;* Lecène-Oudin. 3 50
Lanoe-Villène : *Principes généraux de la symbolique des religions ;* Fischbacher. » »
Méditations sur la mort et l'immortalité, d'après Maurice Grant, recueillie par R. E. ; Figuière. »
F. Sartiaux : *Morale kantienne et morale humaine ;* Hachette. 7 50
Vladimir Soloviev : *Trois entretiens sur la guerre, la morale et la religion.* Trad. du russe, avec une introduction, par Eugène Tavernier. Avec un portrait ; Plon. 3 50

Poésie

Henry Bataille : *Le Beau voyage.* Edit. définitive augmentée ; Fasquelle. 3 50
Marcel Bourcier : *L'Age de sang,* suivi de *Le Renoncement,* pièce en un acte, en vers, et de *Par delà les Tombeaux,* poème allégorique en un acte ; Daragon. 3 50
François Boisgarbies : *Les Clairons et les Glas ;* Perrin. 3 50
Général Bruneau : *La voix dans l'ombre ;* Sansot. 1 »
Jacques Kervyn de Meeraudré : *Mausolée ;* The Iris publishing Company, Londres. 2 »
Louis Morin : *L'Approche ;* Sansot. 3 50
Raymond Postal : *Les Voix héroïques ;* Le Foyer, Rouen. »
Rosita : *Echos dans la tourmente ;* Stock. 3 »
Armand Varlez : *La Belgique héroïque ;* Publ. Iris, Londres. 1 25

Questions coloniales

Cinq siècles et demi d'activité coloniale, 1365-1915 ; Didier. 0 75

Roman

Pierre Coutras : *Propriétaire pendant la guerre ;* Perrin. 3 50
Louis Delluc : *Monsieur de Berlin ;* Fasquelle. 3 50
Claude Farrère : *Quatorze histoires de soldats ;* Flammarion. 3 50
Mary Floran : *L'Ennemi ;* Calmann-Lévy. 3 50
Th. Harlor : *Liberté, liberté chérie... ;* Préface de J. Ernest-Charles. Crès. 3 50
Claude Kamme : *Le Cippe ;* Publ. Iris, Londres. 2 »
Claude Kamme : *Les Douze lunes du bois ;* Publ. Iris, Londres. 2 »
Léa Laurent : *La transfiguration de sainte Dorothée ;* Publ. Iris, Londres. 3 50
Léa Laurent : *La véridique histoire de Louise York ;* Publ. Iris, Londres. 3 50
A.-J.-A. Lobry : *Henri Brémant ;* Berger-Levrault. 2 50
Jean Mallech : *Boris et Moi ;* Publ. Iris, Londres. 3 50
Capitaine Morbian : *Destinée !* Lecène-Oudin. » »
Patience Warren : *Maria Miguëla.* Adapté par Perrine des Ronces ; Figuière. 2 »

Sciences

A. Fromentin et Dr Kotzareff : *Théorie bio-sociale du sommeil ;* Rivière. »

Sociologie

Aramaïs : *Les massacres et la lutte de Mousch-Sassoun, 1915* ; Edit. de Droschak, Genève. 0 50

Gustave Lhopiteau : *La question des loyers au point de vue démocratique;* Alcan. 2 »

Gaston Moch : *La garantie de la Société des Nations;* Rivière. 0 40

Théâtre

Gabriel Mourey : *Guillaume d'Orange,* geste en 5 actes et 6 tableaux ; Ollendorff. 3 »

Voyages

L'Alsace et la Lorraine; Sirven, Toulouse. Fascicule I. 2 »

Fascicule II. 2 »

Paul-Louis Couchoud : *Sages et Poètes d'Asie;* Calmann-Lévy. 3 50

Georges Gazier : *La Franche-Comté.* Avec 120 grav. et 1 carte; Laurens. 5 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort d'Emile Verhaeren. — Mademoiselle Read. — La Guerre et les cireurs de bottes. — Une curieuse opération chirurgicale. — Une étrange besogne due à la guerre. — Histoire de quatre bustes. — Les Racines de l'argot — Fable de guerre. — L'Académie reprend ses réceptions. — Un rêveur. — L'Art du cinéma.

Mort d'Emile Verhaeren. — Le 27 novembre, à Rouen, est mort par accident Emile Verhaeren.

Emile Verhaeren était un admirable poète : son œuvre, si variée, si noble, si claire, sera toujours un exemple de puissance et de douceur, et par elle on devinera sa vie, qui fut simple, belle et généreuse.

Il était né en Flandre, non loin d'Anvers, à Saint-Amand, le 21 mai 1855. Dès l'enfance, il contempla les plaines qui bordent l'Escaut, et il connut la grande ville aux monuments superbes qui, dans son port sans cesse actif, reçoit les vaisseaux du monde entier. Et, toute sa vie, il aimera les plaines natales, et il aimera les villes où, comme à Anvers, on comprend la beauté et l'on apprend le respect du travail, quelle qu'en soit la nature.

Il fit ses études secondaires à Bruxelles et à Gand, puis il alla suivre les cours de droit à Louvain. C'est à Louvain, dans un journal d'étudiants, *la Semaine,* qu'il publia ses premiers vers. On était alors au temps de l'éveil littéraire en Belgique. Verhaeren ne pouvait rester indifférent dans les discussions d'art et de littérature, et quand, tous ses examens passés, il fut inscrit au barreau de Bruxelles, il ne songea guère à exercer la profession d'avocat, mais il se mêla, de toute son ardeur, à la lutte poétique. Il fut parmi les fondateurs de la *Jeune Belgique,* il collabora à *l'Art moderne,* à *la Société nouvelle,* plus tard au *Coq rouge,* au *Réveil,* à *la Wallonie* : il ne se fondait pas une revue en Belgique sans que Verhaeren y tînt sa place. Bientôt, d'ailleurs, les revues d'ici voulurent se l'attacher, et il serait trop long d'énumérer toutes celles où il publia des poèmes ou des articles.

En 1883, il fit paraître à Bruxelles son premier recueil, *les Flamandes.* Il aimait les vieux maîtres, ceux qui se plaisent à peindre des êtres riches de santé, à la joie vigoureuse ; mais il avait le regard trop aigu pour ne pas voir les vivants qui s'agitaient autour de lui. Il n'était pas de ces écrivains pour qui le passé seul existe, et qui sont toujours hantés par le souvenir d'un poème ancien ou d'un tableau. Aussi est-il curieux des spectacles

contemporains : il s'intéresse aux ports, aux gares, aux usines ; il en saisira la grandeur et la beauté, il s'efforcera de les exprimer, et il y réussira.

Après *les Moines* (1886), *les Soirs* (1887), *les Débâcles* (1888),*les Flambeaux noirs* (1890), *les Apparus dans mes chemins* (1892), livres où il y a déjà de très beaux poèmes, mais où Verhaeren semble encore chercher son génie, il donne, en 1893, *les Campagnes hallucinées*, que suivent, en 1895, *les Villages illusoires*, puis *les Villes tentaculaires*. Il s'est trouvé. A vivre dans cette Belgique active, industrieuse, à coudoyer des populations laborieuses, conscientes de leur vigueur, il a compris ce que vaut la vie moderne; ses yeux se sont emplis d'images nouvelles, et les mots ne lui ont pas manqué pour rendre ses visions. Verhaeren ne procède plus de personne. Il est le poète ardent, fort, tendre, — complexe comme cette vie même qu'il admire et qu'il adore.

Il se mêle à tout ce qui l'entoure; et ce qui l'entoure se mêle à lui. On dirait que des fibres intimes l'unissent à la vie universelle; il en ressent les mouvements divers. Aussi est-il porté à souffrir avec les malheureux, et à s'exalter avec les enthousiastes ; il a des joies magnifiques et le monde lui apparaît dans toute sa splendeur.

Successivement, il écrit *les Heures claires*, *les Visages de la Vie*, *Petites Légendes*, *les Forces tumultueuses*,*les Heures d'après-midi*,*la Multiple Splendeur*, *les Rythmes souverains*, *les Blés mouvants*. A la veille de la guerre, il allait donner les *Flammes hautes*, — livre qui ne paraîtra plus que la paix rétablie. Et il n'oublie pas la province où il est né, où il a senti pour la première fois qu'un lien indestructible l'attachait à la nature. Il chante la Flandre, et, par un titre général, *Toute la Flandre*,il lui dédie *les Tendresses premières*, *la Gairlande des Dunes*,*les Héros*,*les Plaines*, *les Villes à pignons*.Il s'essaie au théâtre : il publie *les Aubes*, on représente avec un légitime succès *le Cloître*, *Philippe II* ; *Hélène de Sparte*. Comme critique d'art, il fait preuve du goût le plus sûr, et acquiert une solide autorité.

Un amour de la plus délicate tendresse illumine sa vie. Il n'a jamais obéi qu'à sa conscience, et il s'est imposé à tous par l'ascendant de son libre génie. Les journaux et les revues recherchent sa collaboration ; on lui demande, partout, des conférences ; on veut le connaître. Il n'a rien perdu de sa simplicité : il n'affecte pas de dédaigner la célébrité ni la gloire. Il est heureux.

Il est heureux. Et tout à coup, sur la Belgique ingénieuse, sur la petite nation intelligente qui pratique avec joie tous les arts de la paix, fond un ennemi redoutable. Un crime honteux est commis : un parjure n'hésite pas à broyer le peuple qu'il eût dû protéger. Il enseigne la haine à ceux qui ne connaissaient que l'amour. Verhaeren va partout où on l'appelle dire tout ce qu'est son pays, et il dit aussi tout le mépris qu'il a pour ceux qui, non contents de l'envahir, l'ont ignoblement dévasté. Il dit la souffrance de la Belgique et il marque d'une flétrissure ineffaçable les lâches qui l'ont meurtrie.

Il laisse, comme dernier livre, *les Ailes rouges de la Guerre*,un des plus vigoureux et des plus nobles qu'il ait écrits. On lui a appris à haïr, et il est malheureux de haïr. Il faut, pour l'honneur même du monde,que soient

abattus sans pitié les mauvais maîtres. Il ne leur pardonnera pas. Mais a-t-il perdu tout espoir ? Croit-il que la haine sera éternelle ? Non. Il a trop aimé la vie et la beauté pour croire au triomphe du mal et de la laideur.

Verhaeren avait gardé toute la jeunesse du corps et de l'intelligence. Il était d'une merveilleuse bonté. Il accueillait les débutants avec la plus charmante bienveillance. On ne l'approchait pas sans l'aimer. Et longtemps encore, toujours, ses amis, aux heures de trouble, chercheront quel eût été son conseil. — A.-FERDINAND HEROLD.

LES OBSÈQUES. — La mort d'Emile Verhaeren est pour la France un deuil comme c'est un deuil pour la Belgique, car c'est chez nous surtout qu'il vivait et il aimait notre pays à l'égal du sien. Aussi, dans la grandiose manifestation que furent, le premier décembre, à Rouen, les funérailles du poète, tous les esprits et tous les discours associèrent-ils la Belgique et la France.

La levée du corps, transporté après l'accident à l'Hospice Général, avait été fixée à dix heures quarante-cinq. Une section de gendarmerie belge se tenait devant le pavillon où était déposé le cercueil, couvert de fleurs et de couronnes. Des troupes françaises occupaient l'allée conduisant au boulevard. Dans la foule, beaucoup d'officiers et de soldats anglais. Toutes les notabilités de Rouen et les autorités civiles et militaires étaient présentes. Le Lycée Corneille, l'Ecole Pratique du Commerce et de l'Industrie, l'Ecole Normale d'Instituteurs, l'Ecole Catherine-Graindor avaient envoyé des délégations d'élèves.

Mme Emile Verhaeren, défaillante de douleur, apparut devant le catafalque, soutenue par Mme Théo van Rysselberghe et M. André Gide, qui l'avaient accompagnée à Rouen dès que fut connue l'affreuse nouvelle, par MMlles Massin, sa nièce, et Van Rysselberghe, et entourée d'amis : Mme Stuart Merrill, Mme Saint-Georges de Bouhélier, M. et Mme Le Sidaner, MM. A.-Ferdinand Herold, Victor Gilsoul, Alfred Vallette, Louis Dumur, Louis Fabulet, Georges Batault, Albert Heumann, etc. Il y eut un moment d'émotion poignante, pendant lequel M. le docteur Couchaud, ami de la famille actuellement mobilisé, dut donner des soins à Mme Verhaeren.

Un peu plus tard, dans une pièce voisine, vinrent la saluer MM. Ingenbleek, représentant du roi Albert; Carton de Wiart, ministre de la Justice, et Vandervelde, ministre de l'Intendance de Belgique; Albert Métin, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, Dalimier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, Morain, préfet de la Seine-Inférieure.

Le cortège se formait : d'abord les clairons et les tambours d'un bataillon ; puis, en longue théorie, les mutilés de l'hôpital belge de Bonsecours, portant les très belles couronnes du Gouvernement belge, des mutilés militaires de la Ville de Rouen, des Artistes belges et normands, des officiers belges de Rouen, de la Société des Gens de Lettres, de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, du Préfet de la Seine-Inférieure, de la *Nouvelle Revue Française*, du *Mercure de France*, de l'Union belge de Normandie, du Consul de Belgique, de l'Industrie et du Commerce belge à Rouen, des Normaliens, de l'Exposition « Pour leurs Mutilés », de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, de M. Woods Bliss, conseiller à l'Ambassade des Etats-Unis, de la Société des Ecrivains suisses.

Puis venait le char, attelé de quatre chevaux caparaçonnés, entouré de soldats belges en armes. Les décorations d'Emile Verhaeren, chevalier de l'Ordre de Léopold et officier de la Légion d'honneur, étaient placées sur le cercueil, parmi les fleurs. Derrière le char, le représentant du roi Albert, les ministres belges et français, les amis de la famille, les autorités, les délégations, etc.

Le long cortège s'achemina vers la place de l'Hôtel-de-Ville, au milieu d'une foule considérable, sous le soleil d'un ciel lumineux très rare à Rouen en cette saison. Les porteurs de couronnes s'alignèrent derrière une tribune dressée pour les orateurs ; les troupes furent massées à droite et à gauche de la place ; et en présence de l'immense foule recueillie on transporta le cercueil dans une voiture automobile d'ambulance de l'armée belge,

M. Carton de Wiart alors parla au nom du gouvernement belge ; M. Maurice Donnay, de l'Académie Française, au nom de la Société des Auteurs dramatiques ; M. Pierre Decourcelle, au nom de la Société des Gens de Lettres ; M. Haemers, consul de Belgique, au nom et comme président de l'Exposition « Pour leurs Mutilés », où Emile Verhaeren était venu le dimanche précédent faire sa conférence (dont les affiches vertes étaient encore sur tous les murs) ; M. Morel, premier adjoint faisant fonctions de maire, au nom de la Ville de Rouen.

La foule se dispersa lentement, pendant que le fourgon automobile, suivi de plusieurs automobiles militaires destinées à Mme Emile Verhaeren, sa famille et ses amis, emportait la dépouille du poète en terre belge.

Le convoi était à La Panne vers minuit. On exposa le corps dans une salle de l'ambulance du docteur Depage établie dans des baraquements. Le roi et la reine de Belgique avaient envoyé une très belle couronne. Le cercueil, parmi les fleurs, fut recouvert d'un drapeau belge.

Le lendemain, à neuf heures, eut lieu la levée du corps. Les troupes belges rendirent les honneurs militaires ; des soldats formaient la haie ; et sur le parcours d'environ deux kilomètres qui séparent La Panne du cimetière d'Adinkerke, des escouades postées de distance en distance faisaient entendre une sonnerie de clairon. Des infirmières et tous les troupiers que ne retenait pas leur service suivaient le convoi.

L'inhumation se fit dans le recueillement, sans discours, au bruit sourd du canon, en présence d'un officier de la maison militaire du roi représentant le souverain, de M. Poullet, ministre des Arts, du gouverneur de la Flandre occidentale, du bourgmestre de La Panne. Mme Emile Verhaeren était entourée de sa nièce, Mlle Massin, d'un cousin mobilisé qui n'avait pu venir à Rouen, M. Frantz Verhaeren, et des amis qui l'avaient accompagnée : Mme Théo Van Rysselberghe et sa fille, Mme Sévastos, Mme de Jonk, M. et Mme Bourdelle, MM. André Gide, Victor Gilsoul, le docteur Couchaud, A.-Ferdinand Herold.

La reine Elisabeth, qui, souffrante, n'avait pu assister aux obsèques à Adinkerke, fit mander près d'elle, par la princesse de Caraman-Chimay, Mme Emile Verhaeren, et lui dit son intention de faire transporter la dépouille du poète du cimetière d'Adinkerke dans les dunes de La Panne et d'y faire élever un monument.

LES CONDOLÉANCES. — Un très grand nombre de télégrammes et de let-

tres de sympathie sont parvenus au domicile de Mme Verhaeren, qui avait reçu les condoléances du gouvernement belge, du président de la République et de l'Académie Française.

L'ACCIDENT. — Le *Journal de Rouen* a publié sur l'accident les détails qui suivent :

M. Emile Verhaeren allait reprendre le rapide de 18 heures 38 pour Paris, en compagnie de son ami, M. Victor Gilsoul. Quelques amis du Comité de l'Exposition « Pour leurs Mutilés » l'avaient conduit à la gare pour serrer la main une dernière fois au grand poète. Un peu après 18 heures 30, le train arrivait. Il y avait beaucoup de monde sur le quai, et, comme trop souvent en pareil cas, il se produisit une certaine bousculade. Des voyageurs, avant l'arrêt complet du train, se précipitaient vers les wagons.

M. Emile Verhaeren, malheureusement, suivit le mouvement. Il se dirigea vers la voiture 7106 pour monter à l'arrière. Il ne put saisir la main courante, mais au lieu d'attendre que le convoi fût tout à fait arrêté, il se reporta vers le wagon 7107. Ses amis, les employés de la gare et en particulier M. Eugène, chef de gare, voyant le danger grave que le poète courait, lui criaient : « Arrêtez ! Attendez ! Ce fut en vain et l'accident redouté se produisit.

M. Verhaeren, qui avait déjà mis le pied sur le marchepied, glissa et tomba entre les deux wagons. Il fut enlevé sous les roues du boggie 7107. M. Eugène se précipita vers le poète pour essayer de le retenir. Il n'y avait plus rien à faire, le malheureux était déjà trop engagé sous le wagon. Terrifiés, les témoins de ce drame le virent tourner deux ou trois fois sur lui-même, puis le corps resta coincé entre les deux roues du boggie. Aussitôt le train arrêté, on se précipita vers lui : il avait les deux jambes coupées au-dessous du mollet et le reste du corps était serré contre les roues.

L'accident avait été très rapide : des voyageurs qui se trouvaient dans la voiture 7107 et qui en descendaient avaient bien vu M. Verhaeren saisir la main-courante, mais n'avaient pas eu le temps d'intervenir.

M. Eugène et le personnel de la gare prirent aussitôt toutes les mesures nécessaires pour dégager le corps. Il fallut un cric. Quand enfin M. Verhaeren put être déposé sur le quai, il respirait encore, mais bien faiblement. Il eut cependant encore la force de prononcer ces paroles, que les témoins ne purent entendre sans une poignante émotion : « Je meurs. Ma femme! Ma patrie! » Au moment de mourir, cet homme traduisait ainsi les deux grandes pensées qui l'avaient guidé toute sa vie : sa femme, le sentiment de la famille, et sa patrie, dont les malheurs le faisaient si cruellement souffrir. Et, bientôt, M. Verhaeren rendait le dernier soupir.

Nous sommes reconnaissants au chef de gare de Rouen de l'initiative qu'il a prise et des démarches qu'il a faites pour que le corps de notre malheureux ami fût transporté à l'Hospice Général et non, selon le règlement, à la morgue.

§

Mademoiselle Read. — Il n'est pas rare qu'un quotidien, dans l'impossibilité de vérifier une nouvelle parvenue en dernière heure et voulant être le premier à la publier, annonce la mort de quelque contemporain notoire, lequel rectifie lui-même l'information et, presque selon une formule, assure qu'il n'a nulle envie de mourir. Cette fois, c'est dans un hebdomadaire qu'on enterre Mlle Louise Read. La notice est de Mme J. d'Orliac et a pour titre : *Une Survivante.*

Voici que j'apprends la disparition d'une femme qui emporte avec elle le reflet dernier des générations passées. Les morts qui ne sont pas celles de nos soldats ne nous semblent plus des morts. Elles le sont doublement puisqu'elles ne servent aucune idée et ne rayonnent d'aucune gloire.

Celle qui vient de s'éloigner à pas feutrés comme elle vécut, modeste et touchante, est Mlle Read. Peu la connurent, — beaucoup la vénérèrent et pleureront en elle le souvenir qu'elle prolongeait. Elle était la sœur du poète Charles Read, mort voici bien longtemps, et qui laissa des poèmes dont quelques-uns sont fort beaux. Elle connut Maurice et Eugénie de Guérin. Elle fut l'amie de Rollinat, de Coppée, — surtout elle fut la fille adoptive de Barbey d'Aurevilly, qu'elle soigna avec dévotion et dont elle publia les œuvres posthumes.

Toutes ces figures qui semblent — surtout depuis la grande guerre — d'un âge à jamais révolu, la vieille demoiselle les évoquait tendrement, pieusement, douloureusement.

Je la vois, dans un petit logis du fond du boulevard Saint-Germain, dans ce logis encombré de meubles, de livres et de chats, grande et maigre, avec des manières d'autrefois, d'une petite voix aiguë raconter des anecdotes précieuses. Par exemple, elle n'aimait pas Eugénie de Guérin. Son animosité était telle qu'on aurait cru que la demoiselle de Cayla, avec sa robe à crinoline, venait à peine de sortir du salon.

Elle adorait Rollinat et convoqua un jour ses amis pour l'entendre chanter ses œuvres.

Rien ne saurait rendre la mélancolie de cette voix de petite vieille évoquant les rythmes obsesseurs du poète des *Névroses*.

Elle était la sœur touchante de tous les frères d'esprit de son frère défunt. Leur souvenir et l'hommage rendu à leur mémoire suffisaient à sa vie. Elle usait ses maigres ressources en charités. Elle étendait cette charité aux animaux même. Elle avait recueilli la chatte de Barbey d'Aurevilly, celle de Coppée, d'autres de moins brillantes origines.

Ainsi ses jours s'achevèrent-ils dans la bonté.

Elle n'est plus !... Qui nous parlera de vous, d'Aurevilly, Rollinat, de Guérin, — romantiques figures qui viviez encore par l'évocatrice parole de la vieille demoiselle qui vous aimait ? Vous mourrez à jamais avec la voix qui nous parlait de vous, — et à laquelle nous rendons ici un mélancolique et pieux hommage.

Mademoiselle Read eût tôt fait de rassurer ses amis, et l'incident serait clos si on ne relevait dans la « nécrologie », point malveillante d'ailleurs, des inexactitudes et certaines déformations de la figure de la pseudo-morte. C'est pourquoi le comte de Colleville répond ce qui suit à Mme J. d'Orliac.

Vous savez tresser les couronnes funéraires, et l'Elégie sied à votre talent. Cependant, vous n'avez pas tué Mlle Read pour le délicat plaisir de révéler sa noble vie. Vous avez plutôt voulu montrer la place que cette femme exquise tenait dans nos cœurs et combien elle était chère à ceux qui avait eu l'honneur de l'approcher. Donc, à l'heure où l'espérance fleurit sur nos deuils, où nos pensées vont aux armées victorieuses, vous avez su nous émouvoir fortement, nous arracher à nous-mêmes, nous ramener vers celle que nous vénérons. En pleurant joliment sa mort, vous avez fait couler nos larmes, lettres et télégrammes ont afflué, les visiteurs sont venus, puis le noir chagrin s'est mué en joie : Mlle Read, bien vivante, accueillant elle-même ses amis éplorés, raillait spirituellement leur émoi, et de ce mauvais rêve il ne restait qu'un témoignage unanime de sympathie bien émouvante.

Savez-vous beaucoup de mémoires qui pourraient supporter une aussi concluante expérience ?

« Peu la connurent, — beaucoup la vénérèrent. »

Il semble que vous ayez voulu l'honorer. Mais la connaissez-vous bien ? Ce « petit logis » du boulevard Saint Germain dont vous parlez est un appartement dont le salon est orné d'un meuble en vieille tapisserie qui ne déparerait point la plus aristocratique demeure. Dans ce cadre qui vous semble si mesquin, j'ai vu passer toute une élite. J'évoque le temps où la mère de Mlle Read, dont le visage et toute la personne étaient de la plus haute distinction, se tenait auprès de sa fille dont la beauté fine et blonde rappelait « la demoiselle élue ». Mlle Read ne fut pas seulement l'amie de ceux que vous avez nommés. Elle fut l'Egérie, la muse inspiratrice, la conseillère des plus grands écrivains, mais aussi la protectrice, la bienfaitrice des jeunes, des debutants, des tout petits, car elle ne recueillait pas seu

lement les chats. Le Connétable des lettres la consultait, elle était la première à lire les manuscrits du bon Coppée, Rollinat lui chantait ses vers, Mme Ackermann lui confiait ses révoltes. Elle n'est point poétesse, comme on l'a dit, elle est la poésie. Elle ne fut pas non plus la fille adoptive de Barbey d'Aurevilly, mais la fleur qui parfuma ses derniers jours, la dame de sa suprême pensée. Chez les grands imaginatifs, il est un coin d'âme où habite la mère, la fiancée, la sœur. C'est là que logeait la jeune et charmante amie dans le cœur du dernier chevalier.

Vous ne l'avez sans doute jamais entendue répéter des vers, pour parler de sa petite voix aiguë, et vous n'avez jamais pénétré jusqu'à son âme pour dire : « Par exemple, elle n'aimait pas Eugénie de Guérin ; son animosité était telle qu'on aurait cru que la demoiselle du Cayla, avec sa robe à crinoline, venait à peine de sortir du salon. » — Eugénie ne porta pas de crinoline. Maurice de Guérin est mort en 183[illegible], Eugénie en 1848... Ni Mlle Read, ni aucun de nous ne les a connus. Mais passons. — Quelles bourgeoises habitudes vous prêtez à notre distinguée et délicate hôtesse ! Dans ce salon qui est le dernier refuge de la courtoisie, où des hommes de toutes les opinions, des femmes de toutes les conditions, se rencontrèrent sans se heurter jamais, même au temps de l'*Affaire*, qui donc entendit Mlle Read médire de ceux qui sortaient de chez elle ? Elle adore le Journal d'Eugénie, c'est elle qui m'apprit à l'aimer, tout ce que j'ai publié à la gloire d'Eugénie, ce que j'ai dit de substantiel sur Maurice et sa sœur, je l'ai pris à cette source, et tous ceux qui ont écrit sur ce sujet y ont largement puisé.

« Qui nous parlera de vous, d'Aurevilly, Rollinat, de Guérin, romantiques figures qui viviez encore par l'évocatrice parole de la vieille demoiselle qui vous aimait ? Vous mourrez à jamais avec la voix qui nous parlait de vous... » Non, certes ! Quand dans un long temps, celui de nous qui survivra, fermera les yeux de notre muse, d'un geste pieux qui appellerait le Pérugin avec des anges, pour recevoir cette belle âme ! Et quand nos lèvres seront à jamais closes, on parlera encore de ces maîtres que vous enterrez trop vite, on les célèbrera toujours, parcequ'ils ont fait œuvre de beauté et que la beauté ne saurait périr. — COMTE DE COLLEVILLE.

§

La Guerre et les cireurs de bottes. — Comme s'il n'y avait pas suffisamment de la guerre et des scandales politiques ou municipaux pour embêter le pauvre monde du Canada, voici maintenant que les cireurs de bottes de Montréal menacent de se mettre en grève si on ne leur accorde pas des salaires plus élevés et une réduction dans les heures de travail.

La fraternité des « Shoe Shiners », comme on l'appelle dans le lumineux langage de Shakespeare, paraît en effet décidée à prendre, dans un avenir prochain, des mesures énergiques pour se protéger elle-même sous le rapport du travail et des salaires, et protéger en même temps le métier contre les empiètements d'un petit nombre de monopoleurs qui, prétend-on, sont en train de l'accaparer à leur profit.

A l'heure qu'il est et, à vrai dire, depuis toujours, l'exploitation du métier a été pratiquement abandonnée à l'initiative de Grecs et d'Italiens. Nombre de ces derniers ont quitté Montréal pour aller s'enrôler sous les drapeaux et une diminution de main-d'œuvre en est résultée qui a entraîné, pour ceux qui sont restés, une augmentation équivalente dans la durée du travail quotidien. Les employés déclarent qu'ils sont forcés maintenant de travailler depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir, le samedi jusqu'à minuit, et que pour ce travail, on ne leur donne que 1 sh. 25 par jour. Ils ajoutent que cette durée de travail augmente encore durant les mois d'été et qu'elle se prolongera davantage s'il arrive que les Grecs soient obligés de partir pour aller défendre leur patrie.

C'est afin d'obvier à une situation jugée menaçante que les cireurs de chaussures de la métropole canadienne ont résolu de se former en union

et ils espèrent croître suffisamment en force et en nombre pour que l'on s'applique à redresser leurs griefs le printemps venu.

§

Une curieuse opération chirurgicale. — Le Docteur W. Wayne Babcock, de Philadelphie, a fait récemment une opération chirurgicale merveilleuse à la suite de laquelle un patient dont les mâchoires sont demeurées rigides pendant vingt ans, se mit à parler.

Les mâchoires de cet individu avaient durci à la suite d'une attaque de fièvre scarlatine quand il n'était âgé que d'un an.

Déjà des opérations chirurgicales de jointures avaient été faites, mais, selon l'avis de chirurgiens américains éminents, c'est le seul cas d'opération de la mâchoire.

§

Une étrange besogne due à la guerre. — Nous lisons dans le *Canada*, de Montréal :

La guerre a créé des emplois nouveaux pour un grand nombre de gens, mais un groupe d'Américains en Belgique a innové probablement ce qu'il y a de plus étrange dans le genre.

Figurez-vous des gens employés à compter environ 3,500,000 bidons vides de lait condensé chaque mois, s'assurer s'ils sont complètement détruits pour en faire rapport au gouvernement anglais. Voilà une besogne qui incombe à la Commission de Secours Belge, si étrange que cela paraisse.

Alors que tout allait bien en ce qui a trait à l'importation des articles alimentaires en Belgique pour empêcher de mourir de faim les sept millions de population de ce pays, un ordre vint tout à coup de la Grande-Bretagne à l'effet que l'importation du lait condensé ne pouvait être tolérée plus longtemps, attendu que l'on avait découvert que les bidons vides servaient aux Allemands pour la fabrication des bombes.

La situation était sérieuse, mais le Comité de Secours Belge était accoutumé à des difficultés semblables. Le lait était une nécessité en Belgique. Suspendre l'approvisionnement était condamner à la famine des milliers de petits enfants ; aussi le comité en vint à une entente avec l'Angleterre de détruire tous les bidons vides. Et c'est ce qui est fait. Les bidons sont détruits de manière à ne pouvoir plus servir aux Allemands pour la fabrication des bombes.

Voilà une des nombreuses difficultés que rencontre cette grande organisation. Ces hommes et femmes travaillant sans compensation, faisant de nombreux sacrifices font la plus grande œuvre humanitaire connue ; leur regret est de n'avoir pas plus de secours à envoyer.

Ils savent ce qui en est, ils savent que les Belges meurent de faim et qu'ils n'ont qu'une moitié de la ration du soldat. Voilà pourquoi le Comité de Secours Belge, 59, rue Saint-Pierre, Montréal, renouvelle ses appels aux Canadiens de donner et de donner davantage pour cette grande cause. Envoyez vos souscriptions directement ou aux succursales locales.

§

Histoire de quatre bustes. — La mort de l'empereur François-Joseph a fourni aux journalistes une foule d'anecdotes sur cette famille d'Autriche que le drame a si souvent visitée. Voici cependant une petite histoire qui n'a pas été contée et qui, par exception, n'a rien de tragique.

Le château de Miramar, que fit construire Maximilien, frère de François-Joseph avant de ceindre la couronne d'empereur du Mexique, à trois kilomètre de Trieste, attirait beaucoup, jadis, les excursionnistes. Bâti sur un promontoire, à une hauteur de quarante mètres environ au-dessus du niveau de la mer, il domine tout l'horizon de sa masse imposante. Du châ-

teau, de quelque endroit qu'on tourne le regard, on aperçoit la mer, d'où le nom de *Miramar*.

Maximilien fit encore construire un château, à l'intérieur, toujours dans les environs de Trieste. Celui-ci, situé au pied des montagnes, reçut le nom de *Miramonte*.

Ainsi ces deux châteaux, que Maximilien, en bon Autrichien, eût pu faire nommer, par exemple, *Schauseeschloss* et *Schaubergschloss*, reçurent des noms italiens.

La salle de travail de Maximilien, au château de *Miramar*, garde, après un demi-siècle environ, le même aspect qu'elle avait, avant que le frère de François-Joseph se fût embarqué pour le Mexique. Sur de hautes colonnes, sont placés les bustes de Jésus, Homère, Gœthe et Dante, un de chaque côté des deux grandes portes qui donnent accès dans la salle.

Or, un jour, le gardien du château qui s'apprêtait à ouvrir ces portes, à l'heure réglementaire de la visite, trouva, installé dans le cabinet de travail de Maximilien, un jeune homme qui paraissait y avoir passé la nuit. Il le remit aux mains de la police qui, ayant constaté avoir à faire à un maniaque, le relâcha.

Un journaliste, du *Piccolo* de Trieste, eut l'idée d'interviewer celui qui avait passé une nuit dans un château impérial.

— C'était, répondit l'irréductible irrédentiste, car c'en était un, pour interroger les quatre bustes sur leur séjour à Miramar. Jésus m'a répondu : Je me trouve bien partout où l'on m'accueille.

Homère : Je suis habitué aux déplacements ; j'ai déjà changé sept fois.

Gœthe : Je suis ici tout à fait comme chez moi.

A quoi Dante, qui est son voisin de l'autre côté de la porte, lui répliqua : Pas du tout. Vous n'êtes pas chez vous. Trieste est italienne.

Et comme il savait que Gœthe comprenait l'italien, Dante ajouta :

Lasciate ogni speranza voi ch'entrate.

§

Les Racines de l'Argot. — Il est, on le sait, de bon ton, jusque dans les salons, de se servir des expressions soldatesques et même de parler un peu l'argot des tranchées. Qui n'a pas aujourd'hui un « poilu » à la guerre !

Voici même que des érudits se sont appliqués à étudier le « parler du soldat » et à rechercher l'étymologie des mots les plus usités de l'argot soldatesque. Bien entendu, ils ont tout de suite trouvé des racines à cet argot.

C'est ainsi que le mot *pinard* est noble entre tous. Ouvrez un dictionnaire néo-roman, vous y trouverez l'infinitif *Pinara* dont la traduction en français est « pinte, vider des pintes, boire ».

Marre est également un vieux mot néo-roman. On dit, dans la langue méridionale, issue directement du néo-roman, *marrit* pour mauvais.

Les mots marre, marrir, marrement, sont de vieux mots français. On les trouve notamment dans la *Chanson de Roland*, dans le recueil de *Romances et Pastourelles* et dans la *Passion du Christ*.

Un érudit de Montbéliard décrète que l'expression *avoir les grelots*, pour « trembler de peur », a son origine dans le patois franc-comtois. Dans les villages de la Franche-Comté, on dit en effet couramment : *Il a les*

grulottes ou plus exactement, en patois : *El ai les grulattes* pour « il tremble, il a des frissons » soit de peur, soit de froid, soit de fièvre.

Déjà les dames du monde affectent volontiers d'offrir du *pinard* et cependant elles ignorent ses quartiers de noblesse. Les demoiselles du demi-monde disent plus volontiers encore « J'en ai marre » qui ne lurent jamais la Chanson de Roland.

Mais personne encore, et surtout parmi les civils, n'avoue « avoir les grelots ».

§

Fables de guerre.

VAINS HONNEURS

Une vache, égarée hors de sa métairie,
Paissait, en quelque lieu,
Une bande touffue et verte de prairie,
Qui s'étendait juste au milieu
De la ligne française et la ligne ennemie.

Sitôt que, d'un surcroît de lait,
Sa mamelle s'enflait,
Sans mesurer son infamie,
Pacifiste, avec bonhomie,
Mon héroïne s'en allait
Vers l'une ou vers l'autre frontière.
Passive, acceptant pour laitière
Johann ou Jean, Fritz ou François, Peter ou Pierre,
Cette vache épandait, tout ainsi que Junon,
Sa blanche voie lactée aux hommes de tout nom.

Un jour, la bonne nourricière
S'effondre en quelque trou d'obus.
Elle y geint, lamentable, elle meugle et se vautre.
Mais nul, dans un camp ni dans l'autre,
Même pour ce lait frais, délice des élus,
N'ose risquer la mort en grimpant le talus.
Longtemps on parlemente, on échange des signes,
Maints billets sont jetés et lus... (entre les Lignes).
Grâce aux diplomates, enfin,
Un accord loyal intervint :
Trois Horaces, Trois Curiaces,
Paraissant aux créneaux, sans casques ni cuirasses,
S'élancent pour sauver... Albe ? Rome ? Du tout !
Une bête gisant au fond d'une crevasse.

Fier, comme s'il entrait dans quelque bourg d'Alsace,
Le beau chasseur alpin, qui l'arracha du trou,
Réapparut, frisant d'une main sa moustache,
Et, de l'autre, tenant la corne par le bout.

Malgré ce triomphe, la vache
Offre, toujours, soir et matin,
Son lait aux affamés, par un naïf instinct,
Sans espérer, j'en suis certain,
Pour ce service bénévole,
La Croix du mérite agricole.

Méditez cette parabole,
Simples gens qui faites le bien,
Par un instinct naïf, dont vous n'attendez rien.

ALLOTTE DE LA FUYE.

§

L'Académie reprend ses réceptions. — Serait-ce le présage de temps meilleurs ? L'Académie reprend ses réceptions.

« Jamais plus de quarante et jamais moins de trente », disait Conrard, par la bouche du spirituel acteur Berthez, dans un amusant couplet de la Revue des Capucines. La mort de Melchior de Vogüé faisait tomber à vingt-neuf le nombre des académiciens. Cet état ne pouvait durer.

Le premier académicien reçu sera M. de la Gorce élu le 12 février 1914, en remplacement de M. Thureau-Dangin, et qui sera accueillisous la coupole par M. Henri de Régnier.

Puis viendront MM. Alfred Capus et Henri Bergson, qui attendent également depuis bientôt trois ans.

M. Capus sera reçu par M. Maurice Donnay, et M. Bergson par M. René Doumic.

Quant à la réception du général Lyautey, élu en 1912 en remplacement de M. Henry Houssaye, elle est pour ainsi dire remise aux calendes, le général Lyautey ne pouvant revenir en France que lorsque ses occupations au Maroc le lui permettront...

§

Un Rêveur. — Un homme vient de mourir dont les idées, il y a quelques années, nous eussent paru banales. Cet homme était un Pacifiste et continua de l'être malgré la guerre. Ce doux rêveur, du nom d'Armand Mittet, s'était lui-même décerné le titre de « Génie de la Paix ». Il se prétendait envoyé spécial du Seigneur pour établir définitivement la concorde dans le monde.

La déclaration de guerre rendit d'abord Armand Mittet stupide d'étonnement. Mais bientôt, il se ressaisit et somma impérieusemnnt tous les chefs d'Etats de se réunir à la Haye, sous sa présidence, pour suspendre les hostilités et arranger tous litiges. Personne ne répondit à son appel et lui-même n'entreprit pas le difficile voyage de Hollande. Cet échec jeta Armand Mittet dans une noire mélancolie. Cet homme avait pourtant l'habitude des échecs. Il fut candidat perpétuel autant que malheureux au Conseil général, à la Députation, au Sénat — et à la dernière élection présidentielle. Mais l'échec de la Haye devait lui être particulièrement néfaste. Armand Mittet est mort d'hypocondrie de voir durer la guerre.

§

L'Art du cinéma. — On parle beaucoup de rénover l'art du cinéma.

Jean Carrère prétend même faire constamment œuvre d'art avec le cinéma. Il a exposé à ce sujet ses théories qui, pour être d'un poète, n'en sont pas moins d'une remarquable précision. Alors que beaucoup considèrent que le cinéma, art moderne, ne peut créer que de la vie moderne, Jean Carrère s'applique au contraire à réaliser avec le cinéma de belles reconstitutions du passé.

Il a commencé par le commencement. Le film *Christus* qu'il a importé d'Italie a la beauté d'un mystère du moyen-âge. La vérité et le sentiment religieux y sont constamment respectés. Il n'était pas aisé de représenter la vie et la mort du Christ, encore que le cinéma, par la rapide substitution des images, facilite singulièrement la matérialisation des miracles. Les 4000 mètres de ce film, qui coûta, dit-on, deux millions, se déroulent au milieu des paysages réels de l'Egypte, de la Judée et de la Galilée. Plus de huit mille acteurs ou figurants ont contribué à cette réalisation. L'acteur anonyme qui joue le rôle de Jésus a laissé, pendant trois ans, pousser sa barbe et ses cheveux, et a mis six mois pour apprendre à marcher d'une manière divine, c'est-à-dire avec légèreté et sans plier les genoux.

De tels traits ont suscité un grand enthousiasme parmi les auteurs de films. On nous dit que le poète Maurice Magre n'a pas dédaigné de composer un *Persée* qui sera « tourné » bientôt.

MERCVRE.

TABLES DES SOMMAIRES

(1916)

—

CXVII N° 438. — 16 SEPTEMBRE

CXVII N° 439. — 1er OCTOBRE

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEUR[1]

(1916)

—

(1) Les titres de poésies sont imprimés en italique. — Les lettres R. Q. sont l'abréviation de *Revue de la Quinzaine*.

REVUE DE LA QUINZAINE

TABLE ALPHABÉTIQUE DES RUBRIQUES

—

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du MERCVRE DE FRANCE (G. ROY), 7, rue Victor-Hugo.

BULLETIN FINANCIER

marché reste hésitant avec de minimes transactions. Nos Rentes font pourtant e contenance, le 3 o/o maintenant son cours de 61 fr. 10 et le 5 o/o s'avançant à . 95.

s fonds russes ont une tenue plus satisfaisante, bien influencés par les déclara- de M. Trépoff : Russe consolidé 70 fr. ; Russe 1891 3 o/o 57 fr. 60 ; Russe 1906 83 fr. ; Russe 1909 4 1/2 74 fr. 90.

s valeurs cuprifères sont mieux orientées et gagnent de nouveaux points : Rio fr. ; Tharsis 154 fr. ; Utah Copper 750 fr.

s chemins de fer sont indécis, notons néanmoins la reprise de certaines actions : 1230 fr. ; P.-L.-M. 980 fr. ; Orléans 1040 fr. ; Ouest 688 fr. ; Est 730 francs. Extérieure d'Espagne franchit le cours de 100 fr. et les chemins de fer espagnols ressent également : Andalous 408 fr. ; Nord-Espagne 426 fr. ; Saragosse 424 fr. 50.

s grands établissements de crédit sont indécis : Banque de Paris et des Pays-Bas fr. ; Crédit Lyonnais 1180 fr. ; Crédit foncier 700 fr. La Banque de France se tient à 5105 francs.

nsécutivement à l'amélioration de ces dernières semaines, des réalisations de béné- ont pesé sur diverses valeurs métallurgiques russes, mais si nous en exceptons la zoff qui perd une quarantaine de francs à 680 fr. ; le relèvement dans ce groupe a peu près général : Bakou 1580 fr. ; Toula 1030.

puis un certain temps, les demandes de diamant ont repris de l'activité, aussi re- que-t-on la bonne tenue du groupe Sud-Africain : de Beers 359 francs.

n résumé, les séances de cette quinzaine ont été assez ternes, et l'on s'est beaucoup tenu des impôts nouveaux que la Chambre va être appelée à voter dans le projet de ièmes provisoires pour le premier trimestre de 1917.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, rue de Condé, Paris

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois
et forme dans l'année six volumes

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts
Philosophie, Histoire, Sociologie, Sciences, Voyages
Bibliophilie, Sciences occultes
Critique, Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

La **Revue de la Quinzaine** s'alimente à l'étranger autant qu'en France. Elle offre un nombre considérable de documents et constitue une sorte « d'encyclopédie au jour le jour » du mouvement universel des idées.

Les Poèmes : Georges Duhamel.
Les Romans : Rachilde, Henriette Charasson.
Littérature : Jean de Gourmont.
Histoire : Edmond Barthèlemy.
Philosophie : Georges Palante.
Le Mouvement scientifique : Georges Bohn.
Sciences médicales : Docteur Paul Voivenel.
Science sociale : Henri Mazel.
Ethnographie, Folklore : A. van Gennep.
Archéologie, Voyages : Charles Merki.
Questions juridiques : José Théry.
Questions militaires et maritimes : Jean Norel.
Questions coloniales : Carl Siger.
Géographie politique: Fernand Caussy
Esotérisme et Sciences psychiques : Jacques Brieu.
Les Revues : Charles-Henry Hirsch.
Les Journaux : R. de Bury.
Théâtre : Maurice Boissard.
Musique : Jean Marnold.
Art : Gustave Kahn.
Musées et Collections : Auguste Marguillier.
Chronique belge : G. Eekhoud.
Chronique suisse : René de Weck.
Lettres allemandes : Henri Albert.
Lettres anglaises : Henry-D. Davray.
Lettres italiennes : Giovanni Papini.
Lettres espagnoles : Marcel Robin.
Lettres portugaises : Philéas Lebesgue.
Lettres américaines : Théodore Stanton.
Lettres hispano-américaines : Francisco Contreras.
Lettres brésiliennes: Tristao da Cunha.
Lettres néo-grecques : Démétrius Astériotis.
Lettres roumaines : Marcel Montandon.
Lettres russes : Jean Chuzewille.
Lettres polonaises: Michel Mutermilch.
Lettres néerlandaises : J.-L. Walch.
Lettres scandinaves : P.-G. La Chesnais.
Lettres tchèques : Janko Cadra.
La France jugée à l'Étranger : Lucile Dubois.
Variétés : X...
La Vie anecdotique : Guillaume Apollinaire.
La Curiosité : Jacques Daurelle.
Publications récentes : Mercure.
Echos : Mercure.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier des mois de janvier, avril, juillet et octobre. Les nouveaux abonnés d'un an reçoivent à titre gracieux le commencement des matières en cours de publication.

FRANCE		ÉTRANGER	
Le numéro..... *net*	1.50	Le numéro........	1.75
Un an.............	25 fr.	Un an.............	30 fr.
Six mois...........	14 »	Six mois...........	17 »
Trois mois.........	8 »	Trois mois.........	10 »

ABONNEMENT DE TROIS ANS

France : 65 fr. | **Étranger : 80 fr.**

Envoi franco, sur demande, d'un numéro spécimen et du catalogue complet des Editions du *Mercure de France*.

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France, G. ROY, 7, rue Victor-Hugo.